

A stylized graphic in light gray, featuring a large, thick, curved line that sweeps across the page from the bottom left towards the top right. Below this curve, there are several parallel, slightly curved lines that resemble the fingers of a hand, extending from the left towards the right. The overall effect is a sense of movement and direction.

**Perspectives
économiques
2005 - 2010**

Avril 2005



Le Bureau fédéral du Plan

Le Bureau fédéral du Plan (BFP) est un organisme d'intérêt public.

Le BFP réalise des études sur les questions de politique économique, socio-économique et environnementale.

A cette fin, le BFP rassemble et analyse des données, explore les évolutions plausibles, identifie des alternatives, évalue les conséquences des politiques et formule des propositions.

Son expertise scientifique est mise à la disposition du gouvernement, du parlement, des interlocuteurs sociaux, ainsi que des institutions nationales et internationales.

Le BFP assure à ses travaux une large diffusion. Les résultats de ses recherches sont portés à la connaissance de la collectivité et contribuent au débat démocratique.

Internet

URL: <http://www.plan.be>

E-mail: contact@plan.be

Publications

Publications récurrentes:

Les perspectives économiques

Le budget économique

Le "Short Term Update"

Planning Papers (les derniers numéros)

L'objet des "Planning Papers" est de diffuser des travaux d'analyse et de recherche du Bureau fédéral du Plan.

97 *Variantes de réduction des cotisations sociales et de modalités de financement alternatif*

D. Bassilière, F. Bossier, I. Bracke, I. Lebrun, L. Masure, P. Stockman -
Janvier 2005

Working Papers (les derniers numéros)

5-05 *Regionale emissievooruitzichten*

I. Bracke, G. Vandille - Mars 2005

6-05 *The macroeconomic effects of an oil price shock on the world economy - A simulation with the NIME Model*

E. Meyermans, P. Van Brusselen - Mars 2005

7-05 *Trends in export market shares between 1991 and 2001 - An international comparison with a focus on the Belgium-Luxembourg Economic Union*

B. Michel - Mars 2005

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Impression: Service public fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie

Editeur responsable:

Henri Bogaert

Dépôt légal: D/2005/7433/15



Table des matières

I	Introduction et synthèse	1
II	Des perspectives plus favorables pour l'économie européenne au-delà de 2005	11
	A. La projection de référence pour la zone euro: croissance plus soutenue à l'horizon 2006-2007	12
	B. Risques et incertitudes	14
III	Evolutions macroéconomiques et sectorielles	17
	A. La croissance du PIB effectif et potentiel	19
	B. Les composantes de la croissance économique	20
	1. Aperçu général	20
	2. Le commerce extérieur	22
	3. La demande intérieure	23
	4. L'évolution par branche d'activité	30
	C. Structure du revenu national, formation de la capacité de financement	32
	1. Structure du revenu national	32
	2. Répartition de l'épargne et de la capacité de financement	34
	3. Le compte du reste du monde	37
IV	Inflation sous contrôle, taux d'intérêt en hausse graduelle	39
	A. Prix et coûts	40
	B. Taux d'intérêt	45
V	Le marché du travail	47
	A. Perspectives générales	49
	1. L'offre de travail	49
	2. Formation des salaires et productivité dans le secteur marchand	52
	3. L'emploi	59
	4. Réserve de main-d'oeuvre et chômage	63
	B. Dossier thématique: évolution de la productivité	65
	1. Une mise en perspective historique et analytique	65
	2. L'évolution tendancielle de la productivité dans le secteur marchand	65
	3. Les déterminants de la productivité macroéconomique	67

VI	Finances publiques en déficit structurel	77
	A. Solde de financement: objectifs et perspectives	80
	1. Solde de financement et impulsions budgétaires	80
	2. Programme de stabilité: objectifs et perspectives	82
	3. Endettement public et charges d'intérêt	84
	B. Recettes et dépenses primaires des administrations publiques	86
	1. Recettes	86
	2. Dépenses primaires	92
	C. Evolutions par sous-secteurs de l'Etat	97
	1. Vue d'ensemble	97
	2. Pouvoir fédéral	98
	3. Sécurité sociale	105
	4. Communautés et régions	113
	5. Pouvoirs locaux	116
VII	Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre	121
	A. Evolution de la demande d'énergie	122
	1. Evolution de l'intensité énergétique du PIB	122
	2. Analyse sectorielle de la consommation finale énergétique	124
	3. Analyse par forme d'énergie de la consommation intérieure brute d'énergie et de la consommation finale énergétique	125
	4. Incertitudes sur le prix de l'énergie	127
	B. L'évolution des émissions de gaz à effet de serre	128
	1. Les émissions de CO ₂ liées à l'énergie	129
	2. Emissions de CO ₂ d'origine non énergétique	133
	3. Emissions de CH ₄ et N ₂ O	133
	4. Emissions de gaz fluorés (HFC, PFC et SF ₆)	134
	5. Emissions totales de GES	135
VIII	Principales hypothèses de la projection	139
IX	Résultats macroéconomiques	145
X	Comptes sectoriels	153
XI	Finances publiques	159
XII	Résultats par branche d'activité	169



Introduction et synthèse

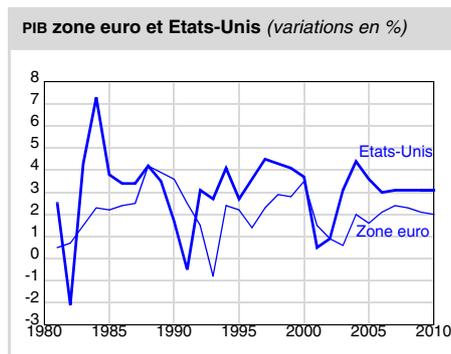
La reprise forte de l'économie mondiale en 2004...

La forte croissance mondiale observée en 2004 s'est manifestée dans les principales économies du globe: sur l'ensemble de l'année, les taux de croissance enregistrés ont largement dépassé ceux de 2003, notamment dans la zone euro (2 % contre 0,6 %), aux Etats-Unis (4,4 % contre 3,1 %), au Japon (2,7 % contre 1,4 %); en Chine la croissance est restée très élevée (9,5 %).

La reprise dans la zone euro, vigoureuse au deuxième semestre 2003 et au premier semestre 2004, a cependant marqué le pas au deuxième semestre 2004. Ce ralentissement est essentiellement attribuable à l'inflexion de la croissance mondiale, à l'appréciation de l'euro et au niveau très élevé des prix du pétrole. Selon des indications préliminaires, ce ralentissement se serait prolongé au premier semestre 2005.

... marque le pas en 2005

Il est à peu près certain que la performance de l'économie mondiale sera moins spectaculaire en 2005 qu'en 2004: la croissance dans la zone euro, aux Etats-Unis et au Japon retomberait respectivement à 1,5%, 3,6 % et 1,1 %; celle de l'économie chinoise serait également un peu moins soutenue qu'en 2004. Le niveau élevé des prix pétroliers, le profil trimestriel de la croissance en 2004 (dans la zone euro, aux Etats-Unis et au Japon), le resserrement graduel de la politique monétaire aux Etats-Unis, les mesures anti-surchauffe prises en Chine contribuent à ce ralentissement, dans un contexte où les politiques budgétaires ne disposent d'aucune marge de manoeuvre. La zone euro continue à subir, par ailleurs, les effets pénalisants du niveau élevé du taux de change.



Poussée cyclique de la zone euro en 2006-2007

Pour la période 2006-2010, le scénario retenu postule le retour de l'activité économique dans les différentes zones à un niveau proche du potentiel. La croissance américaine se stabiliserait autour de 3 % par an; la croissance de la zone euro, profitant d'une stabilisation du taux de change et d'une certaine détente des prix pétroliers dans le courant de l'année 2005, connaîtrait un certain rebond qui culminerait en 2007 (2,4 %) avant de revenir à 2 % en fin de période de projection. Une telle perspective est cohérente avec l'hypothèse d'une politique monétaire qui serait, des deux côtés de l'Atlantique, de moins en moins accommodante au fur et à mesure que s'élèveraient les taux d'utilisation des capacités de production: dans la zone euro, les taux d'intérêt nominaux à court terme seraient

nettement en hausse, progressant de 200 points de base entre 2005 et 2010 et garantissant à moyen terme une inflation faible (1,6 %), confortée notamment par une croissance modeste des coûts salariaux; aux Etats-Unis, les taux nominaux à court terme augmenteraient de 120 points sur la même période et l'inflation se stabiliserait autour de 1,5 %.

Un scénario prudent

Tout scénario relatif aux évolutions économiques futures est par nature incertain. En particulier, le scénario retenu table sur une reprise dans la zone euro dans le courant du deuxième semestre 2005. Cependant, les risques d'une performance économique moindre de la zone euro en moyenne de période paraissent relativement limités. Le scénario retenu suppose la persistance d'un prix du pétrole et d'un taux de change de l'euro élevés, un léger tassement à moyen terme de la croissance mondiale et des politiques budgétaires et monétaires qui ne seraient pas particulièrement stimulantes pour la croissance. La persistance de déséquilibres financiers importants reste néanmoins préoccupante. Bien que jugés faibles, les risques d'une contraction de l'économie américaine ou de l'économie chinoise, d'une reprise de la dépréciation du dollar ou d'une nouvelle flambée des prix pétroliers ne peuvent pas être considérés comme nuls.

Croissance soutenue des marchés d'exportation de la Belgique

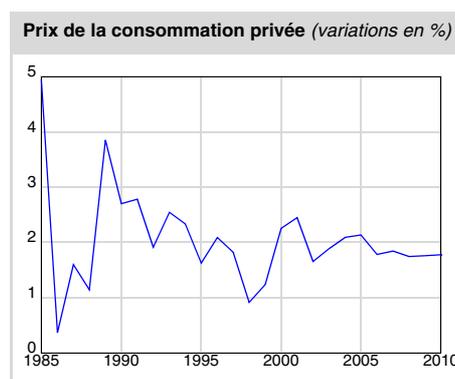
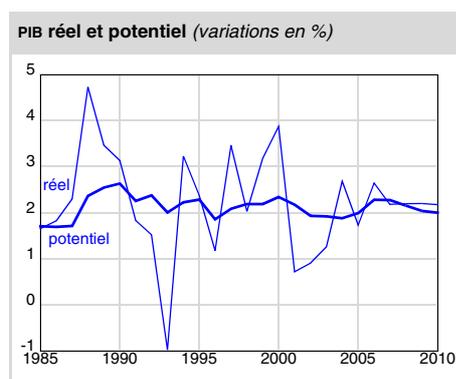
La décélération de la reprise dans la zone euro en 2005 se répercute bien évidemment sur la croissance des marchés potentiels à l'exportation de la Belgique, qui reste néanmoins élevée (6,7 %, pour 8,0 % en 2004). La croissance économique plus forte dans la zone euro attendue pour 2006-2007 permet d'assurer pendant deux années une progression pratiquement équivalente des marchés potentiels à l'exportation (6,7 % en moyenne), en compensant les effets du tassement de la croissance du reste de l'économie mondiale. La croissance des exportations belges de biens et services serait freinée en 2005 (4,6 %) par des pertes de parts de marchés pratiquement comparables à celles enregistrées en 2004; elle s'accélérait ensuite, (5,8 % en 2006 et 5,9 % en 2007) compte tenu de la stabilisation du taux de change de l'euro et d'une compétitivité - prix en progression du fait de la faiblesse des hausses des coûts salariaux en 2005-2006. A l'horizon 2010, la croissance des marchés potentiels revient à 6 % et celle des exportations à 5,6 %.

La croissance belge se replie en 2005, accélère en 2006...

La croissance de l'économie belge épouserait ainsi le cycle de la zone euro, tout en confirmant sa tendance récente à afficher une performance supérieure, notamment en 2005 (1,7 %) et 2006 (2,6 %); celle-ci est attribuable non seulement à l'impact sur la compétitivité de la politique de modération des coûts salariaux mais également à des impulsions budgétaires fortes. Deux éléments y concourent particulièrement: la poussée des investissements publics liée à la perspective des élections communales d'octobre 2006 et le nouveau recul des prélèvements obligatoires, en particulier sur le revenu des ménages, du fait notamment de l'arrivée à maturité de la réforme de l'impôt des personnes physiques de 2001. La progression de l'emploi (0,5 % en 2005, 1,1 % en 2006) et le recul des prélèvements obligatoires sur le revenu des ménages soutiennent la croissance du revenu disponible réel des particuliers (0,9 % en 2005, 2,4 % en 2006); celle-ci est cependant freinée par la modestie des hausses salariales, et, en 2005, par la relative faiblesse de la croissance économique, par les prix élevés des produits énergétiques et par l'atonie des revenus de la propriété. La croissance de la consommation des particuliers, qui bénéficie d'un climat de confiance entretenu notamment par la baisse de l'endettement public et l'équilibre budgétaire des dernières années, dépasserait en 2005 celle du revenu disponible réel et atteindrait 1,4 %. En 2006, la

consommation des particuliers s'accroîtrait pratiquement au même rythme que le revenu disponible réel (2,3 %).

C'est dès 2005 que la reprise des investissements des entreprises deviendrait véritablement solide (3,2 % en 2005, 4,0 % en 2006). La modération salariale et le relèvement, en 2006, des termes de l'échange se traduisent par une progression de la rentabilité et une augmentation de la capacité de financement. En outre, du fait de la faiblesse des investissements en 2002-2003, les surcapacités se sont progressivement résorbées.

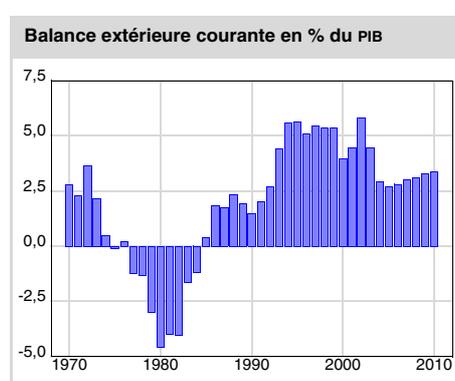


... puis se stabilise autour du taux de croissance potentiel

Dès 2007, la croissance de l'économie belge se tasserait, essentiellement du fait du coup d'arrêt aux impulsions budgétaires - qui deviendraient même négatives vu la chute des investissements publics. Elle fluctuerait autour de son taux de croissance potentiel (2,0 % en 2010), lui-même en léger recul après 2007 du fait du ralentissement de la hausse de la population active attribuable à l'évolution de la démographie belge. La progression de l'emploi se stabiliserait à 0,9 % par an.

Le tonus des investissements des entreprises se maintient

Les investissements des entreprises, soutenus à moyen terme par une rentabilité en hausse et la croissance stable de la demande, devraient croître de façon soutenue sur l'ensemble de la période de projection (en termes réels, 3,4 % par an en moyenne). Cette croissance se traduit par un accroissement des investissements¹ des entreprises rapportés au PIB (de 12,3 % en 2004 à 13,1 % en 2010, en termes nominaux) qui se répercute sur l'ensemble des investissements¹ (18,5 % du PIB en 2004, 19,3 % en 2010). Cependant, la formation brute de capital totale resterait nettement inférieure à l'épargne de la Nation (en 2010, 20,8 % du PIB pour l'investissement contre 24,2 % pour l'épargne). L'excédent de la balance des opérations courantes, qui était tombé à 2,9 % du PIB en 2004, serait encore en baisse en 2005, puis progresserait lentement pour atteindre 3,4 % du PIB en 2010.



Gains de productivité faibles à moyen terme

Si les gains de productivité horaire du travail avaient, sous l'effet de la reprise, enregistré une nette accélération en 2004, atteignant 1,8 % dans l'ensemble des

1. Formation brute de capital fixe.

secteurs marchands, ils retomberaient à 1,1 % en 2005 sous l'effet de la pause conjoncturelle. Pour la période 2006-2010, ils fluctueraient autour de 1,5 %, confirmant la faiblesse tendancielle des gains de productivité enregistrée depuis la fin des années nonante. Une étude spécifique indique que ce tassement serait corrélé avec la tertiarisation de l'économie d'une part, dans la mesure où le niveau de la productivité du travail est plus faible dans le secteur des services que dans celui de l'industrie, et avec la faible progression des coûts salariaux d'autre part. Ces deux facteurs contribuent largement à la croissance de l'emploi en projection; le recul devenu très lent de la durée du travail (0,1 % par an en moyenne) n'a qu'un effet marginal.

Coûts salariaux maîtrisés

La faible progression des coûts salariaux s'explique d'une part par les politiques de promotion d'emplois de basse productivité, d'autre part par la modération des hausses salariales fixées. Le scénario retenu suppose en effet le respect de la norme macroéconomique maximale de croissance des coûts salariaux qui découle de la loi relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité. La baisse des prélèvements obligatoires et les subventions salariales y contribuent. Sur l'ensemble de la période, la hausse du coût salarial horaire réel dans le secteur marchand n'atteindrait en moyenne que 1,2 % par an et serait donc inférieure à la croissance de la productivité. L'inflation, après avoir atteint 2,1 % en 2005, serait ainsi stabilisée autour de 1,8 % par an en moyenne sur la période 2006-2010.

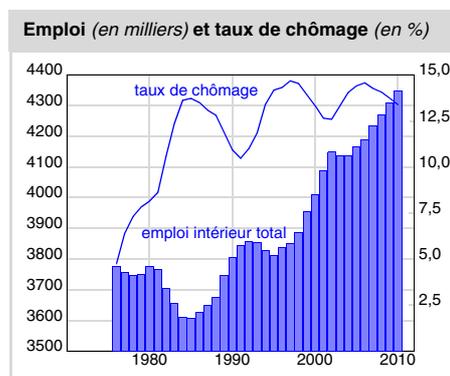
Perte accélérée d'emplois dans l'industrie, forte création d'emploi dans les services

Avec une croissance annuelle moyenne de la valeur ajoutée de 2,4 % (en termes réels) dans les secteurs marchands, l'emploi correspondant augmenterait en moyenne annuelle de 1,1 % sur l'ensemble de la période de projection. L'emploi intérieur total progresserait de 0,9 % par an en moyenne (soit 37 000 emplois), ce qui correspond à une création nette de 221 000 emplois sur six ans (dont 19 000 dans le secteur des administrations publiques). Compte tenu d'un accroissement simultané de la population d'âge actif de 141 000 unités - concentré il est vrai dans la classe d'âge 50-64 ans - la hausse du taux d'emploi serait de l'ordre de 2 points de pourcentage (de 61,8 % en 2004 à 63,7 % en 2010).

L'industrie manufacturière perdrait encore 60 000 emplois sur la période 2005-2010, alors que la création d'emploi dans les services marchands atteindrait 274 000 unités, en ce compris l'impact des mesures d'activation et de l'extension du "Maribel social" et des titres services, ainsi que l'effet des mesures récentes favorables à l'emploi dans le secteur des soins de santé. L'emploi dans le système des titres services (22 000 unités en 2010) serait essentiellement constitué de travailleurs domestiques transférés du secteur informel vers les services marchands.

Baisse très lente du nombre de chômeurs

La progression soutenue de l'emploi est cependant insuffisante pour se traduire par une baisse sensible du nombre de chômeurs, qui reculerait d'un peu plus de 8 000 unités par an en moyenne. L'accroissement de la population active reste en effet important pendant la période de projection (+172 000 unités¹), même si le taux annuel d'accroissement se réduit de moitié à l'horizon 2010, suite à la quasi-stabilisation de la population d'âge ac-

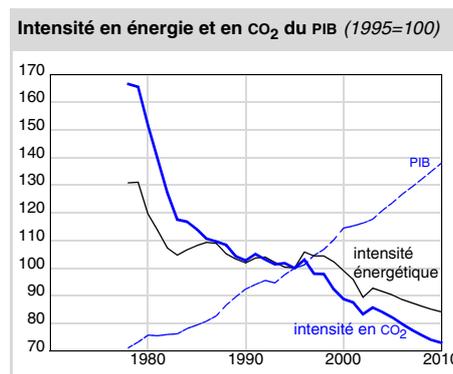


tif en fin de période de projection. La baisse du taux de chômage¹ serait dès lors perceptible, quoique limitée (de 14,4 % en 2004 à 12,9 % en 2010).

Il faut se garder d'interpréter le maintien d'un taux de chômage élevé sur la période de projection comme indicatif d'une absence totale de tensions sur le marché du travail dans le scénario retenu. Dans la classe d'âge 15-49 ans, le taux de chômage tomberait de 13,4 % en 2004 à 10,9 % en 2010, soit un niveau inférieur à celui atteint à l'issue de la période précédente de haute conjoncture (11,1 % en 2001). Cette baisse n'est cependant pas incompatible avec le scénario retenu en matière d'évolution des salaires, compte tenu notamment des mesures prises en 2004 qui pour les jeunes chômeurs visent simultanément à accroître l'offre d'emploi et à stimuler la recherche active de travail.

Emissions de gaz à effet de serre en recul

La diminution de l'intensité énergétique du PIB se renforce principalement du fait des prix énergétiques élevés et des restructurations industrielles: elle atteindrait 1,4 % par an en moyenne pendant la période de projection; ce recul se conjugue avec l'augmentation de la part du gaz et de l'électricité dans la consommation finale énergétique et avec diverses mesures pour entraîner une baisse très sensible de l'intensité en carbone d'origine énergétique de la croissance (2,3 % en moyenne annuelle). Les émissions totales de gaz à effet de serre (en ce compris les émissions d'origine non énergétique) diminueraient en moyenne de 0,2 % par an - en termes d'équivalents CO₂ - pendant la période de projection.



Compte tenu également des évaluations disponibles quant à la baisse des émissions de CH₄ et de N₂O enregistrée depuis 1990, une telle perspective permet à la Belgique d'approcher le niveau d'émission de gaz à effet de serre correspondant à ses engagements internationaux, toutefois sans l'atteindre: en 2010, les émissions dépasseraient encore le plafond fixé de 8,4 % (soit 11,2 millions de tonnes d'équivalents CO₂). Ce dépassement pourrait cependant être réduit grâce à la mise en oeuvre de mesures prévues mais pas encore exécutées; il n'est toutefois pas exclu que les autorités fédérales et régionales soient amenées à acquérir des quotas d'émission sur les marchés internationaux, afin de couvrir l'excédent éventuel d'émissions.

L'équilibre budgétaire réalisé est précaire

L'équilibre budgétaire atteint en 2004 pour l'ensemble des administrations publiques est d'évidence précaire: d'une part, plusieurs mesures qui ont contribué à cet équilibre à concurrence de 0,7 % du PIB ont un caractère non récurrent (opération DLU, baisse exceptionnelle des dotations et subventions à la SNCB, vente de bâtiments); d'autre part, des impulsions budgétaires sont prévues pour 2005 et surtout pour 2006, dont la plupart ont un caractère récurrent.

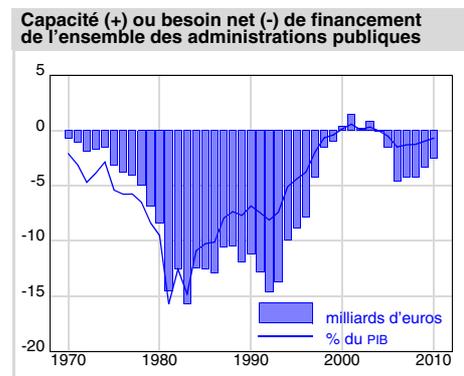
1. Concept administratif; y compris les chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi.

Réapparition d'un déficit budgétaire...

Dès lors, compte tenu des informations disponibles au 30 avril 2005¹, les administrations publiques dans leur ensemble enregistreraient un déficit de 0,5 % du PIB en 2005² et de 1,5 % du PIB en 2006, ce en dépit de la poursuite de la baisse des charges d'intérêt (-0,3 % du PIB en 2005, -0,2 % du PIB en 2006). Le recul du surplus primaire serait très important (de 4,9 % du PIB en 2004 à 2,9 % en 2006). Il serait principalement dû, en 2005 au repli de la croissance économique et à la hausse des investissements des pouvoirs locaux; l'extinction des effets des mesures non récurrentes qui avaient bonifié le résultat de 2004 y contribue également mais est en grande partie compensée par de nouvelles mesures non récurrentes prises dans le cadre du budget 2005. En 2006, le recul du surplus primaire serait surtout attribuable à des impulsions structurelles³, à savoir la baisse des prélèvements obligatoires - avec l'arrivée à maturité de la réforme de l'impôt des personnes physiques - et une croissance importante des dépenses de soins de santé. Les investissements des pouvoirs locaux progresseraient encore de façon importante.

Enfin, tant en 2005 qu'en 2006, les politiques touchant à l'emploi ont un coût budgétaire non négligeable: les subventions aux entreprises liées à ces politiques croissent de façon sensible, et la hausse très faible des salaires entame la dynamique des recettes de prélèvements obligatoires.

En 2005 et surtout en 2006, pour l'ensemble des administrations publiques, la croissance des recettes serait ainsi inférieure à la croissance économique, et celle des dépenses primaires supérieure. Sur l'ensemble des deux années, en pourcentage du PIB, les recettes reculeraient de 1,2 %, et les dépenses primaires progresseraient de 0,8 %.



... qui décroît à moyen terme

A partir de 2007, les recettes se stabilisent et les dépenses tendent à se réduire légèrement (en pourcentage du PIB), tant en ce qui concerne les dépenses primaires que les charges d'intérêt, dont la baisse est freinée par la remontée graduelle des taux d'intérêt. Le déficit enregistrerait ainsi une lente décroissance, de l'ordre de 0,2 point de pour cent par an en moyenne, ce qui le ramènerait à 0,7 % du PIB en 2010.

Les objectifs du Programme de stabilité (équilibre jusqu'à 2006, surplus de 0,3 % du PIB en 2007 et de 0,6 % en 2008) ne pourraient être atteints dans l'état actuel des décisions prises; la réalisation de ces objectifs - qui s'inscrivent dans la perspective du financement du coût budgétaire du vieillissement lors de la prochaine décennie - nécessiterait un resserrement de la politique budgétaire, compte tenu du scénario macroéconomique retenu.

1. Date de clôture des hypothèses du présent exercice.
 2. Hors effet du cycle et dans la définition des soldes conforme à la procédure sur les déficits excessifs, ce déficit est pratiquement nul (-0,1 % du PIB). L'objectif du Programme de stabilité pour 2005 serait ainsi pratiquement atteint.
 3. La baisse de recettes ponctuelles jouerait également un certain rôle.

La baisse de l'endettement public se poursuit

Les déficits qui apparaissent en projection ne sont pas d'une ampleur telle que le processus de désendettement graduel soit remis en cause: la dette publique en pourcentage du PIB continuerait à décroître, mais à un rythme ralenti (-13,7 % du PIB sur la période 2005-2010, en tenant compte de la reprise de la dette de la SNCB en 2005).

Déficit de l'entité I comme de l'entité II

La réapparition du déficit se traduirait à la fois par un accroissement du déficit dans l'entité I¹, dont le besoin de financement atteindrait environ 0,5 % du PIB en 2010 et par l'apparition d'un déficit dans l'entité II² (environ 0,1 % du PIB) du fait de la baisse du surplus des Régions et Communautés et d'un déséquilibre des finances des pouvoirs locaux. Si la baisse des prélèvements obligatoires affecte essentiellement le pouvoir fédéral, c'est dans la sécurité sociale, d'une part, dans l'entité II, d'autre part, que le taux de croissance annuel moyen des dépenses primaires apparaît important.

Un policy-mix favorable dans un contexte international difficile

La diminution du surplus primaire structurel (hors effet du cycle et hors mesures ponctuelles), qui atteint 0,4 % du PIB en 2005 et 0,9 % en 2006 (0,5 % en 2004) pour les administrations publiques dans leur ensemble, contribue, conjointement à la persistance de taux d'intérêt faibles, à configurer un policy-mix favorable à la croissance et l'emploi dans une phase de ralentissement de la conjoncture internationale. Cette politique budgétaire, combinée à la politique de maîtrise des coûts salariaux, permet en particulier de soutenir la consommation des ménages tout en préservant la compétitivité dans un contexte de forte concurrence internationale. Néanmoins, le déficit public projeté pour 2005 resterait nettement inférieur à celui qui serait atteint dans la zone euro (2,6 % en moyenne en 2005).

Un tel policy-mix est rendu possible par un environnement économique dans la zone euro qui, malgré les niveaux records atteints par les prix de l'énergie, est peu inflatoire du fait notamment des politiques de compression des coûts salariaux menées dans plusieurs Etats membres, en particulier l'Allemagne.

Les "Perspectives économiques 2005-2010" ont été élaborées en tenant compte des informations disponibles le 30 avril 2005.

1. Pouvoir fédéral et sécurité sociale.
2. Régions, communautés et pouvoirs locaux.

TABLEAU 1 - Principaux résultats macroéconomiques de la projection de référence

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyennes	
								1999 2004	2005 2010
DEMANDE ET PRODUCTION (prix constants)^(*)									
- Dépenses de consommation finale privée ^a	2,1	1,4	2,3	1,8	2,0	2,0	1,9	1,8	1,9
- Dépenses de consommation finale des administrations publiques	2,3	1,1	2,6	2,6	2,1	1,9	1,9	2,7	2,0
- Formation brute de capital fixe	1,1	4,3	4,5	1,8	2,4	2,7	2,6	1,0	3,0
. Entreprises	1,6	3,2	4,0	3,8	3,6	3,0	2,8	1,1	3,4
. Administrations publiques	-3,4	20,9	15,3	-10,7	-2,5	4,2	3,9	1,3	5,2
. Logements	1,5	2,0	1,8	1,3	0,9	1,1	1,5	0,7	1,4
- Variations de stocks ^b	1,0	-0,1	-0,0	-0,0	0,0	-0,0	-0,0	0,1	-0,0
- Dépenses intérieures totales	3,0	1,9	2,8	1,9	2,1	2,1	2,0	2,0	2,1
- Exportations de biens et services	5,5	4,6	5,8	5,9	5,7	5,6	5,6	3,9	5,5
- Total des utilisations finales	4,2	3,1	4,3	3,8	3,8	3,8	3,8	2,8	3,8
- Importations de biens et services	6,1	5,0	6,3	5,8	5,8	5,7	5,6	3,8	5,7
- PIB	2,7	1,7	2,6	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	2,2
- PIB (prix courants)	5,0	3,8	5,0	4,1	4,0	4,0	4,0	3,9	4,1
PRIX ET TAUX D'INTÉRÊT^(*)									
- Dépenses de consommation finale privée	2,1	2,1	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7	1,9	1,8
- Indice santé	1,6	1,9	1,7	1,7	1,8	1,8	1,8	1,7	1,8
- Formation brute de capital fixe	1,8	1,6	1,9	1,7	1,5	1,8	1,9	1,1	1,7
- Exportations de biens et services	2,2	1,3	0,9	1,2	1,4	1,4	1,5	1,8	1,3
- Importations de biens et services	3,1	1,4	0,4	1,0	1,2	1,4	1,4	2,3	1,1
- Termes de l'échange	-0,8	-0,0	0,6	0,2	0,2	0,1	0,0	-0,5	0,2
- Déflateur du PIB	2,2	2,1	2,3	1,9	1,8	1,8	1,8	1,7	1,9
- Taux d'intérêt à long terme (à 10 ans, niveau)									
. nominal	4,1	3,7	4,3	4,9	5,3	5,4	5,5	4,8	4,9
. réel	2,0	1,7	2,5	3,1	3,6	3,6	3,7	2,8	3,0
- Taux d'intérêt à court terme (à 3 mois, niveau)									
. nominal	2,0	2,2	2,6	3,3	3,8	4,0	4,2	3,1	3,4
. réel	-0,1	0,1	0,8	1,5	2,1	2,3	2,5	1,2	1,6
EMPLOI ET CHÔMAGE									
- Emploi total, en milliers	4167,0	4188,5	4234,1	4271,4	4310,1	4348,0	4387,5	4114,8	4289,9
. différence en milliers	28,6	21,5	45,6	37,3	38,7	37,9	39,5	35,1	36,8
. variation en %	0,7	0,5	1,1	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
- Chômage total, définition BfP, en milliers	710,0	723,3	713,3	707,9	695,2	680,4	660,0	644,5	696,7
. différence, en milliers	25,5	13,3	-10,0	-5,4	-12,8	-14,8	-20,4	10,3	-8,3
- Taux de chômage	14,4	14,6	14,3	14,1	13,7	13,4	12,9	13,4	13,8
- Demandeurs d'emploi	573,1	594,4	589,8	588,3	582,0	570,0	550,2	501,6	579,1
. différence, en milliers	35,0	21,2	-4,6	-1,4	-6,3	-12,0	-19,8	8,1	-3,8
- Productivité horaire (sect. marchand) ^(*)	1,8	1,1	1,7	1,5	1,4	1,5	1,4	1,5	1,4

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyennes	
								1999 2004	2005 2010
REVENUS									
- Taux de salaire horaire réel (sect. marchand) ^(*)	0,9	0,5	0,5	1,0	1,4	1,5	1,7	1,3	1,1
- Coût salarial unitaire (sect. marchand) ^(*)	0,8	1,4	0,7	1,5	1,8	1,9	2,2	1,6	1,6
- Revenu disponible réel des particuliers ^(*)	0,6	0,9	2,4	1,7	1,9	1,9	1,8	1,5	1,8
- Taux d'épargne des particuliers ^a	14,3	13,9	14,0	14,0	13,9	13,8	13,7	15,5	13,9
- Masse salariale en % du revenu national	51,3	51,2	50,7	50,7	50,9	51,1	51,4	51,3	51,0
- Taux de marge des entreprises ^c	27,8	28,4	29,4	29,6	29,7	29,7	29,6	27,1	29,4
- Taux de rentabilité brute du capital ^d	18,5	19,0	20,0	20,4	20,7	20,8	20,8	17,5	20,3
FINANCES PUBLIQUES									
- Taux de prélèvement obligatoire ^(**)	45,1	44,9	44,2	44,2	44,1	44,2	44,3	45,1	44,3
- Capacité (+) ou besoin de financement (-) de l'ensemble des administrations publiques									
. en milliards d'euros	-0,1	-1,5	-4,6	-4,2	-4,2	-3,4	-2,5	0,3	-3,4
. en % du PIB	-0,0	-0,5	-1,5	-1,3	-1,3	-1,0	-0,7	0,1	-1,0
- Dette publique totale									
. en % du PIB	95,8	95,4	92,3	90,0	87,7	85,3	82,6	105,4	88,9
BALANCE EXTÉRIEURE									
- Exportations nettes									
. en milliards d'euros	7,9	7,4	8,3	9,5	10,4	11,1	11,8	9,4	9,8
. en % du PIB	2,8	2,5	2,7	3,0	3,1	3,2	3,3	3,6	3,0
- Solde des opérations courantes									
. en milliards d'euros	8,3	7,9	8,7	9,7	10,3	11,4	12,1	11,5	10,0
. en % du PIB	2,9	2,7	2,8	3,0	3,1	3,3	3,4	4,5	3,0
CROISSANCES SECTORIELLES^(*) (Valeurs ajoutées brutes aux prix de base en volume)									
- Industrie (total), dont	2,5	1,6	2,7	2,0	1,9	2,1	2,1	1,6	2,1
. Industries manufacturières	2,2	1,1	2,3	2,1	1,9	1,9	1,9	1,6	1,9
. Construction	3,6	3,6	5,0	1,5	2,4	3,0	3,0	2,3	3,1
- Services marchands, dont	2,5	1,9	3,1	2,6	2,6	2,6	2,5	2,2	2,6
. Transports et communication	2,8	3,2	3,9	3,1	3,1	3,0	3,0	3,7	3,2
. Autres services marchands	2,5	1,7	2,9	2,6	2,6	2,5	2,5	2,0	2,5
- Services non marchands	1,1	1,2	1,0	1,2	1,2	1,1	1,1	1,5	1,1

a. Ménages + ISBL au service des ménages.

b. Contribution à la variation du PIB.

c. Excédent brut d'exploitation en pour cent de la valeur ajoutée aux prix de base- secteur marchand hors agriculture.

d. Excédent brut d'exploitation en pour cent du stock de capital actualisé au coût de remplacement - secteur marchand hors agriculture.

(*) Taux de croissance en %.

(**) Ensemble des prélèvements fiscaux et parafiscaux rapportés au PIB.



Des perspectives plus favorables pour l'économie européenne au-delà de 2005

La reprise de l'économie mondiale, qui s'était amorcée en 2003, s'est poursuivie en 2004. Cette reprise est allée de pair avec une forte accélération de la croissance du commerce mondial. Les échanges internationaux de biens se sont accrus de plus de 10 % en 2004; cette croissance devrait être moins soutenue en 2005.

La zone euro a profité pleinement du redressement de l'économie mondiale: la croissance de son PIB, qui avait à peine atteint 0,6 % en 2003, s'est établie à 2 % en 2004. La croissance européenne marquerait, toutefois, le pas en 2005 (avec une croissance limitée à 1,5 %), puis rebondirait à 2,1 % en 2006. La croissance américaine, quant à elle, passerait de 3,6 % en 2005 à 3,0 % en 2006.

Pour le moyen terme, le scénario postule, pour la zone euro, le retour progressif à une croissance proche du potentiel, soit environ 2,1 %. L'inflation, après une accélération temporaire au début de la décennie, serait ramenée à 1,9 % en 2005 et à 1,7 % en 2006, puis se stabiliserait à 1,6 % à moyen terme. Cette maîtrise persistante de l'inflation s'expliquerait principalement par le maintien d'une évolution modérée des coûts salariaux unitaires et une politique monétaire que la fermeture progressive de l'output gap amènerait à être de plus en plus restrictive.

Dans ce contexte de reprise économique au-delà de 2005 et d'inflation maîtrisée, la croissance des marchés d'exportation de la Belgique resterait soutenue en début de période puis retrouverait progressivement un rythme proche de 6,0 %.

Tout scénario relatif aux évolutions économiques futures est, par nature, incertain: le contexte international reste difficile à évaluer sur la période de projection, notamment en ce qui concerne l'évolution des prix pétroliers, des marchés des actions et de la croissance de l'économie chinoise. A l'heure actuelle, le cours du dollar constitue une autre source d'incertitude. Les déséquilibres dans l'économie américaine constituent aussi des risques pour les autres zones monétaires. La zone euro et le Japon seraient sensibles à une nouvelle appréciation de leur monnaie par rapport au dollar, les exportations constituant le moteur de leur redressement économique.

A. La projection de référence pour la zone euro: croissance plus soutenue à l'horizon 2006-2007

L'environnement international des perspectives économiques de moyen terme est fondé sur les derniers scénarios disponibles de la Commission européenne et de l'OCDE. Pour le court terme (période 2005-2006), les évolutions mises en évidence par la Commission européenne ¹ ont pu être utilisées. Pour la période 2007-2010, le scénario est basé principalement sur les dernières projections de moyen terme de l'OCDE ².

TABLEAU 2 - Hypothèses d'environnement international de la projection à moyen terme
(taux de croissance en pour cent, sauf indication contraire)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne de période	
								1999-2004	2005-2010
Marchés potentiels d'exportation pour la Belgique ^a	8,0	6,7	6,8	6,6	6,3	6,1	6,0	5,6	6,4
PIB zone euro	2,0	1,5	2,1	2,4	2,3	2,1	2,0	1,9	2,1
PIB Etats-Unis	4,4	3,6	3,0	3,1	3,1	3,1	3,1	2,8	3,1
Prix à la consommation zone euro	2,1	1,9	1,7	1,6	1,6	1,5	1,6	2,0	1,6
Prix mondiaux, biens & services hors énergie en dollars									
Exportations	10,0	5,3	0,9	1,0	1,3	1,5	1,6	2,3	1,9
Importations	9,3	4,8	0,9	1,1	1,3	1,5	1,6	1,9	1,9
Prix mondiaux, biens & services hors énergie en euros									
Exportations	-0,1	0,1	0,9	1,0	1,3	1,5	1,6	0,1	1,1
Importations	-0,7	-0,3	0,9	1,1	1,3	1,5	1,6	-0,2	1,0
Prix du baril (Brent, dollars us)	38,2	46,6	43,4	43,9	44,5	45,1	45,8	27,1	44,9
Taux de change (niveau)									
.Dollar / euro (x 100)	124,4	130,8	130,8	130,8	130,8	130,8	130,8	103,3	130,8
Taux d'intérêt nominaux à court terme (3 mois)									
Zone euro	2,1	2,3	2,7	3,4	3,9	4,1	4,3	3,2	3,4
États-Unis	1,6	3,3	3,8	4,4	4,5	4,5	4,5	3,3	4,2
Taux d'intérêt nominaux à long terme (10 ans)									
Zone euro	4,1	3,7	4,3	4,9	5,3	5,4	5,5	4,7	4,9
États-Unis	4,3	4,3	5,3	5,8	6,0	5,9	5,9	4,9	5,5

a. Importations mondiales pondérées en fonction de l'importance relative des différents marchés d'exportation de la Belgique.

1. European Commission, DG ECFIN, "Economic Forecasts, Spring 2005", avril 2005. Notons que ces évolutions ont parfois fait l'objet d'adaptations afin de tenir compte des dernières données disponibles, notamment en matière de taux de change, de taux d'intérêt et de prix des matières premières.
2. OECD Medium-Term Reference Scenario, November 2004

Redressement de la croissance mondiale confirmé en 2004

La reprise de l'économie mondiale s'est confirmée en 2004. Même si les moteurs principaux de cette expansion restent les Etats-Unis et les pays émergents d'Asie, dont en particulier la Chine, de nombreuses économies ont également bénéficié d'une forte progression. Il en va ainsi du Japon, des pays d'Amérique latine, de l'OPEP et des pays européens nouveaux membres de l'Union.

Cette reprise s'est accompagnée d'une forte accélération de la croissance du commerce international. Selon les estimations de la Commission européenne, les exportations mondiales de biens se sont accrues de plus de 10 % en 2004, mais cette croissance devrait être moins soutenue en 2005 (de l'ordre de 8 %).

Le climat économique a continué à s'améliorer dans la plupart des régions du monde, tant en ce qui concerne l'appréciation de la situation actuelle que les perspectives à court terme. Parallèlement, les marchés boursiers internationaux ont poursuivi le redressement entamé au printemps de 2003, à la faveur des résultats macroéconomiques et d'entreprises plus favorables. Le contexte financier devrait donc rester propice au développement de l'activité économique.

Zone euro: redressement de l'activité en 2004, mais la croissance marque nettement le pas en 2005

Dans la zone euro, le creux de l'activité économique a été atteint au milieu de l'année 2003. La reprise, amorcée dès le troisième trimestre de 2003, s'est renforcée au cours du premier semestre de 2004 et la croissance économique de la zone, qui n'avait atteint que 0,6 % en 2003 a profité du redressement de l'économie mondiale pour atteindre 2 % en 2004. Toutefois et malgré le maintien d'une croissance mondiale encore relativement soutenue, la zone euro devrait marquer quelque peu le pas en 2005: la croissance du PIB de la zone ne devrait atteindre que 1,5 %. Deux facteurs principaux sont avancés pour expliquer ce ralentissement perceptible dès le second semestre de 2004: d'une part, les effets pénalisants de l'appréciation de l'euro, qui a eu notamment pour effet de freiner les exportations; d'autre part, le maintien de prix très élevés pour le pétrole.

Une croissance de moyen terme marquée par le retour progressif aux croissances potentielles

La croissance du PIB européen devrait redevenir plus vigoureuse dès 2006 et retrouver un rythme plus conforme aux potentialités de son économie. Le PIB de la zone euro devrait progresser de 2,1 % en 2006, puis de 2,4 % en 2007, sous l'effet d'une demande intérieure plus dynamique et de bonnes performances à l'exportation. La croissance américaine, quant à elle, passerait de 4,4 % en 2004 à 3,6 % et 3,0 % respectivement en 2005 et 2006. A moyen terme, le scénario table sur une croissance se rapprochant progressivement du potentiel, permettant une résorption progressive des écarts de production (output gaps) des différents pays¹. Pour l'Union européenne, la croissance s'établirait à un rythme proche de 2,1 % (soit un rythme voisin de la croissance potentielle de la zone), alors que la croissance américaine atteindrait encore 3,1 % en moyenne.

A l'image de la croissance mondiale, le marché d'exportation de la Belgique, après avoir renoué avec une croissance très soutenue en 2004 (+8 %), s'accroîtrait encore de près de 7 % en 2005 et en 2006. Il retrouverait ensuite un rythme de croissance proche de 6,0 % (soit un rythme quelque peu supérieur à celui de la période 1999-2004).

1. Le scénario de moyen terme de l'OCDE postule que les écarts de production sont éliminés en fin de période (soit 2010).

Une inflation mondiale, hors énergie, maîtrisée

En recul depuis 2002, les prix mondiaux hors énergie (exprimés en euros)¹ poursuivraient leur tassement en 2005 (baisse de 0,3 %), puis se redresseraient graduellement pour évoluer à un rythme voisin de 1,5 % en fin de période. Cette évolution qui reste modérée reflète les éléments suivants:

- après la forte appréciation observée ces dernières années, stabilisation de la valeur de l'euro vis-à-vis du dollar sur la période de projection. Cette évolution à partir de 2006 traduit l'hypothèse technique du maintien d'un taux de change réel constant entre l'euro et le dollar;
- une inflation pour la zone euro qui, après avoir régulièrement dépassé l'objectif de la BCE durant la période 2000-2004, serait ramenée à 1,9 % en 2005 et 1,7 % en 2006. A moyen terme, l'inflation se stabiliserait à 1,6 %. Cette maîtrise persistante de l'inflation s'expliquerait principalement par le maintien d'une évolution modérée des coûts salariaux unitaires, le niveau des taux courts et la persistance d'un écart de production (output gap) négatif jusqu'en fin de période;
- une stabilisation de l'évolution des prix des matières premières hors énergie (supposés constants en termes réels).

Nouvelle montée des prix pétroliers en 2005, puis hausse nulle en termes réels

En ce qui concerne les prix pétroliers, le scénario postule qu'après une hausse non négligeable pour l'ensemble de l'année 2004, le prix du baril progresserait encore en 2005, atteignant un niveau proche de 47 dollars en moyenne annuelle. Il se replierait ensuite au niveau de 43,4 dollars en 2006. A moyen terme, le prix du baril épouserait la croissance des prix mondiaux hors énergie (hypothèse technique d'une croissance nulle en termes réels) pour atteindre 45,8 dollars en fin de période.

Remontée graduelle des taux d'intérêt

Le nouveau scénario table par ailleurs sur une remontée des taux d'intérêt à partir de 2005 (pour le taux court), ou de 2006 (pour le taux long). Ainsi, le taux à court terme de la zone euro, après un léger repli en 2004 (de 2,3 % en 2003 à 2,1 % en 2004), passerait à 2,3 % en moyenne en 2005, puis continuerait à remonter pour atteindre 4,3 % à l'horizon 2010, soit 2,7 % en termes réels. Cette évolution reflète la volonté des autorités monétaires européennes de maintenir l'inflation à un bas niveau. Les taux longs européens se relèveraient également de manière progressive à partir de 2006 et atteindraient 5,5 % en 2010.

B. Risques et incertitudes

Tout scénario relatif aux évolutions économiques futures est, par nature, incertain: le contexte international reste difficile à évaluer sur la période de projection, notamment en ce qui concerne l'évolution des prix pétroliers, celle des marchés des actions et l'évolution de la croissance chinoise. A l'heure actuelle, le cours du dollar constitue une autre source majeure d'incertitude. Les déséquilibres dans l'économie américaine constituent aussi des risques pour les autres zones monétaires. La zone euro et le Japon seraient sensibles à une nouvelle appréciation de leur monnaie par rapport au dollar, les exportations constituant le moteur de leur redressement économique.

1. Prix mondiaux pondérés en fonction de l'importance relative des différents marchés d'exportation de la Belgique (pour les prix à l'exportation) et en fonction de l'importance des différents marchés d'approvisionnement (pour les prix à l'importation).

Les besoins permanents en financement extérieur des Etats-Unis les rendent dépendants des investisseurs étrangers et creusent sensiblement leur dette extérieure. Actuellement, les pays asiatiques achètent massivement des obligations d'Etat américaines. Ce faisant, ils freinent l'appréciation de leur monnaie par rapport au dollar et préservent la compétitivité de leurs producteurs. Les inquiétudes quant à la soutenabilité du déficit de la balance courante américaine ont continué ces derniers mois à mettre le dollar sous pression. Cependant, même si une nouvelle forte dépréciation du dollar semble peu probable, toute détérioration de la confiance des investisseurs étrangers entraînerait une correction du cours du dollar, et partant, une perte de compétitivité des autres zones monétaires. La demande intérieure américaine ne devrait pas contribuer à corriger le déséquilibre extérieur. En effet, la remontée du cours des actions, et l'amélioration de la situation de l'emploi, sont susceptibles d'accélérer la consommation des ménages¹.

Les incertitudes décrites ci-avant peuvent compromettre la reprise de l'économie européenne puisque sa dynamique interne n'est pas à même de la soutenir seule. Les marges budgétaires dont disposent les pouvoirs publics sont en effet limitées, compte tenu des efforts déployés par les Etats membres pour réduire leur déficit budgétaire et tendre vers l'équilibre budgétaire à moyen terme, comme prévu dans le Pacte européen de stabilité et de croissance.

1. Notons que, dans ce cas de figure, les débouchés des pays européens et asiatiques continueraient à augmenter.



Evolutions macroéconomiques et sectorielles

En 2004, l'économie belge a enregistré une croissance relativement soutenue (2,7 % sur base annuelle) grâce à la reprise amorcée à la mi-2003 sous l'impulsion de la conjoncture internationale. Cette performance fait suite à trois années successives de faible croissance du PIB (moins de 1 % en 2001 et 2002 et 1,3 % en 2003). Après être restée nettement en deçà de son potentiel (2 % environ) au cours de la période 2001-2003, la croissance réelle du PIB l'a dépassé en 2004. La Belgique a ainsi enregistré, pour la troisième année consécutive, une croissance égale (en 2002) ou supérieure (en 2003 et 2004) à celle de la zone euro.

En 2005, l'économie belge devrait continuer d'afficher une meilleure performance que celle de la zone euro, mais la croissance du PIB ne devrait plus atteindre que 1,7% (contre 1,5 % dans la zone euro). Elle devrait à nouveau s'accélérer en 2006 (2,6 %) avant de converger vers un rythme proche de son potentiel au cours de la période 2007-2010 (voir graphique 1). En conséquence, l'output gap très négatif en 2003 se referme progressivement pour disparaître en fin de période (graphique 2).

En 2004, tant la demande intérieure que les exportations ont alimenté la croissance. En 2005 et surtout en 2006, les exportations continuent à fournir un apport non négligeable à la croissance mais, compte tenu de la progression parallèle des importations, la contribution nette du commerce extérieur à la croissance devrait être nulle, tant en 2005 qu'en 2006. Elle redeviendrait positive à partir de 2007.

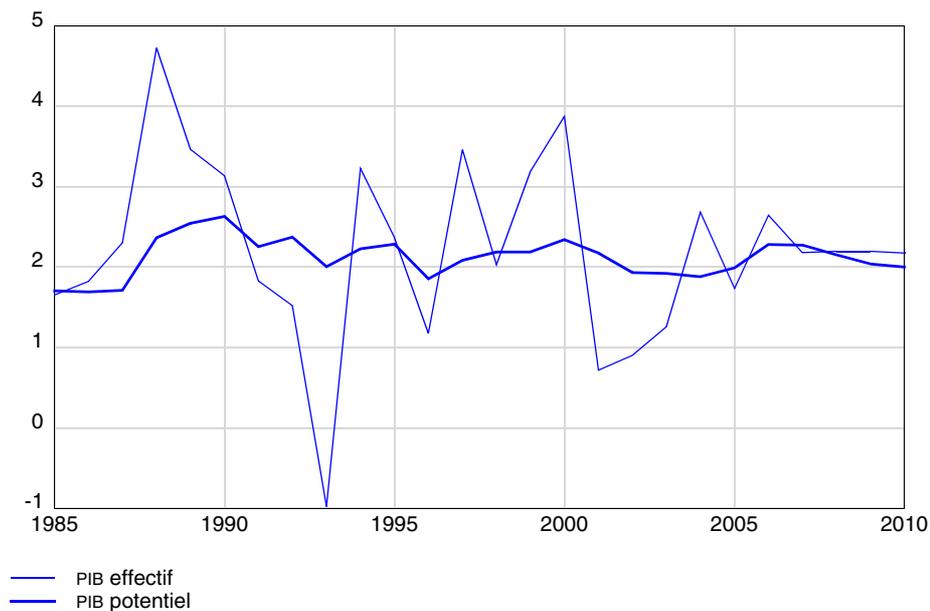
Le rôle joué par chacune des composantes de la demande intérieure varie au cours de la période 2004-2006. Ainsi, en 2004, ce sont les consommations privée et publique ainsi que la formation des stocks qui ont été les principaux moteurs de la croissance. En 2005, la croissance ne devrait être stimulée que par les investissements (surtout publics). En 2006, la consommation privée devrait à nouveau être plus dynamique (sous l'effet, notamment, de l'entrée en vigueur du dernier volet de la réforme de l'impôt des personnes physiques) et contribuer ainsi de manière significative à la croissance tout en étant épaulée par les investissements des entreprises.

A partir de 2007, enfin, on retrouverait un schéma de contribution de croissance plus équilibré avec un apport positif des exportations nettes et des différentes composantes de la demande intérieure.

Le surplus de la balance des opérations courantes avec le reste du monde est descendu à 2,9 % du PIB en 2004. En projection, le surplus extérieur serait encore en recul en 2005, puis se redresserait légèrement, grâce à des gains de termes de l'échange engrangés en début de période et à une contribution, en moyenne, positive des exportations nettes à la croissance. Il atteindrait 3,4 % du PIB en 2010.

En ce qui concerne la répartition de la valeur ajoutée, la projection laisse apparaître une progression du poids relatif des services marchands tant en termes réels que nominaux. En fin de période, les services marchands créent près de 63 % de la valeur ajoutée nominale de l'économie alors que la part de l'industrie tombe à 24,3 %; ces parts s'élevaient respectivement à 54,2 % et 32,7 % en 1990.

GRAPHIQUE 1 - PIB réel et potentiel
(taux de croissance en %)



A. La croissance du PIB effectif et potentiel

Une croissance effective du PIB plus soutenue en projection

La croissance économique au cours de la période 2001-2004 a été nettement en deçà des moyennes enregistrées durant les vingt dernières années. Sur la période de projection, on devrait connaître une croissance plus conforme aux moyennes historiques, comme en témoigne le tableau 3.

TABLEAU 3 - PIB effectif, potentiel et déterminants
(taux de croissance en % - moyennes de période)

	1981-1990	1991-2000	2001-2004	2005-2010
PIB effectif	2,0	2,2	1,4	2,2
PIB potentiel	1,9	2,2	2,0	2,1
Contributions:				
- Productivité apparente du travail	1,8	1,5	1,2	1,3
dont:				
intensité capitalistique	0,5	0,5	0,3	0,2
productivité totale des facteurs	1,3	1,0	0,9	1,1
- Emploi	0,1	0,7	0,8	0,8

Le PIB potentiel peut être défini comme une mesure de la valeur ajoutée générée par une utilisation des facteurs de production - travail et capital - assurant un équilibre sur le marché des produits et du travail, ce qui implique en particulier une inflation salariale stable. Il dépendra également de l'efficacité avec laquelle l'utilisation conjointe des facteurs de production est mise en oeuvre. Le PIB potentiel n'étant par définition pas directement observable, plusieurs approches peuvent être utilisées pour son estimation. Dans le cadre de ces perspectives, nous adoptons la méthodologie mise au point par la Commission européenne dans le cadre de l'examen annuel des programmes de stabilité et de convergence¹.

Evolution des contributions à la croissance potentielle du PIB

L'évolution de la croissance potentielle peut être décomposée en la contribution de la productivité apparente du travail et de l'emploi potentiel. La première composante dépendra d'une part, de la progression du stock de capital par travailleur (appelé "intensité capitalistique" ou "capital deepening" en anglais) et d'autre part, de la qualité des facteurs mis en oeuvre ainsi que de l'efficacité des processus de production et plus généralement du progrès technique (résumés par le terme "productivité totale des facteurs" ou "TFP"). La seconde composante sera fonction des évolutions démographiques, des taux de participation et de l'évolution du taux de chômage compatible avec une inflation stable ("NAIRU").

La contribution de la productivité apparente du travail à la croissance potentielle est en baisse continue depuis les années quatre-vingt et est attribuable dans un premier temps à une plus faible contribution de la TFP, puis au début des années 2000, à un ralentissement du processus de capital deepening. Ce phénomène devrait perdurer durant la période 2005-2010; une croissance plus rapide de la TFP devrait toutefois endiguer l'érosion de la contribution globale de la productivité du travail. La contribution de l'emploi connaît une évolution contraire à celle de

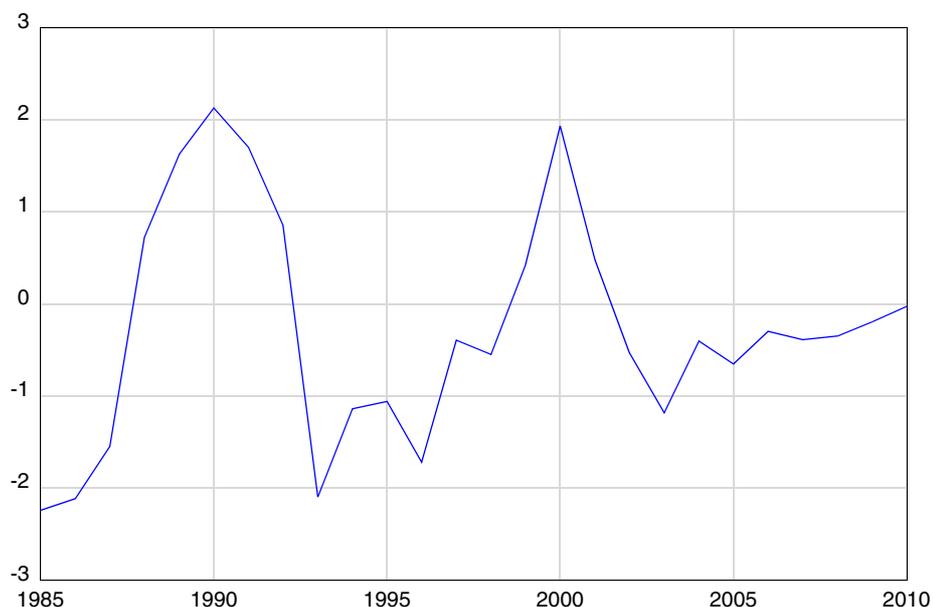
1. Les principes généraux de cette méthodologie ont été présentés dans les perspectives économiques 2003-2008 d'avril 2003.

la productivité puisqu'elle est en progression, exceptionnelle durant les années nonante, puis plus modeste au cours de la décennie actuelle. Globalement, la croissance potentielle présente de ce fait une stabilité remarquable depuis les années quatre-vingt et la période 2005-2010 ne fait pas exception.

L'output gap se résorbe complètement en fin de période

Après avoir atteint un creux en 2003, l'output gap (l'écart entre le PIB effectif et potentiel, exprimé en % de ce dernier) devrait se résorber progressivement (malgré une nouvelle aggravation en 2005) et disparaître en 2010 (voir graphique 2). Rappelons que l'output gap situe la position de l'économie sur le cycle. Ainsi le cycle précédent a atteint son creux pendant la récession de 1993 et son sommet en 2000.

GRAPHIQUE 2 - Output gap
(en % du PIB potentiel)



B. Les composantes de la croissance économique

1. Aperçu général

Vu le contexte de croissance des échanges internationaux, ce sont les exportations qui constituent le principal moteur de la croissance sur la période 2005-2010 (voir tableau 4). La contribution négative à la croissance des importations devrait cependant être également très élevée, de sorte qu'au total les exportations nettes stimuleraient moins la croissance qu'au cours des dernières années. Le relais est toutefois assuré par les dépenses intérieures: la consommation privée demeure dynamique grâce, notamment, à l'entrée en vigueur du dernier volet de la réforme de l'impôt des personnes physiques; la contribution des investissements des entreprises à la croissance devrait être en nette progression en raison, notamment, d'une amélioration des perspectives de débouchés, d'une rentabilité retrouvée et de conditions de financement favorables des projets d'investissements; enfin, la contribution des dépenses publiques (consommation et investissements) à la

croissance est en hausse depuis les années quatre-vingt, et demeure élevée en projection.

TABLEAU 4 - Contributions à la croissance du PIB
(moyennes annuelles en point de pour cent)

	1981-1986	1987-1992	1993-1998	1999-2004	2005-2010
Dépenses intérieures ^a	0,3	3,0	1,5	1,9	2,0
- Consommation privée	0,8	1,5	0,9	1,0	1,0
- Investissements en logements	-0,4	0,4	0,1	0,0	0,1
- Investissements des entreprises	0,2	0,9	0,3	0,1	0,5
- Dépenses publiques	0,0	0,2	0,2	0,6	0,5
Exportations nettes	0,8	-0,2	0,4	0,3	0,2
- Exportations	1,6	3,3	3,2	3,0	5,0
- Importations	-0,8	-3,5	-2,8	-2,8	-4,8
Total (croissance du PIB)	1,1	2,8	1,9	2,1	2,2

a. Y compris formation des stocks.

Hypothèse relative aux effets calendaires en 2004

Le 6 avril 2005, l'Institut des Comptes Nationaux (ICN) a publié la *Partie 1 des Comptes Nationaux 2004 (Estimation des agrégats annuels)*. Cette publication reprend, sur base des comptes trimestriels disponibles, un aperçu de l'évolution des principaux agrégats des comptes nationaux pour l'ensemble de l'année 2004^a. En raison de la méthodologie utilisée pour élaborer les comptes trimestriels, tant des séries brutes que des séries corrigées des effets calendaires sont disponibles pour ces agrégats annuels. Alors que les séries brutes reflètent l'évolution des réalisations, les séries corrigées des effets calendaires décrivent la dynamique économique sous-jacente, qui n'est par exemple pas influencée par le nombre de jours ouvrables d'une année.

En l'absence d'année bissextile, les séries correspondant aux deux concepts sont identiques tant en niveau qu'en taux de croissance. L'année bissextile 2004 compte cependant un jour de plus que l'année 2003, ce qui, d'après les estimations de l'ICN, exerce un effet à la hausse de 0,2 point de pour cent sur la croissance économique réelle de 2004 (2,7 % en tenant compte des corrections pour effets calendaires contre 2,9 % en termes bruts). Le niveau du PIB à prix courants en termes bruts s'élève en 2004 à 283 752 millions d'euros (262 569 millions d'euros aux prix de 2000).

Dans la présente publication, jusqu'en 2003, ce sont les séries brutes qui sont présentées. Pour 2004, la croissance économique corrigée des effets calendaires a cependant été retenue afin d'éviter que la croissance économique supplémentaire résultant des effets calendaires ne cause des effets indésirables sur d'autres variables des projections^b. L'information disponible actuellement quant à la répartition de cette croissance supplémentaire entre les différentes branches d'activité, à l'influence du jour ouvrable supplémentaire sur les salaires et la durée du travail, etc. est, en effet, encore insuffisante. Ce n'est que lors de la publication des comptes nationaux détaillés (en octobre 2005) qu'il sera possible d'intégrer correctement les séries brutes pour 2004.

- a. Il s'agit d'une première estimation qui pourra être revue lors de la publication, en octobre, de la Partie 2 des Comptes Nationaux, cette dernière se basant alors sur des séries de base complètes.
- b. Remarquons qu'un modèle macroéconométrique ne peut, par construction, pas tenir compte d'effets calendaires.

2. Le commerce extérieur

En 2004, les exportations et les importations enregistrent une forte hausse dans un contexte de détérioration des termes de l'échange.

En 2004, la reprise de la conjoncture internationale a permis aux marchés potentiels à l'exportation d'enregistrer une croissance de 8,0 % sur base annuelle. Par ailleurs, l'euro a continué de s'apprécier par rapport au dollar américain, ce qui a nui à la position concurrentielle des entreprises de la zone euro. Dans ce contexte, les exportations belges ont progressé de 5,5 %. Soutenue par la vigueur des dépenses finales, la croissance des importations a toutefois été encore supérieure (6,1 %), si bien que les exportations nettes ont finalement contribué négativement (-0,1 point de pourcentage) à la croissance économique en Belgique en 2004. De plus, les prix à l'importation ont progressé plus rapidement que les prix à l'exportation (principalement en raison d'une forte poussée des prix de l'énergie), générant une détérioration sensible des termes de l'échange. En conséquence, le solde des opérations courantes s'est fortement réduit, passant de 5,8 % du PIB en 2002 à 2,9 % du PIB en 2004, soit la valeur la plus basse atteinte au cours des dix dernières années.

En 2005 et 2006, la contribution à la croissance des exportations nettes est nulle.

En 2005, les marchés extérieurs pertinents pour la Belgique devraient connaître une croissance de 6,7 %, en recul par rapport à 2004. Les exportations belges, qui continueraient d'être handicapées par l'appréciation de l'euro, ne s'accroîtraient que de 4,6 % en moyenne. La croissance des importations devrait également être moins rapide qu'en 2004 (5,0 %). La contribution à la croissance des exportations nettes en volume serait dès lors nulle alors qu'elle avait été négative en 2003 et 2004.

En 2006, la croissance des marchés potentiels à l'exportation devrait atteindre 6,8 % et les exportations, dans un contexte de stabilisation de l'euro, devraient croître de 5,8 %. Les importations progressent plus rapidement que les exportations, si bien que la contribution des exportations nettes en volume à la croissance est nulle. L'excédent des opérations courantes avec le reste du monde, exprimé en % du PIB, progresse suite à l'amélioration sensible des termes de l'échange en 2006 (consécutives notamment à une baisse du prix des produits pétroliers).

Les années 2007-2010 se caractérisent par une contribution positive des exportations nettes à la croissance.

La période 2007-2010 se caractérise par une contribution positive des exportations nettes à la croissance (de l'ordre de 0,3 point de pourcentage en moyenne sur la période). Certes, la croissance des marchés extérieurs pertinents pour la Belgique devrait s'essouffler quelque peu mais tout en restant supérieure à 6 %. Compte tenu d'une parité euro-dollar stabilisée et de la modération de l'évolution des coûts intérieurs, le rythme de hausse des exportations belges s'établirait à 5,7 % en moyenne. Cette persistance de l'écart entre la croissance des marchés extérieurs et la croissance des exportations semble indiquer que les exportateurs belges continuent à perdre des parts de marché¹. Parallèlement, les importations augmentent également (5,7 %) sous l'impulsion d'une demande finale soutenue.

1. Le recul structurel des parts de marché à l'exportation de la Belgique au niveau mondial est un phénomène bien connu, qui se manifeste même dans des périodes où la compétitivité-prix des exportations belges se maintient. Cependant, au niveau des exportations vers les pays de l'Union européenne, les pertes de parts de marché de la Belgique s'avèrent moins prononcées voire nulles. Ce constat fournit une indication quant à l'origine du recul des parts de marché au niveau mondial: en effet, les exportations belges sont orientées (à raison d'environ 75 %) vers les marchés européens qui sont peu porteurs. Les parts de marché belge au niveau mondial en sont affectées dans la mesure où d'autres marchés à l'exportation connaissent une croissance plus forte. Ce phénomène est également lié à une spécialisation des exportations belges dans des produits à plus faible croissance.

Par ailleurs, une légère amélioration des termes de l'échange devrait intervenir au cours de cette période. Le surplus de la balance extérieure courante progresserait ainsi lentement pour atteindre en fin de période 3,4 % du PIB (contre 2,9 % du PIB en 2004 et 2,7 % en 2005).

3. La demande intérieure

La croissance de la demande intérieure s'affaiblit en 2005...

Après une croissance de 3 % enregistrée en 2004, la demande intérieure devrait fléchir en 2005 (1,9 %) en raison d'un retour à une contribution quasiment nulle de la formation des stocks à la croissance (alors qu'en 2004, cette dernière avait été exceptionnellement élevée (1 point de pourcentage)) ainsi qu'en raison d'un tassement de l'évolution des consommations privée et publique. La progression des investissements devrait par contre être sensible en 2005 (4,3 %).

... pour s'accélérer temporairement en 2006 et se stabiliser autour de 2,0 % par la suite.

En 2006, la croissance de la demande intérieure devrait s'accélérer (2,8 %) sous l'effet d'une poussée de toutes ses composantes. Par la suite (2007-2010), elle devrait osciller autour de 2,0 % avec un retour à une croissance tendancielle de ses composantes.

a. Consommation des particuliers¹

La consommation croît plus rapidement que le pouvoir d'achat en 2004 et 2005, ...

En 2004, malgré la reprise économique et la création d'emplois², la hausse du revenu disponible réel des particuliers est restée limitée à 0,6 %, contre 1,1 % en 2003. Le pouvoir d'achat a en effet été moins soutenu par la réforme de l'impôt des personnes physiques, tandis que les revenus du patrimoine se sont tassés (notamment en raison du bas niveau des taux d'intérêt) et que les prix de l'énergie ont continué de progresser³. Cependant, la consommation privée a progressé à un rythme nettement plus soutenu que le revenu disponible réel des ménages (+2,2 % en 2003 et +2,1 % en 2004), si bien que le taux d'épargne s'est replié de 2,3 points de pourcentage pour s'établir à 14,3 % du revenu disponible des particuliers, soit le niveau le plus bas observé sur la période 1985-2004 (voir graphique 3). Le repli du taux d'épargne, dans un contexte qui reste pourtant difficile sur le marché du travail, s'explique probablement par les équilibres budgétaires successifs et par la diminution continue du taux d'endettement public, autant d'éléments qui sont de nature à rassurer le consommateur quant à l'évolution de ses revenus futurs. Notons que, même à ce niveau historiquement bas pour la période 1985-2004, le taux d'épargne des particuliers belges reste supérieur à la moyenne européenne.

En 2005, la croissance du revenu disponible réel devrait atteindre 0,9 %. Les prix élevés des produits énergétiques continuent de peser sur le pouvoir d'achat. De plus, le revenu mixte (dont la principale composante est le revenu des indépendants) enregistre un recul en termes réels, tout comme les revenus de la propriété. Avec une croissance réelle de 1,4 %, la consommation devrait, pour la quatrième

1. Ménages et ISBL au service des ménages.
2. L'accroissement de la population active ayant été supérieur à celui de l'emploi en 2004, le taux de chômage a encore progressé pour atteindre 14,4 % (contre 14,0 % en 2003).
3. En 2003, 2004 et 2005, l'indice santé, qui est à la base de l'indexation des salaires et des allocations sociales, augmente moins rapidement que l'indice général des prix à la consommation. Le prix élevé de l'énergie affecte également, en termes réels, les autres composantes (non indexées) des revenus.

année consécutive, croître plus rapidement que le pouvoir d'achat, ce qui se traduit par un nouveau repli, certes plus limité, du taux d'épargne (13,9 %).

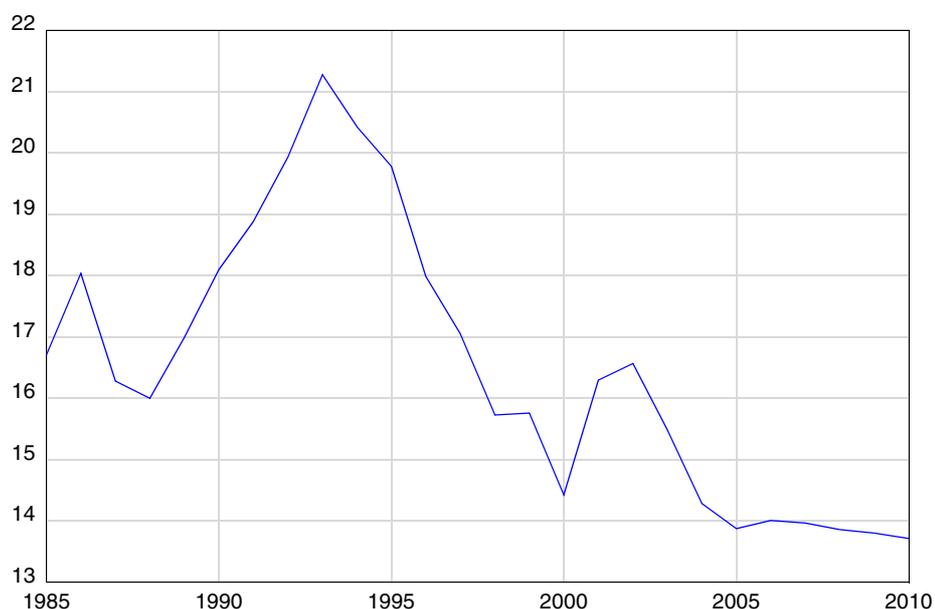
.... et à un rythme quasiment identique en 2006.

L'année 2006 se caractérise par une progression soutenue du pouvoir d'achat (2,4 %) et de la consommation privée (2,3 %). Le revenu disponible progresse sous l'effet conjugué des créations d'emplois et de l'entrée en application¹ du dernier volet de la réforme de l'impôt des personnes physiques, qui se traduit par une baisse de 2,0 % (à prix constants) des impôts sur le revenu payés par les ménages. Enfin, en 2006, la progression des prix de la consommation privée est modérée (1,8 %).

Essoufflement à partir de 2007, dans un contexte de léger recul du taux d'épargne

A partir de 2007, la croissance économique rejoint son évolution tendancielle et l'effet positif de la réforme fiscale s'estompe. La croissance du revenu disponible réel des ménages s'établit à 1,8 % en moyenne, grâce principalement à l'évolution favorable sur le marché du travail et au retour à une contribution positive des revenus nets de la propriété à la croissance du revenu disponible réel à partir de 2007² (principalement suite au relèvement des taux d'intérêt). Dans un contexte de persistance d'un taux d'inflation modéré (1,8 % en moyenne), les ménages ajustent leur consommation (1,9 % en moyenne) à leurs revenus. Le taux d'épargne recule légèrement pour atteindre 13,7 % du revenu disponible des particuliers en 2010.

GRAPHIQUE 3 - Taux d'épargne des particuliers
(épargne en pour cent du revenu disponible)



1. En termes de rôles (les revenus visés sont ceux de l'année 2004).
2. A prix constants, les revenus de la propriété fournissent une contribution positive de 0,2 point de pour cent à la croissance de 1,8 % du revenu disponible (moyenne sur la période 2007-2010).

Evolution de la structure de consommation des particuliers

La structure de consommation intérieure des particuliers ne devrait pas connaître de bouleversement profond sur la période de projection (tableau 5)¹. Néanmoins, certains glissements peuvent être notés. C'est ainsi qu'après avoir atteint un pic en 2004 et 2005, la part des produits énergétiques (à prix courants) diminue progressivement, du fait de l'évolution plus modérée du prix de l'énergie². La part du budget des ménages allouée aux biens de première nécessité, tels que l'alimentation et l'habillement, se contracte en projection, ce qui confirme la tendance observée au cours des dernières décennies³. D'autres catégories de consommation, par contre, enregistrent une évolution plus dynamique que la moyenne: il s'agit des services de communication, des loisirs, de la culture, de l'éducation, de la partie privée des soins de santé et du tourisme. Une partie toujours plus importante du budget des ménages est ainsi consacrée aux services.

La consommation de tabac, enfin, enregistre une croissance légèrement négative jusqu'en 2007 en réaction aux hausses d'accises prévues au début de la période de projection. En plus des hausses de prix, la mise en place d'un vaste plan fédéral de lutte contre le tabagisme⁴ devrait également décourager la consommation de tabac. Notons toutefois que même si plusieurs facteurs laissent penser que la consommation des résidents devrait enregistrer une baisse, un doute subsiste quant à l'évolution de la consommation de tabac des non-résidents sur le territoire belge, cette dernière ayant été très élevée au cours des dernières années étant donné les importants différentiels de prix du tabac observés entre les pays européens.

TABLEAU 5 - Structure et croissance de la consommation des particuliers

	Structure à prix courants				Croissances annuelles moyennes	
	1995	2003	2005	2010	1999-2004	2005-2010
Consommation, hors énergie	93,1	93,4	92,8	93,5	2,0	2,0
- Alimentation, boissons et tabac	17,3	16,5	16,2	15,5	1,4	1,0
<i>dont tabac</i>	1,5	1,7	1,7	1,6	1,0	0,2
- Habillement	6,1	5,1	5,0	4,8	1,2	1,4
- Loyers	16,6	16,4	16,2	15,8	1,9	1,4
- Autres biens et services	53,0	55,4	55,4	57,3	2,3	2,5
Energie	6,9	6,6	7,2	6,5	1,0	1,1
- Chauffage et électricité	4,4	4,1	4,4	4,0	1,5	1,2
- Transport	2,5	2,5	2,8	2,6	0,1	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	1,9	2,0

1. Pour des résultats plus détaillés par catégorie de consommation, voir l'annexe statistique.
2. La croissance moyenne des prix à la consommation de l'énergie est respectivement de 4,1 % et de 1,5 % sur les périodes 1999-2004 et 2005-2010. Au cours de ces deux périodes, les prix à la consommation hors énergie progressent de 1,9 %.
3. Ainsi, la part du budget des ménages allouée à l'alimentation, aux boissons, au tabac et aux vêtements atteignait 38,2 % en 1970; elle ne s'élevait plus qu'à 21,6 % en 2003.
4. Suite à la ratification par la Belgique de la Convention Cadre de l'Organisation Mondiale de la Santé adoptée en mai 2003.

b. Investissements

En pourcentage du PIB, les investissements totaux enregistrent une progression

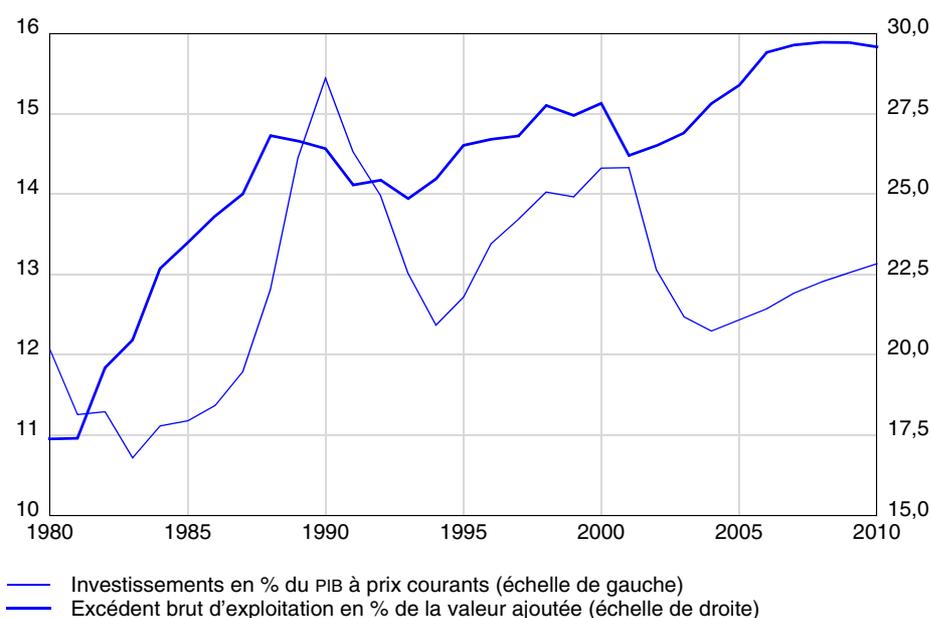
L'ensemble des investissements rapportés au PIB se redresse progressivement au cours de la période de projection pour passer de 18,5 % en 2004 à 19,3 % en 2010. Le taux d'investissement des administrations publiques augmente temporairement sur la période 2005-2006. Après trois années successives de recul, la part des investissements des entreprises dans le PIB se redresse à partir de 2005. Quant au taux d'investissement des ménages, il continue à baisser.

Investissements des entreprises: la reprise timide de 2004 se confirme sur la période 2005-2010

Après deux années successives de repli (-4,1 % en 2002 et -2,3 % en 2003), les investissements sont repartis à la hausse en 2004, même si ce n'est qu'à raison de 1,6 %¹. La reprise des investissements des entreprises en 2004 peut être imputée à l'amélioration des débouchés et à l'accroissement des marges bénéficiaires par unité produite. Cette évolution a amélioré la rentabilité et renforcé les capacités financières propres des entreprises. De plus, les conditions de financement externes sont restées attractives en raison de la faiblesse des taux d'intérêt. Les investissements des entreprises ont ainsi apporté une contribution positive de 0,2 point de pourcentage à la croissance économique (après deux années de contribution négative), tout en enregistrant un nouveau recul de leur poids dans le PIB: 12,3 % du PIB en 2004 contre 12,5 % du PIB en 2003 (voir graphique 4). En outre, en 2004, certaines branches d'activité (à savoir, les biens d'équipement, les transports ferroviaires et le crédit et assurances) ont encore enregistré une croissance négative de leurs investissements.

Le dynamisme des investissements des entreprises devrait se renforcer au cours de la période 2005-2010. Les principaux déterminants des investissements des entreprises, à savoir l'évolution de la rentabilité et les perspectives de débouchés (demande intérieure et extérieure soutenue), devraient en effet se maintenir à des niveaux compatibles avec une croissance soutenue des investissements des entreprises. De plus, dès 2005, la capacité nette de financement des entreprises redevient positive et se maintient à un niveau relativement élevé par la suite (grâce, notamment, à la modération salariale et à des termes d'échange plus favorables), ce qui laisse entrevoir de plus grandes possibilités d'autofinancement des investissements. En outre, un mouvement de rattrapage est probable après la pause des années 2002 et 2003, qui a provoqué une chute sensible du taux d'investissement. Avec une progression annuelle moyenne de 3,4 % sur la période de projection, les investissements des entreprises devraient croître plus rapidement que le PIB et redevenir un moteur important de la croissance économique, apportant une contribution de 0,5 point de pourcentage à la croissance réelle du PIB. Le taux d'investissement des entreprises progresse pour atteindre 13,1 % du PIB en 2010, soit une part identique à celle observée en 2002.

1. Abstraction faite des ventes de bâtiments publics, les investissements des entreprises n'ont progressé que de 0,8 % à prix constants en 2004. En comptabilité nationale, la vente de bâtiments publics est considérée comme un désinvestissement des pouvoirs publics compensé par un investissement des entreprises. En 2003 et 2004, les montants nominaux concernés ont atteint respectivement 279 et 560 millions d'euros.

GRAPHIQUE 4 - Taux d'investissement et taux de rentabilité des entreprises

Croissance soutenue des investissements en logements en 2005 et 2006

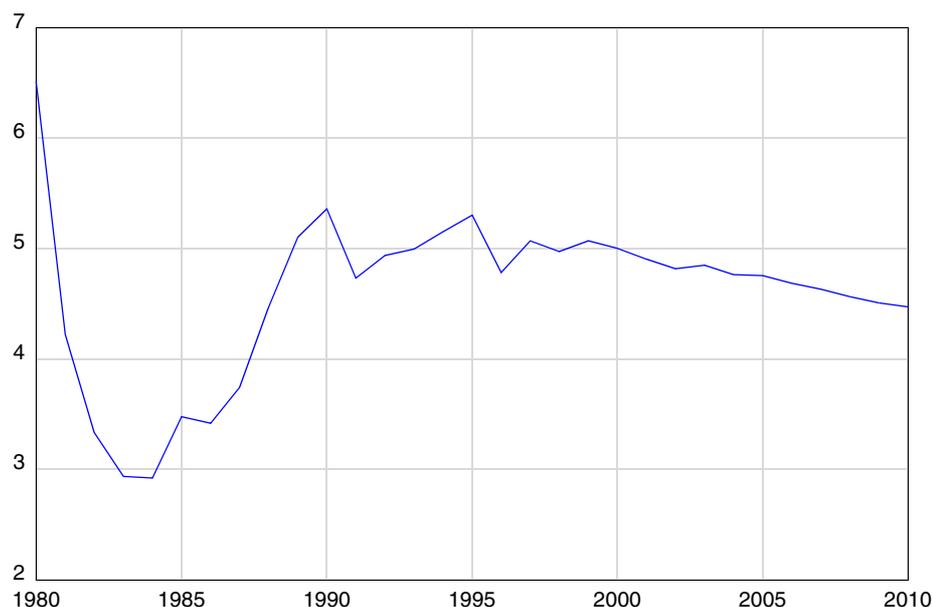
En 2001 et 2002, les investissements en logements ont enregistré un recul (respectivement -3,4 % et -3,3 %), mais ils ont retrouvé des taux de croissance positifs en 2003 et 2004 (2,7 % et 1,5 %). Le bas niveau des taux hypothécaires et le rétablissement de la confiance des consommateurs¹ ont très certainement joué un rôle déterminant dans cette évolution. En 2005 et 2006, ces facteurs favorables, auxquels s'ajoute à partir de 2006 la baisse du taux de chômage, devraient persister de sorte que le taux de croissance réelle de la construction résidentielle devrait atteindre, respectivement, 2,0 % et 1,8 %.

Par la suite (2007-2010), la croissance des investissements en logements devrait être moins soutenue (croissance moyenne annuelle de 1,2 %) principalement en raison du relèvement graduel des taux hypothécaires.

Tout au long de la période de projection, les investissements en logements des ménages (contrairement à ceux des entreprises) croissent plus lentement que le PIB, ce qui se traduit par une nouvelle baisse tendancielle des investissements en logements en pourcentage du PIB (voir graphique 5).

1. Mesuré sur base de l'évolution de l'indicateur de confiance des consommateurs publié chaque mois par la BNB.

GRAPHIQUE 5 - Taux d'investissements en logements
(en pour cent du PIB)



Investissements des administrations publiques

En 2004, les investissements publics ont enregistré un recul, en termes réels, de 3,4 %, principalement en raison de ventes massives de bâtiments et infrastructures publics¹.

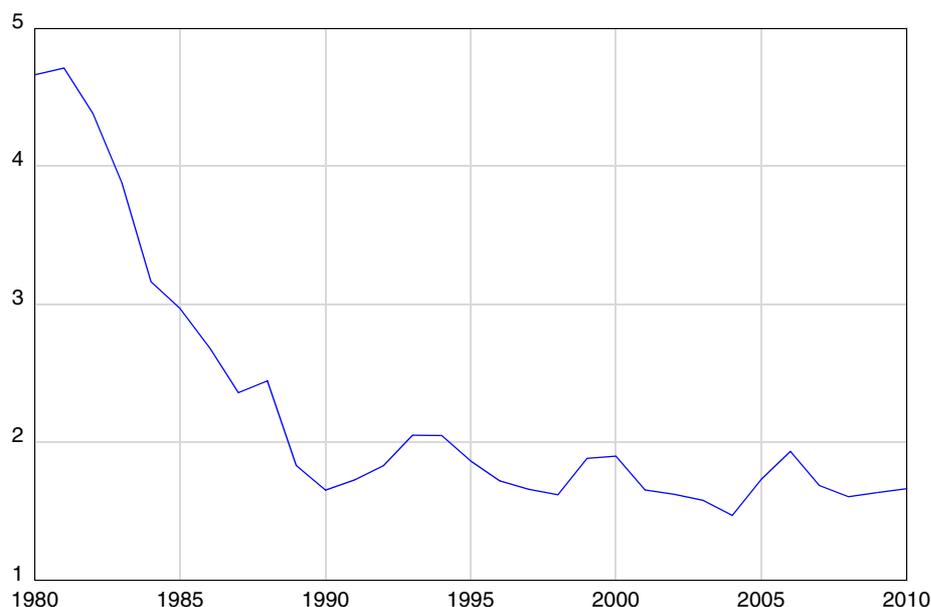
En 2005 et 2006, les investissements publics devraient connaître une croissance de, respectivement, 20,9 % et 15,3 % à prix constants. Le profil de ces investissements est déterminé par deux facteurs. D'une part, les travaux d'infrastructure commandés par les autorités locales, qui constituent la moitié des investissements publics, augmentent fortement dans la perspective des élections communales de 2006. D'autre part, le taux de croissance pour 2005 est influencé à la hausse par le niveau moins élevé (qu'en 2004) des ventes de bâtiments publics. Les investissements publics donneront ainsi un élan très significatif, quoique temporaire, à la croissance en 2005 et 2006 (à savoir une contribution de 0,3 point de pourcentage en 2005 ainsi qu'en 2006).

Au cours de la période 2007-2010, la progression des investissements des administrations publiques est fortement influencée par celle des investissements des pouvoirs locaux qui ont tendance à se tasser.

Historiquement, le taux d'investissement public reste faible depuis la baisse structurelle enregistrée dans les années quatre-vingt (voir graphique 6). Au cours de la période de projection, le taux d'investissement passe de 1,5 % en 2004 à 1,9 % en 2006 pour ensuite retomber à 1,7 % en 2010. Ces taux restent nettement en-deçà de la moyenne dans la zone euro qui, en 2003, s'élevait à 2,6 %.

1. Ces ventes sont comptabilisées dans les comptes nationaux comme un désinvestissement de l'Etat et comme un investissement des entreprises.

GRAPHIQUE 6 - Taux d'investissements publics
(en pour cent du PIB)



c. Consommation publique

En 2004, la consommation publique à prix constants a progressé de 2,3 % (contre 2,6 % en 2003). Cette évolution globale résulte d'évolutions fort différentes des composantes de la consommation publique: on note ainsi un recul des achats nets de biens et services mais une hausse des rémunérations du secteur public et surtout une augmentation sensible des dépenses de soins de santé.

En 2005, la consommation publique devrait enregistrer la croissance la plus faible de ces six dernières années, soit une progression de 1,1 % à prix constants. Cette différence est principalement imputable aux dépenses en matière de soins de santé. Par ailleurs, la croissance réelle de la masse salariale du secteur public, qui atteint 1,8 % en 2005, reflète la hausse de l'emploi public ainsi que les hausses salariales prévues dans le secteur public.

A partir de 2006, la consommation publique réelle s'accroît de 2,2 % en moyenne annuelle. Cette évolution s'explique par une croissance soutenue des dépenses de soins de santé et des achats nets de biens et services ainsi que par la hausse de l'emploi public sur toute la période de projection. La part de la consommation publique dans le PIB est en légère progression sur la période étudiée: elle s'élève à 22,8 % en 2003 (c'est-à-dire 2,1 points de pour cent de plus que la moyenne de la zone euro) et 23,0 % en 2010. L'analyse des diverses composantes de la consommation publique est détaillée au chapitre 6.

4. L'évolution par branche d'activité

Evolution des valeurs ajoutées

La période de projection est marquée par un nouvel accroissement du poids économique des *services marchands*, aussi bien à prix à courants qu'en volume. Avec le maintien d'une demande intérieure robuste, le poids économique des services marchands - dont l'activité est principalement orientée vers la demande intérieure - continuera à croître (voir tableau 6). Au cours de la période de projection, la valeur ajoutée des services marchands s'accroîtrait à un rythme supérieur (2,5 %) à celui observé sur la période 1999-2004 (2,2 %). La part des services marchands dans la valeur ajoutée s'élève, en termes nominaux, à 62,9 % en 2010. En termes réels, leur poids s'accroît aussi mais de manière moins prononcée, compte tenu de l'évolution plus rapide des prix dans le secteur des services par rapport à l'industrie.

Par rapport à la période 1999-2004, la croissance moyenne de la branche transports et communication ralentit quelque peu en projection tout en restant très élevée (3,2 %). En son sein, l'activité des services de communications continue d'être portée par une forte progression des dépenses intérieures de consommation des services de mobilophonie, Internet, etc.

Les "autres services marchands", d'une part, et la santé et l'action sociale, d'autre part, affichent ensuite les croissances moyennes les plus soutenues en projection (respectivement 2,8 et 2,7 %).

TABLEAU 6 - Structure et croissance de la valeur ajoutée brute aux prix de base

	Structure à prix courants			Structure en prix de 1995			Croissance réelle ^a	
	1995	2003	2010	1995	2003	2010	1999-2004	2005-2010
Agriculture	1,7	1,4	1,3	1,7	1,5	1,4	0,8	1,0
Energie	3,4	3,0	3,0	3,4	3,1	3,0	0,1	1,5
Industries manufacturières	20,7	17,7	16,3	20,7	21,2	20,7	1,6	1,9
- Biens intermédiaires	8,4	7,3	7,0	8,4	9,0	8,6	2,6	1,6
- Biens d'équipement	5,0	4,0	3,7	5,0	5,0	5,0	0,0	2,2
- Biens de consommation	7,4	6,4	5,6	7,4	7,2	7,1	1,6	2,0
Construction	5,4	5,0	5,1	5,4	5,0	5,4	2,3	3,1
Services marchands	57,4	60,8	62,9	57,4	57,8	59,2	2,2	2,5
- Transports et communication	7,3	7,2	8,2	7,3	7,4	7,9	3,7	3,2
. Transports ferroviaires	0,9	0,8	0,7	0,9	0,8	0,7	0,4	1,4
. Transports urbains et routiers	1,8	1,9	2,2	1,8	1,9	2,0	4,8	3,0
. Transports par eau et aériens	0,5	0,2	0,2	0,5	0,8	0,8	5,3	2,5
. Services auxiliaires de transports et communications	3,9	4,2	5,1	3,9	3,9	4,4	3,6	3,8
- Commerce et horeca	14,0	14,3	14,4	14,0	13,1	12,8	1,6	1,9
- Crédit et assurances	6,5	6,0	5,2	6,5	5,7	5,7	-1,4	2,0
- Santé et action sociale	6,5	7,4	8,0	6,5	6,6	6,9	4,0	2,7
- Autres services marchands	23,2	25,9	27,1	23,2	25,0	25,8	2,6	2,8
Services non marchands	15,9	16,0	14,9	15,9	15,1	14,0	1,5	1,1
SIFIM ^b	-4,5	-3,7	-3,3	-4,5	-3,8	-3,8	-1,3	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	2,0	2,2

a. Moyennes de période.

b. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés.

Les *industries manufacturières* étant davantage orientées vers les exportations, leur croissance est un peu plus soutenue en projection que durant la période 1999-2004. En ce qui concerne la branche des biens d'équipement, après une période de désinvestissement et de recul de la valeur ajoutée, les perspectives semblent plus favorables avec une reprise massive des investissements en 2003 (+11 %). Pour cette branche, le climat d'investissement revêt également une grande importance; son activité est ainsi dopée en projection par la demande élevée de biens d'investissements des autres secteurs d'activité. Pour les biens intermédiaires, par contre, la croissance moyenne de la valeur ajoutée réelle sur la période de projection est moins élevée que celle observée sur la période 1999-2004. Cela est notamment dû à la prise en compte, à moyen terme, des restructurations prévues dans la sidérurgie.

L'évolution soutenue en projection des investissements des différents secteurs institutionnels a également un effet positif dans le *secteur de la construction* pour lequel la croissance de la valeur ajoutée est plus forte au cours de la période de projection.

Evolution de l'emploi

En raison de gains de productivité du travail des services systématiquement inférieurs à ceux de l'industrie, l'évolution de l'emploi sectoriel reflète davantage encore que celle de la valeur ajoutée la tertiarisation croissante de notre économie. Au cours de la période 1999-2004, toutes les branches industrielles (à l'exception de la construction) ont enregistré une contraction de leur emploi tandis que l'emploi de toutes les branches de services (à l'exception de celui de la branche crédit et assurances) a augmenté. La projection suggère un renforcement de ces tendances: l'emploi progresserait donc à moyen terme dans les branches de la construction, du commerce et de l'horeca, des transports et communications, de la santé et de l'action sociale et des "autres services marchands". Les évolutions seraient les plus dynamiques dans ces deux dernières branches. Une analyse détaillée du marché de l'emploi est présentée au chapitre 5.

Evolution de la productivité du travail

La croissance annuelle moyenne de la productivité horaire dans le secteur privé est identique sur la période de projection à celle observée sur la période 1992-2004 (voir tableau 7). La croissance de la productivité dans l'industrie (et particulièrement dans les branches énergie, biens de consommation et biens d'équipement) reste forte, limitant ainsi la hausse du coût salarial unitaire. L'industrie est relativement plus sensible à la concurrence internationale que la plupart des services marchands. Par conséquent, les prix y évoluent moins vite que dans les services marchands et la part de l'industrie dans la valeur ajoutée baisse plus rapidement en termes nominaux qu'à prix constants (tableau 6).

Les gains en productivité dans les services marchands sont globalement inférieurs à la moyenne (tableau 7). Certains services font exception. Ainsi, les gains de productivité dans le secteur des transports et communication et dans le secteur crédit et assurances progressent sensiblement et durablement alors qu'ils stagnent dans le secteur des "autres services marchands" et dans celui de la santé et de l'action sociale. Une analyse de l'évolution de la productivité et de ses déterminants est développée au chapitre 5.

TABLEAU 7 - Evolution de la productivité horaire du travail dans le secteur privé
(taux de croissance annuel moyen)

	1982-1991	1992-2004	2005-2010
Agriculture	3,5	4,0	2,5
Industrie	4,0	3,1	3,1
Services marchands	1,3	0,6	0,8
- Transports et communication	3,8	1,5	1,9
- Commerce et horeca	0,5	1,0	1,5
- Crédit et assurances	2,4	2,4	2,0
- Santé et action sociale	0,1	-0,7	0,0
- Autres services marchands	0,0	-0,9	0,0
Total	2,2	1,4	1,4

C. Structure du revenu national, formation de la capacité de financement

1. Structure du revenu national

Revenus primaires

Alors que de 1995 à 2003, l'évolution de la structure des revenus primaires a été marquée par une forte hausse de la part des administrations publiques et d'un recul parallèle des parts respectives des particuliers¹ et des sociétés², cette tendance semble s'infléchir en projection: certes, la part des revenus primaires des particuliers continuerait à baisser, mais on noterait, par contre un net redressement de la part des revenus des sociétés; l'importance relative des revenus primaires des administrations publiques serait, quant à elle, plus ou moins stabilisée.

La baisse du revenu primaire des particuliers entre 1995 et 2003 (perte de 3 points de PIB) s'explique par un repli de l'importance relative des revenus non salariaux (excédents d'exploitation, revenu mixte et revenus de la propriété). Alors que ces revenus représentaient encore 27,6 % du PIB en 1995 (respectivement 16,8 % pour l'excédent d'exploitation et le revenu mixte et 10,8 % pour les revenus de la propriété), leur part se réduit à 24,0 % en 2003 (chute de l'équivalent de 1,6 % du PIB pour l'excédent d'exploitation et le revenu mixte et de 2 % pour les revenus de la propriété). Dans le même temps, la part des salaires progresse légèrement, de l'équivalent de 0,7 % du PIB.

A partir de 2004, le revenu primaire des particuliers continue à fléchir. Entre 2003 et 2005, le fléchissement atteint 2,5 % de PIB et s'explique notamment par une contraction sensible de la part des salaires dans le revenu national. Les parts respectives des revenus de la propriété et de l'excédent brut d'exploitation diminuent également sur cette période, modérément pour l'excédent d'exploitation et de manière plus nette pour les revenus de la propriété. A moyen terme (sur la période 2006-2010), la part du revenu primaire des particuliers perd encore

1. Ménages et ISBL au service des ménages.

2. Compte consolidé des sociétés financières et non financières.

l'équivalent de 0,9 % du PIB. Ce nouveau glissement est, en grande partie, dû à la contraction de l'excédent d'exploitation (notamment, en raison de la baisse relative du revenu des indépendants). On note, par ailleurs, une relative stabilisation des revenus de la propriété (expliquée, en partie, par une certaine remontée des taux d'intérêt), ainsi qu'une légère remontée de la part des salaires.

La baisse du revenu primaire des sociétés (excédent brut d'exploitation et revenus de la propriété) entre 1995 et 2003 découle essentiellement de la forte majoration des revenus -négatifs- de la propriété (due, en grande partie, à une forte progression des paiements de dividendes). L'excédent d'exploitation est, quant à lui, en légère progression, malgré de médiocres performances sur la période 2000-2003¹. Sur la période 2004-2010, une progression régulière de l'excédent brut des sociétés (s'expliquant par une croissance régulière de l'activité, dans un contexte de maîtrise des coûts) et la stabilisation des revenus de la propriété permettent de faire progresser le revenu primaire des sociétés dans le PIB.

Transferts courants et revenu disponible

Alors que les transferts courants dont bénéficient les administrations publiques s'étaient accrus entre 1995 et 2001 (avec un maximum de 17 % du PIB en 2001), un recul est amorcé dès 2002. Cette baisse se confirme au début de la période de projection, du fait de la prise en compte de la réforme fiscale qui ralentit la croissance des recettes. A partir de 2007, année marquée par la fin de la réforme fiscale, les transferts à destination des administrations publiques seraient à nouveau en hausse.

Au total, compte tenu de ces diverses évolutions, le revenu disponible des particuliers, rapporté au PIB, serait en érosion constante sur la période de projection, alors que le revenu disponible des sociétés progresserait. Quant au revenu disponible des administrations publiques, celui-ci devrait bénéficier d'un redressement progressif.

1. La part de l'excédent d'exploitation des sociétés atteint un sommet en 2000, puis se contracte en 2001 et 2002, pour remonter légèrement en 2003.

TABLEAU 8 - Distribution du revenu national
(en pour cent du PIB)

	1995	2003	2005	2010
Particuliers^a				
1. Revenu primaire	81,0	78,0	75,5	74,6
. Salaires et traitements	53,4	54,1	53,1	53,3
. Excédent brut d'exploitation ^b	16,8	15,2	14,8	14,0
. Revenus de la propriété	10,8	8,8	7,6	7,3
2. Transferts courants nets	-13,9	-14,4	-13,7	-14,2
3. Revenu disponible	67,0	63,6	61,8	60,4
Sociétés^c				
1. Revenu primaire	16,8	15,7	16,9	18,1
. Excédent brut d'exploitation	18,0	18,5	19,7	21,0
. Revenus de la propriété	-1,2	-2,8	-2,8	-2,8
2. Transferts courants nets	-2,0	-2,2	-2,8	-2,9
3. Revenu disponible	14,9	13,5	14,1	15,2
Administrations publiques				
1. Revenu primaire	4,3	8,2	9,0	8,6
2. Transferts courants nets	15,2	15,3	15,2	15,8
3. Revenu disponible	19,4	23,5	24,3	24,5

a. Ménages et ISBL au service des ménages

b. Y compris le revenu mixte

c. Sociétés financières et non financières

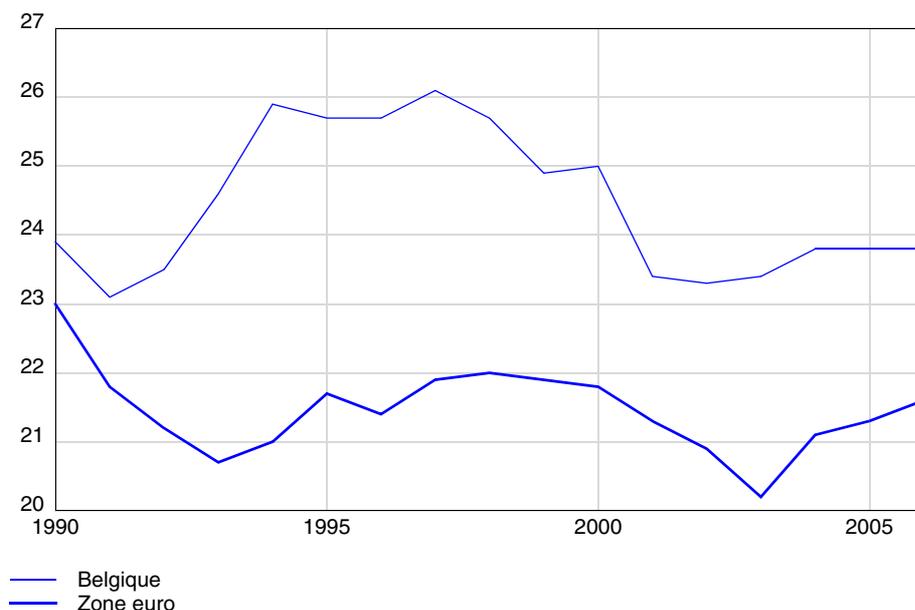
2. Répartition de l'épargne et de la capacité de financement

Epargne nationale toujours élevée en fin de période

Le taux d'épargne nationale¹ (exprimé en termes bruts) a atteint un niveau de 23,4 % en 2003, en nette baisse par rapport à la moyenne observée sur l'ensemble de la période 1995-2002 (25,4 %). Cette baisse découle de la chute sensible du taux d'épargne privé (particuliers et sociétés). Ce taux reste néanmoins à un niveau élevé en regard des standards européens (20,2 % pour la zone euro, en 2003). Le taux d'épargne nationale se stabilise en 2004, à 23,3 % du PIB. Il se redresserait ensuite de manière progressive pour culminer à 24,2 % en 2010.

1. Epargne nationale rapportée au PIB.

GRAPHIQUE 7 - Epargne brute¹
(% du PIB)



La stabilisation du taux d'épargne nationale en 2004 résulte d'une progression de l'épargne des administrations publiques, l'épargne du secteur privé continuant, quant à elle, à chuter (mais le recul ne concerne que les particuliers, l'épargne des sociétés s'affichant en hausse). Au-delà de 2004, le secteur privé contribuerait principalement au redressement de l'épargne. Le taux d'épargne privé regagnerait l'équivalent de 0,6 % du PIB sur la période 2005-2010 (grâce à la progression de l'épargne des sociétés; l'épargne des particuliers, quant à elle, s'éroderait légèrement). Le taux d'épargne public gagnerait l'équivalent de 0,3 % du PIB.

Capacité de financement de l'ensemble de l'économie équivalent à 2,7 % du PIB en fin de période

La capacité de financement de l'ensemble de l'économie, qui est obtenue en déduisant de l'épargne nationale les opérations en capital, a sensiblement baissé depuis 2002, n'atteignant plus que l'équivalent de 2,3 % du PIB en 2004, contre 5,2 % en 2002. La capacité de financement baisserait encore en 2005, puis se redresserait quelque peu de 2006 à 2010.

L'érosion de la capacité de financement entre 2002 et 2004 découle, à la fois, de la baisse de l'épargne intérieure (voir ci-dessus) et d'une hausse du taux d'investissement. La détérioration de la capacité de financement des ménages est particulièrement marquée (baisse de l'équivalent de 2,1 points de PIB) et s'explique par la forte baisse du taux d'épargne des particuliers. Quant à la capacité de financement des sociétés, celle-ci baisserait en raison de la remontée de leur taux d'investissement. En 2005, la capacité de financement s'érode encore légèrement: la hausse du taux d'investissement n'est que partiellement compensée par la remontée du taux d'épargne. De 2006 à 2010, le gonflement de la capacité de financement refléterait essentiellement la progression du taux d'épargne intérieure. En fin de période, la capacité de financement de l'ensemble de l'économie (qui correspond au prêt net consenti au reste du monde) atteindrait 2,7 %. En

1. Données observées de 1990 à 2003; de 2004 à 2006: Commission européenne: 'Economic forecasts, spring 2005', pour la zone euro et les présentes perspectives économiques pour la Belgique.

dépôt d'un tassement non négligeable par rapport aux niveaux records observés durant les années nonante et au début de la nouvelle décennie, ce niveau resterait donc relativement important.

Redressement du taux d'investissement

Le taux d'investissement a connu un important mouvement de repli au début de cette décennie, essentiellement imputable à la chute des investissements des entreprises. En 2003, la formation brute de capital totale ne représente plus que 19,0 % du PIB, contre 21,7 % en 2000. Les investissements devraient s'accélérer à partir de 2005, essentiellement grâce à un plus grand dynamisme des investissements des entreprises (et des investissements publics en début de période). Malgré ce redressement, le taux d'investissement resterait, en fin de période, largement inférieur au taux d'épargne.

TABLEAU 9 - Synthèse des opérations des secteurs institutionnels
(en pour cent du PIB)

	1995	2003	2005	2010
1. Particuliers ^a				
. Revenu disponible brut	67,0	63,6	61,8	60,4
. Consommation	54,2	54,5	54,0	52,9
. Epargne brute	13,4	10,0	8,7	8,4
. Formation brute de capital	6,3	5,8	5,8	5,4
. Capacité de financement	7,4	3,8	2,5	2,5
2. Sociétés ^a				
. Revenu disponible brut	14,9	13,5	14,1	15,2
. Epargne brute	14,3	12,7	13,2	14,3
. Formation brute de capital	11,9	11,6	13,3	13,8
. Capacité nette de financement	2,5	-0,5	0,0	0,9
3. Administrations publiques ^a				
. Revenu disponible brut	19,4	23,5	24,3	24,5
. Consommation	21,4	22,8	22,8	23,0
. Epargne brute	-2,0	0,8	1,5	1,5
. Formation brute de capital	1,9	1,6	1,7	1,7
. Capacité de financement	-4,4	0,3	-0,5	-0,7
4. Ensemble des secteurs institutionnels ^a				
. Epargne nationale brute	25,7	23,4	23,4	24,2
dont épargne privée	27,7	22,7	21,9	22,7
. Formation brute de capital	20,1	19,0	20,8	20,8
. Capacité nette de financement	5,5	3,7	2,0	2,7

a. Les transferts de capitaux ne sont pas repris dans le tableau.

3. Le compte du reste du monde

Maintien d'un surplus extérieur non négligeable à l'horizon 2010

La capacité de financement positive de la Nation se traduit par un excédent vis-à-vis du reste du monde. Le prêt net de la Belgique au reste du monde (qui correspond au solde des opérations courantes et en capital de la Belgique avec l'extérieur) est l'un des plus élevés de l'Union européenne. A titre de comparaison, la balance extérieure courante de la zone euro présentait un boni limité à 0,6 % du PIB en 2003, et seule parmi les 15, la Suède a pu dégager, en % du PIB, un surplus plus important que celui de la Belgique¹.

Le surplus extérieur courant, dégagé depuis le milieu des années quatre-vingt, a connu une substantielle progression entre 1991 et 1995, en raison principalement de la faible croissance de la demande intérieure, puis une stabilisation à un niveau élevé jusqu'en 2003. Il tend à se dégonfler dans des proportions importantes en 2004 (on perd près de 1,5 % d'excédent d'une année à l'autre), en raison de la forte détérioration des termes de l'échange et d'une croissance élevée des importations (soutenues par le regain de la demande intérieure). Le recul de l'excédent courant en 2004 s'explique également par la baisse des revenus de facteurs. Cette baisse est notamment due au fait que les paiements de dividendes à des porteurs étrangers ont augmenté plus rapidement que les dividendes reçus par des porteurs belges de parts étrangères. En 2005, le surplus courant se réduit encore: les termes de l'échange se détériorent encore très légèrement (sous la poussée des prix de l'énergie) et la croissance des importations en volume dépasse encore celle des exportations. A partir de 2006, le niveau du surplus extérieur courant progresserait à nouveau et finirait par représenter l'équivalent de 3,4 % du PIB, grâce au bon comportement des exportations nettes de biens et services et à la stabilisation des revenus de facteurs (voir graphique 8).

En ce qui concerne les opérations en capital, celles-ci affichent un déficit de l'ordre de 0,6 à 0,8 % du PIB depuis 2002. On notera que ce déficit est en grande partie dû aux dons consentis par le gouvernement belge au reste du monde, en vue de l'achat de biens d'investissement.

Au total, le prêt net au reste du monde qui atteignait encore l'équivalent de 3,7 % du PIB en 2003, est tombé à 2,3 % du PIB en 2004 et ne représenterait plus que 2,0 % en 2005, en raison surtout du repli des bonis dégagés sur les opérations courantes. Le maintien de surplus extérieurs depuis 20 ans a néanmoins permis de renforcer la position créditrice de la Belgique vis-à-vis du reste du monde. Selon les dernières estimations basées sur les comptes financiers, l'encours des actifs financiers nets de la Belgique s'élevait à 102 milliards à la fin de 2003.

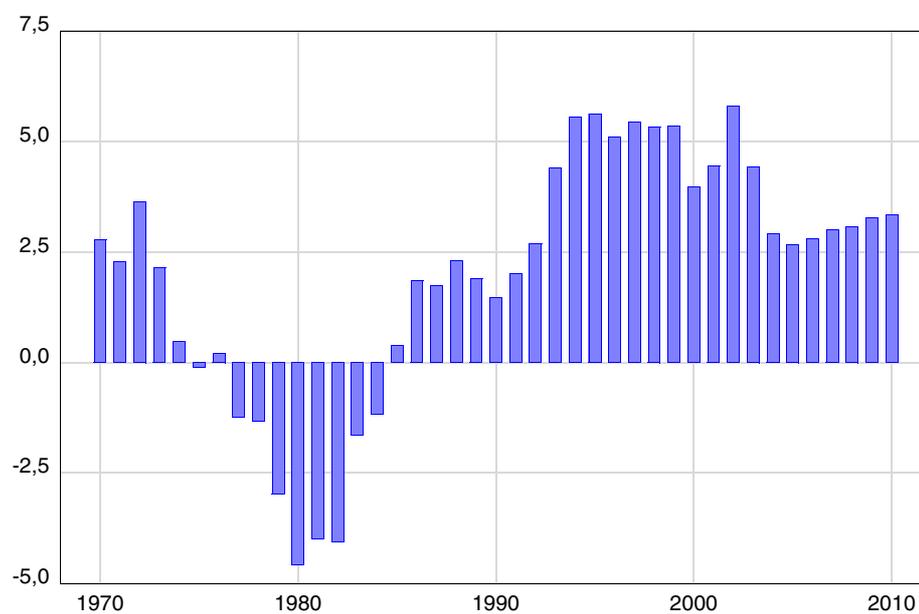
De 2006 à 2010, la Belgique continuerait à dégager chaque année des surplus courants avoisinant ou supérieurs à 3 % du PIB. Ces surplus devraient générer, indépendamment des effets de valorisations liés aux cours boursiers et de change, une source croissante de revenus pour l'économie belge. Par ailleurs, le regonflement de l'excédent commercial en 2006 et 2007, lié à une amélioration des termes de l'échange, se traduit à nouveau par une croissance plus rapide du revenu national brut réel par rapport au PIB. A partir de 2008, le RNB progresserait quasiment au même rythme que le PIB.

1. Un surplus extérieur quasiment identique à celui de la Belgique a été dégagé par la Finlande.

TABLEAU 10 - Prêt net au reste du monde
(soldes, en pour cent du PIB)

	1995	2003	2005	2010
1. Opérations courantes	5,6	4,4	2,7	3,4
. Biens et services	4,3	3,8	2,5	3,3
. Rémunération nette des salariés	1,3	1,2	1,2	1,2
. Revenus nets de la propriété	1,3	1,2	0,8	0,8
. Impôts, nets de subventions	-0,6	-0,5	-0,5	-0,6
. Autres transferts courants	-0,8	-1,3	-1,4	-1,3
2. Opérations en capital	-0,1	-0,8	-0,7	-0,6
3. Prêt net au reste du monde	5,5	3,7	2,0	2,7

GRAPHIQUE 8 - Balance extérieure courante
(en % du PIB)





Inflation sous contrôle, taux d'intérêt en hausse graduelle

Le taux d'inflation belge, mesuré par le déflateur de la consommation privée, se situerait en-dessous de la barre des 2 %, avec une moyenne de 1,8 % pour la période 2005-2010. Cette évolution serait également observée au sein de la zone euro. Le maintien d'un taux d'inflation relativement bas s'explique par l'augmentation modérée des coûts intérieurs et la faible progression de l'inflation importée.

Après les fortes baisses engrangées au début de la décennie, les taux d'intérêt retrouveraient une tendance ascendante sur la période de projection. Le taux nominal de long terme atteindrait un niveau de 5,5 % en fin de période, alors que le taux de court terme s'établirait à 4,2 %. Compte tenu du maintien de l'inflation en dessous de la barre des 2 %, les taux d'intérêt réels belges atteindraient, en moyenne, 1,6 % à court terme et 3 % à long terme.

Prix et coûts, taux d'intérêt

	1981-2004	1999-2004	2005-2010
Prix et coûts (croissance annuelle moyenne)			
Prix de la consommation privée	2,9	1,9	1,8
Déflateur du PIB	3,0	1,8	1,9
Coûts salariaux unitaires	2,6	1,6	1,6
Prix à l'importation	2,3	2,3	1,1
Taux d'intérêt (Belgique - niveaux moyens)			
Long terme (10 ans), nominal	8,0	4,8	4,9
réel	5,1	2,8	3,0
Court terme (3 mois), nominal	7,0	3,1	3,4
réel	4,1	1,2	1,6

A. Prix et coûts

Baisse de l'inflation dans les années nonante

Le ralentissement tendanciel de la hausse des prix de la consommation, qui s'était amorcé au milieu des années quatre-vingt, s'est poursuivi jusqu'à la fin des années nonante. Le rythme d'inflation (qui atteignait encore plus de 4 % en moyenne durant les années quatre-vingt) s'était sensiblement replié dans la première partie des années nonante, avec un rythme moyen de 2,2 % pour la période 1991-1995. Cette modération de l'inflation s'est confirmée dans la seconde partie des années nonante, avec un rythme ne dépassant plus 1,7 % en moyenne pour cette période. Plus récemment, malgré un rebond en 2000 et 2001, ainsi qu'en 2004, le taux d'inflation est encore resté très modéré, ne dépassant pas 1,9 % en moyenne entre 1999 et 2004 (voir tableau 11).

Surcroît d'inflation transitoire à court terme

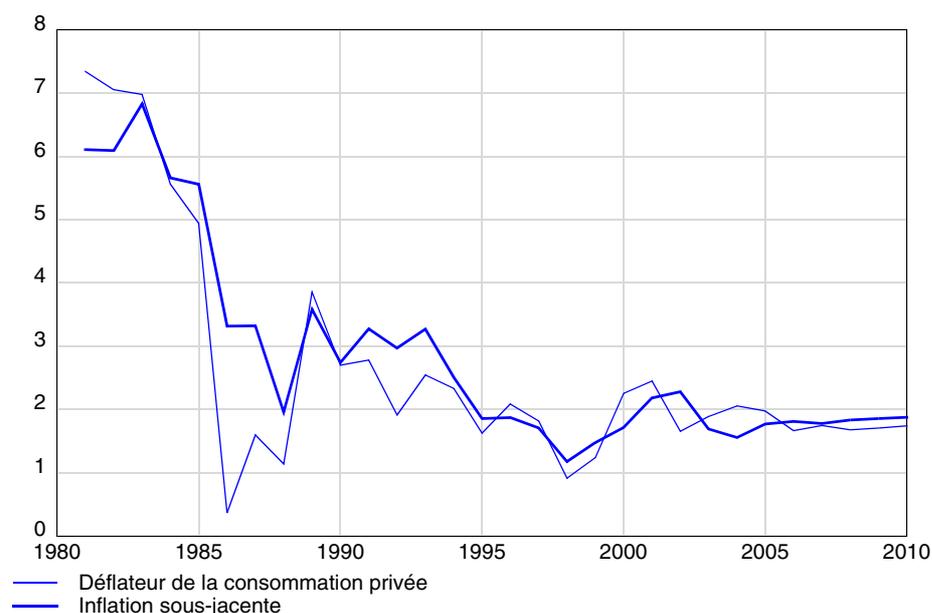
Le surcroît d'inflation en 2004 s'explique en grande partie par la forte augmentation des prix du pétrole brut (voir graphique 10). D'une année à l'autre, le prix du baril est en effet passé de 28,8 dollars à plus de 38 dollars en moyenne annuelle. L'augmentation du prix des matières premières énergétiques a, toutefois, été compensée en partie par une appréciation simultanée de l'euro; celle-ci a permis de freiner l'impact de la hausse des prix internationaux de l'énergie sur les prix intérieurs mais a également fait baisser les prix à l'importation hors énergie.

Globalement, la hausse de l'indice national des prix de la consommation privée (INPC) qui s'était cantonnée à un rythme annuel de 1,6 % en 2002 et 2003, s'accéléra en 2004, sous l'influence de la forte poussée des prix de l'énergie pour le consommateur final, pour atteindre 2,1 % en rythme annuel. Par contre, l'inflation sous-jacente qui mesure la tendance de fond de l'inflation (hors alimentation et énergie) est en baisse depuis 2002: elle passe en effet de 2,2 % en 2002 à 1,7 % en 2003 et 1,6 % en 2004. Cette évolution résulte principalement de l'absence de tensions marquées sur les prix, tant intérieures qu'extérieures (voir plus loin). Le mouvement de repli concerne surtout les services, qui profitent largement du ralentissement de la croissance des coûts salariaux.

On notera que, pour la période couvrant les années 2002 à 2004, l'évolution de l'inflation a été influencée de manière non négligeable par des décisions des pouvoirs publics, dont principalement la décision de supprimer/diminuer la redevance radio-télévision (influence concentrée sur les années 2002 et 2003), ainsi que le relèvement des impôts indirects sur les produits pétroliers et le tabac. Pour 2004, les majorations d'impôts indirects n'ont été que partiellement compensées par l'effet net de la nouvelle loi sur les taxes environnementales et les écoboni¹.

1. Cette loi, qui est entrée en vigueur en avril 2004, a eu pour effet de réduire les accises et la TVA sur les boissons non alcoolisées et d'introduire une cotisation sur les emballages non consignés. L'effet net de cette loi sur le prix des boissons a été légèrement négatif en 2004.

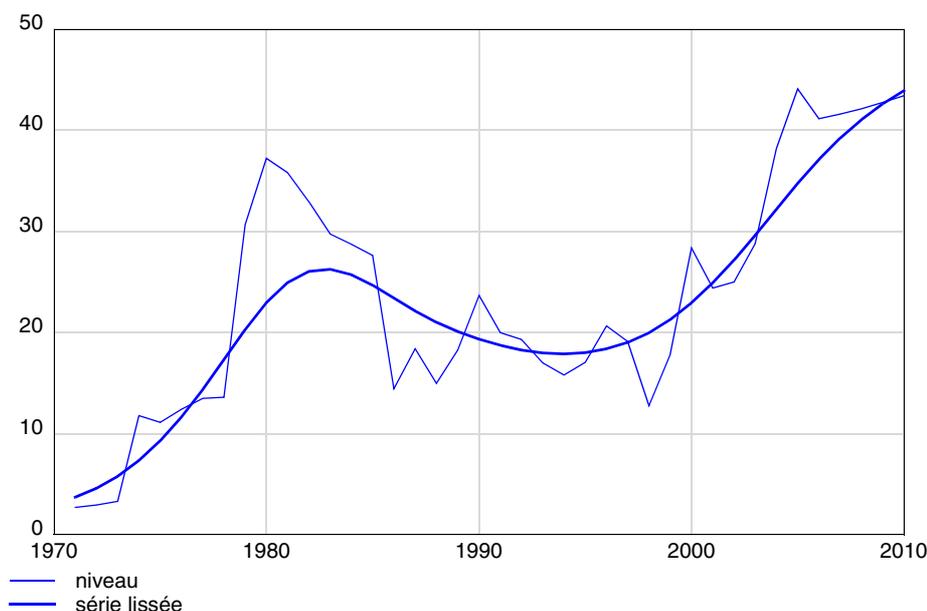
GRAPHIQUE 9 - Prix de la consommation privée
(croissance en %)



Inflation contenue à 1,8 % à moyen terme

A moyen terme, la croissance du déflateur de la consommation privée devrait progressivement repasser en dessous de la barre des 2 %, limite considérée comme compatible avec la stabilité des prix par la BCE. La croissance des prix de la consommation privée ne dépasserait pas 1,8 %, en moyenne, sur la période 2005-2010. Elle serait toutefois un peu plus élevée en début de période (2005), en raison de la persistance de tensions sur les prix énergétiques (le prix du baril de pétrole passerait ainsi à près de 47 dollars en moyenne sur l'année). A partir de 2006, l'inflation intérieure redescendrait à un rythme de 1,7-1,8 %. L'inflation sous-jacente serait un peu plus soutenue, mais resterait également en deçà des 2 %. Cette maîtrise de l'inflation découlerait notamment d'une hausse modérée des prix à l'importation hors énergie. L'impact des prix internationaux de l'énergie serait également limité: on noterait tout d'abord un repli du prix du baril de pétrole en 2006 (le prix du baril redescendrait à 43,4 dollars en moyenne durant cette année), qui entraînerait dans son sillage une certaine détente des prix de l'énergie pour le consommateur final. Le prix du baril de pétrole est ensuite supposé se maintenir en termes réels (sa valeur nominale atteindrait dès lors près de 46 dollars en 2010). La relative modération des coûts intérieurs, après les dérapages constatés récemment, constituerait un autre facteur de stabilisation de l'inflation. Enfin, le maintien d'un écart de production (output gap) quasiment nul jouerait également pour contenir la croissance des prix.

GRAPHIQUE 10 - Prix du baril de pétrole
(en dollars us)



La désagrégation par catégorie indique que la progression du prix des biens hors "alimentation-boisson-tabac" et énergie, qui avait été particulièrement faible durant la période 1996-2004, serait en accélération entre 2005 et 2010. En moyenne, la croissance du prix de cette catégorie atteindrait 1,7 % durant la période de projection, contre seulement 1,1 % entre 1996 et 2004. On observerait le phénomène inverse pour la catégorie "alimentation-boissons-tabac", dont la croissance des prix avait été, il est vrai, relativement importante en 2001 et 2003 et serait en légère baisse en projection. On note également une progression plus soutenue pour la catégorie des loyers, mais un ralentissement pour les autres services. Quant aux prix de l'énergie, leur évolution ne dépasserait pas 1,5 % par an en moyenne, contre 3,3 % en moyenne pour la période 1996-2004. Cette faible croissance, en moyenne, des prix de l'énergie reflète surtout une chute des prix en début de période (liée à la baisse des prix internationaux de l'énergie en 2006), suivie d'une progression modérée à partir de 2007 (découlant à la fois de la croissance supposée nulle, en termes réels, du prix du baril et de l'incidence des réformes structurelles sur les marchés du gaz et de l'électricité)¹.

1. La hausse des accises sur les carburants, intervenant annuellement jusqu'en 2008, n'a, au total, qu'un impact limité sur les prix à la consommation finale.

TABLEAU 11 - Prix de la consommation privée
(taux de croissance en pour cent)

	1981-2004	1981-1990	1991-1995	1996-2004	2005-2010
Indice général	2,9	4,2	2,2	1,8	1,8
- Alimentation, boissons, tabac	2,6	4,2	0,5	2,0	1,9
- Autres biens	2,7	4,7	1,6	1,1	1,7
- Loyers	3,5	5,0	3,8	1,7	2,1
- Autres services	3,1	4,3	2,9	2,0	1,8
- Energie	2,5	2,5	1,1	3,3	1,5
Inflation sous-jacente ^a	3,1	4,5	2,8	1,7	1,9

a. Indice général, moins catégories suivantes: alimentation, boissons, tabac et énergie.

Modération des coûts intérieurs et importés

La contribution des coûts intérieurs à la croissance des prix de la demande finale resterait limitée sur la période 2005-2010 (1,0 point de pour cent par an en moyenne) et serait quasiment identique à celle qui a pu être relevée pour la période 1996-2004.

La croissance des coûts intérieurs a baissé de manière sensible depuis le début des années nonante. Ainsi, la contribution de cette composante à l'inflation intérieure dépassait encore largement 2 points de pour cent en moyenne durant la période 1980-1990. Dès le début des années nonante, la croissance des coûts intérieurs fléchit et sa contribution à l'inflation ne dépasse plus 1,6 point de pour cent dans la première partie des années nonante, pour retomber à 0,8 point de pour cent pour la période 1996-2000. Entre 1996 et 2004, la contribution des coûts intérieurs à l'inflation n'est que de 0,9 point de pour cent.

Certes, la baisse du rythme de croissance du coût salarial horaire constitue le facteur explicatif principal du repli des coûts intérieurs: la croissance du coût salarial par unité produite n'atteint plus en moyenne que 1,6 % entre 1996 et 2004, contre 3,5 % durant les années quatre-vingt et, en projection, le rythme de hausse des coûts salariaux unitaires resterait modéré, avec une progression moyenne de 1,5 %. La contribution des coûts salariaux unitaires à la croissance des prix intérieurs ne serait dès lors plus que de 0,5 point de pour cent en projection contre 1,0 point de pour cent durant les années quatre-vingt¹.

D'autres facteurs non salariaux ont toutefois un impact sur l'inflation. Ainsi, la contribution des impôts indirects (nets de subventions) s'est établie à plus de 0,3 point de pour cent en moyenne entre 1981 et 1990 et à 0,2 point de pour cent dans les années nonante. En projection, compte tenu du relèvement programmé de certaines taxes indirectes, la contribution des impôts indirects nets à l'inflation serait encore de l'ordre de 0,1 point de pour cent en moyenne par an. Par ailleurs, la contribution des marges d'exploitation par unité produite à la croissance du déflateur de la demande finale s'établirait à 0,4 point de pour cent en moyenne annuelle sur la période de projection. Il s'agit d'une contribution légèrement supérieure à celle enregistrée pour la période 1996-2004 (s'expliquant notamment par la réduction progressive de l'output gap), mais très largement inférieure à celle observée durant les années quatre-vingt. Durant cette période, la contribution

1. L'évolution et la formation du coût salarial sont présentés plus en détail dans le chapitre 5.

des marges d'exploitation par unité produite à l'inflation intérieure avait été supérieure à 1 point de pour cent en moyenne.

*Prix à l'importation:
poussée en début de période;
modération à moyen terme*

Après une forte hausse en 2000 (s'expliquant par la progression des prix de l'énergie importée, ainsi que par la dépréciation de l'euro par rapport au dollar), les prix à l'importation ont accusé un net ralentissement en 2001, grâce notamment au recul du prix de l'énergie. Ils ont ensuite fléchi en 2002 et 2003, sous l'effet de l'appréciation de l'euro. En 2004, les prix à l'importation repartent à la hausse, sous l'effet d'un nouveau renchérissement des prix internationaux de l'énergie. Ce dernier effet continue à jouer, mais dans des proportions moindres, en 2005 et, au total, les prix à l'importation ne gagnent en moyenne que 1,3 % durant cette année. La progression des prix à l'importation serait faible en 2006 (proche de zéro) du fait de la détente des prix de l'énergie. Ils épouseraient ensuite un rythme de progression relativement modéré, reflétant l'hypothèse d'une inflation sous contrôle au sein de la zone euro et d'une croissance sans à-coup des prix des matières premières. La hausse des prix à l'importation ne dépasserait pas 1,1 % en moyenne sur la période 2006-2010. La contribution des coûts importés à la croissance du déflateur de la demande finale serait, ainsi, assez largement inférieure à celle relevée pour la période précédente (0,5 point de pour cent pour la période de projection contre 0,9 point de pour cent pour la période 1996-2004).

GRAPHIQUE 11 - Prix des importations
(taux de croissance en %)

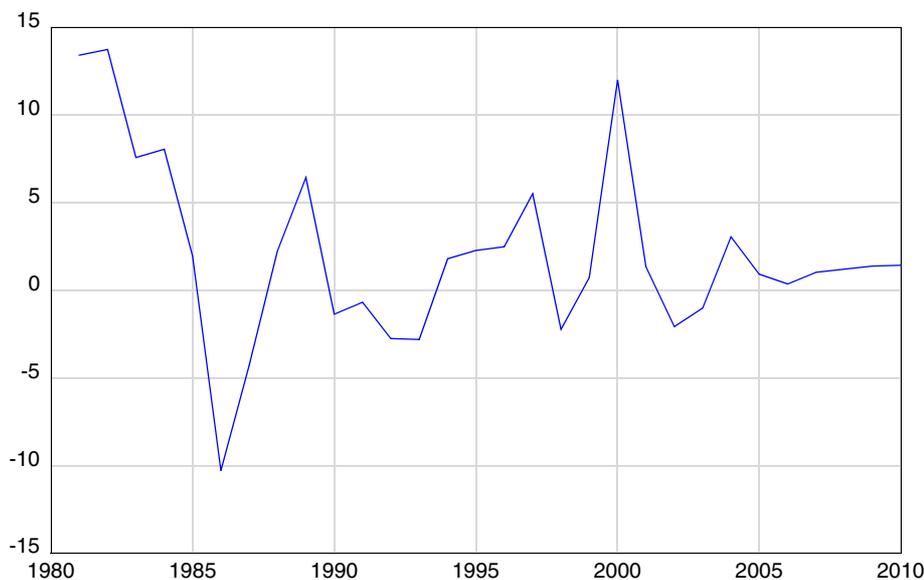


TABLEAU 12 - Coûts intérieurs et prix à l'importation- secteurs marchands
(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	1981-2004	1981-1990	1991-1995	1996-2004	2005-2010
Coût salarial horaire réel	1,6	1,7	2,7	1,1	1,2
Coût salariaux nominaux par unité produite	2,7	3,5	3,2	1,6	1,6
Prix à l'importation	2,1	3,5	-0,5	2,0	1,1
Déflateur du PIB	3,0	4,3	2,7	1,6	1,9
Contribution à la croissance du déflateur de la demande finale					
- Coûts intérieurs	1,8	2,5	1,6	0,9	1,0
- Coûts salariaux unitaires	0,8	1,0	0,9	0,5	0,5
- Impôts indirects nets	0,3	0,3	0,2	0,2	0,1
- Autres coûts (=marges d'exploitation)	0,7	1,2	0,5	0,3	0,4
- Prix à l'importation	1,0	1,6	-0,2	0,9	0,5

B. Taux d'intérêt

La faiblesse de la conjoncture et des attentes favorables en matière d'inflation avaient conduit la BCE à baisser ses taux d'intérêt directeurs en 2003. L'euribor avait atteint un taux historiquement bas, ne valant plus que 2,3 % en moyenne pour l'ensemble de l'année 2003, contre un niveau moyen de 3,3 % en 2002. En 2004, la BCE a décidé de ne pas modifier ses taux, considérant que le niveau fixé en juin 2003 restait approprié pour garantir à moyen terme la stabilité des prix dans la zone euro et contribuait à soutenir l'activité économique. Dès lors, le taux moyen de 2004 est passé à 2,1 % et, compte tenu du taux d'inflation de la zone, le taux réel a été quasiment nul pour cette année. Parallèlement, le taux des certificats belges à trois mois est également passé à un très bas niveau historique, n'atteignant plus que 2,0 %¹. En projection, l'euribor remonterait progressivement, atteignant 4,3 % en 2010 et amenant le taux belge à un niveau quasiment équivalent. En termes réels, le taux belge passerait de 1,2 % en moyenne sur la période 1999-2004 à 1,6 % pour la période 2005-2010. Au cours des années quatre-vingt et de la première moitié des années nonante, le taux réel à court terme dépassait 5 % en moyenne.

Le niveau du taux de court terme peut être analysé sur base d'une version simple de la règle de Taylor (voir tableau 13). Cette règle détermine un niveau "optimal" de taux, auquel correspond une politique monétaire adéquate. La politique monétaire est supposée s'adapter dès lors que l'inflation s'écarte de l'objectif de croissance des prix et qu'un écart se creuse entre l'output potentiel et la croissance réelle (output gap). Par exemple, si l'inflation et la croissance économique sont plus basses (élevées) que leurs valeurs de référence, le taux de court terme peut être abaissé (relevé). Le taux d'intérêt souhaité dépend des poids respectifs attribués aux deux objectifs (par exemple, un poids équivalent de 0,5), de l'hypothèse relative au niveau d'équilibre du taux d'intérêt de court terme réel (par exemple 2 %) et de l'objectif d'inflation (par exemple 1,5 %). Compte tenu de cet ensemble

1. En 2004, la différence entre l'euribor et le rendement des certificats belges à trois mois était de 10 points de base (en faveur du taux belge). On suppose que cet écart se maintient durant la période de projection.

de paramètres, il faut donc considérer la règle de Taylor comme largement indicative.

Sur base des paramètres retenus, il semble que la politique monétaire européenne soit assez accommodante pour la Belgique sur la période 2005-2007 (le taux réel de court terme "optimal" selon la règle de Taylor se situe en effet largement au-dessus du niveau effectif). Par contre, la politique monétaire deviendrait plus restrictive au-delà de 2007.

TABLEAU 13 - Application de la règle de Taylor à la Belgique

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux d'intérêt réel de court terme (i)	0,1	0,8	1,5	2,1	2,3	2,5
Output gap (ii)	-0,6	-0,3	-0,4	-0,3	-0,2	0,0
Inflation (iii)	2,1	1,8	1,8	1,7	1,7	1,7
Taux réel de court terme selon la règle de Taylor (iv) ^a	2,0	2,0	2,0	1,9	2,0	2,1

a. (iv) = 2 % + 0,5.(ii) + 0,5.[(iii) - 1,5]

Tout comme les taux courts, les taux d'intérêt européens à long terme ont baissé pour atteindre un niveau historiquement bas à la fin de 2004. Cette évolution s'explique, entre autres, par des anticipations inflationnistes basses et un taux américain également très bas. Le taux à long terme européen est ainsi descendu à 4,1 % en moyenne annuelle en 2004, mais n'atteignait plus que 3,5 % au tout début de l'année 2005. En 2002, ce taux atteignait encore 4,9 % en moyenne. Le taux belge à dix ans a, lui aussi, atteint un plancher historique, ne valant plus, en moyenne, que 4,1 % en 2004 et seulement un peu plus de 3,5 % en janvier 2005 (contre 5 % en 2002). Compte tenu de l'inflation, le taux réel à long terme belge n'a plus été que de 2 % en moyenne pour 2004¹.

A partir de 2005, nous tablons sur une remontée très progressive des taux longs. Le taux moyen de la zone euro passerait ainsi à 4,3 % en 2006, 4,9 % en 2007 et dépasserait le niveau de 5 % en 2008 pour se stabiliser à 5,5 % en fin de période de projection. Le taux belge à 10 ans suivrait une évolution analogue et vaudrait également 5,5 % à l'horizon 2010. En termes réels, le taux de long terme se rapprocherait de 4 % en fin de période.

Ces hypothèses impliquent un différentiel moyen entre taux belges long et court de 150 points en 2005. La courbe des rendements belges aurait ensuite tendance à s'aplatir légèrement et, en fin de période de projection, la différence entre taux long et court s'établirait à quelque 130 points de base².

1. Pour rappel, en 1995, le taux réel de long terme valait encore 6 % et, durant les années nonante, il s'est établi en moyenne à 5,2 %.
2. Au cours de la période 1999-2004, l'écart entre les deux rendements atteignait en moyenne 170 points de base.



Le marché du travail

Avec une croissance moyenne du PIB estimée à 2,2 % par an en projection, l'emploi progresserait de 222 000 personnes sur la période 2005-2010, soit à un rythme de 0,9 % l'an. Compte tenu d'un accroissement simultané de la population d'âge actif de 141 000 unités - concentré dans la classe d'âge des 50-64 ans - la hausse du taux d'emploi serait de 2 points de pourcentage (de 61,8 % en 2004 à 63,7 % en 2010).

L'accroissement de la population active serait important pendant la période de projection (+172 000 unités). Dès lors, malgré la progression soutenue de l'emploi, le recul du chômage (concept BFP)¹ ne toucherait que 50 000 personnes, pour atteindre 660 000 unités en 2010, soit un niveau proche de celui de 1997 avec, il est vrai, une concentration nettement plus forte dans les classes d'âge supérieures. La baisse du taux de chômage, serait limitée, bien que perceptible, de 14,4 % en 2004 à 12,9 % en 2010, avec une accélération en fin de période.

L'essentiel des gains d'emplois se situe dans le secteur marchand. Ils s'expliquent par une maîtrise des coûts salariaux, due à la modération salariale (le salaire brut horaire avant indexation n'augmenterait que de 1,1 % par an en projection), et par la promotion d'emplois à faible productivité via notamment les subventions salariales. Déflaté par les prix de la valeur ajoutée, le coût salarial unitaire enregistrerait un recul de 0,5 % par an, malgré des gains de productivité horaire qui se maintiennent à un rythme annuel très faible de 1,4 %. Il s'ensuit qu'au cours des six prochaines années, la part des salaires dans la valeur ajoutée se réduirait de 64,6 % en 2004 à 63,0 % en fin de période. Ceci signifie notamment que l'assiette des cotisations sociales évoluerait moins vite que la croissance économique.

La détérioration des performances en matière de productivité du travail que la Belgique connaît depuis les années '70 est analysée en détail dans la section B. L'étude économétrique menée conclut que le repli du taux de croissance de la productivité au cours des années quatre-vingt est très largement imputable au ralentissement de l'évolution des salaires réels, par l'intermédiaire d'un coup de frein donné au phénomène de substitution du capital au travail. Cette évolution est significativement liée aux politiques de modération salariale introduites dès le début des années '80, et complétées ensuite par des politiques de réduction des charges salariales.

Par ailleurs, l'évolution des gains de productivité globaux du secteur marchand dépend non seulement de l'évolution de la productivité au sein de chaque branche mais également des glissements dans le temps de l'emploi d'une branche à l'autre. L'analyse met en évidence un transfert de l'emploi vers des branches qui ont des niveaux relatifs de productivité de moins en moins élevés. Ce phénomène est parfaitement visible dans les ser-

1. Le lecteur se référera à l'édition 2004 des Perspectives économiques qui reprend un glossaire des concepts utilisés.

vices pour les branches en forte expansion, soit les rubriques "Santé et action sociale" et "Autres services marchands", qui voient leur productivité relative décroître dans le temps. En corollaire, les branches en régression du point de vue de l'emploi enregistrent des niveaux relatifs de productivité de plus en plus élevés (toutes les branches de l'industrie manufacturière).

Ces phénomènes sont confirmés en projection. L'industrie manufacturière perdrait encore 60 000 emplois sur la période 2005-2010, alors que les créations d'emploi dans les services marchands atteindraient 274 000 unités. La part de ceux-ci dans l'emploi total du secteur marchand se monterait à 74,5 % en 2010, contre 53,9 % en 1980 et 71,1 % en 2004.

Il semble en tous cas que les politiques de modération du coût salarial à elles seules ne peuvent à la fois favoriser l'emploi et relancer la productivité, et ne conduisent pas spontanément à un transfert des ressources disponibles vers les activités les plus productives. Pour réaliser un tel transfert, il conviendrait de développer davantage d'autres politiques, par exemple d'investissements dans l'éducation, la formation, l'accompagnement des chômeurs, la R&D ..., de développement de secteurs à haute valeur ajoutée, d'achèvement du marché unique. En effet, pour augmenter le potentiel de croissance de l'économie, il faut que les progrès réalisés en termes de taux d'emploi ne soient pas contrebalancés par des ralentissements de gains de productivité.

Cet enjeu est fondamental pour faire face aux défis du vieillissement. Une telle approche est d'ailleurs confirmée par la Commission européenne dans ses Lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi 2005-2008: "La réalisation d'une société de la connaissance fondée sur le capital humain, l'éducation et les politiques de recherche et d'innovation est essentielle pour augmenter notre potentiel de croissance et préparer l'avenir".

A. Perspectives générales

1. L'offre de travail

a. Démographie et offre potentielle de travail

Population d'âge actif en hausse.

La population d'âge actif (15-64 ans) a fortement augmenté durant la période 1960-1985 (progression moyenne de 0,5 % par an), mais cette croissance s'est nettement ralentie durant les quinze années suivantes (0,1 % par an). Toutefois, depuis le début de la présente décennie, le nombre de personnes en âge de travailler augmente de nouveau à un rythme plus soutenu. Cette accélération est due en partie à l'opération de régularisation, qui, selon les estimations, se serait traduite par un accroissement de la population d'âge actif de quelque 28 000 unités. Par ailleurs, à moyen terme, le fait que les cohortes clairsemées nées pendant la Seconde Guerre mondiale passent progressivement le cap des 65 ans génère une forte hausse de la population d'âge actif (0,34 % par an, soit 141 000 personnes sur l'ensemble de la période 2004-2010)¹.

TABLEAU 14 - Population d'âge actif et offre potentielle de travail (15-64 ans; variations en milliers de personnes)

	Population d'âge actif			Offre potentielle de travail		
	1998 par rapport à 1992	2004 par rapport à 1998	2010 par rapport à 2004	1998 par rapport à 1992	2004 par rapport à 1998	2010 par rapport à 2004
15-24 ans	-88	5	24	-60	7	7
25-49 ans	92	-42	-134	170	35	-73
50-64 ans	23	157	251	96	222	251
Hommes	14	58	69	39	54	34
Femmes	13	61	71	167	209	151
Total (15-64 ans)	27	119	141	206	264	185

L'effet sur l'offre de travail est compensé par un effet de structure démographique négatif.

Contrairement à la période 1960-1985, l'accroissement de la population d'âge actif s'accompagne cette fois d'un glissement vers des classes d'âge traditionnellement caractérisées par un moindre taux de participation au marché du travail (+251 000 personnes dans la tranche 50-64 ans). A l'inverse, ce glissement se fait au détriment des classes d'âge dont la participation est traditionnellement la plus forte (-134 000 personnes dans la tranche 25-49 ans). Cette évolution est due au fait que les cohortes denses du baby-boom se rapprochent progressivement de l'âge légal de la retraite. Si l'on tient compte de cet effet de structure démographique, il apparaît que l'offre de travail n'est pratiquement plus soutenue par l'évolution démographique, et ce en dépit de la forte augmentation de la population d'âge actif.

1. A partir de 2010, par contre, les générations du baby-boom atteignent l'âge de la retraite, et dès 2011, la population d'âge actif commence à décroître en termes absolus.

L'offre de travail continue à être soutenue par un effet de cohorte...

Le fait que l'offre potentielle de travail¹ (15-64 ans) continue néanmoins à augmenter sensiblement (de 185 000 unités², soit +0,6 % en moyenne annuelle) s'explique principalement par l'avancée en âge de cohortes de femmes qui participent davantage que leurs aînées au marché du travail ("effet de cohorte"). Cet effet de cohorte reste très présent à moyen terme (et est soutenu par ailleurs par l'impact de la réforme des pensions³), mais il perd graduellement de sa vigueur. D'ici 2010, cet effet se sera entièrement dissipé pour les classes d'âge jusqu'à 40 ans, mais il faudra encore environ trois décennies pour qu'il s'épuise totalement.

...dans les tranches d'âge supérieures et chez les femmes.

L'effet de cohorte fait en sorte que la croissance de l'offre potentielle de travail continuera à être beaucoup plus forte chez les femmes (1,1 % par an) que chez les hommes (0,2 % par an). Les glissements démographiques, d'une part, et l'effet de cohorte, d'autre part, entraînent un accroissement sensible de l'offre potentielle de travail dans la classe d'âge des 50-64 ans (de 251 000 personnes, soit une croissance de 3,3 % par an). Dans la classe des 25-49 ans, l'effet de cohorte ne compense pas la pression démographique à la baisse, si bien que l'offre potentielle de travail y diminue de 73 000 personnes (soit un tassement de 0,4 % par an). Chez les jeunes (15-24 ans), l'offre de travail est légèrement soutenue par la démographie, et le taux d'activité devrait se stabiliser après les fluctuations conjoncturelles de ces dernières années (effet positif durant la période 1998-2001, effet négatif par la suite).

b. Prépensions et population active

Suite au dernier repli conjoncturel, le nombre annuel d'entrées en prépension a augmenté, passant de 12 000 personnes en 2001 à plus de 17 000 personnes en 2003 et 2004. Autrement dit, alors qu'en 2001, 1,6 % seulement des travailleurs de plus de 50 ans était mis à la prépension, durant la période 2003-2004, le taux d'entrée dans ce statut a atteint 2,1 % sur base annuelle. Vu le redressement de la croissance économique, le taux global d'entrée devrait néanmoins retomber pour s'établir autour de 1,75 %.

Une hausse des entrées due au vieillissement de la population active occupée...

Toutefois, dans le même temps, la population active occupée subit l'effet du vieillissement (la tranche d'âge des 50 à 64 ans au sein de cette population passe de 844 000 personnes en 2004 à 1 025 000 personnes en 2010). De ce fait, le nombre d'actifs "prépensionnables" augmente sensiblement. C'est pourquoi le nombre annuel d'entrées en prépension continue à osciller, en termes absolus, autour de 17 000 personnes, en dépit du déclin progressif déjà cité du taux d'entrée global.

...et un ralentissement temporaire des sorties vers le régime de pension...

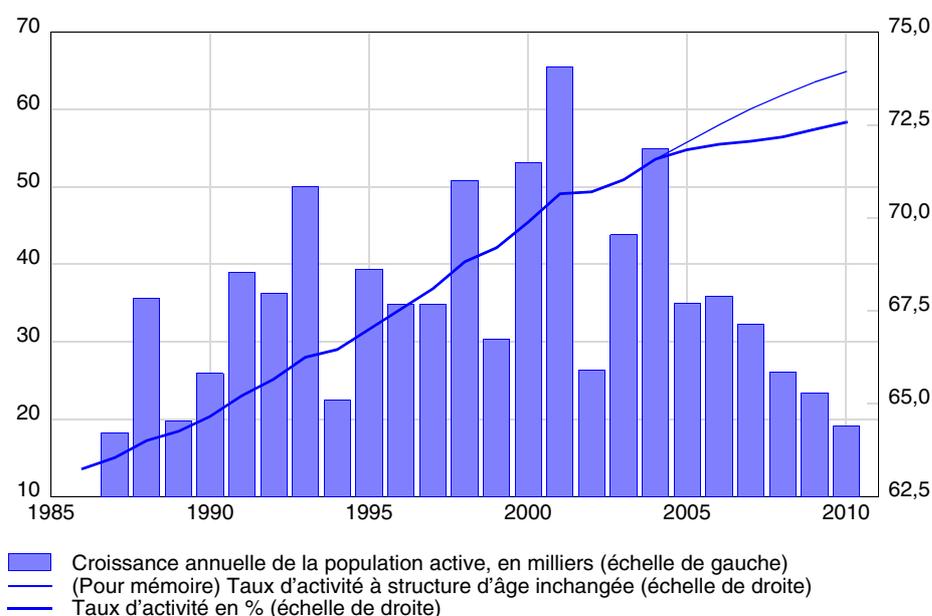
A moyen terme, le nombre de personnes quittant annuellement le statut de prépensionné (principalement via l'accès à la pension) reste limité à 14 500 personnes en moyenne (contre 16 500 personnes jusqu'il y a peu). D'une part, des cohortes moins denses atteignent progressivement l'âge légal de la pension, et d'autre part, la réforme des pensions en cours reportera encore à deux reprises (en 2006-2007 et 2009-2010) l'entrée en pension des femmes prépensionnées.

1. Offre potentielle de travail: population active (définition BFP, c'est-à-dire une définition administrative large comprenant les "chômeurs âgés") + prépensionnés + travailleurs en interruption de carrière à temps plein.
2. Si l'on tient compte également des personnes de plus de 64 ans qui travaillent encore, l'accroissement global de l'offre potentielle de travail (à partir de 15 ans) s'élève à 187 000 personnes.
3. L'âge légal de la retraite des femmes passe de 63 à 64 ans en 2006 et à 65 ans en 2009.

...entraînent une augmentation du nombre de prépensionnés.

A politique inchangée, le nombre de prépensionnés devrait donc augmenter en moyenne d'un peu plus de 2 500 personnes par an (16 000 en chiffres cumulés) pour atteindre 126 000 personnes en 2010. Par contre, la formule de l'interruption de carrière à temps plein a atteint son plafond, ce qui entraîne une stabilisation du nombre de personnes qui se mettent provisoirement à l'écart du marché du travail via cette formule.

GRAPHIQUE 12 - Population active (15 ans et plus) et taux d'activité (15-64 ans)



Forte augmentation de la population active en termes absolus, mais progression modérée du taux d'activité.

La population active (offre potentielle de travail hors prépensionnés et travailleurs en interruption de carrière à temps plein; définition BFP¹) augmente au cours des six prochaines années et gagne 172 000 unités, ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 0,6 %. Bien que la population active continue à croître d'année en année à un rythme soutenu, la croissance du taux d'activité global (15-64 ans) reste plutôt modeste durant la période de projection (de 71,6 % à 72,6 %), en raison des glissements dans la structure d'âge de la population d'âge actif (cf. graphique 12).

1. Définition BFP: large définition administrative comprenant les "chômeurs âgés". La rupture causée par l'inclusion des travailleurs ALE dans les chiffres du chômage depuis octobre 2004 a été éliminée des chiffres relatifs aux "chômeurs complets indemnisés" (et, partant, de ceux relatifs au chômage - définition BFP- et à la population active). Dans les présentes perspectives, les travailleurs ALE qui présentent un nombre suffisant d'heures sont donc inclus dans les chiffres de l'emploi et non du chômage, comme cela se faisait précédemment, et conformément à ce qui se pratique au niveau des comptes nationaux.

2. Formation des salaires et productivité dans le secteur marchand

a. Réduction des cotisations sociales et subventions salariales

Bref historique des réductions des charges sur le travail.

La politique de réduction des charges salariales a été lancée en 1981 avec la première opération Maribel. En 1983, l'enveloppe Maribel, jugée trop onéreuse par les pouvoirs publics, a été réduite de moitié. Depuis lors, cette politique a été réorganisée en privilégiant les formules forfaitaires et, en 1993 et 1994, elle a été remplacée en grande partie par les aides Maribel "bis" et "ter" et par des réductions de cotisations patronales ciblées sur les "bas salaires". En 1999, la mesure en faveur des bas salaires et les diverses opérations Maribel ont été remplacées par la "mesure structurelle". A partir de 1983, des réductions sélectives de cotisations patronales ont également été octroyées, mais ce n'est qu'à partir de 2004 qu'elles ont été intégrées dans la mesure structurelle¹. A partir de 1997 et 1998, divers systèmes de subventions salariales ont également été mis en place (Maribel social, activation des allocations de chômage), et ont été complétés plus tard par le système des titres-services (2003) et par un soutien au travail de nuit et en équipe (2004), ainsi qu'aux heures supplémentaires (2005). Depuis 2000, des réductions de cotisations sociales personnelles sont également accordées aux travailleurs à faibles revenus.

Situation actuelle en matière de réduction des cotisations sociales et de subventions salariales.

La politique de réduction des charges salariales repose à présent sur trois piliers: réductions (de base et spécifiques à des groupes-cibles) des cotisations patronales légales via la mesure structurelle, subventions salariales ciblées et réductions de cotisations sociales personnelles pour les bas salaires (Pour les montants *ex ante*, voir chapitre 8, "Principales hypothèses de la projection").

Extension des réductions de cotisations sociales personnelles.

Pour les travailleurs à faibles revenus salariaux, la politique en matière de cotisations sociales personnelles ("bonus crédit d'emploi") va clairement dans le sens d'un allègement croissant des charges (de 0,08 % en 2004 à 0,16 % du revenu disponible de tous les ménages en 2010), et ce, suite au relèvement de la frontière des "bas salaires" et de la réduction forfaitaire des cotisations sociales personnelles. Cette politique doit permettre, d'une part, de stimuler l'offre de travail des personnes peu qualifiées et, d'autre part, de modérer les revendications salariales brutes de cette catégorie de travailleurs.

Pression parafiscale en hausse...

Au total, le taux implicite de cotisations sociales patronales progressera globalement de 0,62 point de pour cent entre 2004 et 2010. Quelle que soit la branche d'activité, les taux de cotisation augmenteront à la fois pour les bas salaires et pour les hauts salaires (cf. chapitre 8, "Principales hypothèses de la projection"), même s'ils progresseront dans une plus large mesure pour les bas salaires. En dépit d'une évolution des coûts salariaux différente selon les trois catégories de travail, la substitution nette entre ces trois catégories restera réduite, si bien que les glissements intrasectoriels entre le travail à bas salaires (et donc peu imposé) et le travail fortement rémunéré (et donc fortement imposé) n'auront pratiquement pas d'impact sur le taux macroéconomique de cotisations patronales (cf. infra). L'évolution moins favorable du coût salarial pour les bas salaires est par

1. Pour un aperçu complet de la période ayant précédé la mesure structurelle, voir aussi Festjens et al. (1997), *Coût budgétaire d'un chômeur de 1983 à 1997*, Bureau fédéral du Plan, Planning Paper 79, pp. 34-35.

ailleurs une conséquence de la non-indexation des paramètres (forfait et limite des bas salaires) de la mesure structurelle.

... en dépit des réductions de cotisations patronales...

Une simple ventilation de la hausse du taux implicite des cotisations patronales - c'est-à-dire sans tenir compte des glissements inter-sectoriels de l'activité - fait apparaître que tant la part légale après réduction des cotisations que la part extra-légale et fictive seraient chacune un facteur de pression à la hausse (équivalent à 0,31 point de pourcentage chacune). La baisse à moyen terme de 0,4 point de pour cent du taux moyen de réduction des cotisations patronales indique que la politique de réduction des cotisations ne déboucherait pas sur une diminution des charges salariales à moyen terme en comparaison avec 2004. La hausse des taux légaux de cotisation (après réductions) sur les bas salaires (entre +1,56 et +2,00 %) et sur les hauts salaires (entre +0,06 et 0,45 %), dans l'industrie manufacturière et dans les services, va dans le même sens. Cette tendance est confirmée par une autre ventilation de la hausse du taux implicite des cotisations patronales. Le second pilier des pensions serait responsable d'une pression à la hausse (+0,50 point de pour cent), tandis que le glissement de l'emploi, entre 2004 et 2010, vers les branches de services peu imposées, au détriment des branches industrielles fortement imposées, générerait une pression à la baisse sur le taux de cotisations (-0,33 point de pour cent). Les glissements intrasectoriels -généralement faibles- entre le travail faiblement et fortement rémunéré ont un effet tant à la baisse (dans les services) qu'à la hausse (dans l'industrie manufacturière), ce qui se traduit au total par une légère pression à la baisse sur le taux macroéconomique de cotisation (-0,02 point de pour cent). Le solde, soit une pression à la hausse de 0,47 point de pour cent, doit être attribué tant à l'influence déclinante des réductions de cotisations qu'aux cotisations sociales supplémentaires sur les véhicules de société.

... renforcées momentanément en 2005, mais affectées par des cotisations alternatives à partir de 2005 et par leur caractère forfaitaire après 2005.

Le taux implicite de cotisations patronales baisse de 0,1 point de pour cent en 2005, suite au renforcement des réductions structurelles des cotisations pour les très bas salaires¹ et les salaires très élevés². L'impact de la mesure visant les très hauts salaires (concept de "mesure structurelle" - environ 214 millions d'euros en 2005 selon l'ONSS) est toutefois neutralisé dans une large mesure par une taxe sociale compensatoire sur les voitures de société (environ 162 millions d'euros en 2005 selon le gouvernement fédéral), étant donné que cette dernière mesure pèse surtout sur les hauts salaires (concept BFP)³. La conséquence est qu'en 2005, les taux de cotisation sur le travail hautement rémunéré ne devraient pas baisser dans toutes les branches d'activité, contrairement aux taux de cotisation sur les bas salaires, où la baisse serait généralisée. Après 2005, le caractère forfaitaire et dégressif de la réduction structurelle de base, le caractère forfaitaire des suppléments pour les groupes-cibles, ainsi que la non-indexation des limites salariales nominales et des réductions de cotisations, rognent la réduction globale des taux de cotisation pour toutes les catégories de salaires.

-
1. La frontière des bas salaires passe de 5 310 à 5 870,71 euros brut par trimestre.
 2. Le pourcentage de réduction pour la partie des salaires excédant 12 000 euros brut par trimestre est porté à 6 %, contre 1,73 % auparavant.
 3. L'affectation de l'enveloppe estimée de la taxe sur les voitures de société aux diverses branches d'activité constitue un facteur d'incertitude. Si certaines branches sont exemptées à tort dans le modèle du BFP, alors, les taux de cotisation pour les hauts salaires dans ces branches sont sous-estimés, et surestimés dans les autres branches.

Pression partiellement compensée par une hausse du taux de subventions salariales.

La politique en matière de subventions salariales -financée par la sécurité sociale ou par la fiscalité fédérale- demeure largement sélective. Elle est orientée soit vers certains secteurs (Maribel social, services marchands domestiques via le système des titres-services), soit vers des groupes spécifiques de travailleurs (engagement de chômeurs de longue durée), soit encore vers des prestations spécifiques (travail de nuit ou en équipe, heures supplémentaires¹). Après des injections supplémentaires en 2005 et 2006, la ristourne du Maribel social (qui profite à l'emploi "bas salaires" et "hauts salaires" dans le secteur de la santé) atteindra un plafond, tandis que la subvention relative à l'activation des chômeurs de longue durée devrait simplement suivre l'évolution des emplois spéciaux. Néanmoins, le taux moyen de subventions salariales devrait augmenter de 0,41 point de pour cent entre 2004 et 2010, principalement sous l'impulsion de la mesure relative aux titres-services (telle que décidée en 2004), de la mesure sur le travail de nuit et en équipe (effective à partir de 2005, déjà prévue en 2004 et renforcée en 2005) et de celle portant sur les heures supplémentaires (annoncée et effective à partir de 2005)². La hausse du taux implicite des cotisations sociales devrait donc être compensée pour les deux tiers par la hausse des subventions salariales. Le problème, toutefois, est l'asymétrie qui existe entre, d'une part, le caractère général des hausses des taux de cotisations patronales, qui affectent toutes les branches marchandes, et, d'autre part, la sélectivité des hausses des subventions salariales, qui ne profitent qu'à un nombre limité de branches.

TABLEAU 15 - Taux de cotisations patronales et de subventions salariales - secteur marchand (2004-2010)
(en %)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 par rapport à 2004
Taux implicite de cotisations patronales ^a	33,35	33,25	33,37	33,52	33,67	33,82	33,97	0,62
Taux moyen de subventions salariales ^b	0,99	1,31	1,53	1,52	1,48	1,44	1,40	0,41

a. Y compris les cotisations extra-légales et fictives.

b. Maribel social, activation des allocations de chômage, titres-services, travail de nuit et en équipe, heures supplémentaires.

Réduction des charges et coût salarial réel.

L'ampleur des réductions de charges - aussi bien patronales que personnelles - sur la baisse du coût salarial réel, et par là, sur la stimulation de l'emploi, dépend notamment du type de formation des salaires, un thème qui fait l'objet du Planning Paper 97 du BFP (voir encadré). Cette approche ne doit pas être confondue avec l'analyse menée au paragraphe b qui suit, où l'on décrit de manière comptable et *ex post* la ventilation du coût salarial entre ses différentes composantes. On n'y cherche pas à évaluer l'impact des politiques fiscales et parafiscales sur le salaire brut, ni l'effet net des réductions de charges sur le coût salarial.

1. On peut se demander si une réduction des charges salariales pour les heures supplémentaires est réellement compatible avec les réductions de cotisations visant certains groupes-cibles dans le cadre de la redistribution du travail et de la réduction du temps de travail.
2. Le renforcement de la subvention au travail en équipe et l'introduction de la mesure relative aux heures supplémentaires avaient par ailleurs pour but de concilier les exigences des employeurs en termes de coûts salariaux et les souhaits des travailleurs en matière de salaire net, et, dans la foulée, de permettre la conclusion d'un accord interprofessionnel pour la période 2005-2006.

Planning Paper 97: Pression fiscale et parafiscale, formation des salaires et emploi

Le Planning Paper 97^a analyse l'impact macroéconomique et budgétaire d'un glissement de la pression parafiscale vers la fiscalité. Les simulations, réalisées dans différents scénarios salariaux, se fondent, d'une part, sur diverses réductions hypothétiques des cotisations de sécurité sociale et, d'autre part, sur des sources alternatives de financement de la sécurité sociale (le tout à hauteur de 0,5 % du PIB -ex ante-, soit quelque 1,5 milliard d'euros pour la première année de simulation). Les différentes variantes ont été simulées à l'aide de HERMES, le modèle macrosectoriel économétrique de moyen terme du Bureau fédéral du Plan.

L'exercice révèle que les résultats sont très largement sensibles au type de formation des salaires. Les simulations ont été effectuées selon trois hypothèses salariales différentes, l'offre de travail étant maintenue constante.

Le scénario 1 suppose que le salaire brut réel n'est pas influencé par les changements intervenant au niveau de la pression fiscale et parafiscale.

Le scénario 2 tient compte de l'influence des modifications de la productivité du travail et du taux de chômage: en présence d'une productivité plus élevée, la croissance du salaire brut augmente, tandis qu'en cas de hausse du taux de chômage, la croissance du salaire brut diminue (mécanisme de la courbe de Phillips du modèle HERMES). Etant donné le taux de cotisations patronales, le résultat de ces interactions détermine le coût salarial réel.

Le scénario 3 est basé sur le mécanisme des négociations salariales de LABMOD, le modèle du marché de l'emploi du BFP. Dans la logique LABMOD, le coût salarial réel est déterminé non seulement par la productivité du travail et le taux de chômage, comme dans le scénario 2, mais aussi par le coin fiscal et le taux de remplacement entre allocation de chômage et salaire net. Une augmentation du taux de remplacement exerce une pression à la hausse sur le coût salarial réel. De même, une augmentation de la pression fiscale (et donc, du coin fiscal entre le salaire net pour l'employé et le coût salarial pour l'employeur) donne lieu à un coût salarial réel plus élevé. L'impact direct, c'est-à-dire sans réaction macroéconomique, du coin fiscal est tel que chaque hausse de la pression fiscale est supportée en partie par les travailleurs et en partie par les employeurs (ou, à l'inverse, chaque baisse de la pression fiscale profite en partie aux travailleurs et en partie aux employeurs). Le salaire brut réel découle -en fonction du taux de cotisations patronales- de la solution pour le coût salarial réel. Dans ce scénario salarial, il y a équivalence à long terme entre l'incidence de l'impôt des personnes physiques, les cotisations patronales et les cotisations personnelles (cette équivalence ne peut techniquement être simulée par HERMES et n'est donc pas commentée dans l'étude).

En guise d'illustration, nous présentons dans le tableau ci-après les effets de quelques scénarios de réduction des cotisations sociales sur le coût salarial et sur l'emploi. Les résultats sont exprimés en différences par rapport à une projection de référence basée sur les perspectives à moyen terme d'avril 2004.

La croissance de l'emploi induite par les réductions des cotisations patronales est la plus prononcée dans le scénario 1: les salaires bruts réels n'augmentent pas, si bien que la baisse du coût salarial est maximale. Dans ce scénario, la réduction des cotisations sociales employeurs pour les bas salaires génère plus d'emploi additionnel que la réduction générale des cotisations patronales (+1,8 % au lieu de +0,8 %). La raison de cette plus forte création d'emploi réside dans un glissement vers le travail peu rémunéré au détriment du travail fortement rémunéré, ce qui se traduit par une plus forte baisse du coût salarial réel moyen (-2,8 % au lieu de -1,2 %).

Dans les deux autres scénarios salariaux (libre formation des salaires), une partie de la baisse (généralisée) des cotisations patronales profite bel et bien aux travailleurs via une hausse du salaire brut, et donc du salaire net, ce qui implique une moindre création d'emplois. Par ailleurs, les scénarios 2 (courbe de Phillips) et 3 (négociations salariales) produisent, quantitativement parlant, des effets semblables sur l'emploi (tous deux +0,5 %, contre +0,8 % dans le scénario des salaires bruts réels inchangés).

Dans le scénario de la courbe de Phillips, tout comme dans le scénario 1, l'impact sur le coût salarial moyen est plus prononcé lorsque la réduction des cotisations patronales est ciblée sur l'emploi "bas salaires" plutôt que vers l'ensemble des travailleurs (-0,9 % contre -0,6 %). Par conséquent, l'impact sur le nombre d'emplois nouveaux est également plus important (+1,0 % contre +0,5 %).

a. Delphine Bassilière, Francis Bossier, Ingrid Bracke, Igor Lebrun, Luc Masure, Peter Stockman (2005), *Variantes de réduction des cotisations sociales et de modalités de financement alternatif*, Bureau fédéral du Plan, Planning Paper 97.

Dans les scénarios salariaux 1 et 2, les effets des réductions de cotisations personnelles sont globalement négligeables, du fait qu'ils agissent uniquement à travers leur impact sur le revenu disponible. Par contre, dans le scénario 3 (négociations salariales), une réduction des cotisations personnelles exerce, via la réduction du coin fiscal, une pression à la baisse suffisamment grande sur le coût salarial réel (et donc sur le salaire brut réel) pour compenser l'effet à la hausse induit par la baisse du taux de chômage. Il s'ensuit une hausse substantielle de l'emploi (+0,8 %), qui est même plus importante que dans le cas d'une réduction généralisée des cotisations patronales (+0,5 %).

TABLEAU 16 - Effets à moyen terme de réductions de cotisations sociales
(écart en % par rapport à la base sans réduction de cotisations, après 6 ans)

Hypothèse salariale:	Salaires bruts réels inchangés		Effet-Phillips sur le salaire brut réel (HERMES)		Modèle de négociation salariale (LABMOD)	
	Patronales (générale)	Patronales (bas salaires)	Patronales (générale)	Patronales (bas salaires)	Patronales (générale)	Personnelles
PIB	0,24	0,37	0,18	0,18	0,17	0,28
Emploi salarié (secteur marchand)	0,75	1,77	0,50	0,98	0,45	0,79
Coût salarial horaire réel (secteur marchand)	-1,21	-2,82	-0,62	-0,86	-0,58	-1,23

b. Coût salarial et salaire brut

Maîtrise des coûts salariaux grâce à une croissance limitée des salaires bruts ...

L'évolution des coûts salariaux dans le secteur marchand reste modérée. La croissance du coût salarial nominal horaire serait de 3,0 % par an en moyenne sur la période 2005-2010 (tableau 17, point 1), soit un rythme légèrement inférieur à celui que l'on a connu au cours des six dernières années. Cette augmentation s'explique par une croissance limitée des salaires bruts horaires réels (+1,1 % par an, rythme moyen le plus faible depuis 1980), et par une indexation moyenne de 1,8 % par an; l'effet des cotisations sociales patronales est légèrement défavorable (+0,1 % par an - voir également paragraphe a. ci-dessus).

Cette projection est amorcée par la norme salariale retenue dans le projet d'accord interprofessionnel 2005-2006, conclu en janvier 2005 par les partenaires sociaux dans le cadre de la loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde de la compétitivité. Ce projet, appliqué par le gouvernement fédéral, propose une hausse salariale horaire cumulée de 4,5 % sur deux ans comme norme indicative pour les négociations salariales au niveau sectoriel et de l'entreprise, soit une marge de 1,2 % pour l'augmentation cumulée des salaires bruts réels¹. Compte tenu d'une indexation plus rapide qu'initialement prévue par le Conseil central de l'économie (1,9 % en 2005 et 1,8 % en 2006, soit 3,7 % au lieu de 3,3 % sur ces deux ans), et de l'évolution des cotisations sociales patronales, l'augmentation cumulée du coût salarial nominal horaire atteindrait 4,9 % sur les deux premières années de la projection. Pour la période allant de 2007 à 2010, le rythme de hausse correspondrait à la moyenne pondérée de la hausse des coûts salariaux de nos trois principaux partenaires commerciaux (conformément à la loi du 26 juillet 1996 précitée). Dès lors, la croissance du coût salarial nominal horaire atteindrait 3,3 % en moyenne par an sur la fin de période de projection.

1. A l'heure de clôturer ces perspectives, les négociations sectorielles étant encore en cours, nous avons retenu l'hypothèse d'un respect de cette norme indicative.

TABLEAU 17 - Evolution des salaires et de la productivité - secteur marchand
(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	1981-2004	1981-1992	1993-2004	1999-2004	2005-2010
1. Coût salarial horaire nominal (sans déduction des subventions salariales)	4,52	6,13	2,90	3,09	3,02
Augmentation imputable aux éléments suivants ^a :					
- indexation	2,48	3,29	1,66	1,70	1,81
- cotisations sociales patronales totales ^b	0,26	0,61	-0,09	-0,22	0,08
- salaire horaire brut avant indexation	1,74	2,18	1,31	1,60	1,11
2. Coût salarial horaire nominal (avec déduction des subventions salariales)	4,49	6,13	2,84	2,98	2,97
3. Productivité horaire du travail	1,80	2,22	1,39	1,48	1,41

a. La somme des composantes ne correspond pas exactement à l'évolution totale en raison d'effets de second ordre.

b. Y compris les cotisations extralégales et fictives.

... et une progression des subventions salariales.

Ces évolutions reposent sur un concept de coût salarial conforme aux règles de la comptabilité nationale. En d'autres termes, il n'intègre pas les *subventions salariales*, introduites dès 1997. Celles-ci deviennent de plus en plus importantes (voir paragraphe a) et constituent, pour les employeurs concernés, un abaissement du coût salarial, conditionné généralement à une augmentation de l'emploi. L'impact de ces subsides sur le coût salarial global du secteur marchand (point 2 du tableau 17) ne fut pas négligeable au cours des six dernières années, et leur contribution à l'évolution des coûts salariaux reste favorable en période de projection, contrairement à celle des cotisations sociales patronales.

Indexation des salaires insuffisante pour préserver le pouvoir d'achat.

En 2003 et 2004, l'indexation des salaires - comme la croissance de l'indice santé - a été inférieure à l'inflation, ce qui a eu un impact négatif sur le pouvoir d'achat des ménages. Cela devrait encore être le cas pour cette année, et selon ces perspectives, le retard ainsi accumulé ne serait pas complètement comblé à l'horizon 2010.

c. Coût salarial unitaire

Malgré la faiblesse des gains de productivité ...

Selon les "Grandes Orientations de Politiques Economiques" (GOPE¹), il faut veiller à ce que "*la hausse des salaires nominaux reste compatible avec la stabilité des prix et les gains de productivité*". Cette recommandation s'inscrit, en Belgique, dans un contexte de baisse tendancielle des gains de productivité du travail dans le secteur marchand, phénomène amorcé dès le premier choc pétrolier. Cette décroissance (voir point 3 du tableau 17) aurait toutefois tendance à se tasser, mais à des niveaux historiquement très faibles. Le taux de croissance moyen de la productivité horaire, qui atteignait 2,2 % l'an durant les années 1981 à 1992, est retombé à 1,4 % au cours des douze dernières années. Après un léger redressement (le rythme de 1,5 % enregistré ces six dernières années s'explique par les pertes d'emplois en 2002 et 2003 et par la reprise économique de 2004), il devrait se stabiliser au même niveau de 1,4 % sur la période de projection 2005-2010.

1. Les GOPE, établies par les articles 98 et 99 du traité instituant les Communautés européennes, sont l'instrument principal de coordination des politiques économiques au sein de l'UE.

Les déterminants de l'évolution des gains de productivité sont analysés de manière détaillée à la section B de ce chapitre.

... la hausse des coûts salariaux reste compatible avec la stabilité des prix ...

La contribution des salaires à la stabilité des prix (voir chapitre 4) se mesure par l'évolution du coût salarial unitaire nominal (graphique 13). Celle-ci fluctue bien sûr selon la conjoncture, mais il est remarquable de constater l'impact des politiques de modération salariale et de réduction du coût du travail menées depuis 1980. Ainsi, la hausse du coût salarial unitaire nominal atteignait 3,5 % en moyenne par an durant la décennie 80 pour redescendre à 2,0 % au cours de la décennie 90 (malgré des gains de productivité en nette régression). Selon ces perspectives, ce ralentissement se poursuivrait durant toute cette décennie, avec un rythme de 1,7 % par an en moyenne. Sur la période de projection proprement dite (2005-2010), ce taux serait même de 1,5 %, malgré une accélération en fin de période. La hausse des salaires resterait donc largement compatible sur le moyen terme avec l'objectif d'une inflation maximale de 2 % fixé par la BCE.

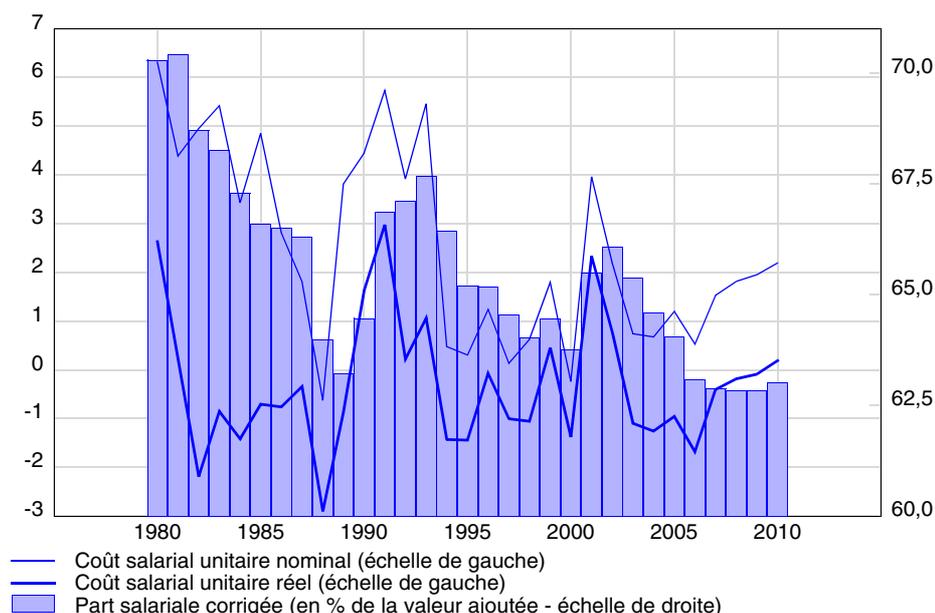
... et conduit à un déclin de la part des salaires dans la valeur ajoutée.

Déflaté par les prix de la valeur ajoutée, le coût salarial unitaire a reculé à un rythme annuel de 0,82 % au cours des années '80, traduisant un redressement de la part des revenus du capital dans le revenu national, susceptible d'avoir favorisé les investissements (graphique 13). Ce recul s'est poursuivi durant la décennie 90, à un rythme moyen, il est vrai, nettement plus faible de 0,16 % par an. Il continuerait à décroître (-0,23 % par an) entre 2000 et 2010. Sur la période de projection 2005-2010, on enregistrerait même un recul de 0,52 % par an en moyenne, en dépit d'une légère remontée en 2010.

L'assiette des cotisations sociales augmente moins vite que la croissance économique.

Il s'ensuit qu'au cours des six prochaines années, la part des salaires dans le revenu national se réduirait de 64,6 % en 2004 à 63,0 % en fin de période. Ceci signifie notamment que l'assiette des cotisations sociales évoluerait moins vite que la croissance économique.

GRAPHIQUE 13 - Evolution du coût salarial¹ unitaire - secteur marchand
(taux de croissance annuels en pour cent)



1. Avec déduction des subventions salariales.

d. Conclusions

La modération du coût salarial est favorable à l'emploi, mais détériore les gains de productivité.

Les politiques de modération des salaires et d'abaissement du coût du travail menées en Belgique ont certainement contribué à restaurer la rentabilité des entreprises et à freiner la substitution du facteur travail par du capital. En cela, elles permettent de soutenir le développement de l'emploi marchand. Mais ce faisant, elles ont également participé au ralentissement des gains de productivité. L'analyse menée à la section B ci-dessous montre que la modération de la progression des salaires depuis le début des années '80 est un facteur explicatif significatif de la décélération des gains de productivité décrite plus haut.

D'autres politiques sont nécessaires pour augmenter le potentiel de croissance.

L'existence d'un possible trade-off entre croissance de l'emploi et accélération des gains de productivité fait l'objet d'analyses et de débats, notamment au sein de l'UE. Il semble en tous cas que les politiques de modération du coût salarial à elles seules ne peuvent à la fois favoriser l'emploi et relancer la productivité, et ne conduisent pas spontanément à un transfert des ressources disponibles vers les activités les plus productives. Dès lors, il conviendrait de développer davantage d'autres politiques, par exemple d'investissements dans l'éducation, la formation, l'accompagnement des chômeurs, la R&D ..., de développement de secteurs à haute valeur ajoutée, d'achèvement du marché unique.

Cet enjeu est fondamental pour augmenter un potentiel de croissance de l'économie qui soit aussi favorable à l'emploi, afin de pouvoir faire face aux défis du vieillissement. Une telle approche est d'ailleurs confirmée par la Commission européenne dans ses Lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi 2005-2008 (COM(2005) 141 final - 12.4.2005): "La réalisation d'une société de la connaissance fondée sur le capital humain, l'éducation et les politiques de recherche et d'innovation est essentielle pour augmenter notre potentiel de croissance et préparer l'avenir".

3. L'emploi

Après un début de décennie difficile, ...

Après trois années de croissance économique particulièrement faible (la valeur ajoutée réelle du secteur marchand n'a gagné que 1,0 % en moyenne entre 2001 et 2003), on a assisté à une reprise de l'activité du secteur en 2004 (2,5 %). De telles performances n'ont pas été favorables à l'emploi, et ce en dépit de gains de productivité historiquement bas (voir sections A.2 et B). Le niveau de l'emploi dans le secteur marchand en 2004 resterait encore en-dessous du sommet atteint en 2001 (3 301 000 personnes occupées contre 3 314 000, soit -0,1 % par an en moyenne).

... forte hausse de l'emploi, grâce à la croissance économique, ...

Après une nette décélération en 2005 (la croissance de la valeur ajoutée marchande atteindrait 1,7 %), le scénario de moyen terme table sur une reprise de la croissance de l'activité assez soutenue. La valeur ajoutée marchande croîtrait à un rythme moyen de 2,4 % l'an sur l'ensemble de la période de projection; il s'agit de la croissance la plus rapide, en moyenne de période, enregistrée depuis le début des années '80 (tableau 18). Compte tenu de gains de productivité qui se maintiennent à un niveau de 1,4 % par an, les prochaines années seraient fastes pour l'emploi, qui, en nombre de personnes, augmenterait en moyenne de près de 1,1 % par an. Quelques 216 000 emplois supplémentaires seraient ainsi créés en

six ans par le secteur marchand, qui occuperait près de 3 518 000 personnes en 2010.

TABLEAU 18 - Volume de travail et emploi dans le secteur marchand
(taux de croissance annuels moyens)

	1981 1990	1991 1998	1999 2004	2005 2010
Valeur ajoutée réelle	2,18	1,60	2,14	2,37
Productivité horaire	2,30	1,42	1,48	1,41
Volume de travail	-0,11	0,18	0,65	0,94
Emploi en nombre de personnes	0,26	0,38	0,78	1,06

... soutenue par la modération salariale ...

La faiblesse des gains de productivité en projection peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'une part, la hausse des coûts salariaux réels reste modérée, sous l'effet de la norme salariale en 2005-2006, et également d'une pression parafiscale sur le travail¹ réduite en début de période, même si cette baisse s'atténue progressivement ensuite (voir section A.2). Cette modération des coûts salariaux a un impact significatif sur les gains de productivité (voir section B).

... et le soutien apporté aux emplois à faible productivité.

D'autre part, un certain nombre d'emplois à basse productivité sont créés via notamment les emplois spéciaux subventionnés et le système des titres-services; la part de ces emplois dans l'emploi salarié total du secteur marchand passe de 2,4 % en 2004 à 3,2 % en 2010. En outre, l'offre de travail à bas salaires est favorisée par la baisse des cotisations sociales personnelles qui atteint plus de 308 millions d'euros en 2010 contre 146 millions en 2004. Même si l'évolution de la réduction structurelle des cotisations patronales a des conséquences défavorables sur le coût relatif des bas salaires, ce type d'emplois continue à se développer pour représenter 30,6 % de l'emploi salarié total du secteur marchand en 2010 (contre 29,7 % en 2004).

La part du travail à temps partiel dans l'emploi salarié s'accroît tendanciellement. Ce phénomène va de pair avec une forte hausse du nombre de personnes en interruption de carrière à temps partiel, et de celles occupées dans le système des titres-services. Cependant, on observe également une tendance à la hausse du nombre d'heures prestées par travailleur à temps partiel. Il est dès lors frappant de constater que, dans le passé récent, la hausse tendancielle de la part des travailleurs à temps partiel s'est à peine traduite par une baisse de la durée moyenne du travail par personne (0,1 % de baisse par an).

Compte tenu de l'absence de baisse de la durée conventionnelle du travail, il est supposé que ce rythme serait maintenu durant la période de projection, notamment sous l'effet du récent accord concernant les "blouses blanches". Il s'ensuit que le volume de travail en heures du secteur marchand s'accroît quasiment autant que l'emploi (+0,94 % en moyenne par an).

Au total, la croissance du nombre de salariés serait encore plus importante que les 216 000 postes de travail créés dans le secteur marchand durant la période de projection, compte tenu d'une légère baisse du nombre d'indépendants (baisse de 18 000 emplois). Le nombre de salariés s'accroîtrait de 235 000, ce qui correspond

1. Au sens large, après correction pour les subventions salariales.

à une croissance moyenne de 1,4 % par an (contre 1,1 % par an durant les six dernières années).

Croissance structurelle de l'emploi dans des sous-branches spécifiques des services marchands...

Depuis plusieurs décennies, les branches d'activité "santé et action sociale" et "autres services marchands"¹ sont les branches créatrices d'emploi par excellence du secteur marchand. Pour les deux branches, cette extension de l'emploi est allée de pair avec des gains de productivité très faibles, voire négatifs. La part des deux branches dans l'emploi marchand continue à s'accroître durant la période de projection, passant de 36,0 % en 2004 à 39,5 % en 2010. L'emploi dans la branche "santé et action sociale" progresserait de 82 000 personnes (2,9 % par an) sous l'impulsion notamment de l'accord "blouses blanches", alors que l'emploi dans la branche "autres services marchands" (hors emplois "titres-services") s'accroîtrait de 122 000 personnes (2,5 % par an).

...et pertes d'emploi structurelles dans l'industrie manufacturière.

D'autres tendances structurelles sont observées comme les pertes d'emplois dans le secteur agricole (7 000 personnes) et la désindustrialisation: l'industrie manufacturière perdrait encore 60 000 emplois, sa part dans l'emploi total du secteur marchand tombant de 18,0 % en 2004 à 15,2 % en 2010. Par contre, l'emploi dans le secteur de la construction devrait légèrement progresser (de près de 14 000 unités) au cours des six prochaines années.

Enfin, l'extension du système des titres-services mène à un accroissement de l'emploi dans le secteur marchand d'environ 17 000 personnes. Le volume de l'emploi qui serait ainsi presté via ce système remplace toutefois en grande partie des activités qui étaient prestées dans le secteur des ménages, en recourant soit à une main d'oeuvre en noir, soit à des chômeurs inscrits dans une ALE. Le système des ALE est par ailleurs progressivement démantelé (plus de nouveaux entrants depuis avril 2004). La substitution d'activités non marchandes par des activités marchandes va de pair avec une réduction de l'emploi dans les "autres services non marchands" (réduction de 15 000 unités).

Au total, l'emploi dans les services marchands ne cesse de croître; de 53,9 % de l'emploi total du secteur marchand en 1980 à 71,1 % en 2004, son poids passerait à 74,5 % en 2010. Cette évolution contribue largement au maintien du rythme de croissance très faible des gains de productivité que l'on connaît dans le secteur marchand depuis le début des années '90 (voir section B).

Légère hausse de l'emploi public.

Dans le passé récent, l'emploi dans les administrations publiques a fortement augmenté (de 60 000 personnes)². Au cours de la période de projection, cette progression serait nettement moindre (+19 000 personnes) et se situerait dans les Communautés, Régions et Pouvoirs locaux (tant dans leurs administrations que dans l'enseignement).

-
1. Il s'agit notamment des services non financiers aux entreprises, des services personnels, des services socio-culturels et des services à la collectivité.
 2. Certes, une partie de cet accroissement peut être expliquée par des adaptations statistiques. A partir de 2002, la RTBF et la VRT sont comptabilisées comme "organismes d'intérêt public", au lieu d'"entreprises publiques". De ce fait, l'emploi dans ces institutions (environ 6 000 personnes) glisse de la branche "autres services marchands" vers la branche "administrations publiques".

TABLEAU 19 - L'emploi intérieur par branche
 (moyennes annuelles, en milliers de personnes)

	1990 par rapport à 1980	1998 par rapport à 1990	2004 par rapport à 1998	2010 par rapport à 2004	1980	1990	2004	2010
Agriculture	-15	-12	-10	-7	134	119	96	89
Industrie	-214	-113	-57	-51	1241	1027	857	806
- Energie	-24	-6	-4	-4	64	40	29	25
- Industrie manufacturière	-134	-112	-60	-60	900	765	594	534
- Construction	-56	5	6	14	278	222	233	247
Services marchands	305	218	216	274	1610	1915	2348	2622
- Transports et communications	-22	6	13	29	274	252	272	301
- Commerce et horeca	58	-38	17	24	707	765	745	769
- Crédit et assurances	20	-3	-4	1	127	148	140	141
- Santé et action sociale	86	67	84	82	194	280	431	513
- Autres services marchands ^a	162	185	101	122	308	470	756	878
- Titres-services	-	-	5	17	-	-	5	22
Services non marchands	3	19	62	4	782	785	866	870
- Administrations publiques	16	1	60	19	708	724	785	805
- Autres services non marchands ^b	-13	18	2	-15	74	61	80	65
Emploi intérieur	78	111	211	221	3767	3845	4167	4387
Secteurs marchands, dont:	75	92	149	216	2986	3060	3301	3518
- Salariés	11	71	168	235	2374	2385	2623	2858
- Indépendants	64	22	-19	-18	612	675	678	660
Emploi total	81	114	213	222	3810	3891	4218	4440
Taux d'emploi (% de la pop. 15-64 ans)	-0,8	1,4	2,1	1,9	59,1	58,3	61,8	63,7

a. hors emplois titres-services.

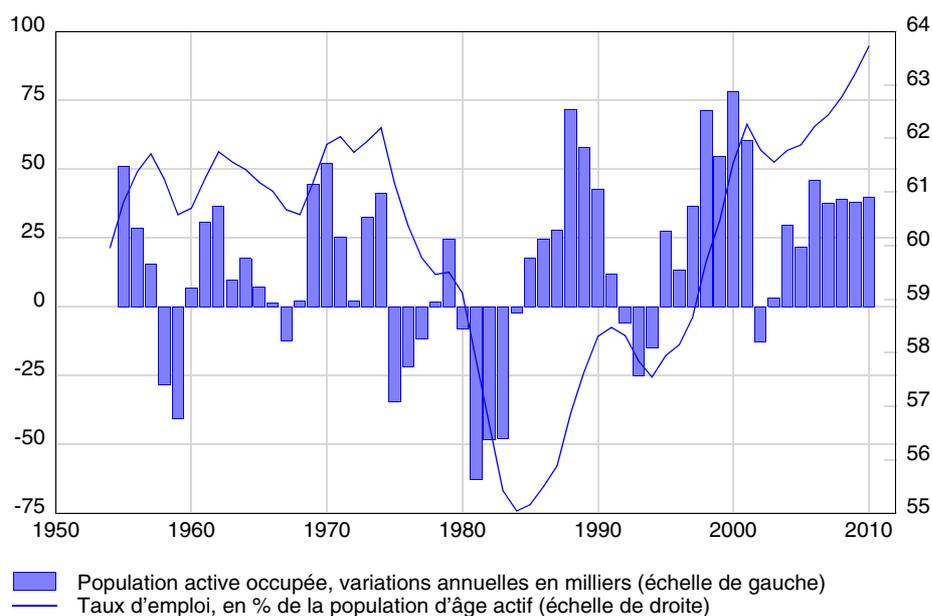
b. emplois ALE inclus.

Hausse du taux d'emploi.

Compte tenu de la légère hausse de l'emploi dans les services non marchands, la progression de l'emploi intérieur est supérieure à celle de l'emploi du secteur marchand et atteint 221 000 personnes (soit 0,9 % par an). Plus de 4 387 000 personnes seraient donc occupées en 2010, et compte tenu d'un solde des travailleurs frontaliers traditionnellement positif, l'emploi total atteindrait 4 440 000 unités.

Le taux d'emploi¹ avait atteint, pour la période d'après-guerre, un pic en 2001² avec 62,3 %. Ce taux était retombé à 61,6 % en 2003 pour se redresser légèrement en 2004 (61,8 %). Vu la croissance sensible de la population d'âge actif au cours de la période de projection (voir section A.1.), la hausse de la population active occupée à partir de 2005, quoique remarquable, entraîne une augmentation relativement limitée du taux d'emploi, qui atteindrait 63,7 % en 2010. Bien qu'il s'agisse d'un nouveau record historique, il demeure bien en-deçà de l'objectif initial de Lisbonne (70 %), qui paraît irréaliste pour la Belgique.

1. Mesuré ici comme le rapport entre le nombre total de personnes occupées (y compris les personnes de 65 ans et plus) et la population de 15 à 64 ans.
2. Cependant, ce niveau n'est guère plus élevé que durant les années soixante et durant la première moitié des années septante, et cela malgré le glissement sociologique du modèle prédominant "ménage à un revenu" vers le modèle "ménage à deux revenus".

GRAPHIQUE 14 - Population active occupée (15 ans et plus) et taux d'emploi


4. Réserve de main-d'oeuvre et chômage

Le taux de réserve de main-d'oeuvre diminue...

Suite au ralentissement de la croissance, le taux de réserve de main-d'oeuvre a fortement augmenté au cours de la période 2002-2004 (passant de 15,7 % à 16,7 %). Toutefois, à partir de 2006, la population occupée augmente davantage que l'offre potentielle de travail, la réserve de main-d'oeuvre globale diminue en termes absolus, et le taux de réserve de main-d'oeuvre se tasse progressivement pour atteindre 15,5 % en fin de période de projection.

...de même que le taux de chômage, et ce, d'autant plus sensiblement que l'on avance dans la période.

Comme la part des prépensionnés dans la réserve de main-d'oeuvre augmente au cours de la période de projection (de 12,9 % à 15,5 %), le recul du taux de chômage -définition BFP¹- est légèrement plus prononcé; il passe de 14,4 % à 12,9 %. Avec une croissance de l'emploi oscillant à partir de 2007 autour de 0,9 % et un ralentissement progressif de la croissance de la population active (de 0,7 % à 0,4 % en fin de période), la baisse du taux de chômage se renforce en fin de période (jusqu'à une baisse annuelle de 0,45 point de pour cent en 2010). Sur l'ensemble de la période, le nombre de chômeurs diminue de 50 000 unités en chiffres cumulés.

1. Définition BFP: description administrative large englobant les "chômeurs âgés".

TABLEAU 20 - Réserve de main-d'oeuvre et chômage¹
(moyennes annuelles, en milliers de personnes; taux en %)

	1992	1998	2004	2010	1998 par rapport à 1992	2004 par rapport à 1998	2010 par rapport à 2004
Offre potentielle de travail (1)	4591	4800	5067	5254	209	267	187
- Interruptions de carrière à temps plein (2)	27	22	29	28	-5	7	-1
- Prépensions (3)	142	124	110	126	-18	-14	16
Population active (définition BFP) (4)	4422	4654	4928	5100	232	274	172
- Population active occupée	3897	4006	4218	4440	108	213	222
- Demandeurs d'emploi administratifs (5)	458	524	573	550	66	49	-23
- Chômeurs âgés (6)	66	124	137	110	58	13	-27
Chômage (définition BFP) (7)=(5)+(6)	525	649	710	660	124	62	-50
Réserve de main-d'oeuvre (8)=(7)+(2)+(3)	694	794	849	814	101	55	-35
Taux de réserve de main-d'oeuvre (8)/(1)	15,1	16,5	16,7	15,5	1,4	0,2	-1,3
Taux de chômage (définition BFP) (7)/(4)	11,9	13,9	14,4	12,9	2,1	0,5	-1,5

Forte hausse du chômage chez les plus de 50 ans.

Comme c'est le cas pour l'offre de travail et l'emploi, la part des plus de 50 ans dans le nombre total de chômeurs va continuer à augmenter sensiblement: de 27,7 % en 2004, cette part augmente constamment pour atteindre 37,6 % en 2010, ce qui représente une hausse de 51 000 unités du nombre de chômeurs de plus de 50 ans sur l'ensemble de la période. Cette augmentation est liée au vieillissement de la population active, et d'autre part, au fait que le taux de chômage dans cette classe d'âge devrait encore légèrement progresser (de 18,9 % à 19,5 %), principalement sous l'effet de la réforme des pensions.

La réforme de l'accès au statut de chômeur âgé produit peu d'effets.

Vu que, l'année passée, le gouvernement a délibérément choisi d'axer totalement la politique de placement et le suivi des chômeurs sur les classes d'âge inférieures, du moins jusqu'à nouvel ordre, la réforme² du système des "chômeurs âgés" s'accompagne essentiellement de glissements au sein même du chômage, sans que cela ne se traduise par des effets significatifs sur le plan économique. Sous l'effet de la réforme, le nombre de "chômeurs âgés" exemptés de l'obligation de chercher un emploi diminue de 27 000 unités, tandis que le nombre de chômeurs de plus de 50 ans censés réagir à des offres d'emploi susceptibles de les intéresser ("demandeurs d'emploi administratifs") augmente de 78 000 personnes.

La baisse du taux de chômage chez les 15-49 ans est soutenue par un accompagnement plus étroit des chômeurs.

Dans la classe d'âge des 15 à 49 ans, le nombre de chômeurs diminue considérablement, avec une baisse de 102 000 unités sur l'ensemble de la période. D'une part, la population active de cette tranche d'âge décroît pour des raisons démographiques (cf. A.1.a), et, d'autre part, le taux de chômage au sein de cette classe d'âge diminue, passant de 13,4 % à 10,9 %, soit un pourcentage inférieur à celui atteint à la fin de la dernière période de haute conjoncture (11,1 % en 2001). Les mesures adoptées l'année passée, qui associent un encouragement plus important à la recherche active d'emploi dans les classes d'âge inférieures à une palette

1. Dans ce tableau, l'offre de travail, la population active et la population active occupée comprennent les personnes occupées de 65 ans et plus.
2. L'âge minimal d'accès au statut de chômeur âgé est passé de 50 à 58 ans.

plus large de possibilités d'emploi, peuvent contribuer à ce qu'une telle baisse du taux de chômage reste compatible avec les hypothèses d'évolution des salaires utilisées dans les présentes perspectives.

B. Dossier thématique: évolution de la productivité

1. Une mise en perspective historique et analytique

Dans son bilan de 2004 sur l'état de santé de l'économie de l'Union européenne¹, la Commission s'inquiète de la détérioration des performances européennes en matière de productivité du travail. Le caractère permanent ou au contraire temporaire des faibles taux de croissance de la productivité enregistrés en Europe au cours des dix dernières années, est évidemment au cœur des débats². Replacés dans un contexte historique et en faisant appel à différentes méthodes d'analyse (économétrique et algébrique), nous allons mettre en évidence certains résultats fournis par les perspectives économiques 2005-2010 en matière d'évolution de la productivité. Afin de bien faire apparaître les effets de long terme, et donc d'éliminer tant que possible les effets du cycle sur la productivité, les résultats présentés dans cette section le seront en moyenne par décennie, la décennie 2000 couvrant donc à la fois des observations et des données issues des perspectives.

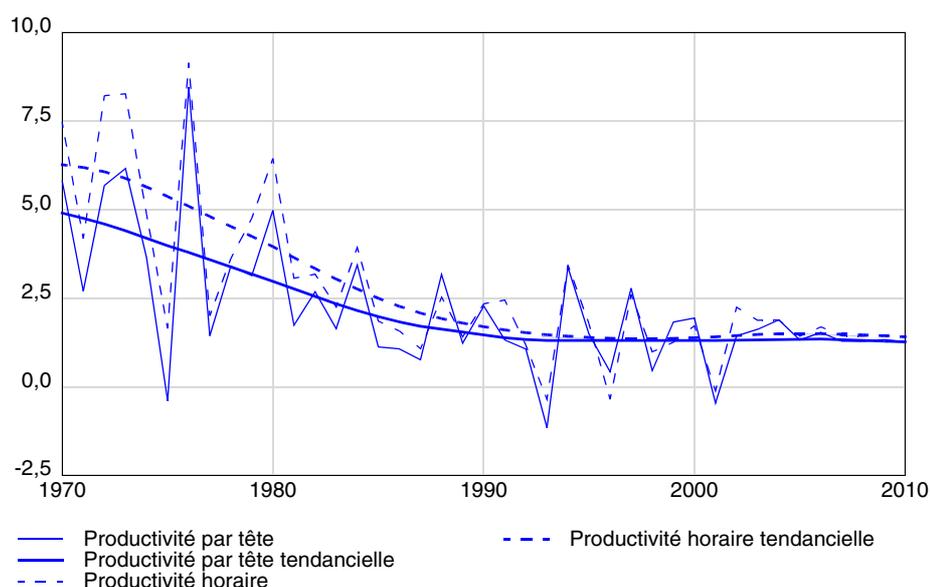
L'analyse se concentre sur la productivité du travail dans les branches marchandes de l'économie, salariés³ et indépendants confondus. En effet, à défaut de pouvoir distinguer la valeur ajoutée produite par les salariés de celle des indépendants, les deux catégories d'emploi sont traitées en commun de façon à éviter tout biais sur la productivité dû à un simple glissement d'une catégorie de travail à l'autre.

2. L'évolution tendancielle de la productivité dans le secteur marchand

Le graphique ci-après reprend l'évolution, depuis le début des années septante, de la productivité apparente par tête et par heure dans le secteur marchand. Il en ressort clairement que la baisse tendancielle⁴ des gains de productivité est un phénomène amorcé dès le premier choc pétrolier. Cette décroissance aurait toutefois tendance à se tasser depuis la fin des années nonante à des niveaux, il est vrai, historiquement très faibles. Après le creux conjoncturel de 2001, le taux de croissance de la productivité s'est redressé et devrait se stabiliser en tendance aux alentours des 1,3 % par tête et 1,5 % par heure sur la période 2005-2010⁵. La plus forte décroissance des gains de productivité horaire par rapport à ceux par tête jusqu'au milieu des années nonante s'explique par le ralentissement progressif de la baisse de la durée moyenne du travail.

1. "The EU Economy: 2004 Review", *European Economy*, No. 6, October 2004.
2. Voir par exemple: Daverini F. (2004), "Why is there a Productivity Problem with the EU?", *CEPS Working Document*, No. 205, July 2004.
3. A l'exclusion du personnel de maison et des emplois dans le cadre du système des titres-services.
4. Les séries en tendance ont été obtenues à l'aide du filtre d'Hodrick-Prescott avec $\lambda=100$.
5. Les légères différences par rapport aux tableaux 17 et 18 à la section A s'expliquent par l'exclusion ici des emplois "titres-services". L'écart entre la productivité horaire et par tête ne s'élève à 0,2 points de pour cent que par le truchement des arrondis, mais n'est en fait que de 0,1.

GRAPHIQUE 15 - Evolution de la productivité dans le secteur marchand
(variations annuelles, en pour cent)



La baisse continue des gains productivité entre 1970 et 2000 est confirmée par le tableau 21. Chaque décennie a enregistré une croissance moyenne de la productivité horaire inférieure à la précédente: de plus de 5 % au cours des années septante, le rythme de progression n'a plus été que de 1,5 % durant la décennie écoulée. Pour la décennie en cours, cette érosion devrait néanmoins être interrompue. Le tableau permet également de constater que le recul de la contribution de la productivité horaire ne s'est pas accompagné d'une réduction équivalente de la croissance économique durant les trois décennies écoulées. En effet, la baisse de la durée moyenne du travail a été de moins en moins forte alors que la contribution de l'emploi, négative pendant les années septante, devient progressivement positive et même importante dans les années nonante. Elle devrait même être encore très légèrement supérieure dans les années 2000, grâce au recul un peu plus marqué de la durée du travail, de sorte que la croissance moyenne de la valeur ajoutée serait identique par rapport à la décennie écoulée.

TABLEAU 21 - Contributions à la croissance de la valeur ajoutée du secteur marchand
(taux de croissance annuels moyens)

	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Taux de croissance de la VA (en %)	3,6	2,2	2,0	2,0
Contribution de la productivité horaire	5,3	2,3	1,5	1,5
Contribution de la durée moyenne du travail	-1,3	-0,4	-0,1	-0,2
Contribution de l'emploi en nombre de personnes	-0,3	0,2	0,6	0,7

3. Les déterminants de la productivité macroéconomique

a. Une approche économétrique au niveau agrégé

Traditionnellement, la productivité macroéconomique est décomposée, à l'aide de l'approche dite de la comptabilité de la croissance, en un certain nombre d'éléments explicatifs comme l'intensité capitaliste (le stock de capital par travailleur) et un résidu appelé productivité globale des facteurs¹.

Le modèle théorique

Partant d'une économie où chaque firme i en situation de concurrence monopolistique utilise une technologie à rendements constants de type CES (constant elasticity of substitution):

$$Y_i = [aK_i^{1-1/\sigma} + (1-a)(E_iH_iL_i)^{1-1/\sigma}]^{\sigma/(\sigma-1)}$$

avec Y , K , L et H respectivement la valeur ajoutée, le stock de capital, l'emploi et la durée moyenne du travail,

σ l'élasticité de substitution entre capital et travail et a un paramètre de pondération des facteurs inférieur à 1,

E le progrès technique supposé neutre au sens d'Harrod, c'est-à-dire un progrès technique qui améliore l'efficacité du travail,

on peut montrer que le programme de maximisation du profit entraîne l'expression suivante pour l'équation agrégée de demande de travail exprimée en nombre d'heures:

$$l + h = y - \sigma(w-h-p) - (1-\sigma)e + cte \quad (0)$$

ou encore exprimée en nombre de personnes:

$$l = y - (1-\sigma)h - \sigma(w-p) - (1-\sigma)e + cte \quad (1)$$

où les minuscules symbolisent les logarithmes des variables, p le prix de la valeur ajoutée, w le salaire coût par tête. Le coefficient de la durée du travail exprime le fait que, toute autre chose étant égale par ailleurs et ce donc y compris le salaire par tête, une augmentation (baisse) de 1 % de la durée du travail impliquera une baisse (augmentation) de l'emploi inférieure à 1 % par l'effet de substitution entre capital et travail.

L'équation (1) peut être réécrite sous la forme d'une équation de productivité par tête:

$$y - l = (1-\sigma)h + \sigma(w-p) + (1-\sigma)e - cte \quad (2)$$

Cette expression postule donc que la productivité du travail dépend de la durée du travail, du salaire réel et de l'efficacité du travail. Cette dernière sera captée dans l'estimation économétrique à l'aide d'une tendance temporelle exogène qui décrit l'évolution de la productivité de long terme du travail liée au progrès technique. Le choix de spécification de ce trend sera conditionné par les critères de stationnarité des résidus et de qualité de l'ajustement statistique de l'équation.

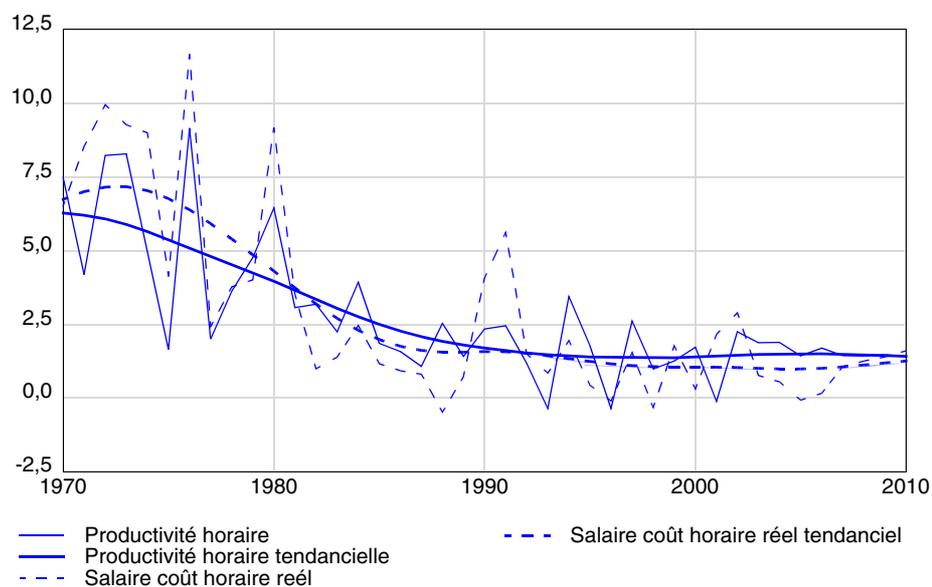
1. Une telle décomposition est présentée pour le calcul de la croissance potentielle au chapitre 3.

Dans l'analyse qui suit, nous allons utiliser l'autre approche qui consiste à remonter d'un cran dans la recherche des paramètres explicatifs de la productivité macroéconomique. Cette approche postule que les quantités de facteurs mises en oeuvre ne sont que des variables intermédiaires, les vrais déterminants de la productivité étant le coût des facteurs et le progrès technique. L'évaluation de leur contribution respective nécessite le recours à une approche économétrique basée sur une fonction de production (voir encadré)¹.

Une telle approche autorise de tester en particulier dans quelle mesure la baisse tendancielle des gains de productivité peut être imputée à l'évolution des salaires. En d'autres termes, elle nous permet de vérifier si le tassement des gains de productivité (prenant en compte l'évolution de la durée moyenne du travail) ne reflète rien d'autre qu'un ralentissement du phénomène de substitution du travail par du capital ou si au contraire il est attribuable à d'autres facteurs captés dans l'approche retenue ici par une tendance exogène.

Le graphique 16 compare l'évolution observée et en tendance de la productivité horaire et du salaire coût horaire réel² pour le secteur marchand depuis le début des années septante. Sans surprise, nous observons une assez nette corrélation entre les évolutions de la productivité et des salaires. De plus, nous remarquons que jusqu'au début des années quatre-vingt, le salaire réel a crû en moyenne plus rapidement que la productivité. Depuis, la progression tendancielle des salaires évolue en deçà de celle de la productivité, s'en rapprochant à la fin de la décennie quatre-vingt pour s'en écarter à nouveau à partir de 1994. Quasiment jusqu'en fin de période, les salaires réels devraient continuer à croître à un rythme inférieur à celui de la productivité.

GRAPHIQUE 16 - Evolution de la productivité et des salaires - secteur marchand
(variations annuelles, en pour cent)



1. La méthode est proposée dans INSEE (2003), "Le ralentissement de la productivité du travail au cours des années 1990", *Document de travail*, G 2003/07, novembre 2003.
2. Déduction faite des subventions salariales et déflaté par le prix de la valeur ajoutée.

Sur base de l'équation de productivité (2) présentée dans l'encadré, il est possible de calculer les contributions respectives de la durée du travail, du salaire réel et de l'efficacité du travail pour la période observée. Pour les années couvertes par les perspectives, la contribution de l'efficacité du travail est obtenue par résidu¹. Tous ces résultats sont résumés au tableau 22. Sans surprise, la seconde ligne fait clairement apparaître que la durée du travail a contribué de moins en moins à la baisse des gains de productivité par tête au fil du temps. Pour la décennie actuelle, cette contribution négative devrait restée faible à un niveau équivalent aux années nonante.

TABLEAU 22 - Contributions à la croissance de la productivité par tête dans le secteur marchand
(taux de croissance annuels moyens)

	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Taux de croissance de la productivité (en %)	3,9	1,9	1,4	1,3
Contribution de la durée du travail	-0,8	-0,2	-0,1	-0,1
Contribution du salaire réel	2,4	0,4	0,5	0,4
Contribution de l'efficacité du travail	2,4	1,7	0,9	1,0

La contribution du salaire réel présente un profil très marqué: de 2,4 points de pour cent dans les années septante, elle n'avoisine plus que le demi point de pour cent aux cours des trois décennies suivantes. Le ralentissement du phénomène de substitution du travail par du capital explique donc une part importante du recul du taux de croissance de la productivité dans les années quatre-vingt par rapport à la décennie précédente et est évidemment à mettre en relation avec les politiques de modération salariale introduites au début des années quatre-vingt et relayées par des politiques de réductions des charges sur le travail (voir encadré ci-après), notamment les réductions des cotisations sociales employeurs (à partir de 1981), les subventions salariales (à partir de 1997) et les réductions des cotisations sociales employés (à partir de 2000).

On constate toutefois qu'un autre facteur contribue au recul des gains de productivité, à savoir l'efficacité du travail, et ce aussi bien pour la décennie quatre-vingt que pour la suivante. Un tel recul est relativement inquiétant dans la mesure où il reste inexpliqué. D'après les perspectives, le déclin de la contribution de l'efficacité du travail devrait toutefois être enrayé pour la décennie en cours. L'analyse qui suit tente d'identifier quelles pourraient être les causes de ce déclin, d'abord sur base d'une analyse économétrique au niveau macro-sectoriel, puis d'une décomposition plus fine au niveau de 11 branches marchandes à l'aide de la méthode shift-share.

1. En termes de l'équation (2), la contribution de l'efficacité = $\Delta(y-l) - (1-\sigma)\Delta h - \sigma\Delta(w-p)$.

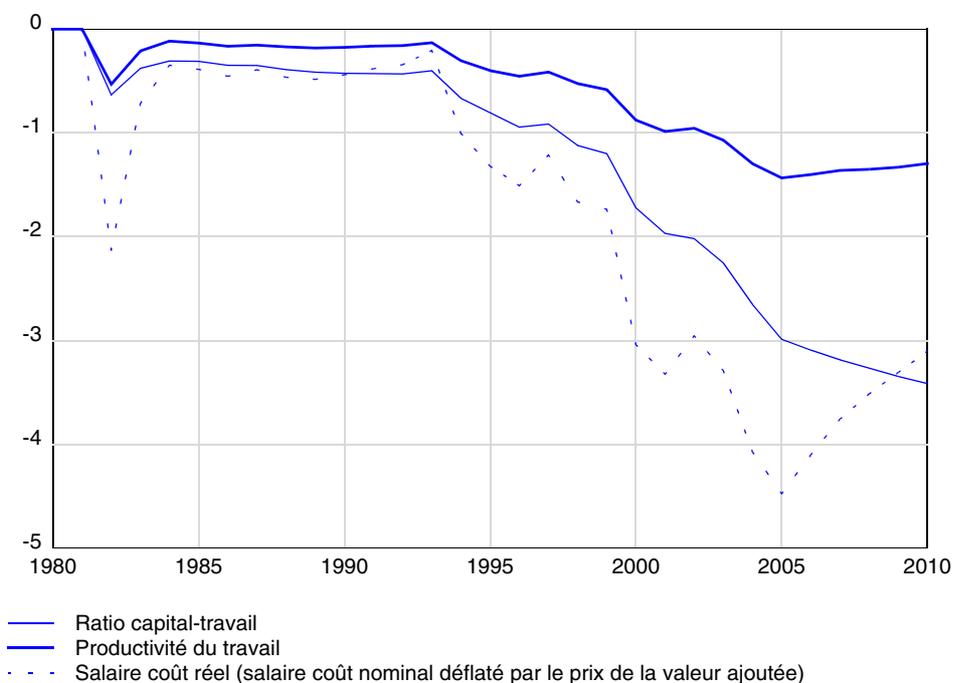
Politiques de réductions de charges salariales, coût du travail et productivité

Le graphique ci-dessous montre sur la période 1982-2010 comment l'interaction entre la négociation salariale et les politiques de réduction de charges (par le biais de subventions salariales et de réductions de cotisations sociales employés et employeurs^a) a réduit/devrait réduire le coût salarial réel par rapport à un scénario sans baisse de charges salariales. Dans LABMOD, le modèle du marché du travail du BFP (voir WP 13-03; version right-to-manage, facteur travail homogène, sans secteur titres-services), les réductions de charges sont en partie accaparées par les employeurs via une baisse du coût salarial réel et partiellement récupérées par les employés via une hausse du salaire poche réel. L'impact sur le salaire coût (après déduction des subventions salariales) reflète à chaque période aussi bien l'effet des nouveaux paramètres que les effets retardés des mesures prises dans le passé.

L'impact sur le coût salarial réel est resté, exception faite de 1982, limité jusqu'en 1993 (baisse de moins de 1 %). Par la suite seulement, avec le lancement des versions maribel récentes et surtout après l'introduction de la mesure structurelle, le salaire coût réel enregistre des baisses importantes, à savoir de 1 % à 1,5 % durant les années maribel, 3 % en 2000 (la première année de l'application complète de la mesure structurelle), avec un pic de 4,5 % en 2005 après des renforcements successifs de la mesure structurelle. Après 2005, le caractère forfaitaire de la mesure structurelle et la transformation progressive des baisses de charges en hausses de salaire brut devraient ramener la réduction du coût salarial réel à environ 3 % en 2010.

Vu les possibilités de substitution entre travail et capital dans un cadre technologique donné, les baisses du coût réel du travail impliquent un recul de la productivité apparente, lui-même provoqué par une intensité en emploi plus forte. Du fait des coûts d'adaptation, les modifications de cette intensité en emploi et par conséquent de la productivité du travail se développent de façon moins abrupte que celles du coût salarial. La pression à la baisse sur la productivité du travail a été initialement limitée (0,1 % à 0,2 %), sera à un maximum de 1,4 % en 2005 pour décroître ensuite à 1,2 % à l'horizon 2010.

GRAPHIQUE 17 - Impact des réductions de charges salariales sur le salaire coût réel, l'intensité en emploi et la productivité du travail
(différence en pour cent par rapport à un scénario de référence sans baisses de charges)



a. Les réductions de cotisations maribel de 1981 ont été omises parce qu'elles n'ont été d'application que durant 2 trimestres. Les conséquences de la réforme de l'IPP de 1999 ne sont pas prises en considération ici.

b. Une approche économétrique au niveau macro-sectoriel

L'exercice mené ci-avant peut être répété au niveau macro-sectoriel en considérant trois branches: l'industrie manufacturière, la construction et les services marchands¹. Cet examen doit permettre de vérifier si les différentes branches sont frappées par le même phénomène de baisse tendancielle "inexpliquée" de la productivité et si ce n'est pas le cas, il faudra en conclure que les effets de structure macro-sectorielle ne sont pas étrangers à la baisse au niveau agrégé de la contribution de l'efficacité du travail.

Le tableau 23 montre clairement les disparités qui existent entre les taux de croissance de la productivité des trois branches aussi bien au cours d'une même période qu'en évolution sur quatre décennies. Ainsi, les branches de l'industrie manufacturière et la construction présentent toutes deux une baisse tendancielle des gains de productivité sur les trente dernières années. Pour la décennie actuelle, ce déclin serait enrayé pour l'industrie manufacturière et un rebond devrait même être enregistré dans la construction pour revenir à une situation plus proche de celle des années quatre-vingt. Dans les services marchands, après une forte réduction, on n'observe plus de décélération, la croissance de la productivité étant dès les années quatre-vingt, il est vrai, déjà très faible.

TABLEAU 23 - Evolution de la productivité par tête
(taux de croissance en % - moyennes de période)

	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Industrie manufacturière	5,6	4,8	3,4	3,4
Construction	3,7	1,8	0,6	1,6
Services marchands	2,1	0,7	0,6	0,7

Les contributions des déterminants de ces évolutions pour ces trois branches sont détaillées au tableau 24. Pour l'industrie manufacturière, le recul des gains de productivité dans les années quatre-vingt s'explique pleinement par une contribution plus faible des salaires réels, les gains d'efficacité étant quant à eux plus importants. Même si la contribution de l'efficacité du travail retombe au cours des années nonante, on ne peut pas vraiment conclure à une baisse tendancielle de celle-ci depuis les années septante. Pour la décennie 2000, la contribution des salaires réels devrait continuer à décroître, mais elle devrait être compensée par une petite accélération des gains d'efficacité. Remarquons enfin que la durée du travail contribue fort peu à la baisse des gains de productivité depuis les années quatre-vingt².

1. Nous omettons ici par souci de simplicité les branches de l'agriculture et de l'énergie qui ne représentaient ensemble respectivement que 6,6 % et 4,1 % de l'emploi en 1980 et 2000.
2. La (modeste) baisse de la durée du travail depuis le milieu des années quatre-vingt au niveau macroéconomique est essentiellement attribuable au développement du temps partiel, peu présent dans l'industrie.

TABLEAU 24 - Contributions à la croissance de la productivité par tête

	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Industrie manufacturière				
Contribution de la durée du travail	-0,5	-0,1	-0,1	-0,1
Contribution du salaire réel	5,5	2,8	2,4	2,1
Contribution de l'efficacité du travail	0,7	2,0	1,2	1,4
Construction				
Contribution de la durée du travail	-0,6	0,1	-0,2	-0,1
Contribution du salaire réel	3,3	0,9	0,8	0,9
Contribution de l'efficacité du travail	1,1	0,9	0,2	0,9
Services marchands				
Contribution de la durée du travail	-0,8	-0,3	0,0	-0,3
Contribution du salaire réel	1,6	-0,2	0,2	0,3
Contribution de l'efficacité du travail	1,4	1,2	0,4	0,7

Dans la construction, la baisse du taux de croissance de la productivité dans les années quatre-vingt résulte, comme pour l'industrie, d'une baisse de la contribution des salaires. Par contre, durant la décennie suivante, c'est bien la plus faible contribution de l'efficacité, combinée au recul de la durée du travail, qui explique la poursuite du repli des gains de productivité. Pour la décennie en cours, des gains d'efficacité devraient contribuer au redressement des gains de productivité.

Comme pour les deux autres branches, le recul des gains de productivité dans les services marchands durant les années quatre-vingt est essentiellement imputable à l'évolution des salaires. Pour les années nonante, le recul de la contribution de l'efficacité est toutefois le facteur explicatif de la stabilisation des gains de productivité dans un contexte de légère progression des salaires réels. Pour la décennie en cours, les gains d'efficacité devraient à nouveau s'accélérer mais cette fois la baisse de la durée du travail devrait assurer la stabilité du taux de croissance de la productivité apparente.

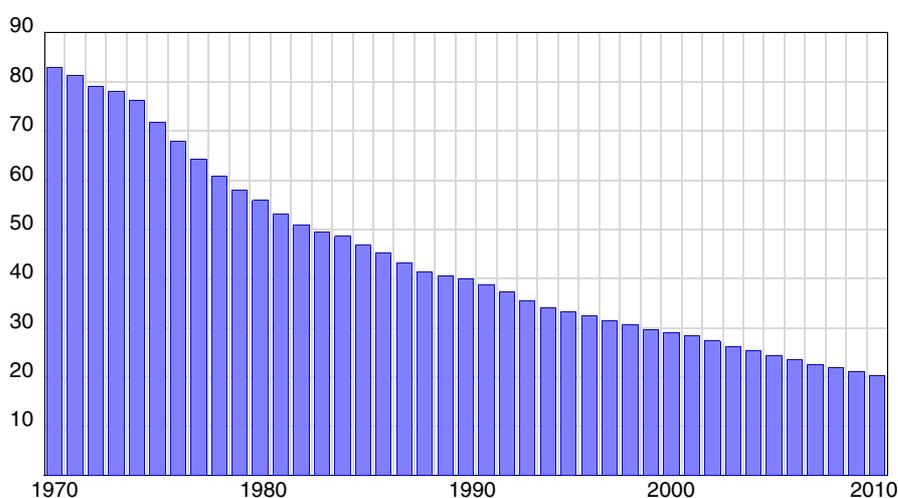
Deux conclusions essentielles se dégagent de l'analyse que nous venons de mener. D'après les résultats macro-sectoriels, le repli du taux de croissance de la productivité au cours des années quatre-vingt est très largement imputable au ralentissement de l'évolution des salaires réels, par l'intermédiaire d'un coup de frein donné au phénomène de substitution du capital au travail. La contribution de l'efficacité du travail progresse par contre dans l'industrie manufacturière et ne baisse que légèrement dans la construction et les services marchands au cours de cette même décennie, alors qu'au niveau agrégé nous enregistrons déjà un net recul. Ce phénomène illustre bien ce qui est appelé dans la littérature économique le biais d'agrégation: c'est l'effet de structure qui est à l'origine de l'amplification de la baisse des gains d'efficacité au niveau agrégé. Pour les années nonante, l'analyse macro-sectorielle ne permet pas d'exclure un repli de la contribution de l'efficacité du travail¹; toutefois pour la décennie en cours, cette contribution devrait être en hausse dans toutes les branches. Une fois de plus, les modifications

1. Une explication possible à ce repli des gains d'efficacité est la multitude de mesures mises en oeuvre à partir des années nonante visant la (re)mise au travail de catégories de travailleurs à productivité plus faible. Un recensement de ces mesures a été présenté dans les perspectives économiques d'avril 2004.

structurelles ne font apparaître que de façon assourdie cette hausse au niveau agrégé.

En corollaire, on signalera donc toute l'importance que revêt l'approche sectorielle sur laquelle se fondent les perspectives économiques dans un contexte de poursuite du glissement de l'emploi de l'industrie vers les services comme l'illustre bien le graphique 18. Nous y voyons en effet que si l'emploi dans l'industrie manufacturière exprimé en pourcentage de l'emploi des services marchands représentait encore plus de 80 % en 1970, trente ans plus tard ce ratio n'était plus que de 29 % en 2000 et en 2010 celui-ci ne devrait plus s'élever qu'à 20 %.

GRAPHIQUE 18 - Evolution de l'emploi dans l'industrie manufacturière
(en % de l'emploi dans les services marchands)



c. Une analyse par la méthode shift-share

Comme cela a déjà été évoqué précédemment, l'évolution des gains de productivité totaux d'une économie dépend non seulement de l'évolution de la productivité au sein de chaque branche mais également des glissements dans le temps de l'emploi d'une branche à l'autre. En d'autres termes, les transferts de l'emploi vers des secteurs à niveau de productivité plus élevés ou plus faibles influera sur l'évolution de la productivité globale, même si les gains de productivité restent inchangés au sein de chaque branche d'activité.

La méthode shift-share permet de décomposer la contribution de chaque branche à la croissance de la productivité globale du travail en trois effets, à savoir l'effet de croissance de la productivité, l'effet de changement structurel et d'interaction. L'encadré décrit la méthodologie suivie¹.

1. Une analyse sur base d'une telle méthode a été menée par les services de la Commission pour l'Union européenne dans son ensemble et les Etats-Unis, voir: "L'emploi en Europe 2003. Evolution récente et perspectives", *Emploi & affaires sociales*, 2004.

La méthode shift-share appliquée à la croissance de la productivité

Le taux de croissance annuel de la productivité globale du travail peut se décomposer algébriquement comme suit:

$$\frac{\Delta PROD_t}{PROD_{t-1}} = \sum_{i=1}^n \left[\left(\frac{\Delta PROD_{i,t} * PN_{i,t-1}}{PROD_{t-1}} \right) + \left(\frac{\Delta PN_{i,t} * PROD_{i,t-1}}{PROD_{t-1}} \right) + \left(\frac{\Delta PN_{i,t} * \Delta PROD_{i,t}}{PROD_{t-1}} \right) \right] \quad (1)$$

(taux de croissance de la productivité = effet de croissance de la productivité + effet de changement structurel + effet d'interaction)

avec PROD la productivité globale du travail, $PROD_i$ la productivité du travail dans la branche i et PN_i la part de l'emploi de la branche i dans le total.

La première composante représente *l'effet de la croissance de productivité* intra-sectorielle à structure de l'emploi figée à celle prévalant l'année précédente. Remarquons toutefois qu'une modification de l'ampleur de cet effet dans le temps (comparaison entre différentes périodes) n'a pas forcément pour origine une variation des gains de productivité au sein de chaque branche, mais peut également découler d'une modification de la structure de l'emploi entre les périodes considérées.

La seconde composante constitue *l'effet de changement structurel* imputable au déplacement de la main-d'oeuvre entre branches à niveau de productivité sectorielle fixé à celui enregistré l'année précédente. Un effet positif (négatif) signifie que les branches en expansion (du point de vue de leurs parts dans l'emploi total) sont celles qui ont les niveaux initiaux de productivité les plus élevés (bas). Lorsque de plus cet effet est (dé)croissant dans le temps, il implique que de plus en plus de ressources en main-d'oeuvre sont transférées des branches à faible (fort) niveau de productivité vers celles à forte (faible) productivité.

La dernière composante résume *l'effet d'interaction* entre les changements de structure et les évolutions de la productivité sectorielle. Un effet positif (négatif) indique que ce sont les secteurs en expansion (du point de vue de l'emploi) qui enregistrent les gains de productivité les plus élevés (faibles).

Le tableau 25 présente une décomposition en ces trois effets pour la croissance de la productivité par tête dans le secteur marchand en Belgique basée sur une désagrégation en onze branches d'activité¹. La première ligne reprend le taux de croissance annuel moyen par décennie et celui-ci est décomposé en ses différents effets aux lignes suivantes à l'aide de l'identité (1) présentée dans l'encadré.

L'effet de croissance de la productivité est en baisse sur toute la période historique. La diminution de celui-ci est surtout spectaculaire dans les années quatre-vingt et est à mettre en relation avec la contribution des salaires à la productivité comme mis en évidence dans l'analyse économétrique. Le prolongement de la baisse de cet effet dans les années nonante n'est qu'en partie imputable à une croissance plus faible de la productivité par branche mais est également provoqué par le glissement de l'emploi vers des secteurs à plus faibles gains de productivité². La petite accélération des gains de productivité dans la construction et les services marchands (voir tableau 23) devrait permettre un redressement de l'effet pour la décennie en cours.

1. Cette désagrégation correspond à celle présentée au Chapitre 3 sans éclatement de la branche "Transports et communication".
2. En figeant la structure de l'emploi à celle prévalant en 1980, le recul du taux de croissance annuel moyen de la productivité dans les années nonante ne serait que de 0,1 point de pour cent par rapport à la décennie précédente.

TABLEAU 25 - Productivité par tête dans le secteur marchand: croissance et structure
(taux de croissance annuels moyens)

	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Croissance totale de la productivité (en %)	3,9	1,9	1,4	1,3
Effet de croissance de la productivité	3,4	1,6	1,1	1,5
Effet de changement structurel	0,5	0,4	0,3	-0,3
Effet d'interaction	-0,0	-0,1	-0,0	-0,0

L'effet de changement structurel est positif pour les trois décennies écoulées mais décroissant dans le temps, ce qui indique un transfert de l'emploi vers des branches qui ont des niveaux relatifs de productivité de moins en moins élevés¹. Ce phénomène est parfaitement visible dans les services pour les branches en forte expansion, soit les rubriques "Santé et action sociale" et "Autres services marchands", qui voient leur productivité relative décroître dans le temps. En corollaire, les branches en régression du point de vue de l'emploi enregistrent des niveaux relatifs de productivité de plus en plus élevés (toutes les branches de l'industrie manufacturière). Sur la décennie en cours le phénomène est tel que l'effet de changement structurel devrait même devenir négatif. La conséquence de ce que nous venons de décrire se traduit par un effet d'interaction négatif - quoique très faible - sur toutes les sous-périodes, puisque ce sont précisément les secteurs en expansion qui connaissent les gains de productivité les plus faibles.

Plutôt que de sommer les composantes de l'identité (1) sur les branches pour obtenir une contribution pour chacun des trois effets, il est évidemment possible de sommer sur les effets pour obtenir une contribution par branche d'activité. Le résultat d'un tel calcul est présenté au tableau 26 en distinguant les onze branches.

TABLEAU 26 - Evolution de la productivité par tête: contribution par branche

	1971-1980	1981-1990	1991-2000	2001-2010
Croissance totale de la productivité	3,9	1,9	1,4	1,3
Contributions:				
Agriculture	0,0	0,0	0,1	-0,0
Energie	0,3	0,0	0,1	-0,0
Industrie manufacturière	0,9	0,7	0,3	0,2
- Biens intermédiaires	0,3	0,4	0,2	0,1
- Biens d'équipement	0,4	0,1	0,1	-0,0
- Biens de consommation	0,2	0,2	0,0	0,1
Construction	0,3	-0,1	0,0	0,1
Services marchands	2,4	1,2	0,9	1,0
- Transport et communications	0,3	0,2	0,1	0,2
- Commerce et horeca	0,5	-0,1	-0,0	0,2
- Crédit et assurances	-0,2	0,1	0,0	-0,0
- Santé et action sociale	0,4	0,2	0,1	0,2
- Autres services marchands	1,3	0,8	0,8	0,5

1. Il s'agit du niveau de productivité de la branche rapporté à celui de la productivité globale, soit $PROD_i/PROD$ en terme de l'identité (1) de l'encadré.

Remarquons d'abord la très modeste contribution, vu la faiblesse des effectifs et de leur caractère décroissant dans le temps, des secteurs agricole et de l'énergie sur quasiment toutes les sous-périodes. La contribution de l'industrie manufacturière est importante en début de période, mais ne cesse de décroître parallèlement au déclin, déjà abondamment commenté, de l'emploi dans cette branche impliquant des effets de structure largement négatifs et des effets de productivité en recul. Sur la décennie en cours, la contribution de la branche des biens d'équipement devrait même devenir très légèrement négative. La construction ne contribue que marginalement (à l'exclusion de la première décennie) à la croissance de la productivité macroéconomique étant donné la faiblesse des effets de productivité contrebalancés par des effets de structure négatifs.

Les services sont de loin les plus grands contributeurs à la productivité du secteur marchand, mais les effets positifs et importants de structure au cours des trois premières décennies ne permettent toutefois pas d'empêcher une érosion de leur contribution globale. Le redressement de l'effet de productivité sur la dernière décennie permettrait toutefois d'enrayer le phénomène. A l'intérieur des services, les autres services marchands - qui représentaient moins d'un cinquième des effectifs de la branche en 1970 et près d'un tiers en 2000 - expliquent plus de la moitié de la contribution de l'ensemble des services durant les trois décennies écoulées. Pour la décennie en cours, les autres sous-secteurs devraient toutefois contribuer pour la moitié de l'effet total de la branche.



VI Finances publiques en déficit structurel

Les présentes perspectives de finances publiques sont des projections à politique inchangée. Il ne s'agit ni de prévisions anticipant les (ré)actions de la politique budgétaire, ni d'une programmation normative (à l'inverse, par exemple, du Programme de stabilité).

Compte tenu des décisions budgétaires connues au 30 avril, le solde de 2005 présenterait un déficit nominal de 0,5 % du PIB. On peut s'attendre à ce que le gouvernement prenne des mesures dans le courant de l'année en vue de sauvegarder l'équilibre. S'il s'agit de mesures à caractère ponctuel, elles n'auront d'impact que sur le solde nominal de l'année, mais pas sur le solde structurel; le diagnostic de moyen terme posé ici ne serait modifié d'aucune manière.

TABLEAU 27 - Compte consolidé des administrations publiques
(en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 - 2003
Solde de financement PDE ^a	0,4	0,1	-0,4	-1,4	-1,2	-1,2	-0,9	-0,6	-1,0
Correction PDE ^b	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0
Solde de financement SEC 95	0,3	-0,0	-0,5	-1,5	-1,3	-1,3	-1,0	-0,7	-1,0
Solde primaire	5,7	4,9	4,0	2,9	3,0	3,0	3,2	3,4	-2,3
Recettes	49,4	47,7	47,6	46,5	46,5	46,4	46,5	46,6	-2,8
Fiscales et parafiscales	44,8	45,1	44,9	44,2	44,2	44,1	44,2	44,3	-0,5
Non fiscales	4,6	2,6	2,7	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	-2,3
Dépenses primaires consolidées	43,6	42,8	43,6	43,6	43,5	43,4	43,3	43,2	-0,5
Frais de fonctionnement et investissements	15,2	14,9	15,1	15,2	14,9	14,7	14,7	14,7	-0,5
Transferts sociaux	23,3	23,3	23,3	23,2	23,3	23,4	23,3	23,3	0,0
Autres	5,2	4,6	5,1	5,3	5,3	5,3	5,2	5,1	-0,0
Charges d'intérêt	5,4	4,9	4,5	4,3	4,3	4,2	4,2	4,1	-1,3

a. Défini conformément à la procédure sur les déficits excessifs.

b. Correction de passage du solde SEC 95 au solde défini conformément à la procédure sur les déficits excessifs.

Ce diagnostic est celui d'une situation modérément mais structurellement déficitaire, découlant de l'orientation expansionniste des décisions budgétaires, dans un contexte de marges de manoeuvre relativement faibles.

La faiblesse des marges de manoeuvre vient de divers facteurs. Tout d'abord, elles sont inexistantes au point de départ: le solde budgétaire de 2004, corrigé des mesures ponctuelles, glissements et effets du cycle, est négatif, comme il l'était déjà en 2003. Ensuite, les évolutions macroéconomiques sont relativement défavorables aux recettes fiscales: la part

salariale recule dans le PIB (jusqu'en 2006), et la consommation des ménages se tasse (jusqu'en fin de période), particulièrement celle des produits soumis à des accises. Enfin, le recul des charges d'intérêt est beaucoup moins rapide que précédemment et devient même pratiquement nul après 2006.

Le caractère expansionniste des décisions budgétaires se manifeste surtout en dépenses: relèvement de la norme de croissance des dépenses de soins de santé, revalorisation de certaines pensions, hausse des dépenses de la politique de l'emploi, développement du transport par rail, augmentation de la coopération au développement. En recettes, les impulsions sont de sens divers: baisse de l'impôt sur le revenu des ménages et des cotisations sociales, hausses des impôts sur les produits.

Le solde primaire diminue considérablement entre 2004 et 2006, tant du fait de l'accroissement des dépenses primaires (+0,8 % du PIB) que de la baisse des recettes, en particulier fiscales et parafiscales (-0,9 % du PIB); y contribuent l'arrivée à maturité des coûts de la réforme de l'impôt des personnes physiques, l'extinction des mesures non récurrentes ayant bonifié les comptes en début de période, surtout en recettes, et l'augmentation des investissements des pouvoirs locaux en période électorale. Contrairement à ce que ces chiffres suggèrent les impulsions sur les dépenses dépassent les impulsions sur les recettes sur cette période également, mais les évolutions hors impulsions tempèrent l'augmentation des dépenses et accentuent la baisse des recettes.

Le déficit public atteint ainsi 1,5 % du PIB en 2006. Après 2006, en l'absence de nouvelles impulsions majeures, les dépenses augmentent tendanciellement moins vite que le PIB, ce qui rend possible une lente résorption du déficit. Néanmoins, à l'horizon 2010, le déficit représente encore 0,7 % du PIB.

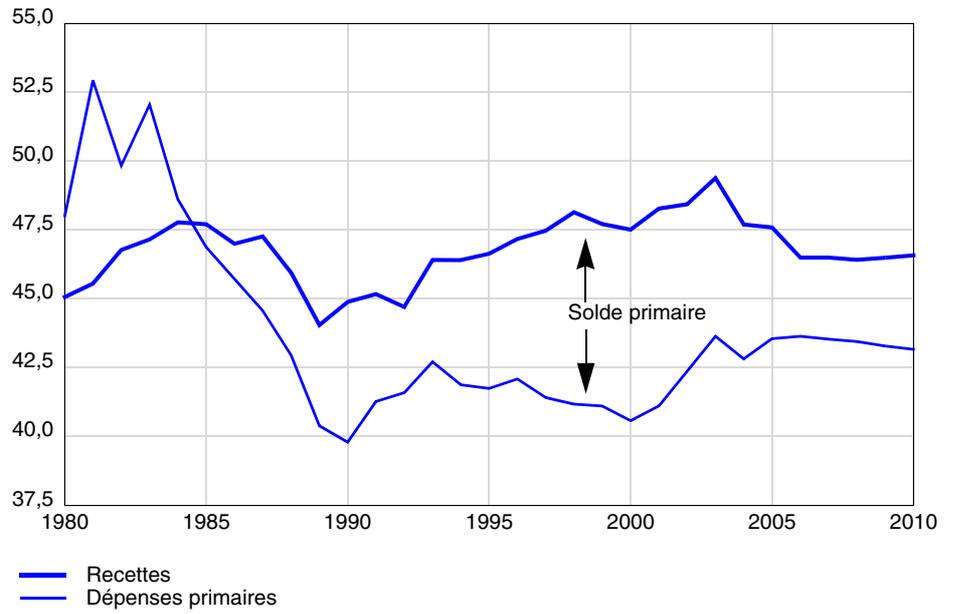
A politique inchangée, cette évolution n'est pas compatible avec la stratégie de long terme des autorités, qui consiste à faire absorber les coûts du vieillissement démographique par un tampon d'excédents budgétaires progressivement accumulés. Le surplus visé est de 0,6 % du PIB en 2008 dans le Programme de stabilité, s'inscrivant lui-même dans la trajectoire recommandée par le Conseil supérieur des Finances qui préconise un surplus de 1,5 % du PIB en 2011. Si cette stratégie de long terme est maintenue, il y aurait alors lieu d'accroître en quelques années le surplus primaire structurel d'environ 2 % du PIB, ce qui impliquerait des restrictions budgétaires vigoureuses.

Les estimations de finances publiques présentées pour 2004 sont basées sur les données les plus récentes disponibles. Elles sont établies dans les définitions des derniers comptes nationaux publiés (en septembre 2004) et n'intègrent pas les éventuelles modifications méthodologiques intervenues ultérieurement. Les comptes publics 2004 seront publiés par l'ICN au mois de juin 2005.

La reprise d'une partie de la dette de la SNCB par le pouvoir fédéral est intégrée dans cette projection, mais pas les effets de la restructuration de la SNCB. Au 1er janvier 2005, la SNCB a été scindée en trois sociétés: la SNCB holding (société mère), Infrabel (gestionnaire du réseau) et la "nouvelle" SNCB (gestion du transport de voyageurs et de marchandises): les effets de cette réforme sur le budget de l'Etat seront incorporés dans le budget 2005 ajusté. Cependant, l'information disponible au 30 avril - date de clôture de cet exercice - n'était pas suffisante pour appréhender les conséquences de la création de ces trois nouvelles sociétés sur l'ensemble des flux budgétaires.

Dans les tableaux du présent chapitre, les ventes en capital (bâtiments, terrains et licences) sont comptabilisées en recettes (et non en dépenses de capital négatives) et les cotisations imputées sont éliminées tant des recettes que des dépenses (de rémunération). Les tableaux publiés en annexe, par contre, s'alignent sur la présentation des comptes nationaux.

GRAPHIQUE 19 - Recettes et dépenses primaires des administrations publiques
(en pour cent du PIB)



A. Solde de financement: objectifs et perspectives

1. Solde de financement et impulsions budgétaires

Réapparition de déficits budgétaires

Le solde de financement de l'Etat est équilibré en 2004, cinquième année consécutive sans déficit. Ce résultat est rendu possible par des mesures ponctuelles, pour 0,7 % du PIB¹. Le solde de financement structurel (évalué en excluant les mesures ponctuelles et les effets du cycle) affiche un déficit de 0,5 % du PIB. Ce déficit structurel est pratiquement inchangé par rapport à 2003, le recul des charges d'intérêt (0,5 % du PIB de moins qu'en 2003) étant compensé par une dégradation équivalente du surplus primaire structurel.

En 2005, le solde de financement recule de 0,5 % du PIB, malgré une diminution des charges d'intérêt à concurrence de 0,4 % du PIB. La dégradation du solde est attribuable à un nouveau recul du surplus primaire structurel (-0,4 % du PIB par rapport à 2004), à des mesures ponctuelles moins importantes qu'en 2004 (0,3 % du PIB de moins) et, dans une moindre mesure, à un certain creusement de la composante cyclique, vu la faible croissance économique.

TABLEAU 28 - Solde budgétaire des administrations publiques
(en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 - 2003
Solde de financement	0,3	-0,0	-0,5	-1,5	-1,3	-1,3	-1,0	-0,7	-1,0
Composante cyclique ^a	-0,6	-0,2	-0,3	-0,1	-0,2	-0,2	-0,1	-0,0	0,6
Solde de financement corrigé des effets du cycle	0,9	0,2	-0,2	-1,3	-1,1	-1,1	-0,9	-0,7	-1,6
Mesures ponctuelles	1,5	0,7	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,5
Solde de financement structurel ^b	-0,6	-0,5	-0,6	-1,3	-1,1	-1,1	-0,9	-0,7	-0,1
Charges d'intérêt	5,4	4,9	4,5	4,3	4,3	4,2	4,2	4,1	-1,3
Surplus primaire structurel	4,9	4,4	3,9	3,0	3,1	3,1	3,3	3,4	-1,4

a. Approché par le produit de l'output gap et du ratio des recettes.

b. Hors effets induits sur les charges d'intérêt.

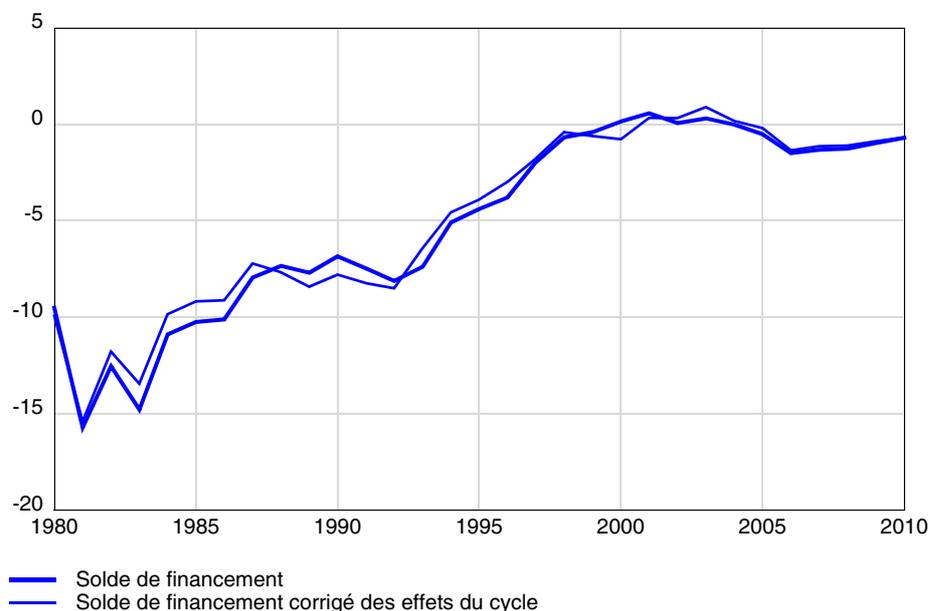
En 2006, le déficit budgétaire atteint 1,5 % du PIB. Cet accroissement du déficit, à concurrence de 1 % du PIB par rapport à 2005, s'explique par une nouvelle baisse du surplus primaire structurel (-0,9 % du PIB) et par la disparition des mesures ponctuelles qui limitaient le déficit de 2005 (-0,4 % du PIB). Ces facteurs de dégradation ne sont que partiellement compensés par le recul des charges d'intérêt (-0,2 % du PIB par rapport à 2005) et la diminution de la composante cyclique négative.

Après 2006, le surplus primaire structurel cesse de se dégrader et, au contraire, s'améliore légèrement. La baisse des charges d'intérêt se poursuit, mais à un ryth-

1. Dont 0,2 % du PIB correspondant au produit de la DLU et 0,4 % du PIB de moindres dépenses suite à la comptabilisation en 2003 de subsides et transferts à la SNCB auxquels celle-ci n'avait en principe droit qu'en 2004.

me devenu très lent. Au total, le solde de financement s'améliore. Néanmoins, il représente encore 0,7 % du PIB à l'horizon 2010.

GRAPHIQUE 20 - Solde de financement des administrations publiques
(en pour cent du PIB)



*Une politique budgétaire
clairement expansionniste*

Les résultats de finances publiques reflètent, dans une très large mesure, l'orientation expansionniste de la politique budgétaire. A l'horizon 2010, les impulsions budgétaires structurelles atteignent 1,8 % du PIB. Ce montant représente le coût budgétaire additionnel par rapport à 2003 de l'ensemble des mesures structurelles décidées par les différents niveaux de pouvoir et connues à la date de clôture des présentes Perspectives.

Ces impulsions concernent, pour 1,6 % du PIB, les dépenses publiques, notamment les prestations de la sécurité sociale et certaines catégories de dépenses du pouvoir fédéral. En matière de recettes, les impulsions nettes sont beaucoup plus faibles (0,2 % du PIB), les baisses d'impôt sur le revenu des ménages et de cotisations sociales étant, en grande partie, compensées par des hausses d'impôts sur les produits.

TABLEAU 29 - Solde primaire et impulsions budgétaires structurelles
(en pour cent du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2004 à 2010
Variation du solde primaire structurel	-0,5	-0,4	-0,9	0,1	-0,0	0,2	0,1	-1,4
Impulsions budgétaires structurelles	-0,4	-0,3	-0,8	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-1,8
En recettes	0,1	0,0	-0,3	0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,2
En dépenses (-)	0,5	0,3	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	1,6
Variation du solde primaire structurel hors impulsions	-0,1	-0,1	-0,1	0,3	0,1	0,2	0,1	0,3

Les impulsions sur la période 2004-2006 expliquent pratiquement la totalité de la dégradation du surplus primaire structurel sur la même période (tableau 29). Déduction faite des impulsions, il subsiste une légère baisse endogène du surplus primaire structurel, découlant notamment d'effets de composition de la croissance économique relativement défavorables aux recettes fiscales (baisse de la part relative dans le PIB des assiettes les plus taxées, à savoir les revenus salariaux et la consommation privée). A partir de 2007, en l'absence d'impulsions supplémentaires majeures, la légère augmentation du surplus primaire vient du fait que le taux de croissance des dépenses publiques est structurellement inférieur au taux de croissance économique, alors que les recettes restent grosso modo proportionnelles au PIB.

2. Programme de stabilité: objectifs et perspectives

Dans le dernier programme de stabilité de la Belgique, déposé en décembre 2004, le gouvernement définit ses objectifs budgétaires pour la période 2005-2008: "[...] le gouvernement s'en tient à la poursuite d'un équilibre budgétaire en 2005 et en 2006, suivi d'un excédent de 0,3 % en 2007, conformément à l'accord de gouvernement. Pour 2008, l'objectif consiste en un surplus de 0,6 % du PIB. Ceci permet à la Belgique de s'inscrire dans la trajectoire pluriannuelle recommandée par le Conseil supérieur des Finances". Le Conseil supérieur des Finances a recommandé, dans son Rapport annuel 2004, de constituer des surplus budgétaires structurels et de les porter progressivement à 1,5 % du PIB d'ici 2011.

A partir de 2006, les objectifs du Programme de stabilité ne sont plus rencontrés

Le tableau 30 compare les soldes budgétaires qui ressortent des présentes Perspectives avec les objectifs du Programme de stabilité. En 2005, l'objectif nominal n'est pas atteint (écart de 0,4 % du PIB) mais, par contre, l'objectif d'équilibre du solde corrigé des effets du cycle est pratiquement rencontré (écart limité à 0,1 % du PIB). A partir de 2006, les soldes s'écartent de la trajectoire envisagée. A l'horizon 2008, l'écart atteint 1,8 % du PIB, principalement imputable à l'entité I.

TABLEAU 30 - Projection budgétaire et objectifs du Programme de stabilité 2005-2008
(en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Projection ^a						
Solde de financement	0,4	0,1	-0,4	-1,4	-1,2	-1,2
Solde de financement corrigé du cycle	0,9	0,3	-0,1	-1,3	-1,1	-1,0
Programme de stabilité						
Solde de financement	0,4	0,0	0,0	0,0	0,3	0,6
Solde de financement corrigé du cycle	1,0	0,4	0,0	-0,2	0,2	0,5
Ecarts						
Solde de financement	-0,0	0,1	-0,4	-1,4	-1,5	-1,8
Entité I	0,0	0,1	-0,2	-1,1	-1,3	-1,5
Entité II	0,0	-0,0	-0,2	-0,3	-0,2	-0,2
Solde de financement corrigé du cycle	-0,1	-0,1	-0,1	-1,1	-1,3	-1,5

a. Soldes budgétaires définis conformément à la procédure sur les déficits excessifs.

L'écart à l'horizon 2008 ne réside pas dans des hypothèses de croissance économique différentes de celles retenues dans le Programme de stabilité. Malgré un écart sensible sur la croissance de 2005 (2,5 % dans le Programme de stabilité contre 1,7 % ici), la croissance moyenne sur l'ensemble de la période 2004-2008 est identique à l'hypothèse du Programme de stabilité: 2,3 % en moyenne par an pour le PIB effectif et 2,1 % pour le PIB potentiel.

Moins de recettes et plus de dépenses que dans le Programme de stabilité

Il reste que le diagnostic posé en ce qui concerne l'évolution future des recettes et dépenses est différent, comme l'indique le tableau 31. A cet égard, on gardera à l'esprit que les présentes Perspectives sont des projections à politique constante, alors que les chiffres du Programme de stabilité sont normatifs¹ et peuvent donc impliquer des inflexions futures de la politique budgétaire. La comparaison avec une projection à politique constante donne, précisément, une idée de l'ampleur des inflexions futures nécessaires.

Il ressort de la comparaison au tableau 31 que les écarts avec le Programme de stabilité sont imputables tant aux recettes qu'aux dépenses. Sur la période 2004-2008, les recettes baissent davantage que dans le Programme de stabilité, à concurrence de 0,7 % du PIB de plus en cinq ans. Tant les recettes fiscales que parafiscales contribuent à l'écart.

D'autre part, les dépenses progressent plus rapidement, de 1,1 % du PIB de plus en 5 ans. L'écart concerne principalement les prestations sociales en nature (surtout des dépenses de soins des santé), les autres transferts sociaux (qui reculent moins qu'attendu dans le Programme de stabilité), ainsi que les transferts non sociaux qui augmentent légèrement alors que le Programme de stabilité table sur une légère baisse.

TABLEAU 31 - Origine des écarts avec le Programme de stabilité: variation des dépenses et recettes sur la période 2004-2008
(en pour cent du PIB)

	Projection	Programme de stabilité	Ecart
Solde de financement	-1,5	0,2	-1,7
^a Recettes	-2,9	-2,2	-0,7
Impôts	-0,3	0,0	-0,3
Cotisations	-0,4	-0,2	-0,2
Autres recettes	-2,2	-2,1	-0,1
Dépenses (-)	-1,3	-2,4	1,1
Rémunérations et achats de biens et services	-0,4	-0,5	0,1
Prestations sociales en nature ^b	0,8	0,5	0,3
Autres prestations sociales	-0,7	-0,9	0,2
Investissements	0,0	0,0	0,0
Transferts non sociaux	0,2	-0,2	0,4
Charges d'intérêt	-1,2	-1,3	0,1

a. Les agrégats de recettes et dépenses tels que présentés ici suivent les définitions retenues dans le Programme de stabilité et diffèrent donc des chiffres présentés dans les autres sections de la présente publication.

b. Comprenant essentiellement des dépenses de soins de santé.

1. Le Programme de stabilité précise que: "Les soldes de financement de l'ensemble des pouvoirs publics constituent un engagement clair. Les chiffres détaillés des recettes et des dépenses sont des estimations et ont une valeur plutôt indicative".

3. Endettement public et charges d'intérêt

Pour la première fois depuis plus de 20 ans, la dette brute des administrations publiques est ramenée fin 2003 à un niveau inférieur à celui du PIB. Elle tombe en 2004 à 95,8 % du PIB¹. A l'horizon 2010, elle ne représente plus que 82,6 % du PIB.

TABLEAU 32 - Dette et charges d'intérêt des administrations publiques
(en pour cent du PIB, sauf mention contraire)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dette brute consolidée ^a	100,0	95,8	95,4	92,3	90,0	87,7	85,3	82,6
Taux d'intérêt implicite (en pour cent)	5,3	5,1	4,9	4,8	4,8	4,9	4,9	5,0
Taux de croissance nominal du PIB (en pour cent)	3,2	5,0	3,8	5,0	4,1	4,0	4,0	4,0
Variation du ratio d'endettement	-5,4	-4,2	-0,4	-3,0	-2,4	-2,2	-2,5	-2,6
Contribution du surplus primaire	-5,7	-4,9	-4,0	-2,9	-3,0	-3,0	-3,2	-3,4
Dynamique intérêt-croissance	2,1	0,2	1,0	-0,2	0,6	0,8	0,8	0,8
Contribution des charges d'intérêt	5,4	4,9	4,5	4,3	4,3	4,2	4,2	4,1
Contribution de la croissance du PIB	-3,3	-4,7	-3,5	-4,5	-3,6	-3,5	-3,4	-3,3
Ajustement stock-flux	-1,8	0,5	2,6	-0,0	-0,0	-0,1	-0,1	-0,1

a. Source jusqu'en 2004: Rapport 2004 de la BNB.

Malgré l'important recul du surplus primaire à l'horizon 2006, l'effet "boule de neige inversé" continue à opérer. En effet, le taux d'intérêt implicite (qui recule continuellement depuis le début des années nonante) diminue encore en 2004, 2005 et 2006, au point de devenir pratiquement identique (voire, en 2006, légèrement inférieur) au taux de croissance nominal du PIB. Il s'ensuit que le surplus primaire requis pour stabiliser la dette en pour cent du PIB tombe à zéro ("dynamique intérêt-croissance" au tableau 32, et graphique 21).

A partir de 2007, le taux d'intérêt implicite de la dette augmente progressivement, compte tenu de la remontée des taux d'intérêt du marché. Dans le même temps, le taux de croissance du PIB se tasse légèrement. Par conséquent, la dynamique intérêt-croissance recommence à ralentir significativement le désendettement.

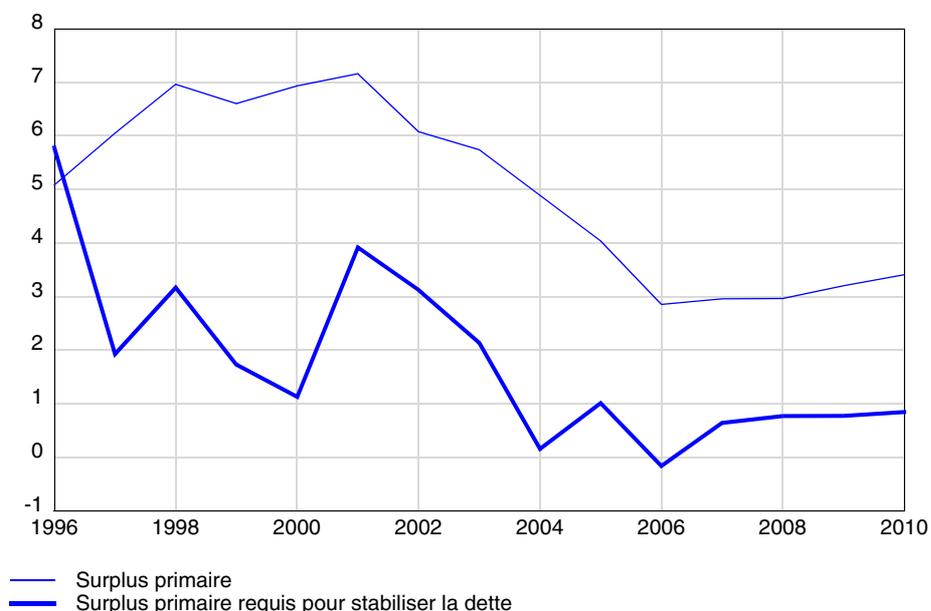
Des opérations bilantaires (sans impact sur le surplus primaire) influencent également le taux de désendettement ("ajustement stock-flux" au tableau 32). En 2005, elles ralentissent le désendettement à concurrence de 2,6 % du PIB. Ceci comprend surtout la reprise d'une partie de la dette de la SNCB par l'Etat, pour 7,4 milliards d'euros, en début d'année.

Compte tenu de l'ensemble de ces facteurs, le recul de la dette durant la période 2004-2010 s'établit à 2,5 % du PIB par an en moyenne. Ce taux de désendettement est nettement plus faible que durant la période 1997-2003 (4,2 % par an en moyenne).

1. 95,5 % si l'on prend en compte le PIB 2004 publié par l'ICN en avril 2005 (voir encadré "Hypothèse relative aux effets calendaires en 2004" au chapitre 3).

Le recul des charges d'intérêt ralentit également: elles diminuent encore de 1,1 % du PIB au total entre 2003 et 2006 mais, après 2006, deviennent pratiquement stables, ce qui est une situation inédite depuis le début des années nonante.

GRAPHIQUE 21 - Surplus primaire et surplus primaire requis pour stabiliser la dette
(en pour cent du PIB)



Le tableau 33 présente les conditions de réenclenchement d'un effet "boule de neige". La probabilité que ce risque se réalise reste faible, quoiqu'accrue à moyen terme du fait de la dégradation du surplus primaire. Un effet "boule de neige" serait réenclenché à l'horizon 2007-2008 avec un taux d'intérêt implicite relevé d'environ 250 points de base, toutes autres choses égales par ailleurs, ou par une récession économique modérée, voire proche de la stagnation (-0,2 à -0,3 % en termes réels).

TABLEAU 33 - Conditions de réenclenchement de l'effet "boule de neige"
(en pour cent)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
OU Taux d'intérêt implicite	8,8	10,1	8,2	8,1	7,4	7,4	7,8	8,1
Taux de croissance économique réel	-2,1	-2,0	-1,4	-0,5	-0,3	-0,2	-0,5	-0,8

B. Recettes et dépenses primaires des administrations publiques

1. Recettes

Décue des recettes fiscales et parafiscales à l'horizon 2006

En 2004, les recettes fiscales et parafiscales s'établissent à 45,1 % du PIB (tableau 34), compte tenu du produit de la DLU (0,2 % du PIB) et de l'effet (pour 0,1 % du PIB) de facteurs comptables (diminution de la TVA cédée à l'Union européenne¹ et comptabilisation, à partir de 2004, des prélèvements de la CREG). Hors ces éléments, les recettes fiscales et parafiscales totales sont inchangées par rapport à 2003 (à 44,8 % du PIB², soit le niveau le plus bas depuis 1997).

Les prélèvements pesant essentiellement sur le revenu du travail baissent de 0,5 % du PIB en 2004 (cotisations sociales et impôt sur le revenu des ménages). Par contre, l'impôt sur le revenu des sociétés augmente de 0,3 % du PIB, les impôts sur les produits (TVA et accises) de 0,4 % du PIB, et les impôts en capital de 0,3 % du PIB (suite à la DLU mais aussi à la progression des droits de donation et de succession). Les variations enregistrées par les autres catégories d'impôts sont limitées à 0,1 % du PIB par rapport à 2003.

TABLEAU 34 - Recettes des administrations publiques
(en pour cent du PIB)

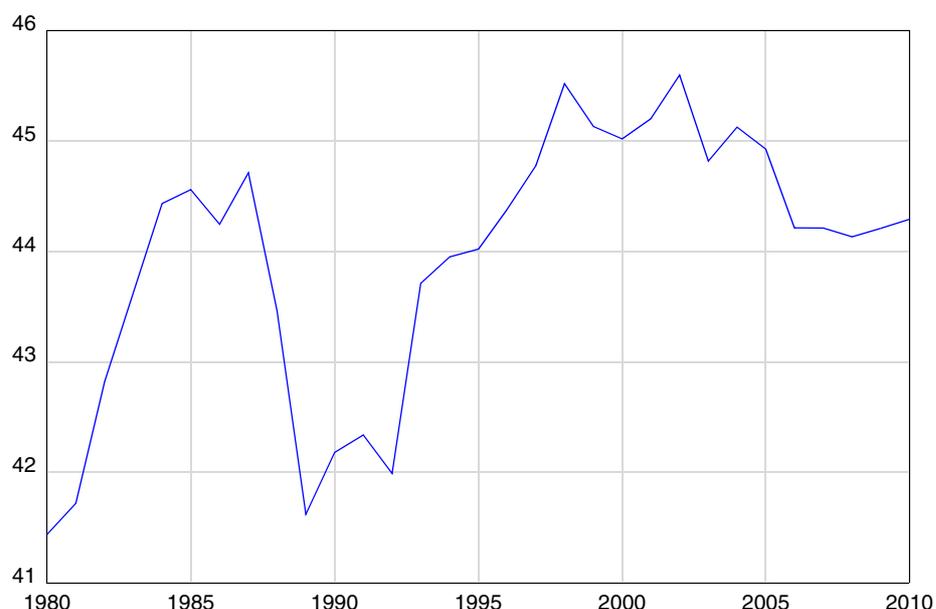
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 - 2003
Recettes	49,4	47,7	47,6	46,5	46,5	46,4	46,5	46,6	-2,8
Recettes fiscales et parafiscales ^a	44,8	45,1	44,9	44,2	44,2	44,1	44,2	44,3	-0,5
Impôts sur le revenu des ménages hors pré. mobilier	12,7	12,5	12,4	11,7	11,8	11,8	11,9	12,0	-0,7
Cotisations sociales patronales	8,7	8,4	8,4	8,3	8,3	8,4	8,5	8,5	-0,2
Cotisations sociales autres	5,7	5,7	5,7	5,6	5,7	5,7	5,7	5,7	-0,0
Précompte mobilier libératoire des ménages	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	-0,0
Impôts sur le revenu des sociétés	2,9	3,3	3,4	3,6	3,6	3,5	3,5	3,5	0,6
TVA	6,7	6,9	6,9	6,9	6,8	6,8	6,7	6,7	0,1
Accises	2,3	2,4	2,5	2,5	2,5	2,5	2,4	2,3	0,0
Précompte immobilier et additionnels	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	-0,3
Impôts en capital et DLU	0,5	0,8	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,1
Autres impôts directs et indirects	3,3	3,3	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	-0,1
Recettes non fiscales et non parafiscales	4,6	2,6	2,7	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	-2,3
Ventes courantes	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	0,0
Ventes en capital	0,1	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Transferts	2,3	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	-2,0
Revenus de la propriété	0,7	0,5	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	-0,2

a. N'incluent pas, conformément au SEC 95, les impôts prélevés au profit de l'Union européenne.

1. Sans impact sur le solde budgétaire, la baisse de la "contribution TVA" (comptabilisée comme une moindre recette) étant compensée par une hausse de la "contribution PNB" (comptabilisée en dépenses).
2. Avec le PIB 2004 publié en avril 2005 par l'ICN (voir encadré "Hypothèse relative aux effets calendaires" au chapitre 3), elles sont même en recul de 0,1 % du PIB par rapport à 2003.

De 2004 à 2006, les recettes fiscales et parafiscales baissent de 0,9 % du PIB. Cette baisse est entièrement imputable aux impôts sur le revenu des ménages et cotisations sociales (et au caractère non récurrent de la DLU de 2004), alors que l'impôt sur le revenu des sociétés augmente sensiblement. En 2006, le total des prélèvements obligatoires n'atteint plus que 44,2 % du PIB (soit le niveau le plus bas depuis 1995). Ce niveau reste ensuite stable jusqu'en fin de période, sous la combinaison d'une légère augmentation des impôts sur le revenu des ménages et cotisations sociales, et d'une certaine érosion des impôts sur les produits et la production.

GRAPHIQUE 22 - Recettes fiscales (y compris DLU) et parafiscales
(en pour cent du PIB)



L'évolution des recettes fiscales et parafiscales dépend notamment de l'évolution des différentes assiettes imposables. Durant la période considérée, les évolutions macroéconomiques sont globalement défavorables aux recettes fiscales et parafiscales. En 2005 et 2006, la part salariale dans le PIB recule sensiblement, de même que la consommation privée des ménages, dont le tassement se poursuit jusqu'en fin de période. Or, ces deux assiettes sont davantage taxées que les autres revenus ou dépenses.

L'évolution des recettes dépend également des diverses impulsions décidées par les autorités. Les incidences annuelles des mesures décidées ou annoncées à la date de clôture des présentes Perspectives sont résumées au tableau 35. Considérées dans leur globalité, elles sont pratiquement neutres, les impulsions à la baisse (principalement les diminutions d'impôts sur le revenu des ménages et de cotisations sociales) étant compensées par les impulsions à la hausse (principalement les augmentations d'accises).

TABLEAU 35 - Impulsions en recettes
 (incidences complémentaires en pour cent du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2004 à 2010
Impulsions en recettes ^a	-1,4	0,0	-0,7	0,1	-0,1	0,0	0,0	-2,1
Impulsions fiscales et parafiscales	0,3	-0,1	-0,4	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,1
Impôt sur le revenu des ménages, hors pré. mobilier	-0,1	-0,1	-0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,8
Cotisations sociales	-0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1
Accises et TVA ^b	0,3	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,7
Impôts en capital (y.c. DLU)	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres impôts	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0
Mesures en matière de recettes non fiscales et non parafiscales	-1,7	0,1	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	-2,0
Ventes courantes et en capital	0,2	-0,1	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
Transferts	-1,8	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-1,9
Autres	-0,1	0,2	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Impulsions structurelles	0,1	0,0	-0,3	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,2
Mesures ponctuelles	-1,5	-0,1	-0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	-2,0

a. Y compris mesures ponctuelles.

b. Y compris diminution de la TVA cédée à l'UE et effet de la comptabilisation, à partir de 2004, des prélèvements de la CREG.

Net recul des prélèvements pesant essentiellement sur les revenus du travail

L'impulsion en matière d'impôt sur le revenu des ménages est modeste en 2004 et en 2005, mais beaucoup plus importante en 2006. En effet, la mise en oeuvre de la dernière tranche de la réforme de 2001 ne se répercute que très partiellement sur les précomptes professionnels et versements anticipés de 2004, mais affecte surtout les rôles de 2006. En outre, la recette de 2004 bénéficie d'une nouvelle augmentation du taux des additionnels inclus dans les barèmes du précompte et de l'instauration d'un précompte sur certains revenus de remplacement, ce qui grève d'autant les rôles de 2006. L'évolution des recettes par année budgétaire est également affectée par l'impact sur les rôles du retour en 2003 à un rythme d'indexation normal des barèmes du précompte, par l'effet de la réforme de 2001 sur les additionnels locaux, par la suppression du crédit d'impôt pour les salariés à partir des revenus de 2004 et par diverses mesures mineures.

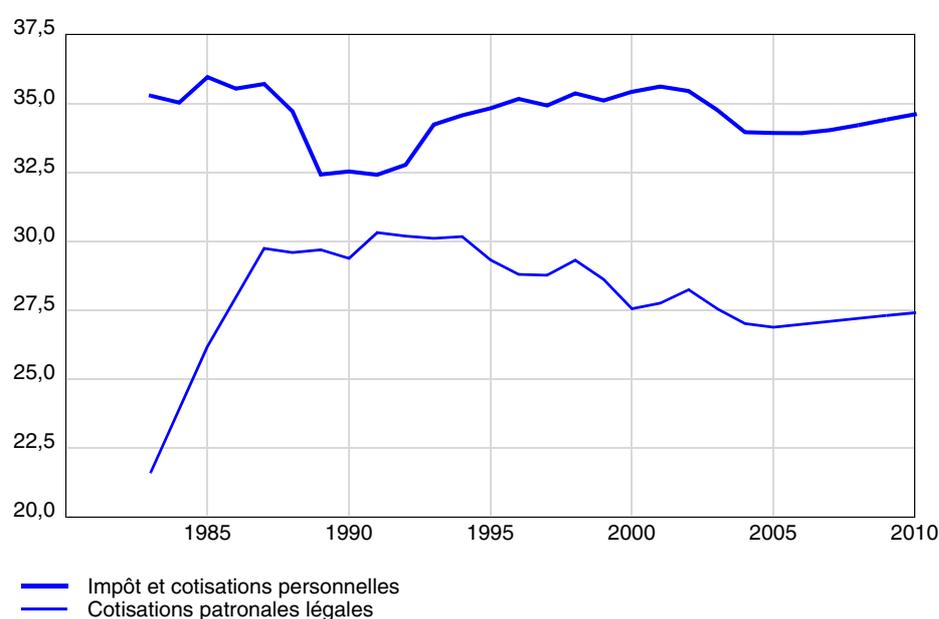
Sur l'ensemble de la période considérée, les impulsions à la baisse en matière d'impôt sur le revenu des ménages représentent 0,8 % du PIB. A ce facteur de baisse s'ajoutent des effets d'assiette négatifs: tassement en pour cent du PIB des revenus salariaux imposables de 2004 à 2006, augmentation tendancielle de la proportion de bas salaires (moins imposés) et tassement des revenus des indépendants. Néanmoins, la recette de l'impôt des personnes physiques ne recule que de 0,7 % du PIB entre 2003 et 2010. En effet, les impulsions et effets d'assiette sont partiellement compensés par la dynamique découlant de la progressivité de l'impôt, qui accroît la recette à concurrence de 0,5 % du PIB sur la période de projection.

En ce qui concerne les cotisations sociales, elles reculent de 0,2 % du PIB entre 2003 et 2010, dont une baisse de 0,5 % du PIB entre 2003 et 2006 en raison d'effets d'assiette négatifs et des mesures d'allègement des charges. Après 2006, tout comme l'impôt sur le revenu des ménages, elles progressent légèrement, vu une certaine reprise des salaires du secteur des entreprises en pour cent du PIB, et du fait que

certaines mesures de réduction des cotisations s'érodent avec le temps, vu leur caractère forfaitaire et dégressif (voir la section C.3 et le chapitre 5 pour plus de détails).

Les impulsions en matière de cotisations sociales comprennent notamment diverses mesures d'allègement: réforme progressive et élargissement des réductions structurelles à partir de 2004, introduction progressive du bonus crédit d'emploi sous forme de réduction des cotisations personnelles des bas salaires à partir de 2005, compensant partiellement la suppression du crédit d'impôt. Par ailleurs, les impulsions prennent en compte une augmentation des cotisations des indépendants et sur les voitures de société à partir de 2005.

GRAPHIQUE 23 - Taux moyen des prélèvements sur les salaires
(en pour cent du salaire brut dans le secteur des entreprises)



A noter encore, concernant les prélèvements sur le revenu des ménages, que la présente projection table sur une stabilisation, voire une légère progression, des précomptes mobiliers libératoires en pour cent du PIB à partir de 2005, après deux décennies d'érosion tendancielle. Elle découle notamment des évolutions du contexte juridique en matière de placements transnationaux et de l'augmentation des taux d'intérêt. Néanmoins, l'on ne s'attend pas à ce que la DLU ou la directive européenne sur la fiscalité de l'épargne produisent des effets spectaculaires sur les recettes du précompte mobilier.

Progression de l'impôt sur le revenu des sociétés

L'impôt sur le revenu des sociétés progresse de 0,6 % du PIB sur la période 2004-2006 (la moitié de la hausse étant acquise en 2004) en raison de l'augmentation de la part des excédents d'exploitation nets dans le PIB, corollaire à la baisse de la part des rémunérations salariales. En 2004, l'augmentation de la profitabilité est également confirmée par une hausse des précomptes mobiliers sur dividendes. Après 2006, la recette de l'impôt sur le revenu des sociétés reste stable en pour cent du PIB.

Tassement à moyen terme de la TVA et des accises

En 2004, les recettes d'accises et de TVA augmentent, respectivement de 0,1 % et de 0,3 % du PIB. Les recettes d'accises enregistrent encore une hausse additionnelle de 0,1 % du PIB en 2005. Cependant, à partir de 2006, ces deux catégories de recettes se tassent tendanciellement de sorte que, à l'horizon 2010, les augmentations enregistrées en 2004 et 2005 sont pratiquement annulées. Pourtant, sur l'ensemble de la période considérée, des impulsions positives à concurrence de 0,7 % du PIB sont enregistrées en accises et TVA, dont 0,3 % du PIB dès 2004.

Les recettes d'accises de 2004 sont, en effet, positivement influencées par différents facteurs exogènes, notamment: l'effet d'année pleine de la hausse de la cotisation énergie d'août 2003, l'introduction en avril de la cotisation d'emballage sur les boissons (augmentée temporairement de janvier à juin 2005) et de la taxe dite "taxe Elia" sur la distribution d'électricité (prenant effet rétroactivement en mai 2004). En outre, la programmation de hausses graduelles d'accises sur carburants routiers (système "cliquet") d'application jusqu'en 2007, ainsi que les relèvements annuels des prix du tabac, contribuent à soutenir les recettes.

Néanmoins, les recettes d'accises ne progressent que modérément en début de période, et tendent même à se tasser à moyen terme. En effet, en l'absence d'indexation des droits, les recettes d'accises évoluent, toutes choses égales par ailleurs, en fonction des assiettes en volume et non en valeur (sauf les accises ad valorem). Par ailleurs, les volumes de carburant consommés augmentent de façon plus modérée que par le passé; la consommation d'essence, davantage taxée que le diesel, diminue même encore légèrement en volume. De façon générale, les produits soumis à accises diminuent en proportion de la consommation des ménages, elle-même en recul par rapport au PIB.

La forte progression des recettes de TVA en 2004 (+0,3 % du PIB) est notamment attribuable à un effet de court terme positif (qui était négatif en 2003) découlant de l'impact du cycle des exportations sur l'évolution relative des perceptions brutes et des remboursements¹. En outre, la hausse des prix de l'énergie en 2004 a soutenu la recette. Enfin, la réduction du taux d'appel de la ressource TVA par le budget européen en 2004 augmente la part des recettes de TVA revenant à l'Etat belge. Ces éléments ont très largement compensé les quelques facteurs baissiers recensés en 2004 (notamment le passage de certaines boissons au taux de TVA réduit). Le tassement à moyen terme des recettes de TVA (-0,2 % du PIB entre 2004 et 2010) découle principalement du recul de l'assiette imposable (surtout de la consommation privée des ménages). De plus, l'effet de court terme lié au cycle des exportations, positif en 2004, se résorbe en 2006 et 2007. Enfin, l'évolution de la recette est influencée par celle du prix des produits énergétiques qui, après une forte augmentation en 2004 et 2005, augmente à moyen terme moins rapidement que le niveau général des prix.

Bonne tenue des impôts en capital, mais tassement des précomptes immobiliers

Indépendamment du produit non récurrent de la DLU en 2004 (près de 0,2 % du PIB), la recette des autres impôts en capital (droits de donations, droits de succession) a largement progressé en 2004. Ceci résulte notamment de l'accroissement des transmissions de patrimoine sous forme de donations de biens mobiliers, suite à la diminution des droits en Région flamande (suivie en ce sens par la Région bruxelloise début 2005).

1. Voir Hertveldt B., Lebrun I., Saintrain M., Modélisation trimestrielle des recettes de TVA dans Modtrim II, Working Paper 14-04, juin 2004, Bureau fédéral du Plan.

Les droits d'enregistrement ont également bien progressé en 2004, soutenus par la dynamique du marché immobilier. Par contre, les précomptes immobiliers et leurs additionnels ont légèrement reculé: d'une part, le précompte a été réduit en Région flamande (exonération des entreprises) et en Région wallonne (hausse des réductions pour enfants et handicapés et autres dispositions); d'autre part, la hausse des taux d'additionnels a été beaucoup plus modérée que les années passées. A moyen terme et sous l'hypothèse d'une stabilité des taux, la recette tend à reculer en pour cent du PIB, en raison de la faible progression des revenus cadastraux en termes réels.

Les catégories résiduelles d'impôt direct ou indirect restent globalement assez stables à court et à moyen terme, malgré diverses impulsions à la hausse (augmentation de la taxe sur le chiffre d'affaire de l'industrie pharmaceutique, sur la livraison de titres aux porteurs, sur les OPC et autres) ou à la baisse (suppression progressive de la taxe compensatoire d'accises, de la taxe d'immatriculation et autres).

Repli des recettes non fiscales et non parafiscales en 2004

Les recettes non fiscales et non parafiscales reculent de 2 % du PIB entre 2003 et 2004. Ce repli est principalement attribuable au caractère tout à fait exceptionnel des recettes de 2003, en raison du transfert effectué par Belgacom (5 milliards d'euros, soit 1,9 % du PIB) contre la reprise de ses engagements en matière de pensions par l'Etat. Une opération similaire mais de moindre ampleur a été réalisée avec BIAC en 2004 (151 millions d'euros).

Les revenus de la propriété ont également diminué en 2004 (-0,3 % du PIB). Cette baisse est, notamment, la conséquence de la réduction du stock d'actifs porteurs d'intérêts suite à diverses opérations menées en 2003¹, et de la diminution des dividendes perçus par les pouvoirs locaux dans le contexte de la libéralisation du marché de l'énergie en Flandre. Le recul des recettes non fiscales et non parafiscales en 2004 est néanmoins limité par des ventes d'actifs immobiliers plus importantes qu'en 2003, par la Communauté flamande et certains pouvoirs locaux.

En 2005, les recettes non fiscales et non parafiscales augmentent de 0,1 % du PIB, soutenues par des ventes de terrains et bâtiments du pouvoir fédéral ou d'organismes consolidés avec le pouvoir fédéral, par la recette de l'opération de titrisation de l'arriéré fiscal et par des dividendes de participation exceptionnels perçus par le pouvoir fédéral. En 2006, elles diminuent de 0,4 % du PIB suite au recul des ventes, et se stabilisent ensuite à 2,3 % du PIB.

1. Vente du portefeuille de prêts hypothécaires de Credibe et remboursement par les sociétés régionales de logement d'une grande partie de leur dette envers le FADELS.

2. Dépenses primaires

Hausse des dépenses primaires jusqu'en 2006, tassement ensuite

Les dépenses primaires reculent de 0,8 % du PIB en 2004¹, puis augmentent de 0,7 % du PIB en 2005 et d'encre 0,1 % du PIB en 2006. Les fortes variations, de sens opposés, en 2004 et 2005 sont attribuables à des opérations ponctuelles et glissements. Abstraction faite de ceux-ci, la tendance structurelle jusqu'en 2006 est à la hausse du ratio des dépenses primaires dans le PIB.

Après un pic à 43,6 % du PIB en 2005 et 2006, les dépenses primaires reculent tendanciellement, d'environ 0,1 % du PIB par an. A l'horizon 2010, elles représentent encore 43,2 % du PIB, niveau qui reste supérieur à ceux enregistrés durant les années nonante.

TABLEAU 36 - Dépenses primaires des administrations publiques
(en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 - 2003
Dépenses primaires	43,6	42,8	43,6	43,6	43,5	43,4	43,3	43,2	-0,5
Frais de fonctionnement et investissements	15,2	14,9	15,1	15,2	14,9	14,7	14,7	14,7	-0,5
Rémunérations	10,1	9,9	10,0	9,8	9,8	9,7	9,6	9,5	-0,6
Achats de biens et services	3,4	3,3	3,3	3,4	3,4	3,4	3,5	3,5	0,1
Investissements	1,7	1,7	1,8	2,0	1,7	1,6	1,7	1,7	-0,0
Transferts sociaux	23,3	23,3	23,3	23,2	23,3	23,4	23,3	23,3	0,0
Pensions de retraite et survie	8,6	8,6	8,6	8,5	8,5	8,5	8,5	8,5	-0,2
Soins de santé	6,3	6,5	6,5	6,6	6,8	6,9	7,0	7,1	0,8
Chômage, prépensions et interruptions de carrière	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,5	2,4	2,4	-0,4
Autres transferts sociaux	5,6	5,5	5,5	5,5	5,5	5,4	5,4	5,4	-0,2
Autres transferts	5,2	4,6	5,1	5,3	5,3	5,3	5,2	5,1	-0,0
Aux entreprises	3,0	2,4	2,9	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	-0,1
Aux ménages et ISBL	1,1	1,1	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	-0,1
Au reste du monde	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,3	1,2	1,1	0,2

La croissance des dépenses est en partie attribuable à des facteurs endogènes, tels que les évolutions socio-démographiques, le cycle économique ou les dispositions réglementaires dans différentes catégories de dépenses. En ce qui concerne le cycle économique, il n'a d'impact, pour l'essentiel, que sur la croissance de certaines allocations de chômage. Néanmoins, si les dépenses sont exprimées en pour cent du PIB, leur variation est alors fortement affectée par la croissance économique (le PIB étant le dénominateur du ratio), ainsi que par des effets nominaux (l'indexation éventuelle des différentes catégories de dépenses pouvant s'écarter du déflateur du PIB).

1. Avec le PIB 2004 publié par l'ICN en avril 2005, elles reculent même de 0,9 % du PIB (voir encadré "Hypothèse relative aux effets calendaires en 2004" au chapitre 3).

Enfin, l'évolution des dépenses résulte des impulsions discrétionnaires décidées par les autorités publiques, structurelles, ponctuelles ou sous forme de glissements. L'on constate au tableau 37¹ que ces impulsions ont un impact haussier significatif sur les dépenses à moyen terme. Or les dépenses de 2010 sont de 0,5 % du PIB inférieures à celles de 2003, ce qui indique que la croissance des dépenses due aux seuls facteurs endogènes est tendanciellement inférieure à celle du PIB.

TABLEAU 37 - Impulsions en dépenses
(incidences complémentaires en pour cent du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2004 à 2010
Impulsions en dépenses ^a	-0,3	0,6	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	1,1
Transferts sociaux	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,9
Soins de santé	0,2	0,2	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,7
Autres	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Autres dépenses	-0,5	0,4	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Transferts à la SNCB et à La Poste	-0,8	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,3
Autres	0,3	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
Impulsions structurelles	0,5	0,3	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	1,6
Opérations ponctuelles et glissements	-0,8	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,5

a. Y compris opérations ponctuelles et glissements.

*Baisse des dépenses en 2004
suite aux mesures non
récurrentes et à l'embellie
conjoncturelle*

En 2004, l'ensemble des impulsions discrétionnaires allège les dépenses à concurrence de 0,3 % du PIB par rapport à 2003 (tableau 37). Cette incidence résulte de deux types d'impulsions (structurelles d'une part, non récurrentes d'autre part), dont les impacts s'opposent.

D'une part, les mesures à caractère structurel accroissent les dépenses de 0,5 % du PIB par rapport à 2003. Il s'agit, notamment, d'initiatives en matière de soins de santé pour 0,2 % du PIB (dont l'impact du relèvement de la norme de croissance des dépenses à 4,5 %), de mesures en matière de pensions pour 0,1 % du PIB (revalorisation de certaines pensions et, surtout, la reprise par l'Etat des pensions du personnel statutaire de Belgacom) et de l'impact, pour 0,1 % du PIB, de la réforme du financement de l'Union européenne².

D'autre part, les mesures non récurrentes entraînent une baisse des dépenses de 0,8 % par rapport à 2003. En effet, alors que les glissements et autres opérations

1. Le tableau 37 recense les principales impulsions budgétaires dont l'impact est quantifiable et pour autant qu'elles correspondent à des modifications de la législation ou des orientations politiques. Les fluctuations des investissements des pouvoirs locaux n'y sont pas reprises car elles reproduisent des comportements observés dans le passé. Les décisions en matière d'emploi public et de programmation sociale ne sont pas reprises non plus, leur impact direct sur les salaires n'étant pas représentatif du coût de la mesure vu les effets de retour particulièrement importants sur les recettes publiques. De façon générale, l'on notera que, en matière de dépenses particulièrement, il est souvent difficile d'identifier la part découlant de nouvelles initiatives dans l'ensemble des inflexions qui ressortent des budgets.
2. Sans impact sur le solde budgétaire, la hausse de la "contribution PNB" (comptabilisée en dépenses) étant compensée par une baisse de la "contribution TVA" (comptabilisée comme une moindre recette).

ponctuelles gonflaient les dépenses de 2003 à concurrence de 0,5 % du PIB¹, elles allègent celles de 2004 de 0,2 %. Il s'agit notamment d'une dotation exceptionnelle à La Poste en 2003 (0,1 % du PIB), du glissement comptable de 2004 vers 2003 de subsides et transferts à la SNCB (0,4 % du PIB), du glissement de 2003 vers 2004 d'une dépense de la Région flamande pour De Lijn (près de 0,1 % du PIB) et de la comptabilisation en 2004 du remboursement des montants illégalement perçus au titre des taxes sur les opérations de bourse et sur la livraison de titres aux porteurs.

Alors que l'ensemble des impulsions discrétionnaires (structurelles, ponctuelles et glissements) allègent les dépenses à concurrence de 0,3 % du PIB par rapport à 2003, le recul des dépenses atteint 0,8 % du PIB. Les impulsions n'expliquent donc que partiellement la baisse des dépenses en 2004. Le solde découle notamment de l'embellie conjoncturelle, qui augmente le dénominateur du ratio de dépenses. Il découle aussi d'autres phénomènes endogènes. Ainsi, la croissance des rémunérations et des prestations sociales en 2004 a été ralentie par le fait que l'indice-santé a progressé moins rapidement que l'indice des prix à la consommation (n'étant pas, au contraire de ce dernier, influencé par le renchérissement des prix de l'essence et du diesel ni par une grande partie des hausses d'accises).

Impulsions supplémentaires à moyen terme

Les impulsions annuelles identifiées à partir de 2005 représentent, en fin de période, un coût net de 1,4 % du PIB de plus qu'en 2004, dont des impulsions structurelles pour 1,1 % du PIB². Ces mesures structurelles additionnelles concernent notamment les dépenses de soins de santé (0,5 % du PIB), des dépenses liées à la politique de l'emploi (subsides aux entreprises sous forme d'exonération de versement du précompte professionnel retenu, financement des chèques-service, du Maribel social, des mesures d'activation des allocations de chômage, le tout pour 0,1 % du PIB), le développement du transport par rail (0,2 % du PIB, y compris les dépenses liées au RER), les pensions (0,1 % du PIB) ou l'aide au développement.

A moyen terme, les dépenses de soins de santé forment la catégorie de dépenses qui progresse le plus (tableau 36), en raison des impulsions en la matière mais aussi des évolutions endogènes. Néanmoins, le total des transferts sociaux reste stable en pour cent du PIB. En effet, les dépenses sociales autres que les soins de santé sont en recul, en raison de divers phénomènes socio-démographiques et de la faiblesse des adaptations au bien-être des allocations sociales. La masse des rémunérations du personnel de l'Etat recule aussi par rapport au PIB, vu notamment l'évolution modérée de l'emploi public. Les investissements publics augmentent jusqu'en 2006 et diminuent ensuite, suite au reflux des investissements des pouvoirs locaux en période post-électorale. L'on notera encore l'augmentation temporaire en 2007 et 2008 des transferts au reste du monde (hausse temporaire de la contribution de la Belgique au financement de l'UE).

-
1. Cette surcharge des dépenses de 2003 a été organisée par le gouvernement quand est apparue l'obligation de comptabiliser sur la seule année 2003 (sans possibilité d'un étalement sur 2003 et 2004) le transfert en provenance de Belgacom.
 2. L'impact des impulsions ponctuelles et glissements découlant, pour l'essentiel, de la disparition en 2005 de leur impact négatif en 2004.

**Accélération des dépenses
sur la période 2002-2006**

L'effort d'assainissement budgétaire, particulièrement important dans la seconde moitié des années nonante, a notamment porté sur les dépenses publiques. La réalisation de l'équilibre budgétaire en 2000 a permis un certain relâchement de la contrainte d'assainissement. En matière de dépenses, l'observation ex post des taux de croissance annuels semble indiquer un changement de tendance aux alentours de l'année 2002.

L'on constate au tableau 38 que le taux de croissance réel des dépenses de l'entité I sur la période 2002-2006 (3,0 % en moyenne par an) serait, en effet, deux fois supérieur à ce qu'il était durant les années 1997-2001 (1,5 % en moyenne par an); il recule sensiblement sur la période 2007-2010, vu l'absence de nouvelles impulsions. L'entité II connaîtrait également, sur la période 2002-2006, un taux de croissance moyen de ses dépenses plus élevé que durant la période quinquennale précédente.

Sur la période 2002-2006, le taux de croissance moyen des dépenses est plus élevé que le taux de croissance économique, de sorte que le poids des dépenses publiques augmente de 2,5 % du PIB en cinq ans (graphique 24), partagés à parts égales entre l'entité I et l'entité II. Dans la période quinquennale précédente, au contraire, les dépenses reculaient de 1,0 % du PIB, leur taux de croissance étant plus faible que celui du PIB.

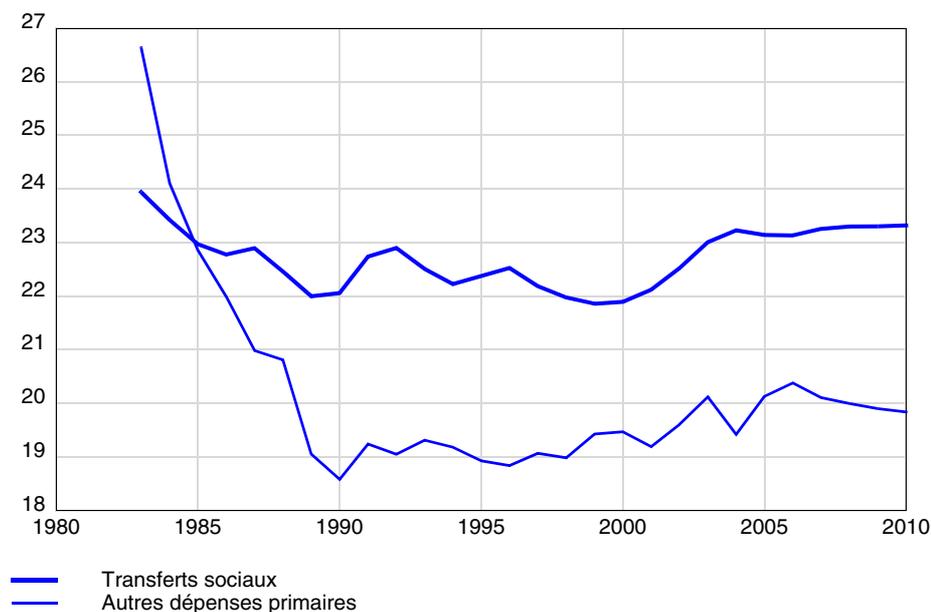
TABLEAU 38 - Evolution des dépenses primaires finales par sous-secteur

	2001-1996	2006-2001	2010-2006	1997-2001	2002-2006	2007-2010
	Variations en pour cent du PIB			Taux de croissance réel annuel moyen ^a		
Ensemble des administrations	-1,0	2,5	-0,5	1,9	3,3	1,9
Entité I	-1,1	1,3	-0,3	1,5	3,0	1,9
Pouvoir fédéral	-0,5	-0,0	-0,3	1,2	2,0	1,1
Sécurité sociale	-0,7	1,3	0,0	1,7	3,5	2,2
Entité II	0,2	1,3	-0,1	2,6	3,7	2,0
Communautés et régions	0,1	0,8	0,1	2,6	3,7	2,6
Pouvoirs locaux	0,1	0,5	-0,3	2,7	3,7	1,0
				Taux de croissance annuel moyen		
PIB en volume				2,6	1,8	2,2
Déflateur du PIB				1,5	2,1	1,8
Indice des prix de détail				1,7	1,8	1,8

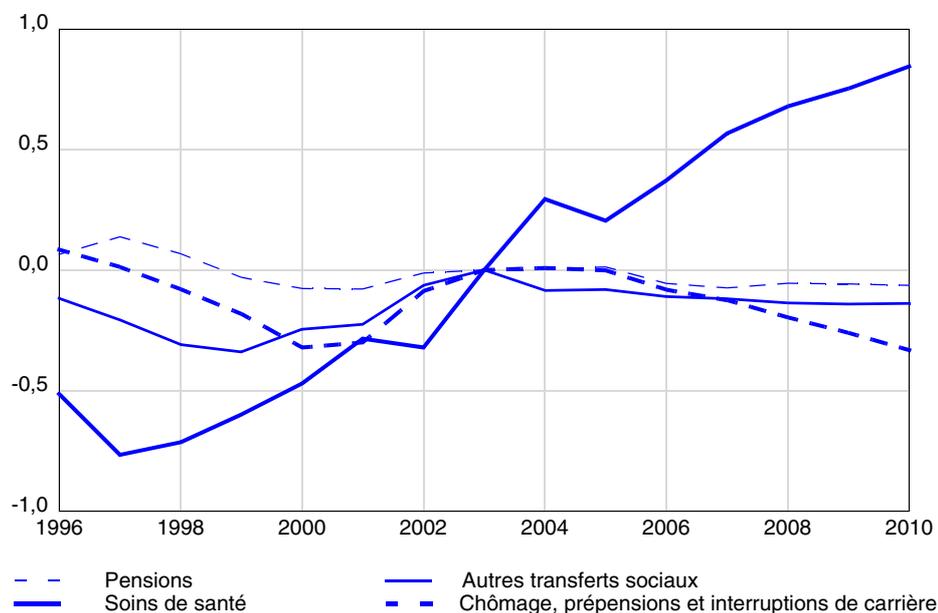
a. Déflateur: indice des prix de détail.

Les graphiques 24 et 25 mettent en perspective l'évolution des dépenses primaires en longue période. Elles y sont présentées en pour cent du PIB potentiel, en vue d'éliminer la plus grande partie de la composante cyclique du ratio.

GRAPHIQUE 24 - Dépenses primaires des administrations publiques
(en pour cent du PIB potentiel)



GRAPHIQUE 25 - Transferts sociaux des administrations publiques
(différence par rapport à 2003, en pour cent du PIB potentiel)



C. Evolutions par sous-secteurs de l'Etat

1. Vue d'ensemble

Tant la situation financière de l'Entité I que celle de l'Entité II se dégrade à moyen terme.

Malgré une baisse des dépenses primaires de 2003 à 2010 (0,7 % du PIB), le solde primaire de l'Entité I recule nettement (1,6 % du PIB) suite au tassement des recettes (2,4 % du PIB). La détérioration de la capacité de financement est néanmoins limitée à 0,4 % du PIB suite à la baisse des charges d'intérêt (1,2 % du PIB). La forte diminution du solde primaire de l'Entité I est plus qu'entièrement imputable au pouvoir fédéral (tableau 40, colonne 1), le solde de la sécurité sociale enregistrant une amélioration de 0,4 % du PIB à moyen terme. Cette évolution positive du solde de la sécurité sociale résulte d'une forte hausse du financement de la sécurité sociale par le pouvoir fédéral (pour 0,8 % du PIB).

TABLEAU 39 - Agrégats de finances publiques par Entité¹
(pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 - 2003
Ensemble des administrations publiques									
Solde de financement	0,3	0,0	-0,5	-1,5	-1,3	-1,3	-1,0	-0,7	-1,0
Solde primaire	5,7	4,9	4,0	2,9	3,0	3,0	3,2	3,4	-2,3
Recettes	49,4	47,7	47,6	46,5	46,5	46,4	46,5	46,6	-2,8
Dépenses	43,6	42,8	43,6	43,6	43,5	43,4	43,3	43,2	-0,5
Charges d'intérêt	5,4	4,9	4,5	4,3	4,3	4,2	4,2	4,1	-1,3
Entité I									
Solde de financement	-0,1	-0,4	-0,6	-1,3	-1,3	-1,3	-0,9	-0,5	-0,4
Solde primaire	4,9	4,1	3,6	2,7	2,6	2,6	2,9	3,2	-1,6
Recettes	34,4	32,9	32,8	31,9	31,9	31,8	31,9	32,0	-2,4
Dépenses	29,5	28,8	29,2	29,2	29,3	29,2	29,0	28,8	-0,7
Charges d'intérêt	5,0	4,5	4,2	4,0	3,9	3,9	3,8	3,8	-1,2
Entité II									
Solde de financement	0,4	0,4	0,1	-0,2	0,0	0,1	-0,1	-0,1	-0,6
Solde primaire	0,9	0,9	0,5	0,2	0,4	0,4	0,3	0,2	-0,7
Recettes	17,3	17,2	17,1	16,9	16,8	16,8	16,7	16,7	-0,6
Dépenses	16,4	16,3	16,6	16,6	16,4	16,3	16,4	16,5	0,1
Charges d'intérêt	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	-0,1

La capacité de financement de l'Entité II se détériore de 0,6 % du PIB suite au recul des recettes, les dépenses augmentant de 0,1 % du PIB de 2003 à 2010 mais les charges d'intérêt reculant d'autant. Cette dégradation découle essentiellement des finances publiques des pouvoirs locaux.

1. Entité I: pouvoir fédéral et sécurité sociale; Entité II: communautés, régions et pouvoirs locaux.

Sous l'angle des seules opérations externes¹ (tableau 40 colonne 3), chacun des sous-secteurs participe à la détérioration du solde primaire de l'ensemble des administrations publiques, 60 % de la détérioration restant cependant imputable au pouvoir fédéral.

TABLEAU 40 - Contribution des sous-secteurs à la variation du solde primaire entre 2003 et 2010
(pour cent du PIB)

	Solde primaire	Solde des transferts entre sous-secteurs (a) (solde interne)	Solde des opérations avec les autres agents (solde primaire externe)
Ensemble des administrations publiques	-2,3	0,0	-2,3
Pouvoir fédéral	-2,1	-0,6	-1,5
Sécurité sociale	0,4	0,8	-0,4
Régions et communautés	-0,1	0,0	-0,2
Pouvoirs locaux	-0,6	-0,2	-0,3

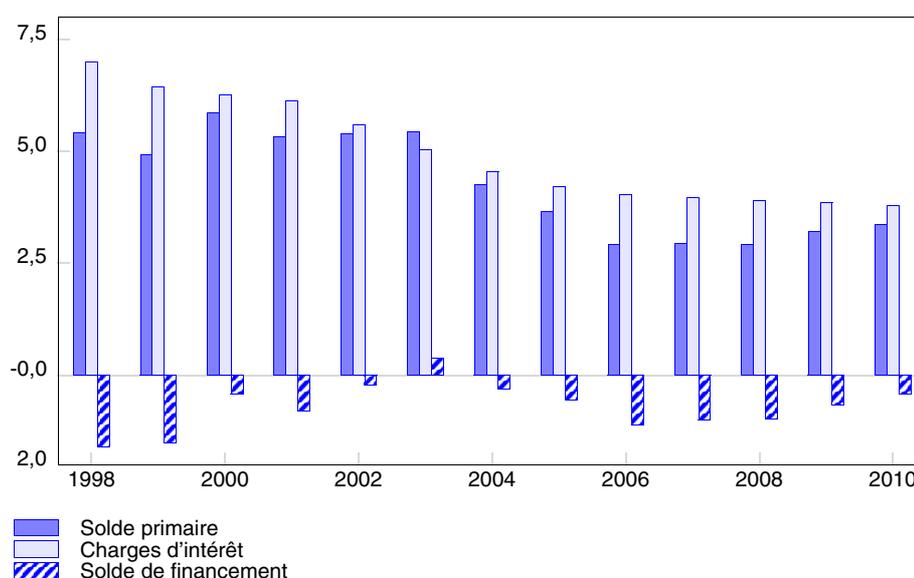
(a) Solde des transferts reçus (versés) des (aux) autres sous-secteurs des administrations publiques, tant sous forme de dotations que de recettes affectées

2. Pouvoir fédéral

Déficits jusqu'en 2010 ...

Après un surplus temporaire en 2003, obtenu suite à un transfert exceptionnel de Belgacom à l'Etat, le compte du pouvoir fédéral est en déficit. Le besoin net de financement reste limité à 0,3 % du PIB en 2004 mais se creuse jusqu'à 1,0 % du PIB de 2006 à 2008. Il se résorbe ensuite à partir de 2009 et atteint 0,4 % du PIB en 2010.

GRAPHIQUE 26 - Solde primaire, charges d'intérêt et solde de financement du pouvoir fédéral
(en pour cent du PIB)



1. Pour clarifier l'examen des interactions financières entre sous-secteurs de l'Etat, l'on peut désagréger le solde primaire de chacun d'entre eux en deux composantes: le solde des transferts avec les autres secteurs de l'Etat (solde interne) et le solde des opérations avec le reste de l'économie (ménages, entreprises et reste du monde (solde externe)).

Cette évolution est guidée par celle du surplus primaire, qui chute fortement, passant de 5,4 % en 2003 à 2,9 % du PIB en 2006, et ne se redresse qu'à partir de 2009 jusqu'à 3,4 % du PIB en 2010. L'impact du solde primaire sur le solde de financement est amorti jusqu'en 2006 par le recul des charges d'intérêt en baisse de 1,0 % du PIB en trois ans. Par la suite, la baisse des charges d'intérêt est nettement plus limitée (0,2 % du PIB de 2007 à 2010) à cause de l'augmentation du déficit mais surtout de la remontée des taux d'intérêt - de 180 points de base pour le taux à long terme et 200 points de base pour le taux à court terme de 2006 à 2010.

TABLEAU 41 - Compte du pouvoir fédéral
(en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 - 2003
Solde primaire	5,4	4,3	3,7	2,9	3,0	2,9	3,2	3,4	-2,1
Recettes	18,1	15,8	15,4	14,7	14,7	14,5	14,6	14,5	-3,5
Recettes fiscales	14,6	14,3	13,8	13,4	13,3	13,2	13,3	13,3	-1,3
Cotisations sociales	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	-0,1
Recettes non fiscales et non parafiscales	2,9	0,8	1,1	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	-2,2
Dépenses primaires	12,7	11,5	11,8	11,8	11,7	11,6	11,4	11,2	-1,5
Dépenses de fonctionnement et investissements	3,1	3,0	3,0	3,0	2,9	2,9	2,8	2,8	-0,3
Transferts aux ménages et aux ISBL	2,6	2,2	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	-0,5
Transferts aux entreprises	1,4	0,6	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	-0,3
Transferts au reste du monde	1,0	1,0	1,1	1,1	1,2	1,3	1,2	1,1	0,2
Transferts aux secteurs publics	4,6	4,7	4,4	4,3	4,3	4,2	4,1	4,1	-0,5
Charges d'intérêt	5,1	4,6	4,2	4,0	4,0	3,9	3,9	3,8	-1,3
Solde de financement	0,4	-0,3	-0,6	-1,1	-1,0	-1,0	-0,7	-0,4	-0,8

La détérioration du solde primaire de 2,1 % du PIB de 2003 à 2010 (tableau 41) vient d'un tassement des recettes (3,5 % du PIB) nettement supérieur au recul des dépenses primaires (1,5 % du PIB). La diminution des recettes est entièrement imputable à diverses mesures (voir infra) alors que la baisse des dépenses résulte pour 0,3 % du PIB de décisions discrétionnaires. Globalement, le coût des impulsions discrétionnaires atteint 3,2 % du PIB et, sans l'effet des mesures, le solde primaire de 2010 serait amélioré de 1,2 % du PIB par rapport à 2003.

L'impact des mesures sur les composantes du solde primaire fédéral est présenté au tableau 42, avec une distinction entre l'effet des mesures non récurrentes et celui des mesures structurelles, la liste des mesures concernées et les montants en cause figurant dans l'encadré.

*...explicable par l'extinction
des opérations non
récurrentes...*

L'extinction des mesures non récurrentes contribue au recul du solde primaire à concurrence de 1,4 % du PIB, par une diminution des recettes de 1,9 % du PIB et une baisse des dépenses primaires de 0,5 % du PIB (tableau 42, point 2). Aucune opération ponctuelle n'est connue pour les années postérieures à 2005. Compte tenu de l'effet temporaire - par définition - de ce type de mesure, leur incidence complémentaire est donc concentrée sur les années 2004 à 2006.

TABLEAU 42 - Effet des impulsions discrétionnaires sur la variation du compte du pouvoir fédéral
(en pour cent du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2004 à 2010
1. Variations annuelles totales	-1,2	-0,6	-0,7	0,0	-0,0	0,3	0,2	-2,1
a. Recettes	-2,3	-0,3	-0,7	-0,1	-0,1	0,0	-0,0	-3,5
Recettes fiscales	-0,3	-0,5	-0,4	-0,0	-0,1	0,0	-0,0	-1,3
Avant transferts de recettes fiscales	0,6	-0,1	-0,5	-0,0	-0,1	0,0	-0,0	-0,2
Transferts de recettes fiscales	0,8	0,5	-0,2	0,0	-0,0	-0,0	-0,0	1,1
Recettes non fiscales	-2,1	0,2	-0,4	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-2,3
b. Dépenses primaires	-1,1	0,3	0,0	-0,1	-0,1	-0,3	-0,2	-1,5
2. Incidence complémentaire de mesures non récurrentes	-1,0	-0,1	-0,3	0,0	-	-	-	-1,4
a. Recettes	-1,7	-0,0	-0,3	-	-	-	-	-1,9
Recettes fiscales	0,2	-0,2	0,1	-	-	-	-	-0,0
Avant transferts de recettes fiscales	0,2	-0,1	-0,0	-	-	-	-	0,0
Transferts de recettes fiscales	0,0	0,1	-0,1	-	-	-	-	0,0
Recettes non fiscales	-1,8	0,2	-0,3	-	-	-	-	-1,9
b. Dépenses primaires	-0,6	0,1	0,0	-0,0	-	-	-	-0,5
3. Incidence complémentaire de mesures structurelles	-0,7	-0,3	-0,7	0,0	-0,1	0,0	0,0	-1,8
a. Recettes	-1,0	-0,2	-0,4	0,0	-0,1	-0,0	-0,0	-1,6
Recettes fiscales	-0,9	-0,2	-0,4	0,0	-0,1	-0,0	-0,0	-1,5
Avant transferts de recettes fiscales	0,2	0,1	-0,4	0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,1
Transferts de recettes fiscales	1,1	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	1,5
Recettes non fiscales	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1
b. Dépenses primaires	-0,3	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
Prix de la journée d'hospitalisation	-0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,5
Autres dépenses primaires	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6
4. Variations hors toutes impulsions discrétionnaires	0,5	-0,1	0,2	0,0	0,1	0,3	0,2	1,2
a. Recettes	0,3	-0,1	-0,0	-0,1	-0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes fiscales	0,4	-0,1	-0,0	-0,1	-0,0	0,0	0,0	0,3
Avant transferts de recettes fiscales	0,2	-0,0	-0,1	-0,1	-0,0	0,0	-0,0	-0,1
Transferts de recettes fiscales	-0,2	0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,4
A la sécurité sociale	-0,0	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,2
Aux communautés et régions	-0,2	0,2	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,2
Recettes non fiscales	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,3
b. Dépenses primaires	-0,2	-0,0	-0,2	-0,1	-0,1	-0,3	-0,2	-1,1

Les deux tiers de l'incidence négative (1,0 % du PIB) sont enregistrés en 2004. Le produit des opérations ponctuelles dont l'impact est positif sur le solde, essentiellement la DLU et les ventes de bâtiments en recettes mais aussi l'absence de dotation à la SNCB (suite à son paiement comptabilisé en 2003) en dépenses, est nettement inférieur à celui de 2003 (incluant, notamment, la reprise du fonds de pension de Belgacom). En outre, de nouvelles mesures non récurrentes à impact négatif interviennent, principalement un transfert aux régions et un transfert à la sécurité sociale (voir encadré).

En 2005, l'incidence complémentaire légèrement négative (0,1 % du PIB) vient des dépenses primaires (du fait des opérations réalisées en 2004). Par contre, le total des recettes provenant de mesures non récurrentes est de même ampleur qu'en 2004 grâce au produit escompté de nouvelles recettes non fiscales (principalement ventes de terrains et bâtiments, versement exceptionnel de dividendes provenant de Belgacom et Biac et vente de l'arriéré fiscal titrisé) et de l'accélération des enrôlements qui compense largement l'augmentation temporaire du financement alternatif (voir section C.3).

En l'absence de nouvelles mesures ponctuelles en 2006, les recettes ponctuelles de 2005 se traduisent par une incidence complémentaire négative en 2006 (0,3 % du PIB).

Net de l'impact des mesures non récurrentes, la détérioration du solde primaire est limitée à 0,2 % du PIB en 2004 et atteint respectivement 0,4 % et 0,5 % du PIB en 2005 et 2006.

...et par le coût de mesures structurelles à caractère expansif

Particulièrement élevé en 2004 et en 2006 (0,7 % du PIB, chacune de ces deux années), le coût des mesures structurelles atteint 1,8 % du PIB en 2010 dont 1,6 % du PIB suite au recul des recettes et 0,2 % du PIB suite à l'augmentation des dépenses primaires (tableau 42, point 3). A partir de 2004, deux mesures structurelles affectent parallèlement les recettes et les dépenses sans avoir de conséquence sur le solde: le transfert à l'INAMI de l'intervention du pouvoir fédéral dans le remboursement du prix de la journée d'hospitalisation (baisse de 0,5 % du PIB des dépenses et des recettes) et la réduction du taux d'appel de la ressource TVA décidée au niveau européen (hausse de 0,1 % du PIB des dépenses et des recettes). Hormis ces deux glissements, la contribution effective des impulsions structurelles prises en recettes et en dépenses à la détérioration du solde primaire est, en réalité, de respectivement 1,3 % et 0,5 % du PIB.

En recettes, la cause essentielle de ce recul est le redressement très sensible du financement alternatif de la sécurité sociale: 1,0 % du PIB en six ans, dont 0,6 % du PIB en 2004 et 0,2 % du PIB en 2005 (voir section C.3). Hors l'effet du glissement dans le financement de l'UE, l'impact cumulé des mesures fiscales proprement dites (développées à la section B) est aussi négatif mais limité à 0,2 % du PIB. Leur incidence complémentaire est positive en 2004 et 2005 (de 0,1 % du PIB chacune de ces années) mais nettement négative en 2006 (0,4 % du PIB). Enfin, la contribution des mesures structurelles prises en matière de recettes non fiscales détériore le solde primaire de 0,1 % du PIB et ce, dès 2004, suite, notamment à la perte de revenus d'intérêt découlant de la vente des actifs de Credibe et de la reprise de la dette du Fadels en 2003 (voir encadré).

En matière de dépenses primaires, les éléments repris au tableau 42 en tant que mesure structurelle contiennent non seulement l'impact de décisions déjà prises mais également les impulsions importantes qui ressortent des dernières projec-

tions pluriannuelles publiées en même temps que le budget 2005 initial¹. Tout en n'ayant pas la même portée que les mesures votées, ces dernières reflètent néanmoins les inflexions envisagées à moyen terme par le gouvernement. Les impulsions discrétionnaires ainsi définies ont un impact négatif chaque année mais surtout jusqu'en 2006. Il s'agit pour l'essentiel de mesures relatives aux transferts aux entreprises (0,3 % du PIB), au reste du monde (0,1 % du PIB) et aux ménages (0,1 % du PIB). En transferts aux entreprises, cela concerne trois catégories de dépenses: la participation de l'Etat au capital de la SNCB suite au retour à une estimation normalisée², la dotation à la SNCB pour le financement des investissements RER et les subventions découlant de programmes d'aide à l'emploi. Les impulsions retenues en transfert au reste du monde, particulièrement élevées en 2006, concernent la coopération au développement³. Les transferts aux ménages sont majorés à partir de 2004 par le paiement des pensions de Belgacom et les transferts de la CREG aux ménages.

Sans mesures... un surplus primaire en hausse

Sans l'impact de l'ensemble des impulsions discrétionnaires identifiées ci-dessus, l'amélioration du solde primaire du pouvoir fédéral de 2003 à 2010 (1,2 % du PIB - tableau 42, point 4) correspond quasiment au recul des dépenses primaires. Les recettes sont stables en pour cent du PIB, la hausse de recettes fiscales étant légèrement supérieure à la baisse des recettes non fiscales.

Hors mesures, quasiment toutes les catégories de dépenses participent au recul des dépenses primaires mais particulièrement les transferts aux administrations publiques (0,5 % du PIB, soit près de 0,1 % par an), les dépenses de fonctionnement (0,3 % du PIB) et les transferts aux ménages (0,2 % du PIB). La contribution PNB (part de la contribution belge au financement de l'UE comptabilisée en dépenses) retrouve en 2010 le même niveau qu'en 2003 en pour cent du PIB mais elle subit de fortes variations dans les années intermédiaires, cela en fonction des besoins de l'UE (avec, notamment, une hausse de 0,1 % du PIB en 2007 et 2008 suivie d'un recul équivalent au cours des deux années suivantes).

La baisse des recettes non fiscales de 0,3 % du PIB de 2003 à 2010 est réalisée pour moitié en 2004 du fait de la diminution des revenus de propriété (notamment les revenus provenant de la Banque Nationale de Belgique) et de celle des transferts du reste du monde (suite à la comptabilisation en 2003 du remboursement par l'UE de la contribution PNB indûment perçue antérieurement).

Sur l'ensemble de la période, le redressement des recettes fiscales d'un peu plus de 0,3 % du PIB traduit surtout l'effet du recul des recettes fiscales transférées par le pouvoir fédéral à d'autres sous-secteurs des administrations publiques (0,4 % du PIB), les recettes fiscales perçues reculant, elles aussi, mais nettement moins (de 0,1 % du PIB - tableau 42, point 4).

-
1. A l'exception des rémunérations et pensions, la projection des dépenses primaires du pouvoir fédéral est basée, pour l'essentiel, sur les données du budget initial 2005 et sur les projections pluriannuelles publiées dans les "Justifications du budget général des dépenses 2005" - Chambre des représentants doc 51 1371 / 011, 012, 013.
 2. Les dotations de 2003 et de 2004 (pour rappel, comptabilisées en 2003) étaient inférieures au montant dû en application de la réglementation en vigueur depuis 2000.
 3. Plus précisément les transferts en capital pour les missions du CTB - coopération technique belge -, l'allègement de la dette des pays à faible revenu et la coopération financière.

Pouvoir fédéral: mesures identifiées au tableau 42 - Incidence complémentaire en millions d'euros							
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Mesures non récurrentes	-2639	-423	-802	4	--	--	--
Recettes	-4429	-20	-800	--	--	--	--
Recettes fiscales: contribution secteur pétrolier (2003); DLU (2004); accélération des enrôlements (2005)	475	-385	-111	--	--	--	--
Financement alternatif (accises tabac): arriérés hôpitaux et ONEM ^(a)	0	-289	289	--	--	--	--
Vente arriéré fiscal titrisé	0	300	-300	--	--	--	--
Reprise des fonds de pension Belgacom (2003) et Biac (2004)	-4849	-151	0	--	--	--	--
Versement de dividende - exceptionnel - par Belgacom et Biac	0	184	-184	--	--	--	--
Ventes de bâtiments et terrains	4	220	-416	--	--	--	--
Divers: remboursement par les régions de dépenses fédérales dans des matières régionalisées (2003), corrections accises Luxembourg ^(b) ...	-60	101	-78	--	--	--	--
Dépenses	-1790	403	2	-4	--	--	--
Subvention et dotation en capital à la SNCB	-2102	1051	--	--	--	--	--
Subvention (écart par rapport à la tendance) et dotation en capital à la Poste	-138	0	--	--	--	--	--
Remboursement de la taxe sur les opérations boursières, ...	75	-75	--	--	--	--	--
Transferts aux C. & R: divers (2003), compensation AFV (2004) ^(c)	359	-442	--	--	--	--	--
Transfert à la sécurité sociale des réserves de fonds budgétaires (fonds pour l'emploi et Maribel social) gérés par la sécurité sociale à partir de 2004	175	-175	--	--	--	--	--
Primes syndicales	-50	25	--	--	--	--	--
Correction accises Luxembourg ^(b)	-68	0	--	--	--	--	--
Divers (remboursement Eurochimic, coût de saisie judiciaire...)	-41	19	2	-4	--	--	--
Mesures structurelles	-1902	-948	-2012	13	-353	-57	-115
Recettes	-2699	-511	-1304	105	-301	-35	-101
Financement alternatif ^(a) de la sécurité sociale: prix de journée d'hospitalisation	-1293	0	0	0	0	0	0
Effet de la baisse des ressources TVA à l'UE sur recettes TVA	273	0	0	0	0	0	0
Recettes fiscales	387	216	-1134	275	-278	-12	-12
Financement alternatif ^(a) autres	-1793	-727	-170	-170	-23	-23	-89
Revenus d'intérêt: impact des opérations CREDIBE et FADELS réalisées en 2003	-167	0	0	0	0	0	0
Recettes provenant des régions à destination du FADELS	-86	0	0	0	0	0	0
Cotisation de pensions Belgacom (+ 27) et cotisations au fonds pour l'emploi (-48) (suite au transfert à la sécurité sociale)	-21	0	0	0	0	0	0
Dépenses	-797	437	708	92	52	22	14
Prix de la journée d'hospitalisation	-1293	0	0	0	0	0	0
Ressource PNB de l'Union européenne	273	0	0	0	0	0	0
Subventions pour travail de nuit, travail en équipe et heures supplémentaires ^(d)	40	120	80	0	0	0	0
Dotation en capital à la SNCB	0	130	106	0	0	0	0
Subvention et dotation en capital à la SNCB: exploitation et investissements RER	0	51	171	63	0	22	14
Transferts du FADELS aux régions	-118	0	0	0	0	0	0
Pensions Belgacom 2004 (+) et dépenses du fonds pour l'emploi (2005) (-) (suite au transfert à la sécurité sociale)	200	-27	0	0	0	0	0
Coopération au développement	-23	62	201	37	60	0	0
Transferts de la CREG aux ménages et aux pouvoirs locaux	44	57	0	0	0	0	0
Investissements prisons, centres réfugiés, logements Police	2	-10	71	-11	13	0	0
Divers: transferts des amendes de circulation aux zones de police, dotation à la région bruxelloise, projets spatiaux ASE et arriéré fiscal reversé aux entreprises	79	54	78	4	-20	0	0
a. Dans le cas du financement alternatif, le signe "-" indique une baisse des recettes du pouvoir fédéral suite à une hausse du financement alternatif.							
b. Dans le cadre de l'accord entre la Belgique et le Luxembourg en matière d'accises.							
c. Suite à la reprise de la dette du Fadelis par le pouvoir fédéral, le versement, qui auparavant était octroyé annuellement aux régions, fait l'objet d'un versement unique en 2004 en compensation de la perte du dit "avantage AFV".							
d. Exonération d'une partie du précompte professionnel.							

Les recettes affectées à la sécurité sociale (hors mesures) s'érodent chaque année (en fonction de l'évolution des assiettes fiscales) et leur recul atteint 0,2 % du PIB en 2010 par rapport à 2003. Les moyens transférés aux communautés et régions diminuent d'autant mais essentiellement au cours des années 2004 à 2006 avec une baisse de 0,2 % du PIB en 2004, une hausse équivalente en 2005 suivie d'une légère baisse en 2006. Les ajustements¹ usuels dans les moyens affectés aux entités fédérées expliquent déjà partiellement la variation contrastée de 2004 et 2005 (pour -0,1 % du PIB en 2004 et +0,1 % du PIB en 2005). En 2004, le recul des moyens en pour cent du PIB vient aussi d'une forte divergence entre l'évolution du PIB et celle du RNB, paramètre de croissance économique utilisé pour le calcul des recettes à transférer: le taux de croissance du PIB est supérieur de 1,3 point de pour cent à celui du RNB. Si les moyens dus (hors effet des corrections de transition) sont stables en pour cent de l'assiette composite utilisée pour leur calcul (RNB à prix constants et indice des prix de détail), ils reculent de 0,1 point de pour cent quand ils sont rapportés au PIB à prix courants. En 2005 et 2006, les fluctuations enregistrées s'expliquent aussi par le fait que le supplément de revenus prévu dans la Loi de financement² pour le refinancement des communautés atteint un sommet en 2005. Les moyens prélevés sur la TVA augmentent de 0,1 % du PIB en 2005 et diminuent d'autant en 2006. Ils s'érodent encore légèrement par la suite à cause de la diminution du paramètre de (dé)natalité, reflet de la population de moins de 18 ans.

Corrigées de l'effet des mesures, les recettes fiscales avant transferts aux administrations publiques, sont, quant à elles, en hausse en 2004 (de 0,2 % du PIB) grâce à l'évolution favorable des assiettes fiscales (voir section B). Ce mouvement est néanmoins suivi d'une décrue au cours des années suivantes, particulièrement jusqu'en 2007.

Alors que le coût des mesures est évalué à 1,7 % du PIB en 2004, la détérioration du solde primaire du pouvoir fédéral a été limitée à 1,2 % du PIB grâce à la croissance élevée des recettes fiscales et à l'embellie conjoncturelle. Ce ne serait plus le cas en 2005: la détérioration du solde primaire (de 0,6 % du PIB) provient essentiellement du coût des mesures, structurelles en majorité, mais s'explique aussi par le ralentissement de la croissance du PIB qui freine, notamment, le recul des dépenses primaires en pour cent du PIB. Par contre, en 2006, la détérioration du déficit (0,7 % du PIB) est, comme en 2004, inférieure à l'incidence complémentaire des mesures (0,9 % du PIB) du fait du rebond conjoncturel. A partir de 2007, l'incidence complémentaire des mesures connues actuellement s'amenuise et la variation du solde est légèrement positive chaque année, oscillant entre 0,0 et 0,3 % du PIB (0,1 % à 0,2 % par an sans la variation de la contribution PNB).

Taux de croissance réel des dépenses primaires du pouvoir fédéral

Le taux de croissance réel des dépenses primaires figure au tableau 43. Leur évolution annuelle est parfois saccadée suite aux divers éléments présentés dans cette section. Pour contourner les ruptures de taux de croissance des dépenses primaires en 2004 et en 2005 dues à des glissements de diverses natures et permettre la comparaison avec l'évolution des dépenses au cours des années

-
1. Ajustements annuels apportés pour compenser a posteriori les éventuels écarts entre les moyens versés aux entités fédérées, calculés sur base de paramètres économiques et démographiques estimés en cours d'année, et ceux qui leur sont dus, compte tenu des paramètres effectifs (connus l'année suivante).
 2. Le montant annuel supplémentaire à ajouter, avant indexation, aux moyens prélevés sur la TVA passe de 149 millions d'euros en 2004 à 372 millions en 2005; il retombe à 124 millions en 2006 (article 26, § 2 de la loi spéciale portant refinancement des communautés et extension des compétences fiscales des régions du 13 juillet 2001.).

précédentes, le tableau fournit le taux de croissance annuel moyen des dépenses primaires du pouvoir fédéral au cours de trois sous-périodes: 1997-2002, 2003-2005 et 2006-2010.

TABLEAU 43 - Taux de croissance réel des dépenses primaires du pouvoir fédéral
(en pour cent)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyennes de période		
								1997	2003	2006
								-	-	-
								2002	2005	2010
Total des dépenses primaires ^a	-6,5	4,0	3,3	1,4	1,5	0,0	0,5	1,4	1,8	1,3
Dépenses primaires finales	-12,6	8,8	4,9	1,8	2,0	-0,2	0,6	1,2	1,3	1,8
Dépenses de fonctionnement et F.B.C.	-0,3	1,7	3,4	0,2	0,1	0,7	0,7	1,8	0,5	1,0
Transferts aux ménages et aux ISBL	-12,5	1,0	1,0	0,8	1,0	1,4	1,0	1,0	-2,2	1,0
Transferts aux entreprises	-54,4	75,5	12,5	2,7	0,9	1,5	1,3	-3,5	5,5	3,7
Transferts au reste du monde	9,7	5,2	9,1	7,4	9,5	-6,3	-1,4	6,3	8,5	3,5
Contribution PNB	19,1	7,1	0,5	10,3	12,4	-10,4	-3,5	8,9	14,6	1,5
Autres	-6,5	1,1	29,1	2,0	3,8	2,4	2,5	3,1	-2,0	7,5
Transferts aux secteurs publics	4,4	-3,0	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	1,7	2,6	0,5

a. Déflateur: indice des prix de détail

Il en ressort que malgré les impulsions retenues en 2006, le taux de croissance moyen de l'ensemble des dépenses primaires est limité à 1,3 % par an de 2006 à 2010, soit un peu moins que sur la période 1997-2002.

3. Sécurité sociale

Influence des mesures récentes

L'analyse du compte de la sécurité sociale suscite d'emblée une question: dans quelle mesure les décisions prises récemment vont-elles influencer le solde de financement de la sécurité sociale? Pour y répondre, la variation annuelle des recettes, des dépenses et du solde primaire en pour cent du PIB est présentée au tableau 44 en distinguant l'impact des mesures introduites et celui des développements endogènes.

Les mesures prises en compte sont les suivantes (pour le détail de ces mesures, voir encadré):

- les nouveaux avantages sociaux du régime des salariés (Conseil des ministres des 19 et 20 mars 2004 à Ostende);
- l'amélioration prévue du statut social des indépendants (Conseil des ministres des 16 et 17 janvier 2004 à Gembloux);
- la réduction supplémentaire des charges salariales par le biais de diminutions des cotisations, de l'octroi de subventions salariales et de l'accord interprofessionnel 2005-2006;
- l'accord salarial 2005-2009 pour le personnel soignant dans le secteur des soins de santé;
- les mesures prises dans le cadre du contrôle budgétaire de 2005.

TABLEAU 44 - Variation du solde primaire des administrations de sécurité sociale
 (en pour cent du PIB)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2004 - 2005	2006 - 2008	2009 - 2010
Solde primaire	+0,4	+0,1	-0,2	-0,1	-0,0	+0,1	+0,1	+0,5	-0,3	+0,2
mesures	+0,5	-0,0	-0,2	-0,1	+0,0	+0,1	+0,1	+0,4	-0,2	+0,1
évolution endogène	-0,1	+0,1	-0,0	+0,0	-0,1	+0,0	+0,1	+0,0	-0,1	+0,1
Recettes hors transferts publics	+0,8	+0,2	-0,2	+0,1	+0,0	+0,1	+0,1	+1,0	-0,0	+0,2
mesures, dont	+1,0	+0,3	+0,0	+0,1	+0,0	+0,0	+0,1	+1,3	+0,2	+0,1
réductions de cotisations ^a	-0,2	-0,1	+0,0	+0,0	+0,1	+0,0	+0,0	-0,3	+0,1	+0,1
hausse de cotisations	+0,0	+0,1	+0,1	+0,1	-0,0	-0,0	-0,0	+0,1	+0,1	-0,0
financ. alternatif et recettes fiscales	+1,2	+0,3	-0,1	+0,0	-0,0	-0,0	+0,0	+1,5	-0,0	+0,0
évolutions endogènes ^a	-0,2	-0,1	-0,2	-0,0	+0,0	+0,0	+0,1	-0,3	-0,2	+0,1
Dépenses primaires finales	+0,4	-0,0	-0,0	+0,1	+0,0	-0,1	-0,1	+0,3	+0,1	-0,1
mesures, dont	+0,6	+0,2	+0,2	+0,2	-0,0	-0,0	-0,0	+0,8	+0,5	-0,0
prestations sociales	+0,6	+0,1	+0,2	+0,2	+0,0	-0,0	-0,0	+0,7	+0,4	-0,0
subventions aux entreprises	+0,0	+0,1	+0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	+0,1	+0,0	-0,0
évolutions endogènes	-0,3	-0,2	-0,3	-0,1	+0,0	-0,0	-0,0	-0,5	-0,4	-0,1
Solde des transferts publics	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,2	-0,2	-0,1
mesure: transfert des réserves des Fonds pour l'emploi et de Maribel social	+0,1	-0,1						-0,0		
évolution endogène	-0,1	-0,0	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,2	-0,2	-0,1

a. Les taux et les réductions de cotisations sont calculés ex ante par branche d'activité et par catégorie d'emploi (bas salaires, hauts salaires, emplois spéciaux). L'impact ex post des mesures découlant de modifications intra-, intersectorielles et entre catégories d'emploi (avec différentes intensités en travail, taux de salaire et de cotisations) est repris à la ligne "évolution endogène".

L'impact de l'accord interprofessionnel 2005-2006 sur les recettes de sécurité sociale intervient indirectement par le biais de la masse salariale et est répertoriée, dans le tableau 44, comme évolution endogène.

En 2004, le solde primaire augmente de 0,4 % du PIB : les mesures génèrent une croissance de 0,5 % du PIB mais les évolutions endogènes une diminution de 0,1 % du PIB. L'amélioration du solde s'explique par une hausse très sensible, 1,2 % du PIB, du financement alternatif et des recettes fiscales, soit une augmentation supérieure de 0,4 % du PIB au coût des nouvelles réductions de cotisations (-0,2 % du PIB) et des nouveaux transferts sociaux (+0,6 % du PIB). De plus, il faut tenir compte du transfert des réserves du Fonds emploi et du Fonds Maribel social (voir avant-dernière ligne du tableau 44).

En 2005, les mesures discrétionnaires ont une incidence légèrement négative sur le compte de la sécurité sociale mais en raison d'évolutions endogènes, le solde s'améliore de 0,1 % du PIB dans l'hypothèse où l'objectif budgétaire en matière de soins de santé est respecté.

Au cours de la période 2006-2008, le solde primaire se dégraderait de nouveau de 0,3 % du PIB: d'une part, de 0,2 % suite à des mesures - dépenses supplémentaires (+0,5 % du PIB) pour lesquelles le financement supplémentaire s'avère insuffisant (+0,2 % du PIB) - et, d'autre part, de 0,1 % suite à l'évolution endogène. En fin de période, le solde s'améliore de 0,2 % du PIB dont, 0,1 % en raison du caractère forfaitaire et dégressif des réductions de cotisations qui conduit à un relèvement

progressif du taux de cotisation à partir de 2007 - et de 0,1 % suite à l'évolution endogène.

Sur l'ensemble de la période 2004-2008, les recettes de sécurité sociale progressent de 1,5 % du PIB et les dépenses de 1,3 % du PIB pour ce qui concerne l'effet des mesures (tableau 44).

Influence des évolutions endogènes

Les évolutions endogènes ont un impact positif limité sur le solde primaire puisque le recul des dépenses en pour cent du PIB (-0,9 %) parvient à peine à compenser l'évolution négative des recettes (-0,8 % du PIB).

L'évolution endogène des recettes à l'horizon 2007 est marquée par l'incidence négative des trois facteurs suivants :

- du fait de la modération salariale, la progression du salaire horaire réel est inférieure aux gains de productivité de sorte que la part de la masse salariale dans le PIB passe de 30,5 % en 2003 à 29,7 % en 2006, et la part des recettes de cotisations diminue de 0,3 %;
- le glissement de l'emploi fortement imposé dans les branches industrielles vers l'emploi faiblement imposé dans les branches tertiaires engendre un tassement supplémentaire des recettes de cotisations par rapport au PIB;
- la dotation de l'Etat n'est adaptée annuellement qu'à concurrence de la progression de l'indice santé. Par conséquent, sa part dans le PIB recule d'autant plus rapidement que la croissance économique s'accélère.

L'évolution endogène des dépenses contribue à leur tassement en pour cent du PIB, essentiellement en raison de deux éléments :

- la baisse du nombre de chômeurs (à partir de 2006);
- la dynamique des prestations de Sécurité Sociale qui, globalement et hors mesures, augmentent moins vite que le PIB.

Aperçu des mesures récentes en matière de sécurité sociale

Dépenses

Pensions des salariés:

- adaptation au bien-être de 2 % en 2005 des pensions ayant pris cours depuis 8 ans et plus, en 2006 des pensions ayant pris cours depuis 7 ans et plus, en 2007 des pensions ayant pris cours depuis 6 ans et plus.

Pensions des indépendants:

- relèvement de la pension minimale de 30 euros par mois au 1.9.2004 puis de 30 euros supplémentaires par mois, chaque année jusqu'à un total de 120 euros en 2007.

Soins de santé:

- à partir de 2004, la charge du SPF Santé publique dans le remboursement du prix de la journée d'hospitalisation est transférée à l'INAMI;
- maintien de la norme de croissance réelle des dépenses de 4,5 % en 2006 et 2007, appliquée à l'objectif budgétaire 2005 supposé atteint;
- influence de l'accord social 2005-2009: enveloppe annuelle de 23 millions au-delà de la norme;
- intégration des petits risques des indépendants dans le régime général de la sécurité sociale au 1er juillet 2006.

Indemnités INAMI:

- relèvement du plafond salarial de sorte que l'allocation d'invalidité pour les chefs de famille et les isolés représente, respectivement, 65 % et 50 % du salaire perdu (à partir du 1.4.2004);
- liaison du plafond salarial au bien-être jusqu'en 2008 et augmentation des revenus d'activité autorisés au partenaire;
- de 2005 à 2007, adaptation annuelle de 2 % au bien-être pour les invalides depuis 8 ans, 7 ans et, enfin, 6 ans;
- relèvement en juillet 2006 de l'indemnité d'invalidité pour les indépendants;
- relèvement en 2007 de l'indemnité minimale d'invalidité des salariés au niveau de la pension minimale;
- allongement du congé de maternité.

Crédit-temps:

- extension du congé parental de 3 à 4 mois (à partir du 1.7.2005).

Allocations familiales:

- extension en 2006 de l'allocation majorée pour enfants handicapés aux enfants nés entre 1993 et 1996.

Maladies professionnelles et accidents du travail:

- relèvement du plafond et adaptation au bien-être de 2 % par an entre 2005 et 2007 des indemnités ayant pris cours depuis 8 ans et plus, puis 7 ans et plus, puis 6 ans et plus.

Chômage:

- relèvement en 2004 du revenu plafonné du partenaire du chef de famille;
- réforme de l'indemnité de garantie de revenu à partir du 1er octobre 2004 (forfait mensuel remplacé par un montant en fonction des heures prestées).

Recettes

Cotisations et recettes fiscales propres:

- réductions supplémentaires des cotisations patronales et personnelles (voir chapitre 5, section A.2) et nouveau calcul de la cotisation sur les voitures de sociétés;
- hausse en juillet 2006 des cotisations personnelles des indépendants pour financer les petits risques;
- augmentation de la cotisation des sociétés (2004) et assujettissement obligatoire au maxi statut du conjoint aidant (1.7.2005);
- augmentation de la cotisation sur le chiffre d'affaire de l'industrie pharmaceutique (2004 et 2005);

Financement alternatif:

- augmentation pour le financement de nouvelles dépenses de l'ONEM (titres-services, premier emploi, crédit-emploi et économie sociale);
- augmentation en 2004 et 2005 en vue d'assurer l'équilibre du budget de la sécurité sociale;
- octroi d'un financement alternatif à l'INAMI à partir de 2004 suite au transfert par le SPF Santé publique de sa part dans la charge financière du prix de la journée d'hospitalisation;
- affectation à l'INAMI des augmentations de recettes d'accises sur le tabac durant la période 2004-2007.
- moyens supplémentaires en vue de financer tant la pension minimale des indépendants (2004 à 2007) que l'accord social 2005-2009 concernant le personnel soignant.

Transfert en capital:

- En 2004, cession des réserves du fonds pour l'emploi et du fonds maribel social à la gestion globale, qui reprend leurs activités à partir de 2004.

L'évolution de l'ensemble du compte de la sécurité sociale est détaillée ci-après.

Le solde de financement de la sécurité sociale, qui représentait encore - 0,5 % du PIB en 2003 (tableau 45) s'améliore pour atteindre quasiment l'équilibre en 2005 mais se détériore ensuite à nouveau au cours de la période 2006-2008.

TABLEAU 45 - Compte des administrations de sécurité sociale¹
(en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2005 -	2010 -
									2003	2005
Solde primaire	-0,5	-0,1	-0,0	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	+0,5	-0,1
Recettes	18,9	19,7	19,7	19,5	19,5	19,5	19,5	19,6	+0,8	-0,1
Recettes hors transferts	16,4	17,2	17,4	17,2	17,3	17,3	17,4	17,5	+1,0	+0,2
Recettes fiscales propres	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	+0,1	-0,0
Financement alternatif	1,7	2,8	3,1	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	+1,3	-0,1
Cotisations sociales	13,8	13,5	13,4	13,3	13,4	13,4	13,5	13,6	-0,4	+0,3
Autres recettes non-fiscales	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,0	-0,0
Transferts au sein des secteurs publics	2,5	2,5	2,4	2,3	2,2	2,2	2,1	2,1	-0,2	-0,3
Dépenses primaires	19,4	19,8	19,7	19,7	19,8	19,8	19,7	19,7	+0,3	-0,0
Dépenses primaires finales	19,3	19,7	19,7	19,6	19,8	19,8	19,7	19,6	+0,3	-0,0
Dépenses directes	0,8	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	-0,1	-0,1
Transferts, dont	18,6	19,0	19,0	18,9	19,1	19,1	19,0	19,0	+0,4	+0,0
Prestations sociales aux ménages:	18,2	18,6	18,5	18,5	18,6	18,6	18,6	18,6	+0,3	+0,0
- pensions	6,3	6,1	6,1	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	-0,2	-0,1
- soins de santé	5,8	6,5	6,5	6,6	6,8	6,9	7,0	7,1	+0,6	+0,6
- chômage	2,7	2,7	2,7	2,6	2,6	2,5	2,4	2,4	-0,0	-0,3
- autres	3,4	3,3	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,1	-0,1	-0,2
Subsides aux entreprises	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	+0,1	+0,0
Transferts au sein des services publics	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	-0,0	-0,0
Charges d'intérêt	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,0	+0,0
Solde de financement (+)	-0,5	-0,1	-0,0	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	+0,5	-0,1
dans le régime des salariés	-0,4	-0,1	0,0	-0,2	-0,3	-0,2	-0,1	0,0	+0,4	+0,0
dans le régime des indépendants	-0,0	0,0	0,0	-0,0	-0,0	-0,1	-0,1	-0,1	+0,0	-0,1

Amélioration du solde en 2004 et 2005

L'amélioration du solde primaire de 0,5 % du PIB au cours de la période 2004-2005 est entièrement due aux recettes fiscales. En 2004, le financement alternatif a été fortement majoré afin de garantir l'équilibre de la sécurité sociale. Le dérapage qui est finalement intervenu s'explique par le dépassement de l'objectif budgétaire en soins de santé. Lors du récent contrôle budgétaire, le financement alternatif de la sécurité sociale a été une nouvelle fois augmenté jusqu'à 3,1 % du PIB en 2005.

Par conséquent, les recettes de sécurité sociale augmentent sensiblement et passent de 18,9 % du PIB en 2003 à 19,7 % en 2005, ce qui représente une hausse de 0,8 % du PIB. Au-delà de l'augmentation du financement alternatif de 1,3 % du

1. Outre les régimes de la sécurité sociale au sens strict, le compte des administrations de sécurité sociale en comptabilité nationale SEC95 comprend les pensions à charge du régime de capitalisation, le régime commun de pension des pouvoirs locaux, les régimes spécifiques d'allocations familiales, d'accidents de travail et de maladies professionnelles du personnel des administrations provinciales et locales, l'Office de Sécurité sociale d'Outre-Mer, les fonds de sécurité d'existence et de fermeture d'entreprises et l'assurance-dépendance en Flandre.

PIB, les recettes fiscales propres progressent de 0,1 % du PIB en 2004 (hausse de la cotisation sur le chiffre d'affaire de l'industrie pharmaceutique et de la cotisation des sociétés dans le régime des indépendants). Une partie importante de ces nouvelles recettes sert à compenser la perte de recettes de cotisations. La part de ces dernières dans le PIB diminue de plus de 0,4 %: de 0,3 % suite à des réductions supplémentaires de cotisations - recul compensé à hauteur de 0,1 % par des hausses de cotisations¹ - et de 0,2 % du fait d'évolutions endogènes.

Les dépenses primaires augmentent de 0,3 % du PIB passant de 19,4 % du PIB en 2003 à 19,7 % en 2005. Toutefois, les dépenses de soins de santé croissent beaucoup plus rapidement et passent de 5,8 % du PIB en 2003 à 6,5 % en 2005. Cette hausse de 0,6 % du PIB est due pour 0,2 % du PIB à la norme de 4,5 % (au lieu de la croissance moyenne de 3,9 % sur la période 1995-2003) et pour 0,4 % du PIB au transfert de la partie du prix de la journée d'hospitalisation qui auparavant était à charge du SPF Santé publique. La progression limitée de 0,3 % du PIB de l'ensemble des prestations globales de sécurité sociale par rapport à 2003 s'explique par la diminution des dépenses de sécurité d'existence² (incluses dans la rubrique "autres" du tableau 45) et par le ralentissement structurel (en pourcent du PIB) des dépenses de pension (entrée de cohortes peu importantes car nées durant la guerre et, parallèlement, glissement d'un nombre important de pensionnés vers des catégories d'âge supérieur présentant des risques de décès plus importants).

L'évolution présentée ci-avant part de l'hypothèse que l'objectif budgétaire 2005³ du gouvernement en matière de soins de santé est respecté grâce au suivi mensuel et aux pouvoirs spéciaux prévus dans la nouvelle Loi-santé. Cela signifie que les dépenses de soins de santé ne peuvent croître en 2005 que de 3,3 % par rapport aux dépenses provisoirement estimées pour 2004 (l'objectif de 2004 serait dépassé de 513 millions d'euros) ou de 1,4 % avant indexation par application de l'indice santé. Une telle évolution est probablement réaliste si l'on sait qu'en cas d'économies insuffisantes, la comptabilisation des dépenses peut être ralentie en 2005 et intégrée à l'objectif d'augmentation de 4,5 pour cent en 2006. Pour l'accord social 2005-2009⁴, 23 millions d'euros supplémentaires sont prévus au-delà de la norme de 4,5 %. Etant donné que chaque volet de cet accord entrera en vigueur au dernier trimestre de l'année et que la facturation de l'INAMI se fait avec trois mois de retard, le surcoût ne se fera sentir qu'à partir de 2006. Exprimées en termes SEC, les dépenses globales de soins de santé ne devraient augmenter que de 1,3 % en 2005, avant application de l'indice santé.

Au cours de la période 2006-2008, le solde se détériore et atteint un déficit de 0,3 % du PIB.

En l'absence de nouvelles ressources financières, l'équilibre de la sécurité sociale observé en 2005 évoluerait vers un déficit de 0,3 % du PIB en 2008, soit 0,2 % dans le régime des salariés et 0,1 % dans le régime des indépendants.

-
1. Nouveau calcul de la cotisation sur les voitures de société, hausse de la cotisation aux mutuelles en vue de couvrir l'augmentation des réserves légales, meilleure perception de l'impôt dans le régime des indépendants et maxi-statut obligatoire des conjoints aidants.
 2. En 2003, les fonds de sécurité d'existence avaient financé une dépense exceptionnelle de 120 millions d'euros destinée au personnel licencié de la SABENA.
 3. Récemment, une commission spéciale de la Chambre "Santé" a accepté de rehausser de 23 millions l'enveloppe prévue pour 2005 pour les médicaments. Dans un même temps, la cotisation de l'industrie pharmaceutique a été majorée d'un même montant.
 4. Le coût de l'accord social, qui sera progressivement mis en oeuvre sur une période de 5 ans, est estimé à 78 millions d'euros par an sur l'ensemble de la période 2005-2009. Une part (55 millions) de ce montant est incluse dans la norme des 4,5 % (à considérer comme une évolution endogène normale) et le reste (23 millions) vient au-delà de la norme.

Dans le régime des salariés, les prestations sociales progressent plus ou moins au même rythme que le PIB : la progression de 0,3 % en soins de santé est compensée par une diminution de 0,2 % dans la branche chômage et de 0,1 % dans la branche allocations familiales. Par contre, les recettes diminuent de 0,3 % du PIB, dont 0,1 % suite à l'évolution endogène des dotations de l'Etat et 0,1 % dû au financement alternatif. En 2006, ce dernier diminue en raison d'un financement ponctuel intervenu en 2005 destiné au paiement d'arriérés dans le secteur hospitalier et à l'ONEM (289 millions d'euros)¹. A partir de 2006, le financement alternatif représente 3,0 % du PIB, dont 2,8 % sont destinés au régime des salariés. Ce financement alternatif inclut les hausses annuelles des accises sur le tabac allouées à l'INAMI et les hausses affectées au financement de l'accord social 2005-2009. Les recettes des cotisations évoluent au même rythme que le PIB compte tenu de la stabilisation progressive des réductions de cotisations.

Dans le régime des indépendants, les relèvements successifs de la pension minimale (2004-2007) et les améliorations du statut social, incluant entre autres l'intégration des petits risques des indépendants dans le régime général de la sécurité sociale, se traduisent par une hausse des dépenses de près de 0,2 %. Bien que les cotisations des indépendants soient relevées de 0,1 % (à partir de juillet 2006) en vue de financer les améliorations du statut social, les cotisations normales restent insuffisantes pour financer le surcoût. En 2006, la base du prélèvement des cotisations ne devrait progresser que de 0,4 %: le revenu par tête n'a pour ainsi dire pas augmenté en 2003 et le nombre d'indépendants a diminué. Au total, un déficit devrait se creuser dans le régime des indépendants à partir de 2006 pour atteindre 0,1 % du PIB en 2008.

*Sous-financement
structurel du régime des
indépendants*

La concrétisation de toutes les améliorations sociales donnera lieu à un sous-financement structurel du régime des indépendants, notamment du fait de la poursuite de la baisse du nombre d'indépendants. Il convient de faire remarquer que le présent exercice de simulation, contrairement à la note gouvernementale, ne tient compte ni d'un transfert des réserves des mutualités (32 millions d'euros par an), ni d'un transfert du régime des salariés vers celui des indépendants suite à la disparition de la notion de "régime le plus avantageux" en matière de remboursement de soins de santé dans le cadre de carrières mixtes. Par contre, il est bien tenu compte du fait que le transfert du régime des indépendants vers le régime des salariés sera supprimé en juillet 2006. Au total, le régime des indépendants recevrait annuellement 113 millions d'euros² de moins que prévu par le gouvernement.

*Le solde du régime des
salariés s'améliore en fin de
période...*

Le solde du régime des salariés retrouve l'équilibre en fin de période, dans un contexte de croissance économique de 2,2 % en moyenne annuelle et pour autant que le financement alternatif accordé en 2005 soit maintenu et évolue parallèlement aux recettes de TVA.

1. Bien que les prestations qui correspondent aux factures en retard sont comptabilisées en SEC l'année où elles ont lieu, le financement fait partie intégrante des recettes de TVA 2005, et ce, conformément au SEC.
2. Les 32 millions d'euros des réserves des mutualités et un transfert de 182 millions d'euros dans le cadre des carrières mixtes au lieu de 101 millions aujourd'hui.

les recettes augmenteraient de 0,2 % du PIB, ...

Certes, entre 2008 et 2010, les dotations de l'Etat, qui sont uniquement adaptées à l'évolution des prix, baissent de 0,1 % du PIB, mais les cotisations sociales, quant à elles, s'accroissent de plus de 0,2 % du PIB dans la foulée de l'accroissement de la part des salaires dans le PIB qui passe de 29,9 % en 2008 à 30,4 % en 2010 et de la hausse du taux implicite de cotisations sociales (voir chapitre 5 section A.2 "Formation des salaires").

... et les dépenses primaires baisseraient de l'équivalent de 0,1 % du PIB.

Dans le régime des salariés, les prestations sociales baissent de l'équivalent de 0,1 % du PIB pendant la période 2009-2010. Les dépenses en soins de santé s'accroissent de 0,1 %. Les dépenses de pensions se stabilisent au niveau de 6 % du PIB, à la veille de l'entrée massive dans le statut de pensionné des générations du baby-boom. Les dépenses de chômage et les dépenses d'allocations familiales baissent de 0,2 % du PIB. Au total, les baisses compensent largement les dépenses supplémentaires en soins de santé.

Le tableau 46 ci-dessous illustre le ralentissement de la hausse des dépenses globales à partir de 2008, dans un contexte où aucun nouvel avantage social n'est accordé et à la condition que la hausse des dépenses en soins de santé renoue avec son évolution de long terme.

TABLEAU 46 - Taux de croissance réel des recettes et des dépenses primaires de la sécurité sociale et hypothèses concernant la hausse des dépenses en soins de santé (en pour cent)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Recettes ^a	6,9	2,1	1,8	2,4	2,2	2,4	2,6
Dépenses ^a , dont hypothèses concernant	4,8	1,5	2,9	2,9	2,2	1,9	1,9
l'augmentation des dépenses de soins de santé ^b							
en termes budgétaires (y compris l'accord 2005-2009)	7,3	1,4	4,1	4,5	4,0	3,2	3,4
en termes SEC ^c (y compris la partie du prix de la journée d'hospitalisation)	15,1	1,3	4,5	4,5	3,9	3,2	3,3
en termes SEC, en incluant les petits risques pour les indépendants	15,1	1,3	5,6	5,5	3,9	3,2	3,3
<i>pm</i> Croissance réelle du PIB	2,7	1,7	2,6	2,2	2,2	2,2	2,2

a. Déflateur: indice des prix de détail.

b. Déflateur: indice santé.

c. Pour traduire les dépenses de soins de santé en termes SEC, on tient compte en outre des dépenses de soins de santé du régime du personnel maritime, celles relevant d'accords internationaux, les dépenses en expertise, pour la lutte contre le tabac, le plan social kiné, etc..., dépenses qui augmentent moins rapidement que la norme fixée pour les dépenses budgétaires.

Après un taux de croissance de 4,5 % correspondant à la norme fixée par le gouvernement jusqu'en 2007, le taux de croissance des dépenses de soins de santé ralentirait jusqu'à quelque 3,3 % en fin de période de projection¹: 0,7 % imputable au vieillissement démographique (poids croissant des âgés dont les besoins médicaux sont plus importants et qui bénéficient de tarifs de remboursement plus avantageux), 0,2 % découlant de l'accroissement de la population et 2,4 % dus à une dynamique interne (une élasticité de 1,1 par rapport au PIB par tête).

1. Les taux de croissance pour 2009 et 2010 sont issus du modèle de projections de long terme des soins de santé du Bureau fédéral du Plan (voir Comité d'Etude sur le Vieillissement, rapport annuel d'avril 2004, chapitre 3, section E).

Les dépenses de chômage¹ baisseraient de 2,7 % du PIB en 2005 à 2,5 % en 2008 et à 2,4 % en 2010, notamment parce que le nombre de chômeurs complets indemnisés âgés de moins de 50 ans diminuerait de 95 670 unités (en moyenne annuelle) et surtout parce que le taux de remplacement décroît sous l'influence d'un plafond salarial dont la progression reste en-deça de celle du salaire moyen. En revanche, le nombre de chômeurs complets indemnisés âgés de 50 ans et plus augmente de 40 270 unités, dont environ 32 070 femmes. Le vieillissement de la population en âge de travailler se traduit, en effet, par un vieillissement structurel des chômeurs, avec un effet de hausse sur le taux de remplacement moyen, freiné toutefois par une augmentation proportionnellement plus forte du nombre de femmes parmi les chômeurs âgés (bénéficiant en moyenne d'une indemnité plus basse que les hommes). L'augmentation du nombre de chômeuses âgées est en grande partie imputable au relèvement d'un an de l'âge de la retraite des femmes en 2006, puis en 2009, qui conduit celles-ci à rester dans le statut de chômeur, respectivement un ou deux ans de plus.

4. Communautés et régions

Augmentation du surplus budgétaire en 2004; légère baisse en 2005

Le compte des communautés et régions présente, pour l'année 2004, un solde de financement de 0,3 % du PIB, soit une légère progression par rapport à l'exercice précédent (+0,1 % du PIB). Ce surplus budgétaire se creuse légèrement en 2005 jusqu'à 0,2 % du PIB.

Baisse du solde primaire à moyen terme...

Au cours de la période 2006-2010, les dépenses primaires demeurent constantes en pourcentage du PIB; le solde primaire enregistre cependant une baisse de 0,2 % du PIB suite à une baisse des recettes. La baisse du solde primaire est partiellement compensée par une baisse des charges d'intérêt de 0,1 % du PIB. Les objectifs du Programme de stabilité 2004-2008 (à savoir un surplus de 0,2 % du PIB en 2004 et 2005 et de 0,1 % du PIB pour la période 2006-2008) sont ainsi respectés. Le solde de financement se stabilise à 0,2 % du PIB entre 2006 et 2008 et retombe à 0,1 % du PIB à la fin de la période de projection.

1. En comptabilité nationale SEC95, les dépenses de chômage comprennent les allocations de chômage octroyées aux diverses catégories de chômeurs indemnisés et la partie "allocation de chômage" des indemnités versées aux prépensionnés. Les dépenses d'activation des allocations par l'ONEM et les dépenses dans le cadre du système des titres-services sont considérées comme des subventions salariales aux entreprises. Le maintien du supplément d'ancienneté pour les personnes de 50 ans et plus remises au travail et le pécule de vacances complémentaire payé par l'ONEM pour les jeunes qui trouvent un travail dans les 4 mois après leurs études sont considérés comme des transferts aux ménages.

TABLEAU 47 - Compte des communautés et régions
(en pour cent du PIB)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2005 - 2003	2010 - 2005
Solde primaire	0,4	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,0	-0,2
Recettes	13,1	13,2	13,2	13,0	13,0	13,0	13,0	13,0	-0,0	-0,2
Recettes fiscales et non-fiscales	11,8	11,7	11,8	11,7	11,7	11,7	11,7	11,7	-0,0	-0,1
Recettes fiscales propres	2,2	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	0,1	-0,0
Recettes fiscales affectées	8,8	8,6	8,7	8,6	8,6	8,6	8,6	8,6	-0,0	-0,1
Parts d'IPP	5,0	4,8	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9	4,9	-0,1	0,0
Parts de TVA	3,8	3,7	3,9	3,8	3,7	3,7	3,7	3,7	0,0	-0,2
Recettes non fiscales	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	-0,0	0,0
Transferts des secteurs publics	1,4	1,5	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3	1,3	-0,0	-0,1
Dépenses primaires	12,7	12,7	12,7	12,6	12,6	12,6	12,7	12,7	-0,0	0,0
Dépenses primaires finales, dont	10,2	10,2	10,3	10,3	10,3	10,3	10,4	10,4	0,1	0,1
Rémunérations	4,4	4,4	4,4	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3	-0,0	-0,1
Achats de biens et services	1,4	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	-0,0	0,2
Investissements	0,7	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,0	-0,1
Transferts aux ménages et ISBL	2,6	2,6	2,7	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	0,1	0,1
Transferts aux entreprises et autres	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	0,1	-0,0
Transferts aux secteurs publics	2,5	2,5	2,4	2,4	2,3	2,3	2,3	2,3	-0,1	-0,1
Charges d'intérêt	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	-0,0	-0,1
Solde de financement	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	-0,1

... causée par une baisse des recettes totales

Les fluctuations des recettes fiscales affectées¹ dans la période 2003-2006 résultent des mécanismes correcteurs de la loi spéciale de financement et des modalités prévues pour le refinancement des communautés.

En 2004, les recettes fiscales propres² progressent légèrement (+0,1 % du PIB) suite à l'augmentation des recettes des droits d'enregistrement, de succession et de donation en Flandre³. La vente de bâtiments publics (notamment le bâtiment Conscience) et de terrains en Flandre entraîne également une augmentation des recettes non fiscales (+0,1 % du PIB).

L'augmentation des transferts provenant des autres sous-secteurs publics en 2004 (+0,1 % du PIB) s'explique par un versement unique par le pouvoir fédéral pour compenser la perte de l'avantage fiscal (AFV), dû aux régions dans le cadre de l'opération FADELS⁴. En conséquence, les recettes diminuent en 2005, également à hauteur de 0,1 % du PIB.

A moyen terme, les recettes exprimées en pour cent du PIB restent inchangées, à l'exception des recettes fiscales affectées. Les moyens affectés sont en léger repli notamment suite à la baisse du coefficient de (dé-)natalité à partir de 2006 (cf. section C.2, Pouvoir fédéral).

Les dépenses primaires totales restent constantes en pour cent du PIB à court terme...

La stabilisation à court terme des dépenses primaires totales⁵ en termes de PIB résulte de différentes petites fluctuations (limitées à 0,1 % du PIB). La plupart de ces fluctuations sont imputables à des mesures ponctuelles.

Le report sur 2004 d'environ un quart des subsides de 2003 attribués à la société de transport 'De Lijn' entraîne une augmentation des transferts aux entreprises de 0,1 % du PIB.

En 2004, la croissance limitée des frais de fonctionnement des administrations se traduit par une diminution, en pourcentage du PIB, des achats de biens et de services.

Le tableau 48 montre que les transferts aux secteurs publics sont caractérisés par une croissance négative, tant en 2004 qu'en 2005. En 2004, cette croissance négative est la conséquence de la forte baisse des transferts au pouvoir fédéral résultant de la disparition des transferts au FADELS. En 2005, on assiste plutôt à une baisse des transferts aux pouvoirs locaux, principalement en Flandre. Les transferts aux communes flamandes diminuent en partie sous l'effet du contre-coup de mesures ponctuelles mises en oeuvre en 2004 (par exemple la dotation de 45 millions d'euros destinés à des travaux d'égouttage). D'autre part, les dotations au "Sociaal Impulsfonds" diminuent et la possibilité de faire appel aux droits de tirage spéciaux du Fonds d'investissement disparaît, suite à l'intégration de ces deux fonds dans le Fonds des communes. L'augmentation de la

-
1. Pour plus de détails, voir la section C.2. (Pouvoir fédéral).
 2. Impôts régionaux et impôts autonomes.
 3. Les recettes des droits d'enregistrement, de succession et de donation augmentent sous l'effet de retour des récentes baisses de tarifs mises en oeuvre en Flandre.
 4. Voir aussi la section C.2.
 5. Les chiffres des dépenses primaires pour 2004, à l'exception des rémunérations, sont basés sur une comparaison des budgets ajustés de 2003 et de 2004 de la Région flamande, de la Région wallonne, de la Région de Bruxelles-Capitale et de la Communauté française. Les chiffres 2005 sont basés sur une comparaison entre les budgets initiaux respectifs des années 2004 et 2005.

dotations au Fonds des communes¹ en 2005 ne compense pas complètement ces baisses.

TABLEAU 48 - Taux de croissance réel des recettes et des dépenses des communautés et régions
(en pour cent)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Moyenne de période 2006-2010
^a Recettes	3,4	1,5	1,9	2,2	2,2	2,1	2,0	2,1
Recettes fiscales et non fiscales	2,6	2,4	1,9	2,3	2,3	2,2	2,1	2,1
Transferts des secteurs publics	10,3	-5,2	1,7	1,6	1,4	1,1	1,0	1,4
Dépenses	2,6	2,0	2,4	2,3	2,2	2,6	2,3	2,4
Dépenses primaires finales	3,4	2,5	2,7	2,5	2,5	2,8	2,5	2,6
Transferts aux secteurs publics, dont:	-0,4	-0,3	1,4	1,3	1,3	1,6	1,2	1,3
Transferts au pouvoir fédéral	-98,2	-2,0	-1,8	-1,8	-1,7	-1,7	-1,7	-1,7
Transferts aux pouvoirs locaux ^b	3,1	-1,0	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5

a. Déflateur: indice des prix de détail.

b. Hors dotations à l'enseignement.

...et à moyen terme

Les perspectives en matière de dépenses au cours de la période 2006-2010 reposent sur l'hypothèse d'une politique inchangée² à moyen terme. La croissance annuelle moyenne des dépenses atteindrait ainsi 2,4 pour cent; elles seraient dès lors à peu près stables en pourcentage du PIB. Les dépenses finales augmentent de 0,1 % du PIB, alors que les transferts aux secteurs publics diminuent dans une proportion équivalente.

L'augmentation des dépenses primaires finales est due à une hausse des achats de biens et de services (+0,2 % du PIB) et à une légère augmentation des transferts aux ménages et aux ISBL (+0,1 % du PIB). Cette augmentation est partiellement tempérée par une baisse des dépenses salariales (-0,1 % du PIB), suite au ralentissement de la croissance de l'emploi. La diminution des transferts aux pouvoirs locaux³ (-0,1 % du PIB) explique la baisse globale à moyen terme des transferts aux secteurs publics.

5. Pouvoirs locaux

Bien qu'en recul par rapport à l'année précédente, le solde de financement des pouvoirs locaux est encore légèrement positif en 2004 (0,1 % du PIB) mais il devient déficitaire à partir de 2005 (0,2 % du PIB) et le reste jusqu'en 2010. De 2003 à 2010, la détérioration des finances publiques locales (0,5 % du PIB) correspond grosso modo à la diminution des recettes (0,6 % du PIB), la baisse des dépenses

1. Dans le budget initial 2005 de la Région flamande, on constate une augmentation de la dotation au Fonds des communes de quelques 56 millions d'euros.

2. La croissance moyenne observée durant la période 1994-2005 a été étendue à la période 2006-2010.

3. Estimation basée sur l'extrapolation d'une croissance réelle observée de 1,7 % des transferts aux pouvoirs locaux au cours de la période 1994-2005.

primaires étant limitée à 0,1 % du PIB et les charges d'intérêt restant stables en pour cent du PIB.

TABLEAU 49 - Compte des pouvoirs locaux
(en pour cent du PIB)

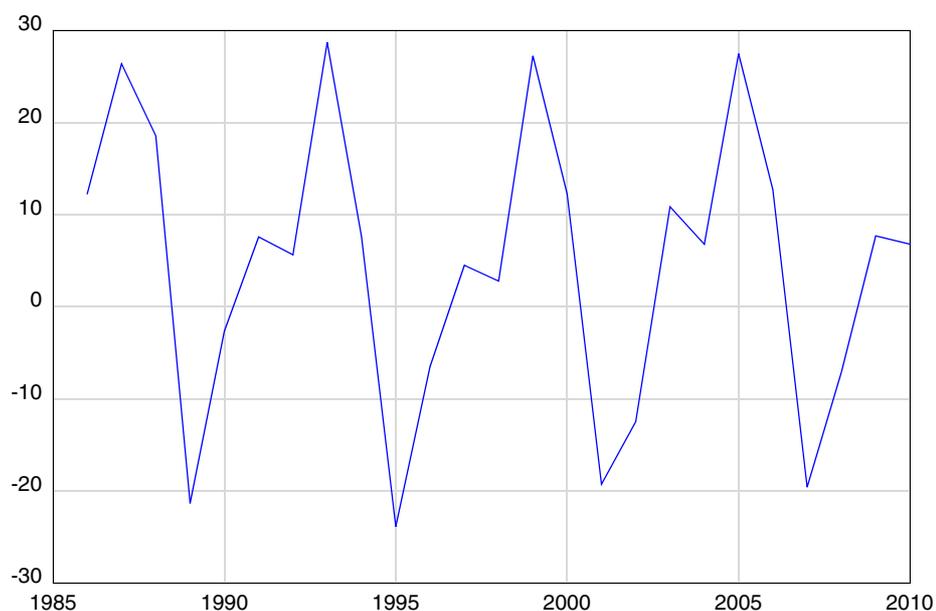
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2010 - 2003	2003 - 1996
Solde primaire	0,5	0,4	0,0	-0,1	0,0	0,1	0,0	-0,1	-0,6	-0,1
Recettes	6,6	6,4	6,3	6,2	6,2	6,1	6,0	6,0	-0,6	0,2
Recettes fiscales, dont	2,4	2,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	2,1	-0,3	0,2
Impôts indirects	1,5	1,4	1,4	1,4	1,4	1,3	1,3	1,3	-0,2	0,1
Recettes non fiscales externes, dont	1,0	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,9	0,9	-0,1	-0,2
Revenus de la propriété	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	-0,1	-0,2
Recettes en capital	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0
Transferts provenant des sous-secteurs publics, dont	3,2	3,2	3,2	3,1	3,1	3,1	3,0	3,0	-0,2	0,2
Rémunérations et pensions des enseignants	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	-0,1	-0,1
Autres dotations venant du pouvoir fédéral	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,0	0,3
Autres dotations venant des communautés et régions	1,7	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	1,6	-0,1	-0,0
Dépenses primaires	6,1	6,1	6,3	6,3	6,1	6,0	6,0	6,1	-0,1	0,3
Formation brute de capital fixe	0,8	0,8	0,9	1,0	0,8	0,7	0,8	0,8	0,0	0,0
Rémunérations	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,1	3,1	3,1	-0,2	0,1
Achats de biens et services	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	1,0	0,1	0,1
Divers	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	-0,0	0,1
Charges d'intérêt	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	-0,0	-0,2
Solde de financement	0,3	0,1	-0,2	-0,3	-0,2	-0,1	-0,2	-0,3	-0,5	0,1
a. Variation du solde de financement		-0,1	-0,3	-0,2	0,2	0,0	-0,1	-0,1	-0,5	0,1
b. Variation du solde hors investissements		-0,2	-0,1	-0,1	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,5	0,1
c. Incidence complémentaire de mesures		0,1	-0,1	-0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
d. Variation du solde hors investissements et hors mesures		-0,3	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,0	-0,5	

Les dépenses primaires présentent une évolution cyclique: elles augmentent de 0,3 % du PIB en 2005 et 2006, puis reculent d'autant au cours des deux années suivantes avant de se redresser légèrement. Ces fluctuations annuelles sont dictées par celles des investissements publics. Dans ces Perspectives, on suppose, en effet, que le rythme des investissements des pouvoirs locaux continue à suivre le cycle observé depuis une vingtaine d'années¹ (caractérisé par une forte croissance à l'approche d'élections communales et un net recul après une année électorale). Cette évolution est illustrée au graphique 27 qui présente le taux de croissance réel des investissements locaux sensu stricto, c'est-à-dire avant déduction de ventes d'actifs immobiliers et sans prise en compte des investissements effectués pour compte de tiers².

1. L'estimation est basée sur la dynamique en termes réels au cours des trois derniers cycles de six ans (1986-2003).

2. Financés par un transfert équivalent comptabilisé en recette en capital; cela concerne des travaux demandés par la SNCB, qui ont été particulièrement importants en 2003.

GRAPHIQUE 27 - Investissements des pouvoirs locaux
Taux de croissance réel



L'évolution contrastée des dépenses se répercute sur le solde de financement qui se détériore nettement en 2005 et 2006 mais se redresse provisoirement en 2007 et 2008 (tableau 49, ligne a). Sans tenir compte des investissements publics, la dégradation des finances publiques des pouvoirs locaux reste de 0,5 % du PIB entre 2003 et 2010, mais elle apparaît concentrée sur les années 2004 à 2006 (tableau 49, ligne b).

Diverses mesures structurelles affectent les recettes des pouvoirs locaux: la réforme de l'IPP, dont l'incidence complémentaire sur les additionnels à l'IPP est, à législation constante, négative jusqu'en 2006 (pour près de 0,1 % du PIB en incidence totale), l'instauration en 2004 de la taxe dite "taxe Elia", et certaines décisions prises par le pouvoir fédéral et les communautés et régions en matière de transferts aux pouvoirs locaux (sections C.2 et C.4 ci-dessus). En outre, deux opérations ponctuelles majorèrent, temporairement, les recettes des pouvoirs locaux en 2004: le produit de la vente d'infrastructures par les communes flamandes aux sociétés de distribution d'électricité et une dotation en capital de la Communauté flamande pour les travaux d'égouttage. L'ensemble de ces impulsions a une incidence complémentaire positive en 2004 (0,1 % du PIB) mais légèrement négative en 2005 et 2006 (tableau 49, ligne c).

Sans l'effet de ces mesures, la détérioration du solde hors investissements publics engendrée de 2003 à 2010 est acquise pour près des deux tiers (0,3 % du PIB) dès 2004 et elle se poursuit lentement mais régulièrement de 2005 à 2010 (pour 0,2 % du PIB sur l'ensemble de ces 6 ans - tableau 49, ligne d). En 2004, elle résulte de la baisse de trois catégories de recettes: les revenus de propriété suite à la perte de dividende provenant des intercommunales d'électricité, les recettes fiscales, particulièrement les additionnels au précompte immobilier et enfin les dotations provenant des communautés et régions. A moyen terme, les revenus de propriété restent stables en pour cent du PIB; par contre, les autres recettes, particulièrement les additionnels au précompte immobilier (sous l'hypothèse d'une stabilité des

taux) et les dotations provenant des autres sous-secteurs publics reculent chaque année en pour cent du PIB et ne suffisent pas à financer les dépenses.

Par comparaison avec les évolutions enregistrées au cours de la période précédente (tableaux 49 et 50), on constate que la détérioration du solde primaire à moyen terme est attribuable à la forte érosion de la dynamique des recettes dans un contexte de ralentissement de la croissance des dépenses primaires. Cette mise en perspective souligne aussi, qu'au cours des années précédentes, le recul des charges d'intérêt en pour cent du PIB avait un impact positif sur le solde de financement, ce qui ne serait plus le cas à l'avenir compte tenu, notamment, de la remontée des taux d'intérêt.

TABLEAU 50 - Taux de croissance réel des recettes et dépenses primaires des pouvoirs locaux
(en pour cent)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2003 - 2010	1996 - 2003
A. Recettes ^a	-0,2	0,2	1,1	1,3	1,3	1,5	1,3	0,9	2,6
1. Recettes fiscales	-0,6	0,3	0,0	0,9	1,0	1,1	1,2	0,6	3,2
2. Recettes non fiscales externes	-9,7	-1,1	3,0	2,7	2,7	2,8	2,7	0,3	0,1
3. Transferts des secteurs publics	3,0	0,5	1,4	1,2	1,1	1,3	1,0	1,3	3,0
B. Dépenses primaires	2,1	5,4	3,9	-1,5	0,6	2,7	2,4	2,2	3,0
1. Formation brute de capital fixe	0,6	26,2	12,5	-19,6	-7,2	7,6	6,8	2,9	2,7
2. Autres dépenses primaires	2,4	2,5	2,4	1,9	1,8	2,0	1,7	2,1	3,0
- Rémunérations	1,5	2,5	2,0	1,4	1,2	1,6	1,1	1,6	2,8
- Divers	3,7	2,5	2,9	2,7	2,7	2,6	2,6	2,8	3,3

a. Déflateur: indice des prix de détail.



Consommations d'énergie et émissions de gaz à effet de serre

La projection prévoit un développement modéré de la consommation finale d'énergie et de la consommation intérieure brute d'énergie (en moyenne 0,8 % par an). Cette évolution, synonyme d'une consommation d'énergie plus rationnelle et plus efficiente, découle principalement de la persistance de prix énergétiques élevés et de la restructuration du secteur industriel.

Selon ces projections, les émissions globales de gaz à effet de serre (GES) atteindraient un niveau de 144,7 millions de tonnes d'équivalents CO₂ en 2010. Les émissions seraient donc quasiment stabilisées par rapport à 1990, les émissions étant même en légère baisse entre 2005 et 2010 (baisse moyenne de 0,2 % durant la période de projection). Ce résultat serait notamment dû à une augmentation modérée de la consommation d'énergie, combinée à d'importants glissements dans la structure par produit énergétique, ainsi qu'à une baisse des émissions de CH₄ et N₂O. Par contre, les émissions de CO₂ d'origine non énergétique et de gaz fluorés seraient en hausse en projection.

Selon les termes du Protocole de Kyoto, les émissions de GES de la Belgique devraient, durant la période 2008-2012, avoir diminué de 7,5 % vis-à-vis de l'année 1990, donc ne pas dépasser 133,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂. En 2010, le niveau projeté des émissions de GES excéderait de 11,2 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (ou 8,4 %) cet objectif. La mise en oeuvre de l'ensemble des mesures planifiées, aussi bien au niveau fédéral que régional, mais pas encore exécutées devrait permettre de réduire ce dépassement. Il n'est toutefois pas exclu que les autorités fédérales et régionales soient amenées à acquérir des quotas d'émission sur les marchés internationaux, afin de couvrir l'excédent éventuel d'émissions.

A. Evolution de la demande d'énergie

1. Evolution de l'intensité énergétique du PIB

L'évolution de la consommation d'énergie qui est calculée dans les présentes projections tient compte de l'ensemble des mesures décidées et introduites, aussi bien aux niveaux régionaux que fédéral¹. En particulier, la projection intègre un ensemble de mesures décidées depuis 2000:

- les nouveaux incitants fiscaux en faveur des investissements en économies d'énergie;
- l'introduction du volet fiscal "Kyoto": dans le cadre de son budget 2004, le gouvernement a pris une série de mesures destinées à encourager l'utilisation de combustibles moins polluants, au détriment de combustibles plus polluants. Ces mesures fiscales concernent la baisse de la cotisation énergie pour le gaz naturel et la majoration de cette cotisation pour les autres combustibles; l'introduction du système cliquet pour les accises payées sur l'utilisation de l'essence et du diesel pour usage propre² et l'introduction de la taxe compensatoire sur le diesel.

D'autres facteurs contribueraient également à modérer la hausse des consommations d'énergie:

- les accords ACEA³ dans le secteur du transport;
- les mesures destinées à encourager l'utilisation des transports en commun;
- la pénétration accrue de centrales à turbine gaz-vapeur (TGV) et de centrales à cogénération pour la production d'électricité;
- la restructuration du secteur industriel (métallurgie);
- la prise en compte des accords volontaires de branches entre les régions et les industries intensives en énergie.

Hausse modérée de la consommation d'énergie...

Au cours de la période 2005-2010, la consommation intérieure brute d'énergie⁴ et la consommation finale d'énergie⁵, ne s'accroîtraient, en moyenne annuelle, que de 0,8 %. Durant la période 1991-2004, la consommation intérieure brute d'éner-

1. Au sujet des décisions et mesures prises entre 1990 et 2000, voir: "Belgium's Third National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change", chapitre 4, avril 2002.
2. Selon ce système, 50 % d'une baisse de prix (hors TVA mais y compris les accises) des carburants peut être convertie en une hausse de l'accise spéciale autonome avec un plafond annuel de 2,8 centimes/litre pour l'essence et de 3,5 centimes/litre pour le diesel.
3. Il s'agit des accords passés, in 1998 et 1999, entre la Commission européenne et l'Association des constructeurs automobiles européens (ACEA), ainsi qu'avec les producteurs japonais (JAMA) et coréens (KAMA). Ces accords portent sur la limitation des émissions de CO₂ des voitures. Les constructeurs s'engagent à réduire les émissions de CO₂ des nouveaux véhicules à seulement 140 g/km à l'horizon 2008, ce qui correspond à une consommation moyenne de 5,7 l/100 km. Un objectif intermédiaire de 170 g/km a été retenu pour 2003. Un renforcement des accords ACEA est encore en discussion.
4. Consommation intérieure brute d'énergie: la quantité d'énergie nécessaire pour satisfaire la demande intérieure. Elle est calculée en additionnant la production primaire, les importations et les variations de stock, et en soustrayant les exportations et les soutes.
5. Consommation finale d'énergie: énergie livrée aux consommateurs (industrie, transports, tertiaire, foyers domestiques et agriculture) pour toutes les utilisations énergétiques.

gie et la consommation finale d'énergie s'étaient accrues de, respectivement, 1,2 et 1,6 % en moyenne par an.

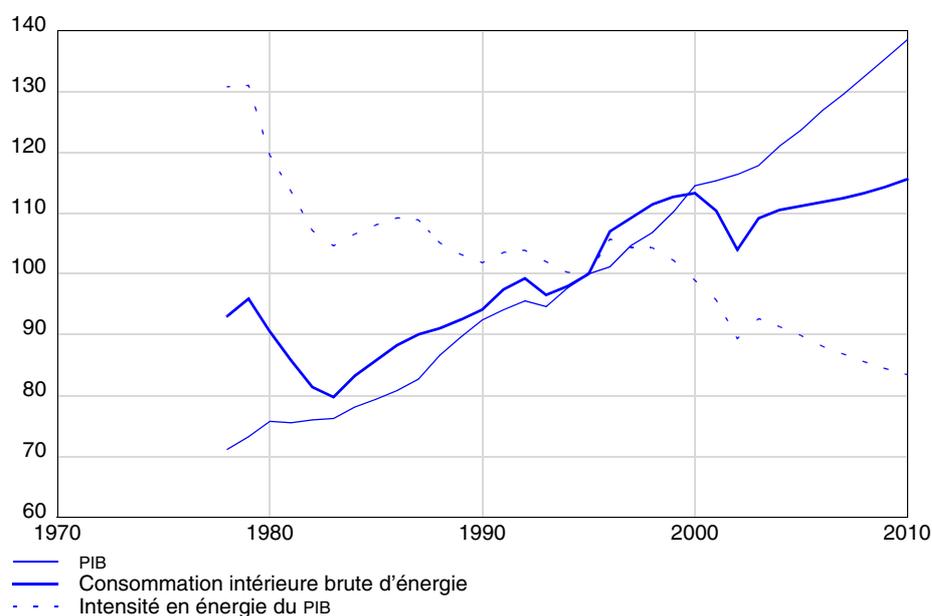
TABLEAU 51 - Evolution du PIB, de la consommation d'énergie et de l'intensité énergétique
(taux de croissance annuels moyens)

	1981-2004	1981-1990	1991-2004	2005-2010	2001-2010
PIB	2,0	2,0	1,9	2,2	1,9
Consommation intérieure brute d'énergie	0,9	0,4	1,2	0,8	0,3
Consommation finale d'énergie	0,8	-0,3	1,6	0,8	0,8
Intensité énergétique du PIB	-1,1	-1,6	-0,7	-1,4	-1,6

... et poursuite de la baisse de l'intensité en énergie du PIB

L'intensité énergétique du PIB¹ baisse de 1,4 % par an en moyenne entre 2005 et 2010. Comme le montre le tableau 51, la baisse tendancielle de l'intensité énergétique du PIB est ainsi confirmée sur la période de projection et même renforcée par rapport à la période 1981-2004. Cette évolution reflète entre autres le maintien de prix énergétiques élevés (qui induisent des changements de comportement et stimulent les économies d'énergie) et les restructurations dans l'industrie. L'élasticité de la consommation intérieure brute d'énergie par rapport au PIB s'élèverait à 0,36 sur la période de projection, contre 0,45 sur la période 1981-2004.

GRAPHIQUE 28 - Intensité en énergie du PIB
(indice 1995=100)



1. Mesurée par le rapport entre la consommation intérieure brute d'énergie, exprimée en millions de TEP, et le PIB, exprimé en millions d'euros de 1995.

2. Analyse sectorielle de la consommation finale énergétique

Comme le montre le tableau 52, l'évolution attendue de la consommation finale énergétique n'est pas homogène. On note de grandes différences sectorielles.

TABLEAU 52 - Evolution de la demande finale énergétique par secteur

	Taux de croissance annuels moyens					Structure		
	1981-2004	1981-1990	1991-2004	2005-2010	2001-2010	1980	2000	2010
Total	0,8	-0,4	1,6	0,8	0,8	100,0	100,0	100,0
- Industrie	0,3	-1,1	1,4	0,0	0,0	40,3	37,1	34,5
- Transport	2,3	2,9	1,9	1,5	1,3	18,5	26,5	27,9
- Résidentiel et tertiaire ^a	0,3	-1,4	1,6	1,0	1,1	41,2	36,3	37,6

a. Y compris agriculture.

Industrie

Sur l'ensemble de la période 1981-2004, la croissance de la consommation d'énergie de l'industrie n'a pas dépassé en moyenne 0,3 %. Les consommations d'énergie de l'industrie ont toutefois connu une croissance plus soutenue sur la période 1991-2004, avec une progression moyenne de 1,4 %, attribuable à la forte croissance de l'activité industrielle à la fin des années nonante. En 2001 et 2002, les besoins en énergie de l'industrie baissent, dans un contexte de repli conjoncturel. Durant la période de projection, on retrouverait des rythmes de croissance plus en ligne avec la tendance historique et c'est ainsi que les consommations d'énergie de l'industrie seraient stabilisées entre 2005 et 2010, pour représenter 13,8 Mtep¹ en fin de période, soit à peine 34,5 % de la consommation totale d'énergie, contre 40,3 % en 1980.

La pénétration accrue de technologies économisant l'énergie accélérerait la baisse de l'intensité en énergie de l'industrie durant la période de projection. Cette tendance serait renforcée par les restructurations qui devraient s'opérer dans la sidérurgie. Par ailleurs, les Régions sont occupées à conclure des accords volontaires de branches, en priorité avec les secteurs intensifs en énergie. Les entreprises signataires s'engageraient dans une procédure de benchmarking (au niveau mondial) visant à identifier les meilleures pratiques en matière de consommation d'énergie, à introduire celles-ci et à réduire à terme (2008 à 2012 selon la Région) leurs consommations d'énergie. De tels accords contribueraient à accroître de manière non négligeable l'efficacité énergétique de l'industrie.

Transport

Le transport comprend le transport pour compte propre des différents secteurs, ainsi que le transport pour compte de tiers. On s'attend à une hausse de la consommation du secteur du transport de 1,5 % en moyenne annuelle (essentiellement des produits pétroliers). Il s'agit d'un rythme de croissance supérieur à celui de la consommation finale totale. Il serait toutefois inférieur à la croissance observée sur le passé (croissance annuelle moyenne de 1,9 % pour la période 1991-2004). En projection, l'utilisation croissante de véhicules plus "propres" contribuerait à mieux maîtriser les besoins en énergie du secteur².

1. Mtep= millions de tonnes d'équivalents pétrole.

2. Voir accords ACEA.

Au total, la baisse de l'intensité en énergie du secteur des transports¹ serait plus accentuée en projection que durant la période 1991-2004.

Secteur résidentiel et tertiaire

Alors que durant la période 1991-2004, la consommation d'énergie du secteur résidentiel et tertiaire s'était accrue de 1,6 % en moyenne annuelle, la hausse des besoins en énergie de ce secteur sur la période de projection serait plus modérée avec seulement 1,0 % en moyenne annuelle. La plus grande partie de la consommation d'énergie du secteur est consacrée aux usages chauffage/refroidissement. Le reste de la consommation provient d'usages électriques spécifiques (éclairage et appareils électriques). La consommation d'énergie devient plus efficiente, entre autres grâce à une meilleure isolation des bâtiments et logements, des installations de chauffage plus performantes, des équipements électriques moins gourmands en énergie. Les mesures fiscales prises en faveur des investissements économiseurs d'énergie (déductions fiscales au niveau fédéral et primes diverses au niveau régional) sont de nature à encourager cette tendance.

Par conséquent, l'intensité en énergie du secteur² baisserait plus rapidement entre 2005 et 2010 que sur la période 1991-2004.

3. Analyse par forme d'énergie de la consommation intérieure brute d'énergie et de la consommation finale énergétique

On note, sur la période 1980-2010, des modifications importantes dans la structure de la consommation énergétique, avec un glissement des combustibles solides et liquides vers le gaz et l'électricité en ce qui concerne la consommation finale d'énergie. Pour la consommation intérieure brute d'énergie, les glissements se feraient également au détriment des combustibles solides et liquides, mais cette fois au profit du gaz et des énergies renouvelables³. Les évolutions de la consommation intérieure brute d'énergie et de la consommation finale énergétique, par catégories de produits, sont présentées dans le tableau 53.

TABLEAU 53 - Evolution de la structure de la consommation d'énergie
(en Mtep et en pour cent de la consommation totale d'énergie)

	Produits	1980		2000		2010	
		Mtep	%	Mtep	%	Mtep	%
Consommation intérieure brute d'énergie	Total	45,7	100,0	57,2	100,0	58,5	100,0
	Combustibles solides	11,0	24,0	8,2	14,3	4,6	7,9
	Combustibles liquides	22,9	50,1	22,0	38,4	22,7	38,8
	Gaz	8,9	19,5	13,4	23,4	16,8	28,7
	Energie nucléaire	2,9	6,3	12,8	22,4	13,0	22,2
	Autres	0,0	0,1	0,8	1,5	1,5	2,4
Consommation finale énergétique	Total	31,7	100,0	36,9	100,0	39,9	100,0
	Combustibles solides	5,1	16,2	3,4	9,2	1,9	4,7
	Combustibles liquides	14,8	46,7	16,0	43,4	17,4	43,7
	Gaz	7,7	24,4	10,0	27,1	12,0	30,1
	Electricité	3,6	11,4	6,7	18,1	7,7	19,2
	Autres	0,4	1,2	0,8	2,2	0,9	2,3

1. Consommation finale des transports (en térajoules) rapportée au PIB en millions d'euros de 1995.
2. Consommation finale du secteur résidentiel et tertiaire (en térajoules) rapportée au PIB en millions d'euros de 1995.
3. Alors qu'avant 2000, cette évolution se faisait au profit de la chaleur nucléaire.

Combustibles solides

La consommation de combustibles solides baisse fortement sur toute la période, tant en part de marché qu'en volume. Il s'agit d'une tendance générale. La demande en combustibles solides des centrales électriques recule de manière sensible, au bénéfice du gaz naturel¹ (voir point B.1). On enregistre également une baisse importante de la consommation de charbon et de coke dans l'industrie (surtout en raison de la restructuration de la sidérurgie). La consommation de combustibles solides des ménages et des services serait également en baisse.

Produits pétroliers

Le recul de la part des combustibles liquides dans la consommation intérieure brute est également assez sensible. Alors qu'en 1980, la part des combustibles liquides était encore de 50,1 %, elle n'atteint plus que 38,4 % en 2000. Ce tassement est surtout dû à la baisse de la demande des centrales électriques. Au-delà de 2000, la part des produits pétroliers serait relativement stable.

La part des produits pétroliers dans la consommation finale n'a plus atteint que 43,4 % en 2000, contre 46,7 % en 1980. De 2000 à 2010, cette part se stabiliserait et, en fin de période de projection, la consommation finale de produits pétroliers atteindrait 17,4 Mtep.

Malgré le repli enregistré sur la période précédente, le pétrole resterait la plus importante source d'énergie au sein de la consommation intérieure brute totale d'énergie et de la consommation finale énergétique.

Gaz naturel

Le gaz naturel est la source d'énergie la plus importante après le pétrole. La consommation de gaz naturel connaît une forte croissance, tant en volume qu'en part de marché de 1980 à 2010. Cette évolution s'observe aussi bien pour la consommation intérieure brute d'énergie que pour la consommation finale et s'explique, entre autres, par une demande accrue du secteur électrique (voir point B.1). La consommation finale de gaz naturel devrait progresser en moyenne de 1,2 % par an sur la période 2005-2010. A la fin de la période de projection, le gaz naturel représenterait 30,1 % de la consommation finale énergétique totale contre 24,4 % en 1980.

Electricité

La demande d'électricité connaît aussi une hausse non négligeable en volume et en part de marché entre 1980 et 2010 et atteindrait 7,7 Mtep en 2010, soit 19,2 % de la consommation finale énergétique contre 11,4 % en 1980. La progression de la demande d'électricité tendrait toutefois à se ralentir: la croissance moyenne atteignait encore 2,5 % entre 1991 et 2004. Le rythme de croissance de la consommation d'électricité passerait en-dessous de 2 % en projection (1,5 % en moyenne). Cette évolution s'explique principalement par la percée de nouveaux produits et technologies plus efficaces et économes sur le plan de la consommation d'électricité, ainsi que par une relative saturation des équipements électriques des ménages. Par conséquent, l'intensité en électricité du PIB serait en recul sur la période de projection, contre une hausse sur la période 1991-2004.

Autres formes d'énergie

La part des autres formes d'énergies (sources d'énergies renouvelables) est passée d'à peine 0,1 % de la consommation intérieure brute en 1980 à 1,5 % en 2000. Malgré cette hausse (due à une augmentation significative de la contribution des énergies renouvelables à la production d'électricité - voir point B1), la part des

1. Pour les installations à turbines gaz-vapeur (TGV) et les centrales à cogénération.

autres produits énergétiques reste donc limitée. En projection, elle monterait à 2,4 % en 2010.

En terme de consommation finale, la part des autres produits énergétiques est passée de 1,2 % en 1980 à 2,2 % en 2000 et resterait stable à ce niveau durant la projection (2,3 % en 2010).

4. Incertitudes sur le prix de l'énergie

Le prix de l'énergie au consommateur final resterait élevé en projection. Après une forte hausse en 2004 et 2005, ce prix augmenterait de manière plus modérée de 2006 à 2010; au total, sur la période 2005-2010, sa croissance moyenne atteindrait 1,8 % par an (voir tableau 54). Il s'agit d'une croissance identique à celle du déflateur de la consommation privée (pour un différentiel légèrement négatif - de -0,1 % - sur la période précédente).

Des incertitudes pèsent bien évidemment sur ces évolutions, liées notamment à l'instabilité du prix du baril de pétrole brut.

TABLEAU 54 - Evolution du prix de l'énergie
(taux de croissance annuels moyens)

	1981-2004	1981-1990	1991-2004	2005-2010	2001-2010
Prix de la consommation d'énergie ^a	1,8	1,6	1,9	1,8	1,7
Prix relatif de l'énergie ^b	-1,1	-2,6	-0,1	0,0	-0,2

a. Prix moyen de tous les produits énergétiques à la consommation finale.

b. Prix de l'énergie divisé par le déflateur de la consommation privée.

Pétrole brut et produits pétroliers

Le prix intérieur des produits pétroliers est lié à l'évolution des prix internationaux du pétrole brut, mais dépend également de la politique fiscale nationale. La projection de référence retient un prix moyen pour le baril de brut (qualité Brent) de 46,6 dollars en 2005 et 43,4 dollars en 2006. A partir de 2007, le prix du baril remonterait progressivement pour atteindre 45,8 dollars en 2010.

Gaz naturel

Le prix du gaz naturel, qui est partiellement indexé sur celui du pétrole brut, suit l'évolution de ce dernier avec retard. Les incertitudes qui pèsent sur le prix du pétrole brut se répercutent aussi sur le prix du gaz naturel et, par conséquent sur les coûts variables de la production d'électricité. Un autre facteur d'incertitude concerne le processus de libéralisation du marché européen du gaz. La libéralisation et l'accroissement de la concurrence qui en résulterait devraient induire des pressions à la baisse sur le niveau du prix du gaz naturel. Par contre, la forte hausse des besoins mondiaux en gaz naturel (dont, en particulier, la demande des centrales électriques) pourrait, à terme, induire un accroissement du prix du gaz naturel.

Charbon

Après une forte hausse en 2004, le prix du charbon augmenterait de manière modérée durant la période de projection.

Ouverture progressive des marchés de l'électricité à la concurrence

Les perspectives économiques tiennent compte du processus en cours de libéralisation du marché de l'électricité. Le marché électrique est déjà complètement ouvert à la concurrence en Flandre depuis juillet 2003. En Wallonie et à Bruxelles, seuls les consommateurs non domestiques peuvent déjà bénéficier de l'ouverture du marché, alors que les ménages n'en bénéficieront qu'en 2007¹.

En raison de la libéralisation du marché européen de l'électricité, la demande intérieure s'ouvre progressivement à de nouveaux producteurs et fournisseurs. Dans ce cadre, des incertitudes subsistent concernant l'évolution future des volumes qui seront commercialisés à l'échelle européenne, ainsi que sur l'évolution des prix au consommateur final. La non-publication du prix contractuel du GWh et le manque d'informations sur les différentiels de marge rendent difficile l'estimation de l'évolution des flux entre pays européens. Dans le cadre de cette projection, on suppose que le prix de l'électricité s'accroît de manière modérée (et donc baisse légèrement en termes réels) et que les importations nettes s'accroissent également dans des proportions limitées.

B. L'évolution des émissions de gaz à effet de serre

Le Protocole de Kyoto (1997) est officiellement entré en vigueur le 16 février 2005. La Belgique s'est engagée, de ce fait, à réduire, à l'horizon 2008-2012, les émissions de gaz à effet de serre de 7,5 % par rapport au niveau atteint en 1990. En mars 2004, une clé de répartition des efforts à consentir (pour atteindre l'objectif) par chacune des trois Régions et par le pouvoir fédéral a été fixée. Selon cet accord, la Région wallonne doit réduire ses émissions de 7,5 % en comparaison avec le niveau atteint en 1990. L'effort demandé à la Région flamande s'élève à 5,2 %; pour la Région bruxelloise, une hausse de 3,4 % est admise.

Dans ce cadre, l'Etat fédéral et les Régions se sont engagées à prendre une série de mesures destinées à réduire les émissions et ont également manifesté leur intention de recourir aux mécanismes de flexibilité prévus par les accords internationaux en vue d'atteindre les objectifs². Rappelons que les mécanismes de flexibilité sont au nombre de trois: la mise en oeuvre conjointe, le mécanisme de développement propre et le système de quotas d'émissions. Les deux premiers mécanismes seront utilisés en priorité. Il n'est pas exclu que les autorités fédérales et régionales soient ensuite amenées à acquérir des quotas d'émission sur les marchés internationaux, afin de couvrir l'excédent éventuel d'émissions.

Les trois principaux gaz à effet de serre sont: le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O). Le Protocole envisage également les gaz fluorés: les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés (PFC) et l'hexafluorure de soufre (SF₆).

Les données d'inventaires qui ont été utilisées ont été transmises à la Commission européenne en mars 2005, dans le cadre de l'article 3 de la décision N° 280/2004/EC concernant le mécanisme de surveillance relatif aux émissions de GES et l'exécution du Protocole de Kyoto. Ces inventaires contiennent une actualisation des émissions de GES de 1990 à 2003.

1. Pour la Région bruxelloise, voir le *Moniteur Belge* du 17 novembre 2001 et du 26 avril 2004. Pour la Région wallonne, voir la décision du gouvernement wallon du 23 décembre 2004.
2. Voir Plan National et Plans Régionaux d'Allocation, 2005-2007, approuvés par la Commission européenne en octobre 2004.

La transformation et la consommation d'énergie sont les principales sources d'émission de GES. En Belgique, les émissions liées à l'énergie représentent quelque 83 % des émissions de GES (en équivalents CO₂). Les émissions de CO₂ constituent 97 % environ des émissions liées à l'énergie (en équivalents CO₂). Quant aux émissions non énergétiques, elles sont surtout générées par des processus industriels, l'agriculture et les déchets.

Les émissions de CO₂ liées ou non à l'énergie sont respectivement examinées aux points 1 et 2. Les émissions totales de CH₄ et de N₂O sont abordées au point 3. Le point 4 concerne les gaz fluorés. Enfin, le dernier point traite des émissions dans leur ensemble et établit une comparaison avec l'objectif fixé dans le cadre du Protocole de Kyoto.

1. Les émissions de CO₂ liées à l'énergie

La transformation et la consommation de combustibles fossiles constituent la source des émissions de CO₂ d'origine énergétique; celles-ci représentent environ 80 % des émissions de GES pour la Belgique (en équivalent CO₂)¹.

Stabilisation des émissions de CO₂ liées à l'énergie...

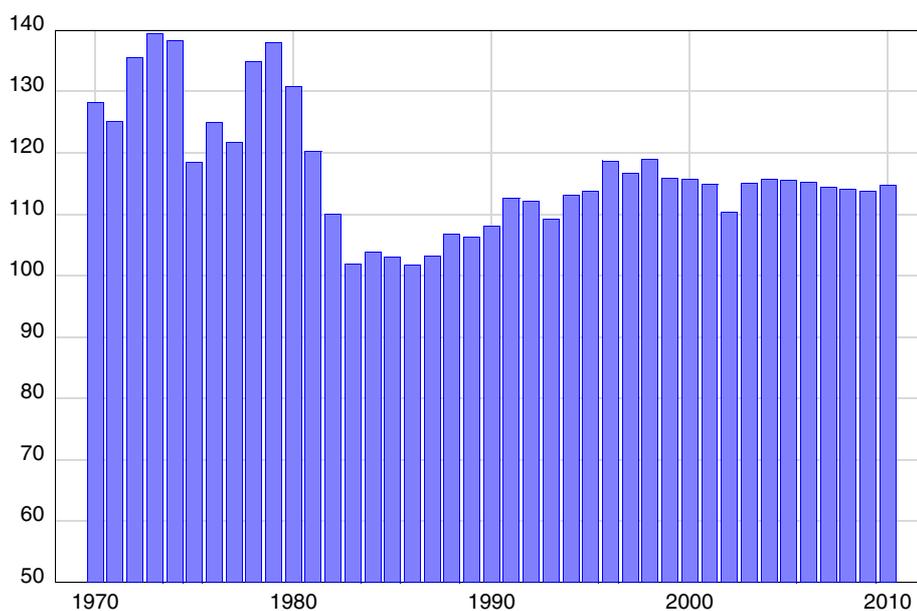
Selon le graphique 29 ci-dessous, les émissions de CO₂ se stabiliseraient durant la période de projection. Un niveau de 114,5 millions de tonnes serait atteint en 2010. Par rapport à 1990, la croissance des émissions atteindrait 6,0 %, mais ces dernières baisseraient par rapport à 2000.

En 2001, les émissions de CO₂ baissent en raison de la réduction de la production des centrales électriques. On passe d'un total d'émissions de 115,7 millions en 2000 à 114,9 millions de tonnes en 2001. Les importations d'électricité ont, en effet, augmenté de manière sensible en 2001, suite, notamment, à la forte hausse du prix du gaz (et, donc, d'une hausse du coût de production du secteur électrique en Belgique). Le ralentissement de l'activité économique a également contribué à la baisse des émissions en 2001. La production d'électricité se redresse en 2002, mais en raison de la faiblesse de la croissance économique, les émissions continuent à baisser. Ces dernières se redressent en 2003 et atteignent un niveau de 115 millions de tonnes (puis 115,8 millions de tonnes en 2004), sous l'effet d'une reprise de la croissance, principalement dans les industries grosses consommatrices d'énergie. Les émissions tendraient ensuite à se réduire, sous l'effet, notamment de la restructuration de l'industrie sidérurgique et de modifications intervenant dans le parc de production d'électricité. Ces facteurs ne joueraient plus en fin de période, ce qui provoquerait une légère remontée des émissions de CO₂.

Par ailleurs, le Bureau fédéral du Plan a publié en 2004 des projections de long terme relatives aux émissions de CO₂ d'origine énergétique en Belgique². Ces projections ont été réalisées en se basant sur le modèle PRIMES. Certes, les méthodes et certaines hypothèses divergent entre les deux types de projection. Le diagnostic posé par les deux modèles est toutefois très semblable pour la période 2000-2010, à savoir une stabilisation des émissions de CO₂ d'origine énergétique.

1. Les émissions dues à la transformation sont générées lors de la production d'électricité, du raffinage de pétrole et de la transformation de combustibles. Les émissions dues à la consommation proviennent de la consommation de combustibles fossiles par l'industrie, les transports, le secteur tertiaire et les ménages.
2. Planning Paper 95: "Prévisions énergétiques pour la Belgique à l'horizon 2030", Bureau fédéral du Plan, avril 2004.

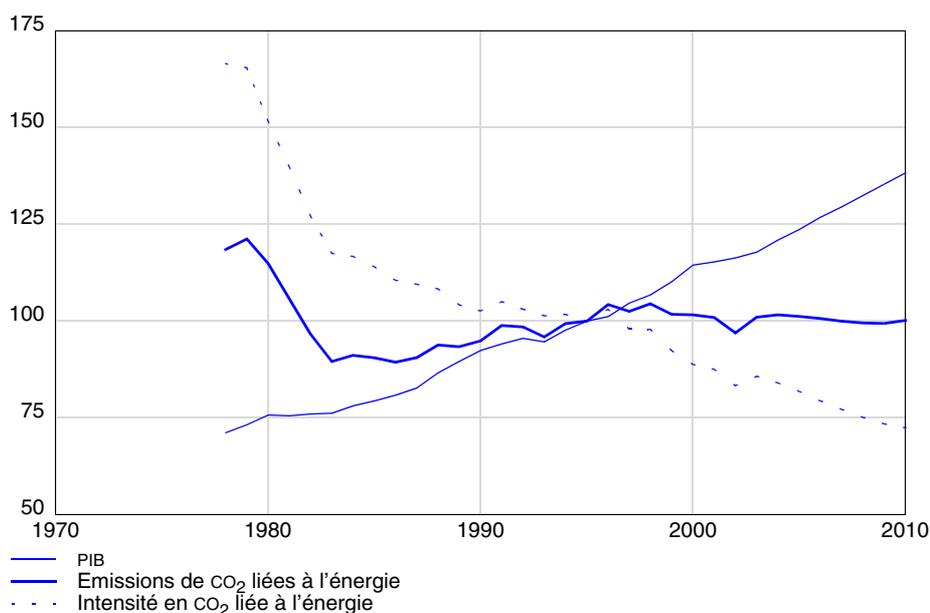
GRAPHIQUE 29 - Evolution des émissions de CO₂ liées à l'énergie
(en millions de tonnes)



...et une baisse sensible de l'intensité en CO₂ du PIB

Au cours de la période de projection, l'intensité du PIB en CO₂ lié à l'énergie¹ s'abaisserait de 2,3 % par an (contre une baisse moyenne de 1,4 % durant la période de 1991-2004). Cette évolution reflète une consommation d'énergie plus efficace (voir graphique 28) et un glissement dans la structure de la consommation d'énergie.

GRAPHIQUE 30 - Intensité en CO₂ d'origine énergétique du PIB
(indice 1995=100)



1. Emissions de CO₂ liées à l'énergie, exprimées en millions de tonnes, divisées par le PIB exprimé en millions d'euros de 1995.

Le tableau 55 montre qu'en 2010, les émissions de CO₂ devraient se répartir de manière plus ou moins équivalente entre quatre groupes de secteurs: le résidentiel et le tertiaire, l'industrie, le secteur énergétique (production d'électricité incluse) et, enfin, le secteur des transports.

TABLEAU 55 - Evolution sectorielle des émissions de CO₂ liées à l'énergie

	Taux de croissance annuels moyens (%)			Niveaux (millions de tonnes)		Structure (%)	
	1991-2004	2005-2010	2001-2010	1990	2010	1990	2010
Secteur de l'électricité	0,1	-2,4	-1,7	24,2	21,4	22,4	18,6
Secteur de l'énergie ^a	0,1	1,2	1,5	5,9	6,4	5,5	5,6
Industrie	-0,3	-1,3	-1,2	31,9	28,5	29,6	24,8
Transports	1,7	1,6	1,4	19,8	27,7	18,3	24,2
Résidentiel et tertiaire ^b	0,8	0,7	0,7	26,0	30,3	24,0	26,4
Total ^c	0,5	-0,2	-0,1	108,0	114,5	100,0	100,0

a. Secteur électrique exclu.

b. Agriculture comprise.

c. Emissions fugitives de CO₂ incluses dans le total.

Production d'électricité

La production d'électricité s'accroît de 1,3 % en moyenne par an durant la période de projection. Les émissions du secteur seraient par contre en baisse (baisse annuelle moyenne de 2,4 % entre 2005 et 2010). Un glissement structurel des centrales au charbon vers les centrales au gaz naturel, une augmentation du rendement moyen des centrales grâce au recours accru à des centrales TGV et à cogénération et l'accroissement de la part des sources d'énergie renouvelable jouent favorablement sur le bilan d'émissions. Au total, les émissions du secteur électrique baisseraient entre 1990 et 2010, tant en niveau qu'en part dans les émissions totales.

Le nombre de GWh produits par des sources d'énergie renouvelables (énergie hydraulique, énergie éolienne, biomasse et autres) doublerait quasiment durant la période de projection et représenterait plus de 5 300 GWh en 2010. En 2010, les fournisseurs d'électricité devront prouver qu'au moins 6 % de leurs livraisons sont produites à partir d'énergie renouvelable, via un système de certificats verts. Ce système est entré en vigueur en Flandre (janvier 2002) et Wallonie (juillet 2003). Des amendes pourront être dues par les fournisseurs ne remplissant pas leurs obligations.

La part de production électrique par des centrales au gaz croît également. Cette croissance est la conséquence de la mise en place de nouvelles installations avec turbines gaz-vapeur (TGV) et de nouvelles centrales de cogénération. En 2005, la production de ces dernières atteindrait près de 8 000 GWh et, en 2010, elle passerait à 11 000 GWh¹. Un système de certificats a également été mis en place pour les centrales à cogénération, en vue de garantir l'obtention de ces objectifs.

La part des centrales au pétrole dans la production d'électricité reste très limitée et la part des centrales au charbon tend à se réduire, du fait de la mise hors service et du non-remplacement de centrales thermiques conventionnelles.

1. Objectif des différentes régions.

Le recours aux gaz dérivés pour la production d'électricité devrait baisser, en liaison avec la réduction de la production de ce type de gaz, dans un contexte de restructuration de la sidérurgie. La production des centrales nucléaires resterait inchangée. La part de l'électricité d'origine nucléaire serait toutefois en baisse (de 60,8 % en 1990 à 58,3 % en 2000, puis 52 % en 2010). Notons que le démantèlement des centrales nucléaires n'est prévu qu'à partir de 2015. Enfin, la projection admet une évolution modérée des importations nettes d'électricité.

Secteur industriel

Durant la période de projection, on devrait enregistrer une baisse des émissions de 1,3 % par an, en raison notamment d'une pénétration de nouvelles technologies plus efficaces, de la restructuration du secteur industriel (sidérurgie) et d'un glissement de la consommation de combustibles solides et liquides vers le gaz et l'électricité. La part des émissions du secteur industriel, ainsi que leur niveau, seraient en baisse entre 1990 et 2010. Par ailleurs, la participation du secteur industriel au Plan National d'Allocation est de nature à conforter ce résultat.

En exécution de la Directive européenne 2003/87/EC faisant partie du Programme européen relatif au Changement climatique, la Belgique a mis en place un Plan national d'allocation de droits d'émission. Ce plan a été approuvé par la Commission européenne le 20 octobre 2004. En vue de satisfaire à leurs obligations, les installations concernées ont le choix entre des investissements destinés à réduire leurs émissions, l'achat de quotas d'émissions sur le marché européen ou une combinaison des deux. De cette manière, les coûts seraient minimisés. Le marché européen de droits d'émettre du CO₂ est en place depuis le premier janvier 2005. Chaque installation identifiée par le Plan d'allocation a reçu un certain nombre de quotas d'émissions, valables pour la période 2005-2007. On notera que les trois Régions sont compétentes pour la plupart des installations en Belgique. L'Etat fédéral est compétent, quant à lui, pour les installations de sécurité et de secours des centrales nucléaires. Le Plan National d'Allocation se compose donc de plusieurs parties: une partie fédérale et des parties régionales.

Secteur du transport

Les émissions du secteur des transports augmenteraient en moyenne de 1,6 % par an sur la période de projection. Il s'agit d'une progression supérieure à celle de l'ensemble des émissions de CO₂, malgré la baisse de l'intensité en énergie du secteur. L'impact des accords ACEA sur les rejets de polluants serait encore limité. Il en va de même pour les possibilités de substitution en faveur de carburants plus propres.

Secteur résidentiel et tertiaire

En ce qui concerne le secteur résidentiel et tertiaire, on noterait une hausse des émissions de 0,7 % par an en moyenne sur la période 2005-2010. Les émissions s'accroîtraient de manière modérée en projection, en raison d'une consommation d'énergie plus efficace. De plus, des modifications de structure dans la consommation d'énergie (accroissement de la part du gaz naturel) permettraient également d'avoir un effet favorable sur les émissions.

2. Emissions de CO₂ d'origine non énergétique

A côté des émissions de CO₂ liées à la combustion des combustibles fossiles, on peut mettre en évidence des émissions de CO₂ dépendant de certains processus industriels, notamment pour la production de ciment et d'acier et pour la pétrochimie. Le niveau des émissions est, dans ce cas, très dépendant du type de processus et des technologies utilisées. La combustion de déchets est également une source d'émissions de CO₂.

En 2005, les émissions de CO₂ non énergétiques devraient représenter 10,2 millions de tonnes. A politique inchangée, ces émissions devraient croître de 1,8 % en moyenne par an au cours de la période de projection et atteindre 11,2 millions de tonnes en 2010, ce qui constitue une augmentation de 27,4 % par rapport à 1990.

3. Emissions de CH₄ et N₂O

Les émissions de CH₄ se répartissent en trois grands groupes selon leur origine: les émissions générées par la transformation et la consommation d'énergie¹, les émissions produites par l'agriculture et enfin par la mise en décharge et le traitement des déchets. C'est l'agriculture qui génère le plus d'émissions de CH₄, via la digestion des nutriments par le bétail, la production d'engrais et la fumure des sols agricoles.

Le N₂O est libéré par la transformation et la combustion de combustibles fossiles. La part des émissions du transport tend à augmenter. Dans l'industrie, la production d'acide adipique et d'acide azotique constitue la seule source d'émissions de N₂O. Des émissions de N₂O sont également générées dans l'agriculture, lors de l'épandage d'engrais, représentant environ la moitié des émissions. On observe enfin des émissions de N₂O lors de la combustion de déchets.

Pour l'évaluation des résultats, il y a toutefois lieu de tenir compte d'une marge d'incertitude importante due aux incertitudes en matière de facteurs d'émission ainsi qu'aux difficultés de définir les sources. Ces chiffres sont donc purement indicatifs.

Diminution des émissions de CH₄

Les émissions globales de CH₄ devraient diminuer de plus de 4 % en moyenne chaque année et représenter environ 290 000 tonnes en 2010 (ou 6,1 millions de tonnes d'équivalents CO₂). La réduction par rapport à 1990 devrait, dans ces conditions, atteindre plus de 40 %.

Les émissions de CH₄ générées par l'agriculture et le traitement des déchets devraient baisser sensiblement². Par contre, les émissions de CH₄ d'origine énergétique et industrielle devraient s'accroître modérément.

-
1. Les émissions dues à la transformation d'énergie sont générées lors de la production d'électricité, du raffinage de pétrole et de la transformation de combustibles. Les émissions dues à la consommation proviennent de l'industrie, des transports, du secteur tertiaire et des ménages, ainsi que lors de la distribution de gaz.
 2. En raison de la baisse du cheptel bovin, de la politique en matière d'engrais (techniques d'épandage et temps de stockage, voir MAP2) et de la politique des déchets (collecte sélective et récupération, compostage, combustion plutôt que mise en décharge, obligation pour les décharges existantes de neutraliser les émissions de méthane, voir VLAREM II).

Baisse des émissions de N₂O

Les émissions de N₂O devraient baisser de 0,5 % en moyenne chaque année et revenir à près de 35 000 tonnes en 2010 (ou 10,6 millions de tonnes d'équivalents CO₂). La baisse par rapport à 1990 serait dès lors de 11 %. Les émissions liées à l'énergie seraient en augmentation, principalement celles dues à la circulation routière¹. Les émissions de l'agriculture² seraient en net recul. Les émissions provenant des processus industriels seraient en hausse.

Les pourcentages de baisse des émissions de N₂O et CH₄ retenus ci-dessus correspondent aux objectifs définis dans la troisième Communication nationale, dans le rapport MIRA-S 2000, par le Plan Climat flamand et dans le "Plan pour la Maîtrise Durable de l'Énergie"³.

4. Emissions de gaz fluorés (HFC, PFC et SF₆)

Les gaz HFC et PFC sont utilisés, notamment, comme alternative aux CFC qui s'attaquent à la couche d'ozone. Les HFC sont utilisés en tant que fluide frigorigène dans les installations de refroidissement et de conditionnement d'air, comme gaz propulseur dans les aérosols, pour la fabrication des mousses synthétiques et comme moyen d'extinction dans les systèmes de lutte contre les incendies. Les PFC sont utilisés comme fluide frigorigène et comme agent nettoyant dans la production électronique et de fine mécanique. Le SF₆ est utilisé pour l'isolation électrique dans les installations de haute et moyenne tension, principalement dans les disjoncteurs, les transformateurs et les rails d'alimentation en courant, ainsi que comme isolant acoustique dans le double vitrage.

L'année 1995 constitue l'année de référence pour les gaz fluorés dans le Protocole de Kyoto. En 1995, les gaz fluorés représentent 3 % des émissions totales, en équivalent CO₂. En 2003, ce pourcentage tombe à 1 %.

La projection des émissions de gaz fluorés est basée sur une étude⁴ publiée par ECONOTEC et le VITO. Le scénario 1 de cette étude (dit "regional regulations") qui est sélectionné pour notre projection tient compte de l'impact des règlements européens (EC/2037/2000) qui interdisent l'utilisation des CFC et HCFC pour diverses applications, mais incorpore également l'effet de certaines décisions régionales déjà introduites ou décidées (ou planifiées à plus long terme).

-
1. Effet dérivé de l'obligation d'introduire des catalyseurs (provoquant une hausse des émissions de N₂O).
 2. En raison de la baisse du nombre de bovins et de porcs et de la forte réduction de l'utilisation de fertilisants.
 3. Voir 'Belgium's Third National Communication under the United Nations Framework Convention on Climate Change', avril 2002, 'MIRA-S 2000: Milieu- en Natuurrapport Vlaanderen: scenario's', VMM, septembre 2000, le 'Vlaams Klimaatbeleidsplan 2002-2005' et le 'Plan pour la Maîtrise Durable de l'Énergie', Région wallonne, décembre 2003.
 4. Preparation of a federal policy for the reduction of GHG emissions (HFC, PFC and SF₆), ECONOTEC et VITO, décembre 2003.

TABLEAU 56 - Evolution des émissions de gaz fluorés

	Millions de tonnes d'équivalents CO ₂				Taux de croissance annuels moyens	Augmentation en pour cent
	1995	2000	2005	2010	2005-2010	1995-2010
HFC	0,3	0,8	1,2	2,0	6,9	676,3
PFC	2,3	0,4	0,2	0,2	0,0	-91,1
SF ₆	2,2	0,1	0,1	0,1	-0,4	-96,9
Total	4,8	1,2	1,5	2,3	5,9	-52,9

Les chiffres du tableau 56 tiennent compte de la dernière version des inventaires d'émissions nationales¹ (mars 2005). Les émissions totales de gaz fluorés, qui atteignaient environ 5 millions de tonnes d'équivalents CO₂ en 1995, ont été drastiquement réduites ensuite, notamment grâce à des investissements appropriés.

Après une baisse entre 1995 et 2000 (de 4,8 millions de tonnes d'équivalents CO₂ en 1995 à 1,2 million de tonnes en 2000), les émissions de gaz fluorés augmenteraient annuellement de 6 % environ durant la période de projection, pour atteindre plus de 2 millions de tonnes d'équivalents CO₂ en 2010. La baisse en 2010, par rapport à 1995, serait de plus de 50 %.

5. Emissions totales de GES

Stabilisation des émissions de GES par rapport à l'année 1990

Le tableau 57 présente, pour la période de projection, l'évolution attendue des émissions totales de GES en millions de tonnes d'équivalents CO₂. Selon ces projections, les émissions globales atteindraient un niveau de 144,7 millions de tonnes d'équivalents CO₂ en 2010. Les émissions seraient donc quasiment stabilisées par rapport à l'année 1990, les émissions étant même en légère baisse entre 2005 et 2010 (baisse moyenne de 0,2 % durant la période de projection). Ce résultat serait notamment dû à une augmentation modérée de la consommation d'énergie et à des glissements structurels des combustibles solides et liquides vers le gaz naturel et l'électricité, ainsi qu'à une baisse des émissions de CH₄ et N₂O. Par contre, les émissions de CO₂ d'origine non énergétique et de gaz fluorés seraient en hausse en projection (voir le graphique 31, donnant l'évolution des émissions de GES entre 1990 et 2010).

1. Ces inventaires incorporent une actualisation des émissions de gaz fluorés pour la période 1990-2003.

TABLEAU 57 - Evolution des émissions des principaux GES

	Millions de tonnes d'équivalents CO ₂				Taux de croissance annuels moyens 2005-2010	Augmentation en pour cent par rapport à l'année de base	
	Année de base ^a	2000	2005	2010		2005	2010
Emissions de CO ₂ d'origine énergétique ^b	108,0	115,7	115,4	114,5	-0,2	6,9	6,0
Emissions de CO ₂ d'origine non énergétique ^c	8,8	9,9	10,2	11,2	1,8	16,1	27,4
Emissions totales de CH ₄ ^d	10,8	9,8	7,7	6,1	-4,7	-28,5	-43,6
Emissions totales de N ₂ O ^e	11,9	12,6	10,8	10,6	-0,5	-9,4	-11,0
Emissions totales de HFC, PFC et SF ₆	4,8	1,2	1,5	2,3	5,9	-68,5	-52,9
Total	144,3	149,2	145,7	144,7	-0,2	0,9	0,3

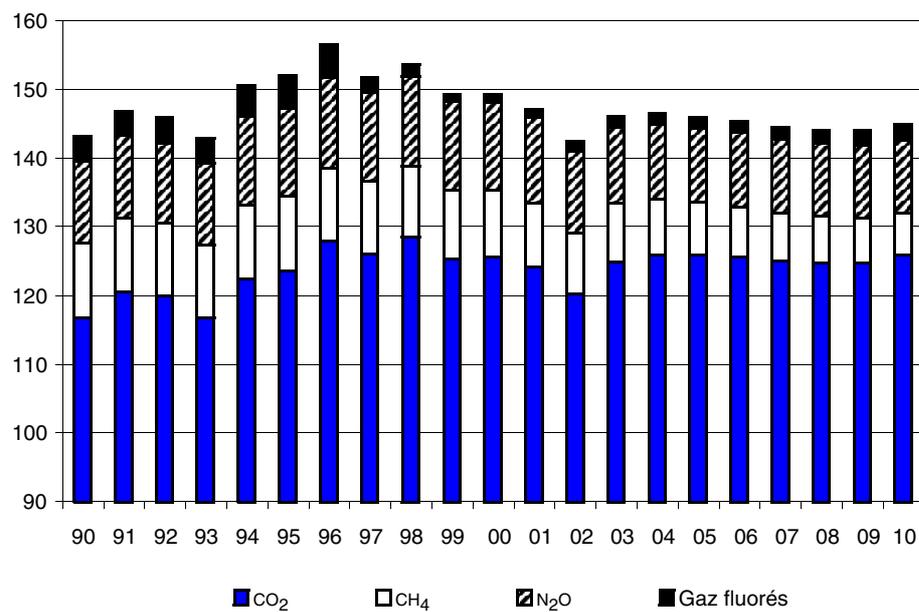
- a. L'année de base est l'année 1990 pour tous les GES, à l'exception des gaz fluorés, pour lesquels l'année 1995 a été retenue.
 b. A l'exclusion des émissions de CO₂ d'origine énergétique issues d'autres secteurs que: l'énergie, l'industrie, le transport, les services, les ménages, l'agriculture et les émissions fugitives.
 c. A l'exclusion des émissions de CO₂ issues de modifications dans l'utilisation des sols et de la sylviculture.
 d. A l'exclusion des émissions de CH₄ issues de modifications dans l'utilisation des sols et de la sylviculture.
 e. A l'exclusion des émissions de N₂O issues de l'utilisation de solvants et d'autres produits, ainsi que de modifications dans l'utilisation des sols et de la sylviculture.

Des mesures supplémentaires seront nécessaires pour atteindre l'objectif

L'obtention de l'objectif fixé dans le cadre du protocole de Kyoto implique une baisse des émissions, à l'horizon 2008-2012, de 7,5 % par rapport à l'année de base. En d'autres termes, le niveau des émissions ne devrait donc pas excéder 133,5 millions de tonnes d'équivalents CO₂. L'objectif serait donc dépassé de 11,2 millions de tonnes, ou 8,4 %, en 2010.

Des mesures supplémentaires seront donc nécessaires pour atteindre l'objectif. La mise en oeuvre de mesures déjà planifiées mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une application pratique, aussi bien au niveau régional que fédéral, devraient permettre de se rapprocher de celui-ci. Il n'est toutefois pas exclu que les autorités fédérales et régionales soient amenées à acquérir des quotas d'émission sur les marchés internationaux, afin de couvrir l'excédent éventuel d'émissions.

GRAPHIQUE 31 - Evolution des émissions de gaz à effet de serre
(en millions de tonnes d'équivalents CO₂)





Principales hypothèses de la projection

Tableau 1 HYPOTHESES D'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL ET INTERIEUR

	04^99	10^05	04	05	06	07	08	09	10
1. Marché potentiel d'exportation de biens et services (taux de croissance en volume)	5.6	6.4	8.0	6.7	6.8	6.6	6.3	6.1	6.0
2. Prix mondiaux en euro (taux de croissance)									
Exportations de biens non énergétiques	0.1	1.1	-0.1	0.1	0.9	1.0	1.3	1.5	1.6
Importations de biens non énergétiques	-0.2	1.0	-0.7	-0.3	0.9	1.1	1.3	1.5	1.6
Importations de produits énergétiques	20.4	2.4	18.8	16.0	-6.8	1.1	1.3	1.5	1.6
3. Taux de change (niveau)									
Dollar par euro (x 100)	103.3	130.8	124.4	130.8	130.8	130.8	130.8	130.8	130.8
4. Taux d'intérêt (niveau)									
Taux d'intérêt à court terme (3m.)									
Zone euro	3.2	3.4	2.1	2.3	2.7	3.4	3.9	4.1	4.3
Etats-Unis	3.3	4.2	1.6	3.3	3.8	4.4	4.5	4.5	4.5
Taux d'intérêt à long terme (10a.)									
Zone euro	4.7	4.9	4.1	3.7	4.3	4.9	5.3	5.4	5.5
Allemagne	4.6	4.9	4.1	3.7	4.3	4.9	5.3	5.4	5.5
Etats-Unis	4.9	5.5	4.3	4.3	5.3	5.8	6.0	5.9	5.9
5. Population active									
Variations annuelles en milliers	45.7	28.6	55.0	35.0	35.8	32.3	26.1	23.3	19.2
6. Taux d'activité (en pour cent)	71.1	72.8	72.2	72.4	72.6	72.7	72.8	73.0	73.2
7. Durée effective moyenne du travail (salariés-taux de croissance)									
Tous secteurs	-0.1	-0.2	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1
Industrie	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
Services marchands	0.0	-0.1	-0.0	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1

(^) Moyennes de période

Tableau 2 PRINCIPALES HYPOTHESES DE DEPENSES PUBLIQUES

(taux de croissance, en volume pour les rubriques 3 à 9)

	04^99	10^05	05	06	07	08	09	10
1. Emploi public								
A. Hors temps partiel, PTP, plan "jeunes"	0.9	0.4	0.7	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2
1. Pouvoir fédéral	-0.7	-0.5	-0.4	-0.7	-0.5	-0.4	-0.4	-0.4
2. Communautés et régions	1.4	0.6	1.0	0.7	0.6	0.5	0.5	0.4
3. Pouvoirs locaux	1.2	0.6	1.0	0.7	0.6	0.5	0.5	0.4
4. Sécurité sociale	1.2	-0.0	0.0	-0.0	0.0	-0.0	0.0	0.0
B. Temps partiel, PTP, plan "jeunes"	10.1	0.7	1.7	1.2	0.7	0.4	0.3	0.2
C. Total	1.3	0.4	0.7	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2
2. Programmation sociale et dérive salariale								
1. Pouvoir fédéral (yc défense nationale)	-.	1.2	2.1	1.4	1.1	0.8	0.8	0.8
2. Communautés et régions	-.	1.3	1.4	1.2	1.2	1.2	1.8	1.0
3a. Pouvoirs locaux - enseignem.subs.	-.	1.5	1.6	1.2	1.3	1.3	2.5	1.0
3b. Pouvoirs locaux - autres	-.	1.3	2.2	1.6	1.1	1.0	1.0	1.0
4. Sécurité sociale	-.	1.1	1.4	1.2	1.0	1.0	1.0	1.0
3. Achats bruts de biens et services	4.8	3.3	2.1	4.1	3.3	2.9	3.5	3.5
1. Pouvoir fédéral	3.8	0.3	0.6	3.3	0.0	-1.9	0.0	0.0
2. Communautés et régions	6.6	5.1	2.5	5.6	5.7	5.7	5.7	5.7
3. Pouvoirs locaux	4.2	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8	3.8
4. Sécurité sociale	2.5	-0.0	-0.1	0.0	0.0	-0.0	0.0	0.0
<i>Déflateur: achats de B. et S.</i>	1.3	1.8	2.0	1.8	1.8	1.7	1.7	1.8
4. Formation brute de capital	1.2	5.2	21.3	15.3	-10.7	-2.5	4.2	3.9
1. Pouvoir fédéral et Sécurité sociale	-2.7	15.9	-0.8	84.9	-2.5	5.4	4.2	4.2
2. Communautés et régions	1.4	2.6	13.0	2.7	-0.1	-0.0	0.1	0.1
3. Pouvoirs locaux	3.7	5.6	32.9	12.7	-19.6	-7.1	7.7	6.8
<i>Déflateur: investissements publics</i>	1.4	1.6	1.2	1.7	1.7	1.5	1.7	1.8
5. Prestations d'assistance sociale en nature	4.5	3.0	-0.4	4.9	4.8	3.4	2.7	2.8
1. Pouvoir fédéral	-13.8	-14.5	-62.2	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0	-5.0
2. Communautés et régions	8.6	6.3	3.8	6.8	6.8	6.8	6.8	6.8
3. Pouvoirs locaux	8.9	1.6	-0.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
4. Sécurité sociale	5.6	2.8	-0.4	4.8	4.7	3.1	2.3	2.4
<i>Déflateur: prestations en nature</i>	2.5	2.7	3.5	2.4	2.5	2.5	2.6	2.7
6. Autres transferts courants aux ménages et ISBL	1.9	1.5	2.0	1.4	1.6	1.5	1.3	1.2
1. Pouvoir fédéral	1.9	1.5	3.6	1.0	0.9	1.0	1.4	1.1
2. Communautés et régions	2.8	1.9	4.4	1.6	1.6	1.5	1.4	1.3
3. Pouvoirs locaux	3.5	1.9	1.6	2.6	2.0	2.0	1.7	1.7
4. Sécurité sociale	1.6	1.4	1.4	1.3	1.7	1.5	1.3	1.2
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.9	1.8	2.1	1.8	1.8	1.7	1.7	1.8
7. Transferts courants aux entreprises	2.9	4.0	13.0	5.6	1.6	1.0	1.4	1.3
1. Pouvoir fédéral	-3.1	6.2	29.5	5.3	0.7	0.1	1.1	0.7
2. Communautés et régions	5.4	1.8	-2.0	2.6	2.6	2.6	2.6	2.6
3. Pouvoirs locaux	1.9	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
4. Sécurité sociale	27.3	5.4	19.2	13.0	1.4	-0.5	-0.3	-0.3
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.9	1.8	2.1	1.8	1.8	1.7	1.7	1.8
8. Transferts courants au reste du monde	7.1	2.8	3.6	5.5	7.8	9.4	-7.3	-2.1
1. Pouvoir fédéral	7.1	2.8	3.6	5.5	7.8	9.4	-7.4	-2.1
2. Communautés et régions	3.4	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6	1.6
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.9	1.8	2.1	1.8	1.8	1.7	1.7	1.8
9. Transferts en capital	-4.7	11.7	45.4	14.4	3.4	2.6	2.2	2.2
1. Pouvoir fédéral	-4.9	61.3	315.5	36.5	5.9	4.1	3.0	3.0
2. Communautés et régions	1.1	2.2	5.2	1.4	1.5	1.6	1.7	1.8
3. Pouvoirs locaux	-5.4	-1.7	-2.0	-1.9	-1.8	-1.7	-1.6	-1.5
4. Sécurité sociale	-16.3	-1.8	-2.0	-1.8	-1.8	-1.7	-1.7	-1.7
<i>Déflateur: indice des prix de détail</i>	1.9	1.8	2.1	1.8	1.8	1.7	1.7	1.8

Tableau 3 HYPOTHESES RELATIVES AUX PRESTATIONS DE SECURITE SOCIALE

	04^99	10^05	04	05	06	07	08	09	10
<i>I. Taux de croissance en volume</i>									
1. Pensions	1.5	2.1	1.1	1.8	2.0	1.9	2.6	1.9	1.9
a. Salariés (a)	1.6	2.1	1.1	1.8	1.8	1.7	2.7	2.3	2.2
(OP: définition budgétaire)	1.5	2.1	1.2	1.8	1.9	1.7	2.8	2.3	2.3
b. Indépendants (b)	0.7	2.0	0.9	2.2	3.8	4.0	2.4	-0.5	0.0
c. Agents définitifs de l'ONSS-APL	3.2	1.9	2.0	1.6	1.8	2.0	2.1	2.2	1.8
d. Affiliés à l'OSSOM	0.2	0.5	2.1	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
2. Indemnités AMI	3.3	2.7	2.7	2.6	3.7	3.3	2.3	2.2	2.0
a. Salariés	3.1	2.6	2.5	2.5	3.2	3.1	2.4	2.1	2.0
- Incapacité primaire	3.9	2.6	4.4	3.0	2.6	2.4	2.5	2.5	2.6
- Invalidité (b)	3.1	2.6	3.1	2.3	3.9	3.5	2.4	2.0	1.7
- Repos de maternité (b)	4.3	2.5	4.6	3.2	1.9	2.7	2.2	2.3	2.5
- Marins et ouvriers mineurs	-15.6	-13.6	-9.9	-13.3	-13.7	-13.7	-13.7	-13.7	-13.7
b. Indépendants	5.4	4.4	6.2	3.6	10.7	6.5	0.8	3.3	1.2
3. Allocations familiales (b)	0.2	-0.1	1.1	0.4	-0.1	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3
a. Salariés, ONSS-APL inclus	0.3	-0.1	1.1	0.4	-0.1	-0.2	-0.2	-0.3	-0.3
(ONAFTS: définition budgétaire)	0.1	-0.4	0.5	0.2	-0.4	-0.4	-0.4	-0.5	-0.5
b. Indépendants	-2.0	-0.4	-1.9	0.2	-0.1	-0.4	-0.8	-0.6	-0.6
c. Prestations familiales garanties	6.9	1.6	23.2	-1.7	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
4. Accidents de travail du FAT	-0.1	-0.5	2.6	-0.1	0.9	-0.9	-0.9	-1.1	-1.1
5. Maladies professionnelles	-2.2	-2.5	-2.4	-2.9	-1.7	-2.5	-2.5	-2.7	-2.7
<i>II. Taux de croissance, avant application de l'indexation</i>									
Soins de santé	6.5	3.8	15.1	1.2	5.3	5.5	3.9	3.3	3.4
a. Salariés, fonctionnaires inclus (c)	6.3	3.4	15.1	1.0	4.5	4.2	4.0	3.2	3.4
(AMI-SS: définition budgétaire)	5.0	3.4	7.3	1.2	4.1	4.3	4.0	3.3	3.5
b. Indépendants (c)	6.5	8.1	15.8	3.5	15.8	19.7	3.4	3.1	3.2
c. Affiliés à l'OSSOM	2.2	1.0	1.2	0.6	0.5	0.9	1.3	1.4	1.6
d. A des sécurités sociales étrangères	12.5	8.4	6.2	5.7	7.1	10.8	8.8	9.0	9.2
e. Assurance soins de santé -Flandre	--	-0.0	29.4	-3.0	1.3	0.8	0.7	0.1	-0.1
<i>III. En milliers (moyennes annuelles)</i>									
1. Chômeurs complets indemnisés non demandeurs d'emploi	142.9	117.6	136.9	129.0	123.6	119.6	113.2	110.4	109.7
2. Chômeurs à temps partiel volontaire	28.3	30.1	31.1	31.2	30.7	30.5	30.0	29.4	28.5
3. Chômeurs à temps partiel avec maintien des droits et allocation garantie de revenu	39.2	59.1	44.1	50.3	54.8	58.2	61.0	63.7	66.5
4. Chômeurs dispensés de pointage pour raisons soc. et fam., études ou formation	33.4	43.1	37.6	40.5	42.2	43.3	43.9	44.3	44.5
5. Programmes d'activation: ALE et PEP	16.5	7.9	16.4	12.9	10.3	8.3	6.6	5.3	4.2
6. Emploi avec subside salarial	42.5	92.1	72.3	83.0	91.7	93.8	94.3	94.8	95.2
a. Programmes de transition professionnelle	5.4	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2
b. Activation (non compris 'chèques-services')	20.0	42.5	38.2	39.1	40.6	41.9	43.2	44.4	45.6
- Emplois-services ancien régime	5.9	-0.0	0.5	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
- Plan Activa avec allocation ONEM et SINE	9.7	35.7	28.6	29.8	31.0	35.1	38.1	39.7	40.7
- Plan Activa sans allocation ONEM	4.4	6.7	9.1	9.4	9.6	6.9	5.1	4.7	4.8
c. Maribel social	16.3	24.1	23.8	23.7	25.7	25.0	24.2	23.4	22.7
d. Emplois 'chèques-services'	0.9	20.4	5.1	15.0	20.1	21.8	21.7	21.8	21.8
- Plan Activa avec allocation ONEM	0.4	3.6	2.6	7.5	7.6	3.8	1.3	0.6	0.6
- Plan Activa sans allocation ONEM	0.0	6.6	0.0	0.0	2.5	7.1	9.6	10.3	10.3
- Emplois ordinaires	0.4	10.2	2.6	7.5	10.1	10.9	10.9	10.9	10.9
7. Interruptions de carrière	125.8	202.6	176.4	187.1	196.7	202.8	206.9	209.9	212.1
8. Prépensions	112.3	119.0	110.8	111.0	114.5	118.4	120.1	123.1	126.7
<i>IV. Subventions de la sécu aux salaires (d)</i>									

(a) Calculé avec le modèle PENSION, plafond salarial découplé de l'évolution salariale, avec adaptations au bien-être prévues jusqu'en 2008.

(b) Nombre de pensionnés régime des indépendants, nombre d'enfants et d'invalides provenant du modèle de long terme MALTESE.

(c) Y inclus le prix des journées d'hospitalisation auparavant à charge de la Santé Publique et les "petits risques" pour indépendants.

(d) Voir tableau 5.

(^) Moyennes de période

Tableau 4 DETERMINANTS DES COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE

(taux de croissance en pour cent)

	04^99	10^05	04	05	06	07	08	09	10
1. Régime des salariés									
a. Secteur des entreprises									
1. Salaire horaire réel par salarié	1.6	1.1	1.4	0.7	0.5	1.1	1.3	1.5	1.6
2. Durée du travail effective par salarié	-0.1	-0.1	0.0	-0.1	-0.2	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1
3. Emploi	1.1	1.4	0.9	1.0	1.8	1.4	1.4	1.4	1.5
- industries manufacturières, énergie et construction	-1.1	-1.1	-1.5	-1.2	-0.7	-1.3	-1.2	-1.1	-1.0
- services marchands	2.2	2.4	2.0	2.0	2.9	2.5	2.5	2.3	2.3
4. Masse salariale brute hors indexation	2.6	2.4	2.3	1.6	2.2	2.4	2.7	2.8	3.0
5. Indexation des salaires	1.7	1.8	1.6	1.9	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
p.m. déflateur de la consommation privée	1.9	1.8	2.1	2.1	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7
6. Masse salariale brute	4.4	4.3	4.0	3.5	4.0	4.2	4.5	4.7	4.9
- assiette des cotisations patronales	4.4	4.3	3.8	3.4	3.9	4.2	4.5	4.7	4.9
- assiette des cotisations personnelles	4.4	4.3	3.8	3.4	3.9	4.2	4.5	4.7	4.9
b. Secteur des administrations publiques									
1. Rémunération par tête	3.0	3.0	2.2	3.5	3.1	2.8	2.6	3.1	2.7
2. Emploi	1.3	0.4	1.1	0.7	0.4	0.4	0.3	0.3	0.2
3. Masse salariale brute	4.4	3.4	3.4	4.3	3.6	3.3	2.9	3.4	2.9
c. Cotisations, nominal									
1. Cotisations patronales	2.8	4.4	1.8	3.0	4.3	4.5	4.7	4.9	5.0
a. Secteur privé (a)	2.7	4.5	1.6	2.8	4.3	4.7	5.0	5.1	5.3
b. Secteur public	3.4	3.4	3.6	4.3	3.7	3.3	3.0	3.5	2.9
2. Cotisations personnelles	4.0	4.0	4.1	3.2	3.2	3.4	4.7	4.8	4.8
a. Secteur privé	4.2	4.2	4.2	3.0	3.1	3.4	5.1	5.1	5.2
b. Secteur public	3.4	3.4	3.6	4.3	3.7	3.3	3.0	3.5	2.9
d. Taux implicite des cotisations (b)									
1. Cotisations patronales									
a. Secteur privé (a)	24.6	23.9	23.8	23.7	23.8	23.9	24.0	24.1	24.2
b. Secteur public	12.0	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9	11.9
2. Cotisations personnelles									
a. Secteur privé	11.0	10.8	10.9	10.9	10.8	10.7	10.8	10.8	10.9
b. Secteur public	8.8	8.7	8.7	8.7	8.7	8.7	8.7	8.7	8.7
2. Régime des indépendants									
a. Revenu par tête (c)	2.3	2.0	0.3	1.0	0.3	4.1	2.3	2.0	2.3
b. Nombre d'indépendants (c)	-0.4	-0.3	-0.8	-0.5	-0.4	0.2	-0.3	-0.3	-0.4
c. Revenu des indépendants (c)	1.9	1.7	-0.5	0.5	-0.1	4.3	2.0	1.7	1.8
d. Revenu corrigé pour l'inflation (c)	2.0	1.7	-0.8	0.9	0.1	4.0	1.7	1.7	1.8
e. Assiette des cotisations	2.0	2.2	-0.4	1.3	0.4	4.0	1.7	2.5	3.1
f. Cotisations	2.9	5.4	4.1	2.5	9.5	13.0	1.7	2.5	3.1
g. Taux implicite de cotisation (b)	10.8	12.9	11.2	11.4	12.4	13.5	13.5	13.5	13.5
3. Régime des bénéficiaires de prestations sociales									
a. Cotisations	4.8	4.5	3.9	4.1	4.0	4.4	4.6	4.9	5.0
b. Taux implicite de cotisation (b)	3.1	3.2	3.2	3.2	3.2	3.3	3.3	3.3	3.3
p.m. réductions de cotisations sociales ex ante (d)									

(a) Les réductions de cotisations sociales dans le cadre du "Maribel social" sont perçues par la Sécurité sociale et, ensuite, remboursées sous forme de subside salarial, via des fonds créés à cet effet, aux entreprises qui satisfont à des conditions préétablies.

(b) Masse des cotisations en pour cent de l'assiette. Pour plus de détail, voir tableau 6.

(c) Année t-3.

(d) Voir tableau 5. Les réductions de cotisations sociales dans le cadre du "Maribel social" n'interviennent pas ici. Voir renvoi (a).

(^) Moyennes de période

Tableau 5 HYPOTHESES RELATIVES AUX COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET AUX SUBVENTIONS SALARIALES: MONTANTS EX ANTE

(en millions d'euros)

	04	05	06	07	08	09	10	10-04
1. Réductions de cotisations patronales	3807	4242	4298	4330	4369	4424	4484	677
- Emplois à hauts et bas salaires (a)	3299	3724	3773	3800	3833	3881	3935	636
- Emplois spéciaux (b)	508	518	525	530	536	543	549	41
2. Subventions salariales	824	1139	1390	1438	1460	1487	1515	691
<i>a. via la sécurité sociale</i>								
- Maribel social	564	581	645	645	645	645	645	82
- Activation d'allocations de chômage	130	161	172	179	187	196	207	77
- Chèques-services	90	235	322	354	360	367	374	283
<i>b. via la fiscalité fédérale</i>								
- Subventions accordées en cas d'heures supplémentaires, de travail de nuit et de travail en équipe	40	162	251	259	268	278	289	249
Total en faveur des employeurs	4631	5381	5688	5767	5829	5910	5999	1368
3. Réductions de cotisations personnelles	146	234	321	408	364	332	308	162

(a) Toutes les réductions qui ne sont pas reprises sous la rubrique emplois spéciaux, c'est-à-dire y compris les suppléments pour les groupes cibles "travailleurs âgés" et "redistribution du travail".

(b) Aussi bien la partie de base de la réduction structurelle que le supplément groupe cible pour 3 catégories de groupes cibles: (1) aussi bien les "jeunes travailleurs" que les "premiers emplois" ancien régime, (2) aussi bien les "premières embauches" que les anciens emplois "plan-plus-1-, plus-2- et plus-3", (3) aussi bien les "chômeurs de longue durée" que les emplois "avantage à l'embauche", les "emplois-services" et les emplois du plan Activa ancien régime.

Tableau 6 HYPOTHESES RELATIVES AUX TAUX DE COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE ET AUX TAUX DE SUBVENTIONS SALARIALES

	04	05	06	07	08	09	10	10-04
Taux moyen de cotisations patronales (secteur marchand)	33.35	33.25	33.37	33.52	33.67	33.82	33.97	0.62
- Taux de cotisations légales après réductions	24.15	23.98	24.06	24.17	24.27	24.37	24.47	0.31
- Taux de cotisations extra légales et fictives	9.20	9.27	9.30	9.35	9.39	9.45	9.51	0.31
- p.m. Taux de réduction de cotisations	4.52	4.87	4.74	4.59	4.43	4.28	4.14	-0.38
Taux moyen de subventions salariales (secteur marchand)	0.99	1.31	1.53	1.52	1.48	1.44	1.40	0.41
Taux de cotisations patronales dans le secteur de l'énergie								
- Emplois bas salaires (a)	55.01	54.54	54.93	55.43	55.92	56.36	56.75	1.74
- Emplois hauts salaires (a)	72.08	71.57	71.64	71.74	71.83	71.93	72.04	-0.04
- Emplois spéciaux (b)	31.18	31.18	31.18	31.18	31.18	31.18	31.18	0.00
Taux de cotisations patronales dans l'industrie manufacturière								
- Emplois bas salaires (a)	28.07	27.66	28.27	28.89	29.34	29.75	30.15	2.08
- Emplois hauts salaires (a)	35.86	36.01	36.16	36.32	36.48	36.65	36.83	0.97
- Emplois spéciaux (b)	11.48	11.49	11.50	11.51	11.53	11.54	11.55	0.06
Taux de cotisations patronales dans les services marchands								
- Emplois bas salaires (a)	24.45	24.01	24.61	25.26	25.92	26.44	26.96	2.52
- Emplois hauts salaires (a)	33.60	33.55	33.66	33.78	33.90	34.04	34.18	0.58
- Emplois spéciaux (b)	6.67	6.68	6.68	6.69	6.71	6.73	6.76	0.08
Taux de cotisations patronales dans le secteur de la construction								
- Emplois bas salaires (a)	25.33	24.96	25.43	25.95	26.33	26.65	26.97	1.64
- Emplois hauts salaires (a)	35.62	36.08	36.25	36.45	36.65	36.86	37.07	1.44
- Emplois spéciaux (b)	10.22	10.26	10.29	10.32	10.35	10.38	10.42	0.20

(a) Toutes les réductions qui ne sont pas reprises sous la rubrique emplois spéciaux, c'est-à-dire y compris les suppléments pour les groupes cibles "travailleurs âgés" et "redistribution du travail".

(b) Aussi bien la partie de base de la réduction structurelle que le supplément groupe cible pour 3 catégories de groupes cibles: (1) aussi bien les "jeunes travailleurs" nouveau régime que les "premiers emplois" ancien régime, (2) aussi bien les "premières embauches" nouveau régime que les anciens emplois "plan-plus-1-, plus-2- et plus-3", (3) aussi bien les "chômeurs de longue durée" nouveau régime que les emplois "avantage à l'embauche", les "emplois-services" et les emplois du plan Activa ancien régime.



Résultats macroéconomiques

Tableau 7 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance en pour cent)

	04//98	10//04	04/03	05/04	06/05	07/06	08/07	09/08	10/09
1. Dépenses de consommation finale privée	1.8	1.9	2.1	1.4	2.3	1.8	2.0	2.0	1.9
2. Dépenses de consommation finale publique	2.7	2.0	2.3	1.1	2.6	2.6	2.1	1.9	1.9
3. Formation brute de capital fixe	0.9	3.0	1.1	4.3	4.5	1.8	2.4	2.7	2.6
a. Investissements des entreprises	1.0	3.4	1.6	3.2	4.0	3.8	3.6	3.0	2.8
b. Investissements publics	0.9	4.6	-3.4	20.9	15.3	-10.7	-2.5	4.2	3.9
c. Investissements en logements	0.7	1.4	1.5	2.0	1.8	1.3	0.9	1.1	1.5
4. Total des dépenses intérieures	2.0	2.1	3.0	1.9	2.8	1.9	2.1	2.1	2.0
5. Exportations de biens et services	3.9	5.5	5.5	4.6	5.8	5.9	5.7	5.6	5.6
a. Biens	3.6	5.6	5.7	4.5	5.9	6.0	5.7	5.7	5.6
b. Services	4.9	5.5	5.3	5.0	5.7	5.7	5.6	5.5	5.4
6. Total des dépenses finales	2.8	3.8	4.2	3.1	4.3	3.8	3.8	3.8	3.8
7. Importations de biens et services	3.8	5.7	6.1	5.0	6.3	5.8	5.8	5.7	5.6
a. Biens	3.6	5.9	6.1	5.0	6.3	6.1	6.0	5.9	5.8
b. Services	4.9	5.3	6.7	5.2	5.8	5.1	5.3	5.3	5.3
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	2.1	2.2	2.7	1.7	2.6	2.2	2.2	2.2	2.2

(/) Taux de croissance
(//) Taux de croissance moyens

Tableau 8 CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE DU PRODUIT INTERIEUR, A PRIX CONSTANTS

(changements en pour cent)

	04^99	10^05	04	05	06	07	08	09	10
1. Dépenses de consommation finale privée	1.0	1.0	1.1	0.8	1.2	0.9	1.1	1.0	1.0
2. Dépenses de consommation finale publique	0.6	0.4	0.5	0.2	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4
3. Formation brute de capital fixe	0.2	0.6	0.2	0.8	0.9	0.4	0.5	0.5	0.5
a. Investissements des entreprises	0.1	0.5	0.2	0.4	0.5	0.5	0.5	0.4	0.4
b. Investissements publics	0.0	0.1	-0.1	0.3	0.3	-0.2	-0.0	0.1	0.1
c. Investissements en logements	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.1
4. Variations de stocks	0.1	-0.0	1.0	-0.1	0.0	-0.0	0.0	-0.0	-0.0
5. Total des dépenses intérieures	1.9	2.0	2.8	1.8	2.7	1.8	2.0	2.0	1.9
6. Exportations de biens et services	3.0	5.0	4.5	3.8	5.0	5.2	5.2	5.3	5.4
a. Biens	2.3	4.1	3.8	3.1	4.1	4.3	4.3	4.4	4.5
b. Services	0.6	0.8	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	0.9
7. Total des dépenses finales	4.9	7.0	7.3	5.6	7.7	7.0	7.2	7.3	7.4
8. Importations de biens et services	-2.8	-4.8	-4.6	-3.8	-5.0	-4.8	-5.0	-5.1	-5.2
a. Biens	-2.2	-4.1	-3.8	-3.2	-4.1	-4.1	-4.2	-4.3	-4.4
b. Services	-0.5	-0.7	-0.7	-0.6	-0.7	-0.6	-0.7	-0.7	-0.7
9. Produit intérieur brut aux prix du marché	2.1	2.2	2.7	1.7	2.6	2.2	2.2	2.2	2.2

(^) Moyennes de période

Tableau 9 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX COURANTS

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Dépenses de consommation finale privée	146778	153104	158548	165175	171175	177601	184206	190991
2. Dépenses de consommation finale publique	61336	64343	66843	70163	73500	76519	79744	82983
3. Formation brute de capital fixe	50960	52446	55596	59194	61281	63693	66556	69572
a. Investissements des entreprises	33628	34802	36532	38777	40992	43094	45219	47416
b. Investissements publics	4261	4164	5093	5969	5420	5363	5683	6011
c. Investissements en logements	13071	13480	13971	14449	14870	15237	15654	16146
4. Total des dépenses intérieures	259346	275060	286361	300042	311452	323392	336140	349199
5. Exportations de biens et services	219701	237016	251198	268302	287535	307958	329961	353445
6. Total des dépenses finales	479047	512076	537559	568343	598987	631350	666101	702643
7. Importations de biens et services	209501	229111	243754	259978	278011	297572	318880	341638
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	269546	282966	293805	308365	320976	333778	347220	361006
9. Solde des revenus primaires reçus du reste du monde	5114	4006	4198	4332	4477	4614	4758	4878
10. Revenu national brut	274660	286972	298003	312697	325453	338392	351978	365884

Tableau 10 AFFECTATION DU PRODUIT INTERIEUR A PRIX COURANTS

(pourcentages du PIB)

	04^99	10^05	04	05	06	07	08	09	10
1. Dépenses de consommation finale privée	54.2	53.3	54.1	54.0	53.6	53.3	53.2	53.1	52.9
2. Dépenses de consommation finale publique	22.0	22.9	22.7	22.8	22.8	22.9	22.9	23.0	23.0
3. Formation brute de capital fixe	20.0	19.1	18.5	18.9	19.2	19.1	19.1	19.2	19.3
a. Investissements des entreprises	13.4	12.8	12.3	12.4	12.6	12.8	12.9	13.0	13.1
b. Investissements publics	1.7	1.7	1.5	1.7	1.9	1.7	1.6	1.6	1.7
c. Investissements en logements	4.9	4.6	4.8	4.8	4.7	4.6	4.6	4.5	4.5
4. Total des dépenses intérieures	96.4	97.0	97.2	97.5	97.3	97.0	96.9	96.8	96.7
5. Exportations de biens et services	82.7	91.2	83.8	85.5	87.0	89.6	92.3	95.0	97.9
6. Total des dépenses finales	179.0	188.3	181.0	183.0	184.3	186.6	189.2	191.8	194.6
7. Importations de biens et services	79.0	88.3	81.0	83.0	84.3	86.6	89.2	91.8	94.6
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
9. Solde des revenus primaires reçus du reste du monde	1.9	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4
10. Revenu national brut	101.9	101.4	101.4	101.4	101.4	101.4	101.4	101.4	101.4

(^) Moyennes de période

Tableau 11 DEFLATEURS DU PIB ET DES PRINCIPALES CATEGORIES DE DEPENSE*(taux de croissance en pour cent)*

	04//98	10//04	04/03	05/04	06/05	07/06	08/07	09/08	10/09
1. Dépenses de consommation finale privée									
a. Déflateur	1.9	1.8	2.1	2.1	1.8	1.8	1.7	1.7	1.7
1. Energie exclue	1.9	1.9	1.7	1.9	1.9	1.9	1.8	1.8	1.8
.alimentation, boissons et tabac	2.0	1.9	2.2	2.4	2.4	2.1	1.5	1.5	1.5
.autres biens	1.4	1.7	1.9	1.7	1.8	1.8	1.7	1.7	1.8
.services	2.0	1.8	1.5	1.6	1.8	1.7	1.9	1.9	1.9
.loyers	1.7	2.1	1.7	2.4	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0
2. Energie	3.9	1.5	9.0	4.9	0.5	1.4	0.7	0.6	0.7
.chauffage, électricité	3.3	1.3	6.9	4.3	0.4	0.6	0.7	0.7	0.8
.transports	5.0	1.8	12.5	6.1	0.7	2.5	0.9	0.4	0.4
b. Inflation sous-jacente	1.8	1.9	1.6	1.8	1.9	1.8	1.9	1.9	1.9
c. Indice de la consommation privée	1.9	1.8	2.1	2.1	1.8	1.8	1.7	1.7	1.8
d. Indice santé	1.7	1.8	1.6	1.9	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8
2. Dépenses de consommation finale publique	2.4	2.3	2.5	2.8	2.3	2.1	2.0	2.3	2.1
3. Formation brute de capital fixe	1.1	1.7	1.8	1.6	1.9	1.7	1.5	1.8	1.9
a. Investissements des entreprises	0.6	1.8	1.9	1.7	2.1	1.9	1.5	1.8	2.0
b. Investissements publics	1.3	1.6	1.2	1.2	1.7	1.7	1.5	1.7	1.8
c. Investissements en logements	2.5	1.6	1.6	1.6	1.5	1.6	1.6	1.7	1.7
4. Demande intérieure totale	2.1	1.9	3.0	2.2	1.9	1.8	1.7	1.8	1.8
5. Exportations de biens et services	1.8	1.3	2.2	1.3	0.9	1.2	1.4	1.4	1.5
6. Demande finale	2.0	1.6	2.6	1.8	1.4	1.5	1.5	1.6	1.6
7. Importations de biens et services	2.2	1.1	3.1	1.4	0.4	1.0	1.2	1.4	1.4
8. Produit intérieur brut aux prix du marché	1.7	1.9	2.2	2.1	2.3	1.9	1.8	1.8	1.8

(/) Taux de croissance*(//)* Taux de croissance moyens**Tableau 12 CONTRIBUTION A LA CROISSANCE DU DEFLATEUR DE LA DEMANDE FINALE***(changements en pour cent)*

	04^99	10^05	04	05	06	07	08	09	10
1. Coûts intérieurs unitaires (a+b+c)	1.0	1.0	1.2	1.1	1.2	1.0	0.9	0.9	0.9
a. Coûts du travail	0.6	0.5	0.2	0.5	0.3	0.5	0.5	0.6	0.6
b. Taxes indirectes nettes	0.1	0.1	0.3	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
c. Excédent brut d'exploitation	0.3	0.4	0.7	0.5	0.8	0.4	0.3	0.3	0.2
2. Prix à l'importation	1.0	0.5	1.4	0.7	0.2	0.5	0.6	0.7	0.7
3. Déflateur de la demande finale (1+2)	2.0	1.6	2.6	1.8	1.4	1.5	1.5	1.6	1.6

(^) Moyennes de période**Tableau 13 REVENU DISPONIBLE, EPARGNE ET CAPACITE OU BESOIN DE FINANCEMENT: ESTIMATIONS A PRIX COURANTS***(en millions d'euros)*

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Revenu intérieur brut aux prix du marché	269546	282966	293805	308365	320976	333778	347220	361006
Solde des revenus primaires du/vers le reste du monde	5114	4006	4198	4332	4477	4614	4758	4878
2. Revenu national brut	274660	286972	298003	312697	325453	338392	351978	365884
Consommation de capital fixe	43073	45157	47166	49321	51482	53562	55853	58295
3. Revenu national net	231587	241814	250837	263376	273971	284830	296126	307589
Solde des transferts courants en provenance du/vers le reste du monde	-3344	-3659	-3768	-4005	-4316	-4696	-4441	-4588
4. Revenu national net disponible	228243	238155	247069	259371	269654	280134	291685	303001
Consommation finale nationale	208115	217447	225391	235338	244675	254120	263950	273974
5. Epargne nationale nette	20128	20709	21678	24033	24979	26015	27735	29028
Formation brute de capital fixe	50960	52446	55596	59194	61281	63693	66556	69572
Variation des stocks	271	5167	5374	5510	5496	5579	5634	5653
Solde des opérations de capital avec le reste du monde	-2031	-1752	-1962	-2048	-2118	-2171	-2233	-2273
6. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement de la nation	9939	6500	5911	6602	7566	8134	9165	9824

Tableau 14 REVENU DISPONIBLE, ESTIMATIONS AUX PRIX DE 1995

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Revenu intérieur brut aux prix du marché	238140	244532	248775	255358	260927	266658	272519	278444
Excédent ou déficit commercial	-4707	-6546	-6951	-6150	-6142	-6106	-6286	-6521
2. Revenu intérieur brut réel	233432	237986	241824	249207	254785	260552	266233	271923
Solde des revenus primaires réels du/vers le reste du monde	4429	3542	3879	3924	3976	4023	4069	4094
3. Revenu national brut réel	237861	241528	245703	253131	258761	264575	270302	276018

Tableau 15 DISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
Particuliers (*)								
1. Revenu primaire	210267	215747	221862	229956	238887	248303	258488	269236
. rémunération des salariés	145700	150810	156099	162255	168931	176171	184090	192497
. excédent brut d'exploitation	40928	42358	43405	45001	46427	47754	49100	50476
. revenus de la propriété	23639	22579	22357	22700	23529	24378	25297	26264
2. Transferts courants nets	-38702	-39404	-40219	-40515	-42755	-45106	-47878	-51109
. prestations moins cotisations sociales	-3157	-2994	-2753	-3283	-3925	-4582	-5369	-6354
. impôts courants	-37305	-38425	-39575	-39474	-41155	-42954	-45072	-47259
. transferts divers	1760	2015	2109	2242	2325	2431	2562	2503
3. Revenu disponible	171565	176343	181642	189442	196132	203197	210610	218127
Sociétés								
1. Revenu primaire	42300	46466	49583	55106	58106	60825	63312	65449
2. Transferts courants nets	-5975	-7310	-8244	-8900	-9411	-9687	-10199	-10600
3. Revenu disponible	36325	39156	41339	46206	48695	51138	53113	54849
Administrations publiques								
1. Revenu primaire	22092	24758	26558	27634	28459	29264	30178	31198
2. Transferts courants nets	41424	43075	44715	45430	47871	50119	53660	57145
3. Revenu disponible	63516	67833	71273	73065	76330	79383	83838	88344
Reste du monde								
1. Revenu disponible	3344	3659	3768	4005	4316	4696	4441	4588
Revenu national brut	274660	286972	298003	312697	325453	338392	351978	365884

(*) Ménages et ISBL au service des ménages

Tableau 16 DISTRIBUTION DU REVENU NATIONAL

(pour cent du revenu national brut)

	03	04	05	06	07	08	09	10
Particuliers (*)								
1. Revenu primaire	76.6	75.2	74.4	73.5	73.4	73.4	73.4	73.6
. rémunération des salariés	53.0	52.6	52.4	51.9	51.9	52.1	52.3	52.6
. excédent brut d'exploitation	14.9	14.8	14.6	14.4	14.3	14.1	13.9	13.8
. revenus de la propriété	8.6	7.9	7.5	7.3	7.2	7.2	7.2	7.2
2. Transferts courants nets	-14.1	-13.7	-13.5	-13.0	-13.1	-13.3	-13.6	-14.0
. prestations moins cotisations sociales	-1.1	-1.0	-0.9	-1.0	-1.2	-1.4	-1.5	-1.7
. impôts courants	-13.6	-13.4	-13.3	-12.6	-12.6	-12.7	-12.8	-12.9
. transferts divers	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
3. Revenu disponible	62.5	61.4	61.0	60.6	60.3	60.0	59.8	59.6
Sociétés								
1. Revenu primaire	15.4	16.2	16.6	17.6	17.9	18.0	18.0	17.9
2. Transferts courants nets	-2.2	-2.5	-2.8	-2.8	-2.9	-2.9	-2.9	-2.9
3. Revenu disponible	13.2	13.6	13.9	14.8	15.0	15.1	15.1	15.0
Administrations publiques								
1. Revenu primaire	8.0	8.6	8.9	8.8	8.7	8.6	8.6	8.5
2. Transferts courants nets	15.1	15.0	15.0	14.5	14.7	14.8	15.2	15.6
3. Revenu disponible	23.1	23.6	23.9	23.4	23.5	23.5	23.8	24.1
Reste du monde								
1. Revenu disponible	1.2	1.3	1.3	1.3	1.3	1.4	1.3	1.3
Revenu national brut	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

(*) Ménages et ISBL au service des ménages

Tableau 17 FACTEURS DE PRODUCTION ET COUTS DE PRODUCTION

(taux de croissance)

	04^99	10^05	04	05	06	07	08	09	10
1. Production des entreprises	2.1	3.0	2.7	2.1	3.5	3.1	3.1	3.2	3.1
2. Productivité par tête									
a. Entreprises	1.4	1.3	1.8	0.9	1.5	1.3	1.3	1.4	1.3
b. Industries manufacturières	3.3	3.7	4.5	3.2	3.9	4.0	3.8	3.8	3.6
c. Services marchands (transports inclus)	0.6	0.7	0.9	0.3	0.8	0.7	0.8	0.8	0.8
3. Salaire brut nominal par tête									
a. Entreprises	3.2	2.8	3.0	2.5	2.1	2.7	3.0	3.2	3.4
b. Industries manufacturières	3.5	3.2	4.0	3.2	2.5	3.1	3.3	3.5	3.6
c. Services marchands (transports inclus)	3.3	2.9	2.9	2.3	2.2	2.8	3.1	3.3	3.5
4. Salaire brut réel par tête									
a. Entreprises	1.3	1.0	0.9	0.4	0.3	0.9	1.3	1.4	1.6
b. Industries manufacturières	1.5	1.4	1.8	1.1	0.6	1.3	1.5	1.7	1.9
c. Services marchands (transports inclus)	1.3	1.0	0.8	0.2	0.4	1.0	1.4	1.6	1.7
5. Productivité horaire									
a. Entreprises	1.5	1.4	1.8	1.1	1.7	1.5	1.4	1.5	1.4
b. Industries manufacturières	3.7	3.7	4.5	3.1	4.0	4.0	3.8	3.9	3.7
c. Services marchands (transports inclus)	0.7	0.8	0.9	0.5	1.0	0.9	0.9	0.9	0.9
6. Coût salarial horaire nominal									
a. Entreprises	3.1	3.0	2.6	2.5	2.4	3.0	3.2	3.4	3.6
b. Industries manufacturières	3.8	3.3	3.8	3.0	2.5	3.3	3.5	3.7	3.8
c. Services marchands (transports inclus)	2.9	3.1	2.2	2.2	2.3	3.1	3.5	3.6	3.8
7. Coût salarial horaire réel									
a. Entreprises	1.1	1.2	0.4	0.4	0.5	1.2	1.5	1.7	1.8
b. Industries manufacturières	1.8	1.5	1.6	0.9	0.7	1.5	1.7	1.9	2.0
c. Services marchands (transports inclus)	0.9	1.2	0.1	0.1	0.5	1.3	1.7	1.9	2.0
8. Coût salarial unitaire réel du secteur des entreprises	-0.1	-0.3	-1.4	-0.6	-1.5	-0.3	0.0	0.1	0.4
9. Taux d'intérêt à long terme	4.7	4.9	4.0	3.7	4.3	4.9	5.3	5.4	5.5
10. Taux d'excédent brut des entreprises (*) (en pour cent)	27.1	29.4	27.8	28.4	29.4	29.6	29.7	29.7	29.6
11. Taux de rentabilité brute du capital (*) (en pour cent)	17.5	20.3	18.5	19.0	20.0	20.4	20.7	20.8	20.8
12. Quantité totale de travail effectivement prestée dans les ind. manufacturières et le secteur énergie	-0.3	-0.0	0.1	0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.1	-0.0

(*) Pour le secteur marchand non compris l'agriculture, excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée aux prix de base (pour le taux d'excédent) ou divisé par le stock de capital valorisé au coût de remplacement (pour le taux de rentabilité)

(^) Moyennes de période

Tableau 18 POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHOMAGE

(moyennes annuelles)

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Population totale								
.Niveau en milliers	10376.1	10407.9	10430.4	10452.1	10473.1	10493.7	10513.8	10533.4
.Variation en milliers	43.3	31.7	22.5	21.7	21.1	20.6	20.1	19.6
2. Population d'âge actif								
.Niveau en milliers	6804.8	6827.9	6851.9	6887.4	6924.4	6949.2	6961.2	6968.5
.Variation en milliers	30.4	23.1	23.9	35.5	37.1	24.7	12.0	7.3
3. Population active, définition BFP								
.Niveau en milliers	4873.2	4928.2	4963.2	4999.0	5031.3	5057.4	5080.7	5099.9
.Variation en milliers	43.8	55.0	35.0	35.8	32.3	26.1	23.3	19.2
4. Taux d'activité	71.6	72.2	72.4	72.6	72.7	72.8	73.0	73.2
5. Emploi intérieur								
Total								
.Niveau en milliers	4138.3	4167.0	4188.5	4234.1	4271.4	4310.1	4348.0	4387.5
.Variation en milliers	2.3	28.6	21.5	45.6	37.3	38.7	37.9	39.5
Salariés								
.Niveau en milliers	2685.0	2703.8	2721.1	2765.1	2801.9	2841.4	2881.0	2923.0
.Variation en milliers	-4.3	18.8	17.3	44.0	36.8	39.5	39.6	42.1
Indépendants								
.Niveau en milliers	676.8	678.0	676.3	674.4	671.7	668.3	664.3	659.9
.Variation en milliers	-2.6	1.2	-1.7	-1.9	-2.7	-3.4	-4.0	-4.4
Administrations publiques								
.Niveau en milliers	776.5	785.2	791.0	794.6	797.8	800.4	802.7	804.6
.Variation en milliers	9.2	8.7	5.9	3.5	3.2	2.6	2.3	1.9
6. Taux d'emploi	61.6	61.8	61.9	62.2	62.4	62.8	63.2	63.7
7. Chômage (administratif)								
. Définition BFP								
.Niveau en milliers	684.6	710.0	723.3	713.3	707.9	695.2	680.4	660.0
.Variation en milliers	40.8	25.5	13.3	-10.0	-5.4	-12.8	-14.8	-20.4
.Taux de chômage	14.0	14.4	14.6	14.3	14.1	13.7	13.4	12.9
. Demandeurs d'emploi								
.Niveau en milliers	538.1	573.1	594.4	589.8	588.3	582.0	570.0	550.2
.Variation en milliers	46.7	35.0	21.2	-4.6	-1.4	-6.3	-12.0	-19.8
8. Quantité de travail en volume (taux de croissance)	-0.1	0.7	0.4	0.9	0.7	0.8	0.8	0.8

Tableau 19 EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS A PRIX COURANTS*(en millions d'euros)*

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Exportations	219701	237016	251198	268302	287535	307958	329961	353445
a. Biens non énergétiques	172062	185493	195554	209593	225113	241539	259276	278175
b. Services	34075	36307	38594	41319	44342	47629	51138	54928
c. Energie	7801	9287	10769	10747	11071	11411	11781	12172
d. Consommation finale des ménages non résidents sur le territoire	5763	5929	6281	6643	7009	7380	7766	8169
2. Importations	209501	229111	243754	259978	278011	297572	318880	341638
a. Biens non énergétiques	155674	168865	178169	191896	206677	222656	240110	258821
b. Services	29512	31796	33414	35518	37722	40289	43064	45987
c. Energie	15744	19294	22584	22184	22654	23134	23693	24283
d. Consommation finale des ménages résidents à l'étranger	8570	9155	9587	10380	10959	11493	12013	12546
3. Balance des exportations et des importations	10200	7906	7444	8323	9524	10386	11080	11807
a. Biens non énergétiques	16388	16628	17385	17697	18437	18883	19166	19354
b. Services	4562	4510	5180	5801	6620	7339	8074	8942
c. Energie	-7943	-10007	-11815	-11437	-11583	-11723	-11912	-12111
d. Autres	-2807	-3226	-3306	-3737	-3950	-4113	-4248	-4377
4. Revenus de facteurs								
a. Reçus du reste du monde								
1. Revenus du travail	4595	4854	4920	5158	5413	5678	5960	6254
2. Autres	28611	29208	29846	30477	31119	31740	32374	33003
b. Payés au reste du monde								
1. Revenus du travail	1292	1367	1446	1517	1586	1657	1734	1813
2. Autres	25252	27255	27546	28045	28555	29046	29548	30064
5. Exportations nettes (3+4)	16861	13346	13218	14397	15915	17101	18132	19187
6. Autres transferts courants	-4892	-5093	-5344	-5746	-6231	-6797	-6734	-7090
7. Balance des opérations courantes	11970	8253	7874	8650	9684	10305	11398	12097

Tableau 20 BALANCE D'INVESTISSEMENT ET D'EPARGNE*(en millions d'euros)*

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Ressources	61170	64114	66881	71306	74343	77406	81355	85049
a. Epargne brute	63201	65866	68844	73354	76461	79577	83588	87323
1. Entreprises	34217	36885	38893	43569	45866	48160	50021	51634
2. Ménages	27466	25998	26111	27440	28353	29178	30130	31056
3. Administrations publiques	2090	3471	4410	2881	2809	2842	4071	5337
4. ISBL	-572	-488	-570	-537	-567	-603	-634	-705
b. Transferts nets de capitaux	-2031	-1752	-1962	-2048	-2118	-2171	-2233	-2273
2. Emplois	51231	57613	60970	64704	66777	69272	72190	75225
a. Formation brute de capital	51231	57613	60970	64704	66777	69272	72190	75225
1. Entreprises	31319	37128	38949	41232	43347	45458	47553	49669
2. Ménages	15484	16178	16765	17334	17836	18274	18771	19358
3. Administrations publiques	4278	4152	5095	5972	5423	5365	5686	6013
4. ISBL	150	155	161	166	171	175	180	186
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	9939	6500	5911	6602	7566	8134	9165	9824

Tableau 21 BALANCE D'INVESTISSEMENT ET D'ÉPARGNE

(pourcentages du PIB)

	04^99	10^05	04	05	06	07	08	09	10
1. Ressources	24.4	23.2	22.7	22.8	23.1	23.2	23.2	23.4	23.6
a. Epargne brute	24.7	23.9	23.3	23.4	23.8	23.8	23.8	24.1	24.2
1. Entreprises	12.9	14.1	13.0	13.2	14.1	14.3	14.4	14.4	14.3
2. Ménages	10.1	8.8	9.2	8.9	8.9	8.8	8.7	8.7	8.6
3. Administrations publiques	1.9	1.1	1.2	1.5	0.9	0.9	0.9	1.2	1.5
4. ISBL	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
b. Transferts nets de capitaux	-0.4	-0.7	-0.6	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.6	-0.6
2. Emplois	20.2	20.8	20.4	20.8	21.0	20.8	20.8	20.8	20.8
a. Formation brute de capital	20.2	20.8	20.4	20.8	21.0	20.8	20.8	20.8	20.8
1. Entreprises	12.7	13.5	13.1	13.3	13.4	13.5	13.6	13.7	13.8
2. Ménages	5.8	5.5	5.7	5.7	5.6	5.6	5.5	5.4	5.4
3. Administrations publiques	1.7	1.7	1.5	1.7	1.9	1.7	1.6	1.6	1.7
4. ISBL	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	4.1	2.4	2.3	2.0	2.1	2.4	2.4	2.6	2.7

(^) Moyennes de période

Tableau 22 TAUX D'INTERET

	04^99	10^05	04	05	06	07	08	09	10
1. Taux d'intérêt à court terme (3m.)									
Nominal	3.1	3.4	2.0	2.2	2.6	3.3	3.8	4.0	4.2
Réel	1.2	1.6	-0.1	0.1	0.8	1.5	2.1	2.3	2.5
2. Taux d'intérêt à long terme (10a.)									
Nominal	4.8	4.9	4.1	3.7	4.3	4.9	5.3	5.4	5.5
Réel	2.8	3.0	2.0	1.7	2.5	3.1	3.6	3.6	3.7
3. Taux hypothécaire									
Nominal	5.7	5.8	5.0	4.7	5.3	5.9	6.2	6.3	6.4
Réel	3.8	4.0	2.9	2.6	3.5	4.1	4.5	4.6	4.7
Pour mémoire:									
Taux d'intérêt à court terme zone euro (3m.)	3.2	3.4	2.1	2.3	2.7	3.4	3.9	4.1	4.3
Taux d'intérêt à long terme zone euro (10a.)	4.7	4.9	4.1	3.7	4.3	4.9	5.3	5.4	5.5

(^) Moyennes de période



Comptes sectoriels

Tableau 23 SYNTHÈSE DES OPÉRATIONS DES GRANDS SECTEURS

(pourcentages du PIB)

	04^99	10^05	04	05	06	07	08	09	10
1. Particuliers (*)									
a. Revenu disponible	63.4	61.1	62.3	61.8	61.4	61.1	60.9	60.7	60.4
b. Variation des rés. math. de retraite	0.7	0.9	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
c. Consommation	54.2	53.3	54.1	54.0	53.6	53.3	53.2	53.1	52.9
d. Epargne brute	9.9	8.6	9.0	8.7	8.7	8.7	8.6	8.5	8.4
e. Transferts en capital	-0.3	-0.5	-0.6	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5
f. Formation brute de capital	5.9	5.6	5.8	5.8	5.7	5.6	5.5	5.5	5.4
g. Capacité nette de financement	3.8	2.5	2.6	2.5	2.6	2.6	2.5	2.5	2.5
2. Entreprises									
a. Revenu disponible	13.6	15.0	13.8	14.1	15.0	15.2	15.3	15.3	15.2
b. Variation des rés. math. de retraite	0.7	0.9	0.8	0.8	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
c. Epargne brute	12.9	14.1	13.0	13.2	14.1	14.3	14.4	14.4	14.3
d. Transferts en capital	-0.0	0.3	-0.2	0.1	0.3	0.3	0.3	0.4	0.4
e. Formation brute de capital	12.7	13.5	13.1	13.3	13.4	13.5	13.6	13.7	13.8
f. Capacité nette de financement	0.2	0.9	-0.3	0.0	1.1	1.1	1.2	1.1	0.9
3. Administrations publiques									
a. Revenu disponible	23.9	24.0	24.0	24.3	23.7	23.8	23.8	24.1	24.5
b. Consommation	22.0	22.9	22.7	22.8	22.8	22.9	22.9	23.0	23.0
c. Epargne brute	1.9	1.1	1.2	1.5	0.9	0.9	0.9	1.2	1.5
d. Transferts en capital	-0.1	-0.5	0.2	-0.3	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5	-0.5
e. Formation brute de capital	1.7	1.7	1.5	1.7	1.9	1.7	1.6	1.6	1.7
f. Capacité de financement	0.1	-1.0	-0.0	-0.5	-1.5	-1.3	-1.3	-1.0	-0.7
4. Ensemble des secteurs intérieurs									
a. Epargne nationale brute	24.7	23.9	23.3	23.4	23.8	23.8	23.8	24.1	24.2
b. Formation brute de capital	20.2	20.8	20.4	20.8	21.0	20.8	20.8	20.8	20.8
c. Transferts en capital	-0.4	-0.7	-0.6	-0.7	-0.7	-0.7	-0.7	-0.6	-0.6
d. Capacité nette de financement	4.1	2.4	2.3	2.0	2.1	2.4	2.4	2.6	2.7

(*) Ménages et ISBL au service des ménages

(^) Moyennes de période

Tableau 24 COMPTE DES MENAGES

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
I. Opérations courantes								
a. Ressources	253065	260223	268114	277666	288103	299338	311362	323858
1. Excédent net d'exploitation	7754	8243	8182	8934	9300	9680	9932	10211
2. Revenu mixte	23090	23733	24157	24540	24944	25341	25763	26207
3. Rémunération des salariés	145700	150810	156099	162255	168931	176171	184090	192497
. Salaires et traitements bruts	109139	113262	117178	121704	126587	131879	137692	143847
. Cotisations sociales effectives à la charge des employeurs	28532	29176	30136	31427	32848	34403	36099	37938
. Cotisations sociales imputées à la charge des employeurs	8029	8372	8786	9124	9496	9888	10300	10711
4. Revenus de la propriété	23614	22559	22341	22685	23514	24363	25282	26249
. Intérêts	8344	6949	5405	4927	4908	4869	4851	4828
. Revenus distribués des sociétés	10679	11323	12439	13055	13676	14314	14975	15657
. Autres	4592	4286	4497	4703	4930	5179	5456	5764
5. Prestations sociales	52112	53909	56151	57941	59943	62177	64573	67003
6. Autres transferts courants nets	-1313	-1301	-1262	-1326	-1358	-1373	-1371	-1523
7. Autres (*)	2108	2271	2446	2637	2830	2978	3092	3216
b. Emplois	235568	244484	252938	261614	271784	282735	294469	306680
1. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine,...	37269	38387	39535	39432	41112	42909	45025	47210
2. Cotisations sociales, dont:	55269	56903	58904	61224	63867	66760	69942	73356
. Cotisations sociales effectives	47240	48531	50118	52100	54372	56871	59641	62645
. Cotisations sociales imputées	8029	8372	8786	9124	9496	9888	10300	10711
3. Dépenses de consommation finale	143030	149194	154499	160957	166805	173066	179502	186114
c. Epargne nette	17496	15739	15176	16052	16319	16603	16893	17178
II. Opérations en capital								
a. Ressources	478	508	451	444	446	443	443	441
1. Transfert en capital à recevoir	478	508	451	444	446	443	443	441
b. Emplois	7012	8240	7728	7954	7899	7892	7825	7857
1. Formation brute de capital fixe	15588	16074	16661	17230	17732	18170	18667	19254
2. Consommation de capital fixe (-)	9969	10259	10935	11388	12033	12575	13237	13879
3. Impôts en capital	1400	2183	1751	1838	1913	1990	2070	2152
4. Variation des stocks	-104	104	104	104	104	104	104	104
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
6. Acquisitions moins cessions de terrains, et autres	-140	-140	-140	-140	-140	-140	-140	-140
7. Autres transferts en capital à payer	238	279	288	311	324	345	362	367
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	10962	8007	7899	8542	8867	9154	9511	9762
p.m. Revenu disponible net	158419	162663	167229	174373	180294	186691	193303	200076
(*) Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension								

Tableau 25 REVENU DISPONIBLE DES MENAGES

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
I. Revenu primaire brut								
1. Excédent brut d'exploitation	17723	18502	19117	20321	21334	22255	23169	24090
2. Revenu mixte brut	23090	23733	24157	24540	24944	25341	25763	26207
3. Salaires et traitements	145700	150810	156099	162255	168931	176171	184090	192497
. Secteur privé	109726	113494	117273	121983	127242	133117	139465	146437
. Entreprises	103829	107366	110900	115274	120182	125662	131591	138110
. Ménages	3478	3566	3692	3859	4029	4223	4430	4655
. ISBL	2419	2562	2681	2850	3031	3233	3444	3673
. Administrations publiques	32664	33821	35345	36622	37853	39025	40391	41611
. Travailleurs frontaliers	3303	3487	3474	3642	3828	4021	4226	4441
4. Revenus de la propriété	23614	22559	22341	22685	23514	24363	25282	26249
. Intérêts effectifs nets	8344	6949	5405	4927	4908	4869	4851	4828
. Dividendes et assimilés	10679	11323	12439	13055	13676	14314	14975	15657
. Autres	4592	4286	4497	4703	4930	5179	5456	5764
Total (1 à 4)	210128	215603	221714	229801	238723	248130	258304	269041
II. Cotisations de sécurité sociale et taxes								
1. Cotisations sociales des employeurs	36564	37551	38941	40571	42363	44310	46417	48667
2. Cotisations sociales des salariés	14440	14907	15424	15890	16401	17202	18097	19057
3. Cotisations sociales des indépendants	2640	2745	2812	2962	3217	3272	3353	3454
4. Impôts sur les revenus de remplacement	846	879	916	953	994	1040	1091	1145
5. Impôts des non-résidents	778	820	811	849	891	936	983	1033
Total (1 à 5)	55269	56903	58904	61224	63867	66760	69942	73356
6. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, ...	37269	38387	39535	39432	41112	42909	45025	47210
Total (1 à 6)	92538	95290	98439	100656	104979	109669	114967	120567
III. Transferts aux ménages								
1. Sécurité sociale	52112	53909	56151	57941	59943	62177	64573	67003
2. Autres transferts nets	-1313	-1301	-1262	-1326	-1358	-1373	-1371	-1523
Total (1+2)	50799	52608	54889	56615	58584	60805	63202	65480
IV. Revenu disponible	168388	172922	178164	185760	192328	199266	206540	213955

Tableau 26 REVENU DISPONIBLE DES MENAGES A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance en pour cent)

	03	04	05	06	07	08	09	10
I. Revenu primaire brut								
1. Excédent brut d'exploitation	4.1	2.2	1.2	4.4	3.1	2.6	2.3	2.2
2. Revenu mixte brut	-1.3	0.6	-0.3	-0.2	-0.2	-0.1	-0.1	-0.0
3. Salaires et traitements	0.9	1.3	1.4	2.1	2.3	2.5	2.7	2.8
. Secteur privé	0.5	1.3	1.2	2.2	2.4	2.9	3.0	3.2
. Entreprises	0.3	1.2	1.2	2.1	2.4	2.8	2.9	3.2
. Ménages	3.1	0.4	1.4	2.7	2.5	3.0	3.1	3.3
. ISBL	4.3	3.7	2.5	4.4	4.5	4.8	4.7	4.8
. Administrations publiques	2.3	1.4	2.4	1.8	1.5	1.4	1.7	1.3
. Travailleurs frontaliers	-0.7	3.4	-2.4	3.0	3.2	3.3	3.3	3.3
4. Revenus de la propriété	-6.9	-6.5	-3.0	-0.3	1.8	1.9	2.0	2.0
. Intérêts effectifs nets	-20.7	-18.5	-23.8	-10.5	-2.2	-2.5	-2.1	-2.2
. Dividendes et assimilés	3.8	3.8	7.6	3.1	2.9	2.9	2.8	2.8
. Autres	0.7	-8.6	2.8	2.7	2.9	3.3	3.6	3.8
Total (1 à 4)	-0.1	0.5	0.7	1.8	2.0	2.2	2.3	2.4
II. Cotisations de sécurité sociale et taxes								
1. Cotisations sociales des employeurs	0.8	0.6	1.6	2.3	2.6	2.8	3.0	3.0
2. Cotisations sociales des salariés	-3.5	1.1	1.3	1.2	1.4	3.1	3.4	3.5
3. Cotisations sociales des indépendants	0.8	1.8	0.3	3.4	6.7	-0.0	0.7	1.2
4. Impôts sur les revenus de remplacement	2.1	1.7	2.0	2.2	2.5	2.8	3.2	3.2
5. Impôts des non-résidents	-1.2	3.2	-3.2	2.8	3.2	3.2	3.3	3.3
Total (1 à 5)	-0.4	0.8	1.4	2.1	2.5	2.8	3.0	3.1
6. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, ...	-1.6	0.8	0.9	-2.0	2.4	2.6	3.1	3.1
Total (1 à 6)	-0.9	0.8	1.2	0.4	2.4	2.7	3.0	3.1
III. Transferts aux ménages								
1. Sécurité sociale	2.7	1.3	2.0	1.4	1.6	2.0	2.1	2.0
2. Autres transferts nets	52.7	-3.0	-5.0	3.2	0.6	-0.7	-1.8	9.2
Total (1+2)	1.8	1.4	2.2	1.3	1.6	2.0	2.2	1.8
IV. Revenu disponible	1.0	0.5	0.9	2.4	1.7	1.9	1.9	1.8

Tableau 27 COMPTE DES ISBL AU SERVICE DES MENAGES

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
I. Opérations courantes								
a. Ressources	3219	3468	3525	3729	3853	3984	4124	4229
1. Excédent net d'exploitation	0	0	-0	-0	-0	-0	0	0
2. Cotisations sociales	122	131	138	146	155	165	176	187
3. Revenus de la propriété	25	21	16	15	15	15	15	15
. Intérêts	23	19	15	14	14	13	13	13
. Autres	2	1	2	2	2	2	2	2
4. Autres transferts courants nets	3073	3316	3371	3568	3683	3803	3933	4026
b. Emplois	3906	4079	4226	4405	4569	4745	4926	5113
1. Impôts courants sur le revenu, le patrimoine, ...	36	38	40	42	43	45	47	49
2. Prestations sociales	122	131	138	146	155	165	176	187
3. Dépenses de consommation finale	3748	3910	4049	4218	4371	4535	4704	4877
c. Epargne nette	-687	-611	-701	-676	-716	-762	-802	-884
II. Opérations en capital								
a. Ressources	100	102	108	107	107	106	106	105
1. Transferts en capital à recevoir	100	102	108	107	107	106	106	105
b. Emplois	35	32	30	26	22	17	12	6
1. Formation brute de capital fixe	150	155	161	166	171	175	180	186
2. Consommation de capital fixe (-)	115	123	131	140	149	158	168	179
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-622	-542	-623	-595	-631	-673	-708	-785

Tableau 28 COMPTE DES ENTREPRISES

(compte consolidé, en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
I. Opérations courantes								
a. Ressources	24313	27097	29176	33726	35679	37576	39251	40492
1. Excédent net d'exploitation	30326	33410	35695	39953	42191	44146	45881	47252
2. Cotisations sociales	9955	10268	10726	11041	11396	12007	12715	13507
. cotisations effectives à charge des employeurs	5119	5359	5618	5873	6155	6466	6813	7202
. cotisations à charge des salariés	2466	2441	2557	2514	2469	2639	2861	3113
. cotisations sociales imputées	2370	2468	2551	2653	2771	2901	3041	3192
3. Revenus de la propriété	-7603	-8108	-8345	-8394	-8813	-9197	-9657	-10248
. intérêts	12112	12916	13294	13372	14040	14651	15383	16325
. dividendes et autres revenus	-19715	-21025	-21639	-21767	-22853	-23848	-25040	-26573
4. Autres transferts courants nets	629	629	363	686	705	719	733	748
5. Correction SIFIM(*)	-8993	-9101	-9262	-9559	-9799	-10099	-10422	-10768
b. Emplois	18667	20477	21779	23264	24341	25391	26740	28071
1. Impôt sur le revenu et le patrimoine	8193	9620	10324	11362	11955	12264	12738	13134
2. Prestations sociales	8366	8586	9010	9265	9557	10149	10910	11722
3. Autres (**)	2108	2271	2446	2637	2830	2978	3092	3216
c. Epargne nette	5647	6619	7397	10462	11338	12185	12511	12421
II. Opérations en capital								
a. Ressources	3335	1682	2640	2994	3152	3263	3377	3496
1. Transferts en capital à recevoir	3335	1682	2640	2994	3152	3263	3377	3496
b. Emplois	10217	9210	9902	10218	10950	11595	12165	12574
1. Formation brute de capital fixe	30962	32053	33682	35829	37958	39985	42025	44122
2. Consommation de capital fixe (-)	28570	30266	31496	33107	34528	35975	37510	39213
3. Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	252	406	509	227	227	227	227	226
4. Variation des stocks	357	5076	5267	5403	5389	5472	5528	5547
5. Acquisitions moins cessions d'objets de valeur	2	2	2	2	2	2	2	2
6. Autres transferts en capital à payer	7216	1940	1939	1864	1902	1884	1894	1890
III. Capacité nette(+) ou besoin net(-) de financement	-1236	-908	135	3238	3540	3853	3722	3343

(*) Services d'intermédiation financière indirectement mesurés

(**) Ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension

Tableau 29 COMPTE DU RESTE DU MONDE

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
I. Opérations courantes								
a. Ressources	214234	235562	250235	266842	285338	305449	326688	349814
1. Importations de biens et services	209501	229111	243754	259978	278011	297572	318880	341638
2. Rémunération des salariés	1292	1367	1446	1517	1586	1657	1734	1813
3. Impôts indirects (à la prod. et à l'import.)	2413	2300	2442	2607	2780	2967	3160	3368
4. Revenus nets de la propriété (-)	3358	1953	2300	2431	2564	2695	2826	2939
5. Autres transferts courants nets	2616	2888	3011	3218	3493	3834	3537	3641
6. Cotisations sociales	1183	1249	1267	1328	1393	1462	1534	1610
7. Prestations sociales autres que transferts en nature	587	599	615	626	638	653	668	684
b. Emplois	226204	243814	258109	275492	295022	315754	338085	361912
1. Exportations de biens et services	219701	237016	251198	268302	287535	307958	329961	353445
2. Rémunération des salariés	4595	4854	4920	5158	5413	5678	5960	6254
3. Subventions (d'exploit. et à l'import.)	866	866	866	866	866	866	866	866
4. Impôts courants sur le revenu	204	207	215	225	234	244	254	264
5. Cotisations sociales	453	479	507	531	556	581	608	635
6. Prestations sociales autres que transferts en nature	385	392	403	410	418	428	438	448
c. Solde des opérations courantes	-11970	-8253	-7874	-8650	-9684	-10305	-11398	-12097
1. Opérations sur biens et services	-10200	-7906	-7444	-8323	-9524	-10386	-11080	-11807
2. Rémunération nette des salariés	-3303	-3487	-3474	-3642	-3828	-4021	-4226	-4441
3. Revenus nets de la propriété	-3358	-1953	-2300	-2431	-2564	-2695	-2826	-2939
4. Impôts, nets de subventions	1343	1228	1362	1516	1680	1857	2040	2238
5. Autres transferts courants nets	3549	3866	3983	4230	4551	4940	4694	4851
II. Opérations en capital	2031	1752	1962	2048	2118	2171	2233	2273
1. Transferts nets en capital	1960	1681	1891	1977	2047	2099	2162	2202
2. Acquisitions moins cessions d'actifs	-71	-71	-71	-71	-71	-71	-71	-71
III. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-9939	-6500	-5911	-6602	-7566	-8134	-9165	-9824



Finances publiques

Tableau 30 COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Recettes	138285	139942	145303	149589	155683	161621	168392	175357
A. Fiscales et parafiscales	120806	127689	131992	136338	141910	147305	153504	159895
1. Fiscales	81882	87729	90810	93422	97000	100420	104463	108540
a. Impôts directs	45808	48281	50143	51092	53376	55494	58096	60690
Ménages	37269	38387	39535	39432	41112	42909	45025	47210
Sociétés	8193	9620	10324	11362	11955	12264	12738	13134
Autres	346	274	284	297	309	321	334	347
b. Impôts indirects	34674	37265	38916	40492	41710	42936	44297	45697
c. Impôts en capital	1400	2183	1751	1838	1913	1990	2070	2152
2. Cotisations de Sécurité Sociale	38925	39961	41183	42917	44910	46885	49041	51356
B. Autres recettes des autres secteurs	11974	6511	7246	6961	7240	7533	7843	8171
1. Revenus de la propriété	1962	1345	1646	1512	1559	1612	1668	1729
2. Transferts courants reçus	962	883	1321	965	987	1009	1033	1058
3. Transferts en capital reçus	5206	225	75	76	77	78	79	80
4. Ventas courantes de biens et services	3844	4058	4204	4408	4618	4834	5063	5304
C. Cotisations imputées	5504	5741	6064	6290	6533	6784	7044	7291
2. Dépenses	137451	139998	146802	154171	159893	165822	171752	177853
A. Dépenses primaires	122812	126135	133444	140785	146182	151724	157269	163047
a. Courantes	114950	120199	125708	131407	137174	142614	147690	152983
1. Rémunérations des salariés	32671	33828	35353	36630	37861	39033	40399	41619
2. Cons.intermédiaire et impôts	9206	9437	9833	10419	10961	11477	12081	12727
3. Subventions	4349	4528	5278	5699	5901	6070	6274	6478
4. Prestations sociales	62757	65991	68441	71548	74940	78041	81070	84207
- Prestations sociales en espèces	43793	45366	47182	48712	50415	52051	53678	55288
- Prestations sociales en nature	18964	20625	21258	22836	24525	25991	27391	28919
5. Transferts aux ménages et ISBL	2871	2964	3168	3242	3321	3405	3492	3583
6. Transferts aux entreprises	663	657	681	696	708	714	721	728
7. Transferts au reste du monde	2433	2794	2955	3173	3482	3874	3653	3641
b. En capital	7862	5935	7735	9378	9009	9110	9579	10065
1. Formation brute de capital fixe	4261	4164	5093	5969	5420	5363	5683	6011
2. Autres acquis. nettes act.non financiers	-23	-208	-295	-13	-13	-13	-13	-13
3. Transferts aux ménages et ISBL	223	286	220	220	218	216	214	213
4. Transferts aux entreprises	3202	1539	2503	2853	3013	3123	3237	3356
5. Transferts au reste du monde	199	154	216	349	371	421	457	498
B. Charges d'intérêt	14639	13863	13358	13386	13710	14098	14483	14805
3. Capacité nette(+) ou besoin net(-) de financement	834	-56	-1499	-4582	-4209	-4201	-3360	-2496
Epargne brute	2090	3471	4410	2881	2809	2842	4071	5337
4. Solde primaire	15474	13807	11859	8804	9501	9897	11123	12310
pm Consommation finale	61336	64343	66843	70163	73500	76519	79744	82983

Tableau 31 COMPTE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
 (en pour cent du PIB)

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Recettes	51.3	49.5	49.5	48.5	48.5	48.4	48.5	48.6
A. Fiscales et parafiscales	44.8	45.1	44.9	44.2	44.2	44.1	44.2	44.3
1. Fiscales	30.4	31.0	30.9	30.3	30.2	30.1	30.1	30.1
a. Impôts directs	17.0	17.1	17.1	16.6	16.6	16.6	16.7	16.8
Ménages	13.8	13.6	13.5	12.8	12.8	12.9	13.0	13.1
Sociétés	3.0	3.4	3.5	3.7	3.7	3.7	3.7	3.6
Autres	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
b. Impôts indirects	12.9	13.2	13.2	13.1	13.0	12.9	12.8	12.7
c. Impôts en capital	0.5	0.8	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
2. Cotisations de Sécurité Sociale	14.4	14.1	14.0	13.9	14.0	14.0	14.1	14.2
B. Autres recettes des autres secteurs	4.4	2.3	2.5	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
1. Revenus de la propriété	0.7	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
2. Transferts courants reçus	0.4	0.3	0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
3. Transferts en capital reçus	1.9	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
4. Ventas courantes de biens et services	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.4	1.5	1.5
C. Cotisations imputées	2.0	2.0	2.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
2. Dépenses	51.0	49.5	50.0	50.0	49.8	49.7	49.5	49.3
A. Dépenses primaires	45.6	44.6	45.4	45.7	45.5	45.5	45.3	45.2
a. Courantes	42.6	42.5	42.8	42.6	42.7	42.7	42.5	42.4
1. Rémunérations des salariés	12.1	12.0	12.0	11.9	11.8	11.7	11.6	11.5
2. Cons.intermédiaire et impôts	3.4	3.3	3.3	3.4	3.4	3.4	3.5	3.5
3. Subventions	1.6	1.6	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8	1.8
4. Prestations sociales	23.3	23.3	23.3	23.2	23.3	23.4	23.3	23.3
- Prestations sociales en espèces	16.2	16.0	16.1	15.8	15.7	15.6	15.5	15.3
- Prestations sociales en nature	7.0	7.3	7.2	7.4	7.6	7.8	7.9	8.0
5. Transferts aux ménages et ISBL	1.1	1.0	1.1	1.1	1.0	1.0	1.0	1.0
6. Transferts aux entreprises	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
7. Transferts au reste du monde	0.9	1.0	1.0	1.0	1.1	1.2	1.1	1.0
b. En capital	2.9	2.1	2.6	3.0	2.8	2.7	2.8	2.8
1. Formation brute de capital fixe	1.6	1.5	1.7	1.9	1.7	1.6	1.6	1.7
2. Autres acquis. nettes act.non financiers	-0.0	-0.1	-0.1	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
3. Transferts aux ménages et ISBL	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
4. Transferts aux entreprises	1.2	0.5	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9
5. Transferts au reste du monde	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
B. Charges d'intérêt	5.4	4.9	4.5	4.3	4.3	4.2	4.2	4.1
3. Capacité nette(+) ou besoin net(-) de financement	0.3	-0.0	-0.5	-1.5	-1.3	-1.3	-1.0	-0.7
Epargne brute	0.8	1.2	1.5	0.9	0.9	0.9	1.2	1.5
4. Solde primaire	5.7	4.9	4.0	2.9	3.0	3.0	3.2	3.4
pm Consommation finale	22.8	22.7	22.8	22.8	22.9	22.9	23.0	23.0
Dette brute consolidée	100.0	95.8	95.4	92.3	90.0	87.7	85.3	82.6

Tableau 32 COMPTE DU POUVOIR FEDERAL
 (en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Recettes	78774	78408	81591	83273	86486	89509	93147	96785
A. Fiscales et parafiscales	69450	74510	77128	79250	82330	85207	88675	92151
1. Fiscales	67681	72698	75259	77324	80350	83175	86586	90005
a. Impôts directs	41474	43859	45624	46428	48507	50396	52748	55073
- Ménages	33118	34191	35241	34996	36475	38048	39917	41838
- Sociétés	8010	9394	10099	11134	11723	12027	12497	12889
- Autres	346	274	284	297	309	321	334	347
b. Impôts indirects	26109	28227	29514	30769	31711	32641	33695	34783
c. Impôts en capital	98	612	121	127	132	137	143	148
2. Cotisations de Sécurité Sociale	1769	1812	1869	1926	1980	2032	2089	2146
B. Autres recettes des autres secteurs	7277	2022	2561	2050	2101	2154	2210	2270
1. Revenus de la propriété	859	486	754	572	572	572	572	572
2. Transferts courants reçus	539	456	890	522	531	540	550	559
3. Transferts en capital reçus	5017	164	13	13	13	13	13	14
4. Ventas courantes de biens et services	862	915	904	943	985	1028	1075	1125
C. Cotisations imputées	1760	1730	1788	1854	1932	2022	2132	2229
D. Transferts des administr. publiques	287	146	114	119	122	126	130	134
1. De la Sécurité sociale	123	140	100	106	109	113	116	120
2. Des communautés et régions	162	3	3	3	3	3	3	3
3. Des pouvoirs locaux dont, en capital	3 4	4 3	10 3	11 3	11 4	11 4	11 4	11 4
2. Dépenses	77734	79258	83232	86720	89728	92799	95442	98318
A. Dépenses primaires	64116	66365	70820	74271	77003	79723	82012	84596
a. Finales courantes	21038	20289	21617	22526	23340	24169	24528	25070
1. Rémunérations des salariés	7165	7207	7483	7705	7927	8137	8383	8622
2. Cons. intermédiaire et impôts	2299	2380	2444	2569	2616	2611	2657	2704
3. Subventions	1638	1223	1759	1909	1959	1999	2064	2123
4. Prestations sociales	6556	5758	5951	6126	6299	6475	6684	6878
- Prestations sociales en espèces	5296	5625	5899	6075	6250	6427	6637	6833
- Prestations sociales en nature	1260	133	52	51	49	48	47	46
5. Transferts aux ménages et ISBL	447	434	509	512	515	525	533	543
6. Transferts aux entreprises	519	513	537	553	564	570	577	584
7. Transferts au reste du monde	2414	2774	2934	3152	3460	3851	3630	3616
b. Finales en capital	2259	627	1287	2307	2419	2573	2707	2850
1. Formation brute de capital	359	377	385	776	768	825	876	932
2. Autres acquis. nettes act.non financiers	16	-9	-197	5	5	5	5	5
3. Transferts aux ménages et ISBL	17	81	6	8	8	8	8	8
4. Transferts aux entreprises	1694	55	915	1214	1320	1377	1435	1496
5. Transferts au reste du monde	173	123	178	305	319	358	383	409
c. Transferts aux administr. publiques	40818	45449	47917	49439	51245	52982	54776	56676
1. Transferts de recettes fiscales	28437	32253	34848	36042	37529	38956	40449	42045
2. Autres transferts courants	12260	12520	12908	13244	13557	13864	14162	14463
3. Transferts en capital	121	676	161	153	159	162	165	168
B. Charges d'intérêt	13618	12893	12412	12449	12725	13076	13430	13722
3. Capacité nette(+) ou besoin net(-) de financement	1040	-850	-1642	-3447	-3243	-3290	-2295	-1534
Epargne brute	-1698	-327	-330	-1130	-813	-709	418	1319
4. Solde primaire	14658	12043	10770	9002	9482	9785	11136	12188
pm Consommation finale	10324	9356	9637	9953	10189	10360	10613	10858

Tableau 33 COMPTE DES COMMUNAUTÉS ET RÉGIONS
 (en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Recettes	38102	39914	41789	43448	45200	46959	48747	50574
A. Fiscales propres et parafiscales	5942	6383	6629	6963	7255	7557	7874	8200
1. Fiscales	5942	6383	6629	6963	7255	7557	7874	8200
a. Impôts directs - ménages	998	1008	1052	1116	1173	1236	1302	1372
b. Impôts indirects	3642	3804	3946	4135	4301	4469	4645	4824
c. Impôts en capital	1302	1571	1631	1711	1781	1853	1927	2004
2. Cotisations de Sécurité Sociale								
B. Autres recettes des autres secteurs	2025	2125	2214	2322	2428	2536	2650	2771
1. Revenus de la propriété	173	185	196	210	222	235	249	263
2. Transferts courants reçus	279	284	286	297	307	319	331	344
3. Transferts en capital reçus	26	26	27	27	28	28	29	29
4. Ventes courantes de biens et services	1548	1629	1705	1788	1870	1954	2042	2134
C. Cotisations imputées	2795	3009	3225	3348	3474	3598	3716	3833
D. Transferts des administr. publiques	27340	28398	29721	30815	32043	33269	34506	35770
1. Transferts de recettes fiscales	23639	24231	25687	26640	27724	28816	29925	31061
2. Autres transferts	3701	4166	4033	4175	4319	4453	4581	4708
a. Du pouvoir fédéral	3564	4027	3863	4001	4142	4273	4398	4522
b. De la sécurité sociale	0	0	28	28	29	29	30	30
c. Des Pouvoirs locaux	137	140	143	145	148	151	153	156
dont, en capital	110	488	142	135	141	143	146	148
2. Dépenses	37694	39140	41110	42882	44588	46300	48228	50099
A. Dépenses primaires	36992	38469	40458	42269	44010	45759	47725	49627
a. Finales courantes	26816	28415	29818	31184	32603	34034	35634	37189
1. Rémunérations des salariés	14657	15377	16119	16731	17343	17929	18631	19226
2. Cons. intermédiaire et impôts	3757	3799	3971	4270	4594	4938	5309	5711
3. Subventions	1572	1993	1994	2082	2175	2270	2371	2476
4. Prestations sociales	4948	5288	5680	6010	6362	6731	7119	7532
- Prestations sociales en espèces	3377	3623	3890	4051	4219	4384	4547	4712
- Prestations sociales en nature	1571	1665	1790	1959	2144	2347	2571	2820
5 Transferts aux ISBL	1778	1853	1948	1984	2022	2058	2096	2134
6. Transferts aux entreprises	85	85	85	85	85	85	85	85
7. Transferts au reste du monde	19	20	21	22	22	23	24	25
b. Finales en capital	3340	3100	3559	3780	3871	3963	4065	4175
1. Formation brute de capital	1703	1664	1903	1987	2018	2049	2085	2125
2. Autres acquis. nettes act. non financiers	3	-177	-77	3	3	3	3	3
3. Transferts aux ménages et ISBL	160	162	172	171	170	169	168	167
4. Transferts aux entreprises	1448	1420	1524	1575	1627	1680	1735	1792
5. Transferts au reste du monde	26	31	37	44	53	63	75	89
c. Transferts aux administr. publiques	6836	6954	7081	7306	7536	7762	8027	8263
1. Transferts courants	6366	6453	6671	6888	7111	7331	7588	7818
2. Transferts en capital	470	501	411	418	425	432	439	446
B. Charges d'intérêt	702	671	652	613	578	542	503	472
3. Capacité nette(+) ou besoin net(-) de financement	407	773	679	566	612	659	519	475
Epargne brute	2780	2289	2849	2890	2957	3029	2921	2914
Solde primaire	1110	1445	1331	1179	1190	1201	1022	947
pm consommation finale	20873	21699	22714	23756	24840	25935	27192	28393

Tableau 34 COMPTE DES POUVOIRS LOCAUX
(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Recettes	18719	19051	19605	20185	20820	21458	22144	22823
A. Fiscales propres et parafiscales	6364	6468	6622	6743	6927	7120	7328	7549
1. Fiscales	6348	6451	6605	6725	6908	7100	7308	7529
a. Impôts directs	2403	2421	2430	2458	2551	2656	2772	2900
- Ménages	2403	2421	2430	2458	2551	2656	2772	2900
- Sociétés	0	0	0	0	0	0	0	0
- Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
b. Impôts indirects	3945	4030	4175	4267	4357	4445	4535	4629
2. Cotisations de Sécurité Sociale	16	17	17	18	19	19	20	21
B. Autres recettes des autres secteurs	2580	2310	2419	2537	2655	2776	2904	3037
1. Revenus de la propriété	942	695	722	758	789	820	853	887
2. Transferts courants reçus	140	142	144	146	148	150	152	154
3. Transferts en capital reçus	137	35	35	35	36	36	36	37
4. Ventes courantes de biens et services	1362	1438	1518	1598	1682	1770	1862	1959
C. Cotisations imputées	934	986	1035	1071	1109	1147	1179	1210
D. Transferts des administr. publiques	8840	9287	9528	9833	10129	10415	10735	11026
1. Transferts de recettes fiscales	145	142	146	150	153	156	160	163
2. Autres transferts	8695	9146	9382	9683	9976	10259	10575	10863
a. Du pouvoir fédéral	2136	2312	2424	2502	2567	2626	2680	2734
b. Transferts des communautés et régions	6530	6804	6928	7150	7378	7601	7863	8097
c. Transferts de la Sécurité sociale	29	29	30	30	31	31	32	33
dont, en capital	480	514	430	436	443	450	458	465
2. Dépenses	18017	18703	20133	21249	21381	21915	22874	23830
A. Dépenses primaires	17364	18057	19504	20605	20691	21190	22115	23022
a. Finales courantes	15106	15803	16536	17235	17891	18533	19225	19898
1. Rémunérations des salariés	9691	10063	10530	10934	11297	11637	12017	12364
2. Cons. intermédiaire et impôts	2333	2471	2617	2764	2921	3083	3255	3438
3. Subventions	395	413	431	448	466	485	504	525
4. Prestations sociales	2115	2254	2325	2422	2506	2592	2673	2757
- Prestations sociales en espèces	1692	1806	1861	1937	2000	2062	2118	2176
- Prestations sociales en nature	423	449	464	485	507	530	555	581
5. Transferts aux ménages et ISBL	512	543	575	607	642	678	716	756
6. Transferts aux entreprises	59	59	59	59	59	59	59	59
b. Finales en capital	2118	2111	2814	3214	2641	2495	2726	2957
1. Formation brute de capital	2070	2042	2745	3144	2571	2425	2657	2887
2. Autres acquis. nettes act.non financiers	-42	-21	-21	-21	-21	-21	-21	-21
3. Transferts aux ménages et ISBL	44	43	42	41	40	39	39	38
4. Transferts aux entreprises	46	47	48	49	50	51	52	53
c. Transferts aux administr. publiques	140	144	153	156	159	161	164	167
1. Transferts courants	137	140	150	153	155	158	160	163
2. Transferts en capital	2	3	3	3	4	4	4	4
B. Charges d'intérêt	653	646	629	644	691	725	759	808
3. Capacité nette(+) ou besoin net(-) de financement	702	348	-528	-1064	-562	-457	-729	-1007
Epargne brute	2206	1913	1825	1682	1604	1555	1506	1452
4. Solde primaire	1355	994	101	-420	129	268	29	-199
pm consommation finale	12452	12941	13518	14036	14519	14983	15494	15979

Tableau 35 COMPTE DES ADMINISTRATIONS DE SECURITE SOCIALE

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Recettes	50981	55636	57965	60078	62615	65111	67845	70826
A. Fiscales propres et parafiscales	39050	40329	41613	43382	45398	47421	49627	51995
1. Fiscales	1910	2197	2317	2410	2488	2588	2695	2806
a. Impôts directs	932	993	1036	1089	1146	1206	1274	1345
- Ménages (cot. spéciale, cot. sur les hauts revenus)	750	767	812	861	913	970	1033	1100
- Sociétés (transf. au F.A.T.)	182	226	224	228	233	237	241	245
b. Impôts indirects	978	1204	1281	1320	1342	1382	1422	1462
- sur les primes d'assurance	736	738	793	811	815	831	847	861
- sur le CA pharma, -industrie	140	297	342	362	377	399	422	446
- cotisation unique des sociétés	101	139	145	147	150	151	153	155
- remboursement bio clinique	0	31	0	0	0	0	0	0
2. Cotisations de Sécurité sociale	37140	38132	39296	40972	42911	44834	46932	49189
a. Employeurs, régime obligatoire	22804	23220	23915	24935	26056	27285	28615	30049
- entreprises	20004	20319	20889	21797	22815	23947	25161	26493
- secteur public	2800	2901	3026	3138	3241	3338	3454	3555
b. Salariés, régime obligatoire	10989	11436	11805	12184	12600	13194	13828	14494
c. Indépendants, régime obligatoire	2358	2454	2516	2755	3112	3165	3246	3347
d. Bénéficiaires de prestations sociales, régime obligatoire	846	879	916	953	994	1040	1091	1145
e. Assurance libre OSSOM	48	50	51	52	54	55	57	59
f. Cotisations à l'ass. soins de santé - Flandre	94	92	94	94	94	95	95	95
B. Cotisations imputées	16	16	16	17	17	17	18	18
C. Autres recettes des autres secteurs	437	407	388	382	385	404	426	454
1. Revenus de propriété	333	330	310	303	304	322	342	368
2. Transferts courants des ménages	0	0	0	0	0	0	1	1
3. Transferts des entreprises	32	0	0	0	0	0	0	0
4. Ventes courantes de biens et services	72	76	77	79	81	82	84	85
D. Transferts des administr. publiques	11478	14884	15947	16298	16814	17268	17773	18359
1. Transferts de recettes fiscales	4654	7880	9015	9252	9651	9983	10364	10821
a. Financement alternatif	4523	7608	8336	8695	8969	9298	9674	10126
b. Taxe sur primes d'assurance	0	0	0	0	0	0	0	0
c. Accises tabac, stock-options	130	272	679	557	682	686	690	694
2. Autres transferts	6825	7004	6932	7045	7163	7285	7410	7538
a. Du pouvoir fédéral	6681	6857	6782	6893	7007	7127	7249	7375
- Transferts courants	6681	6682	6782	6893	7007	7127	7249	7375
- Transferts en capital	0	175	0	0	0	0	0	0
b. Des communautés et régions	144	147	150	153	155	158	161	164
2. Dépenses	52297	55963	57973	60715	63632	66224	68700	71256
A. Dépenses primaires	52286	55959	57971	60705	63587	66131	68562	71091
a. Finales courantes	51989	55692	57738	60463	63340	65879	68303	70825
1. Rémunérations des salariés	1158	1182	1221	1260	1295	1330	1368	1407
2. Consommation intermédiaire	816	786	802	816	831	845	860	875
3. Subventions aux entreprises	744	900	1094	1259	1300	1316	1335	1355
- Maribel social	524	564	581	645	645	645	645	645
- Emplois services et Plan Activa	106	130	161	172	179	187	196	207
- Chèques-services	4	90	235	322	354	360	367	374
- Emplois dans les hôpitaux	114	116	118	120	122	124	126	129
4. Prestations sociales	49138	52691	54485	56990	59772	62243	64593	67040
- Prestations sociales en espèces	33428	34313	35533	36648	37947	39178	40375	41568
- Prestations sociales en nature	15710	18378	18952	20342	21825	23066	24218	25472
5. Transferts aux ménages et ISBL	133	133	136	139	142	144	147	150
b. Finales en capital	144	98	76	77	78	80	81	82
1. Formation brute de capital	129	82	60	62	63	64	65	67
2. Transferts aux ménages	2	0	0	0	0	0	0	0
3. Transferts aux entreprises fin.	14	16	16	16	16	16	16	16
c. Transferts aux administr. publiques	152	169	158	164	168	173	178	183
1. Transferts courants	152	169	158	164	168	173	178	183
2. Transferts en capital	0	0	0	0	0	0	0	0
B. Charges d'intérêt	12	4	2	11	45	93	138	165
3. Capacité nette (+) ou besoin net (-) de financement	-1316	-327	-9	-637	-1017	-1113	-855	-430
Epargne brute	-1198	-404	67	-560	-939	-1033	-774	-348
Solde primaire	-1304	-323	-7	-626	-972	-1020	-717	-265
p.m. Consommation finale	17687	20346	20974	22417	23951	25241	26445	27753

Tableau 36 DETAIL DES PRESTATIONS SOCIALES

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
1. Pensions	16852	17268	17906	18576	19316	20156	20925	21721
- salariés	14034	14376	14904	15430	16004	16714	17415	18131
- indépendants	1971	2016	2099	2214	2348	2445	2479	2525
- agents définitifs de l'ONSS-APL	567	586	606	628	653	678	706	731
- affiliés à l'OSSOM	280	290	297	304	312	318	326	334
2. Soins de santé	15890	18573	19162	20571	22084	23352	24536	25825
- salariés et personnel de l'Etat	14423	16862	17368	18510	19645	20781	21829	22972
- indépendants	1063	1249	1318	1559	1901	2000	2099	2205
- affiliés à l'OSSOM	30	31	32	33	33	34	36	37
- à des sécurités sociales étrangères	180	195	211	229	259	286	318	353
- en cas d'acc. du trav., garde d'enfants, ...	60	61	62	62	63	64	64	65
- assurance soins de santé Flandre	133	175	173	178	183	187	191	194
3. Indemnités de maladie et invalidité	3401	3539	3696	3896	4106	4269	4443	4613
- salariés	3208	3332	3478	3650	3839	3995	4155	4316
- indépendants	192	207	218	246	267	274	288	297
4. Allocations familiales	4007	4104	4194	4260	4337	4400	4468	4539
- salariés, y compris l'ONSS-APL	3620	3710	3794	3852	3921	3978	4041	4104
- indépendants	336	334	341	346	352	355	359	363
- allocations familiales garanties	35	44	44	45	47	49	51	53
- aux fonctionnaires de la s.s.	16	16	16	17	17	17	18	18
5. Chômage	7357	7688	7973	8091	8289	8378	8478	8541
- allocations de chômage, dont	5731	5963	6172	6189	6280	6304	6322	6296
.chôm. compl. indemn. demandeurs d'emploi	3303	3583	3817	3854	3944	3997	4011	3959
.chôm. compl. indemn. non demandeurs d'emploi	1407	1343	1285	1248	1229	1182	1171	1183
.chômeurs à temps partiel volontaires	128	135	138	139	141	141	140	139
.chôm. à temps part. avec maintien des droits et AGR	184	193	210	221	234	249	261	274
.chômeurs temporaires	428	405	416	420	427	431	435	437
.programmes d'activation: PEP et ALE (*)	122	120	96	78	64	52	42	34
.autres indemnisés	226	254	282	300	315	325	335	343
.adjustement statistique	-67	-69	-72	-72	-73	-73	-74	-73
- interruption de carrière	437	492	542	582	619	641	662	680
- prépensions (partie ONEM)	1189	1233	1259	1319	1390	1433	1495	1564
6. Accidents du travail du FAT	166	172	175	180	182	183	184	185
7. Maladies professionnelles	329	325	322	321	320	317	314	311
8. Sécurité d'existence	1076	959	993	1030	1073	1122	1176	1235
9. Congé Education	56	57	58	59	60	61	62	63
10. OSSOM	5	5	6	6	6	6	6	6
Total	49138	52691	54485	56990	59772	62243	64593	67040
p.m. Taux de croissance de l'indice des prix des prestations de sécu.	1.3	1.3	1.8	1.7	2.0	1.7	1.8	1.8

(*) Première Expérience Professionnelle, Agences Locales pour l'Emploi. Les allocations de l'ONEM aux Programmes de Réinsertion professionnelle, de Transition professionnelle, d'emplois-service, du Plan Activa et des chèques-services sont considérées comme une subvention salariale.

Tableau 37 SECURITE SOCIALE DES SALARIES, SUIVANT DEFINITIONS DU BUDGET

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
A. Recettes	44352	48723	50769	52403	54429	56719	59234	61941
1. Cotisations, dont:	32572	33353	34311	35580	37080	38848	40784	42844
Réductions de cotisations patronales	3171	3807	4242	4298	4330	4369	4424	4484
Réductions de cotisations personnelles	154	146	234	321	408	364	332	308
2. Financement alternatif	4460	7618	8536	8719	9070	9388	9752	10190
3. Cotisation spéciale	727	760	811	860	913	969	1033	1099
4. Intervention de l'Etat	5199	5293	5336	5425	5518	5615	5715	5804
5. Autres transferts fiscaux	790	957	1021	1055	1072	1106	1141	1175
6. Intérêts à recevoir	22	116	109	106	106	112	118	127
7. Autres transferts à la Sécurité sociale	570	625	645	659	670	681	691	702
- cotisation sociale FFE	131	135	134	139	141	142	143	144
- des assureurs au FAT	182	226	224	228	233	237	241	245
- autres	256	264	286	292	297	302	307	313
8. Récupération Maribel-bis et ter	12	0	0	0	0	0	0	0
B. Dépenses	45308	48976	50749	52974	55238	57471	59625	61833
1. Prestations sociales, dont	42755	46105	47698	49630	51761	53893	55948	58079
- ONP-Pensions	13860	14215	14738	15269	15842	16551	17250	17964
- AMI-Soins de Santé (a)	14416	16921	17465	18516	19629	20757	21799	22934
- AMI-Indemnités	3197	3320	3468	3642	3832	3990	4151	4313
- Mineurs inv., CSPM-indemn., Pool all. d'attente	25	23	20	18	16	14	12	11
- ONAFTS-Allocations familiales	3351	3411	3480	3525	3580	3624	3671	3718
- FAT-Accidents de travail	146	150	153	157	159	160	161	162
- FMP-Maladies professionnelles	320	317	313	313	311	309	306	303
- ONEM-Allocations de chômage	5858	6023	6259	6288	6385	6416	6443	6430
dont activation d'allocations	253	277	284	278	271	268	268	272
pécule de vacances jeunes	9	7	7	7	7	7	8	8
- ONEM-Prépensions	1189	1233	1259	1319	1390	1433	1495	1564
- ONEM-Interruptions de carrière	437	492	542	582	619	641	662	680
2. Frais de fonctionnement	1613	1642	1719	1765	1808	1850	1895	1941
3. Transferts divers aux ménages et ONVA	565	829	884	1084	1129	1149	1169	1190
dont chèques-services	4	90	235	322	354	360	367	374
fin.péculesvacanceschômeurstemporaires	25	26	25	26	26	26	27	27
autres	536	712	624	736	750	762	776	789
4. Transf. aux entrepr.: Maribel social	370	397	419	457	469	469	469	469
5. Transf. aux régions: Maribel social, ...	0	0	28	28	29	29	30	30
6. Intérêts à payer	6	4	2	10	42	82	114	125
C. Capacité de financement	-953	-253	19	-570	-809	-752	-390	108
Remboursements de la dette	45	45	16	16	16	16	16	16
D. Surplus (+) ou déficit (-)	-998	-298	3	-586	-824	-768	-406	92
Pour mémoire:								
Soldes cumulés à partir de 2005	0	0	3	-583	-1407	-2175	-2581	-2489
Réserves de répartition et bâtiments	3298	3000	3003	3000	3000	3000	3000	3000
Emission de nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0
Dette	267	222	207	774	1582	2334	2725	2617
Mise à disposition de la GFG sans intérêts	1021	1485	1485	1485	1485	1485	1485	1485

(a) Inclus la partie du prix de la journée d'hospitalisation qui, avant 2004, était à charge du SPF Santé Publique

Tableau 38 SECURITE SOCIALE DES INDEPENDANTS, SUIVANT DEFINITIONS DU BUDGET

(en millions d'euros)

	03	04	05	06	07	08	09	10
A. Recettes	3661	3967	4184	4466	4862	5003	5119	5258
1. Cotisations	2271	2357	2422	2626	2952	3054	3128	3223
2. Financement alternatif (a)	138	283	408	461	507	520	535	553
3. Intervention de l'Etat	1044	1062	1074	1093	1112	1132	1152	1174
4. Autres transferts fiscaux	188	247	260	266	270	276	281	287
5. Intérêts à recevoir	6	6	6	6	6	6	6	7
6. Autres transferts à la Sécurité sociale	14	12	14	14	15	15	15	16
B. Dépenses	3682	3941	4114	4506	5015	5232	5400	5585
1. Prestations sociales, dont	3567	3806	3976	4365	4868	5073	5224	5390
- INASTI-Pensions	1971	2016	2099	2214	2348	2445	2479	2525
- AMI-Soins de Santé (b)	1063	1249	1318	1559	1901	2000	2099	2205
- AMI-Indemnités et ass. faillite	192	207	218	246	267	274	288	297
- INASTI-Allocations familiales	336	334	341	346	352	355	359	363
2. Frais de fonctionnement	110	124	127	130	134	137	140	143
3. Transferts divers aux ménages	6	10	10	11	11	11	11	11
4. Intérêts à payer	0	0	0	0	3	11	24	40
C. Capacité de financement	-37	26	71	-40	-153	-229	-281	-326
Remboursement de la dette	0	0	0	0	0	0	0	0
D. Surplus (+) ou déficit (-)	-37	26	71	-40	-153	-229	-281	-326
Pour mémoire:								
Soldes cumulés à partir de 2005	0	0	71	30	-123	-352	-633	-960
Réserves de répartition et bâtiments	316	342	412	372	342	342	342	342
Emission de nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	0	0	0
Dette	0	0	0	0	123	352	633	960

(a) De 2001 à 2009, réduit à concurrence de la reprise de dette par l'Etat.

(b) Inclus la partie du prix de la journée d'hospitalisation qui, avant 2004, était à charge du SPF Santé Publique, l'intégration des petits risques en juillet 2006 et les dépenses pour des conventions intern., plafond fiscal.



Résultats par branche d'activité

Tableau 39 VALEURS AJOUTEES BRUTES A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	98//90	04//98	10//04
1. Agriculture	4.0	-0.1	3.7	0.8	1.0
2. Energie	-0.3	1.9	1.3	0.1	1.5
3. Industries manufacturières	3.1	3.0	1.4	1.6	1.9
a. Biens intermédiaires	5.1	3.2	1.9	2.6	1.6
b. Biens d'équipement	3.9	0.7	0.9	0.0	2.2
c. Biens de consommation	0.5	4.8	1.1	1.6	2.0
4. Construction	-6.3	5.6	0.2	2.3	3.1
5. Services marchands	1.3	3.6	2.1	2.2	2.5
a. Transports et communications	1.2	3.2	0.6	3.7	3.2
. Transports ferroviaires	-0.8	4.1	-0.0	0.4	1.4
. Transports urbains et routiers	-0.8	4.1	0.1	4.8	3.0
. Transports par eau et aériens	4.4	3.0	7.1	5.3	2.5
. Services auxil. des transp. et communic.	2.2	2.7	0.1	3.6	3.8
b. Commerce et horeca	-1.0	0.8	0.5	1.6	1.9
c. Crédit et assurances	4.5	7.0	4.2	-1.4	2.0
d. Santé et action sociale	1.0	5.0	0.5	4.0	2.7
e. Autres services marchands	2.8	4.7	3.4	2.6	2.8
6. Services non marchands	0.7	0.6	1.2	1.5	1.1
7. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)	2.9	10.6	5.9	-1.3	2.2
Total	1.1	2.8	1.5	2.0	2.2

Tableau 40 VALEURS AJOUTEES BRUTES A PRIX COURANTS

(pourcentages du total)

	80	85	90	95	03	10
1. Agriculture	2.6	2.6	2.3	1.7	1.4	1.3
2. Energie	5.8	5.5	3.9	3.4	3.0	3.0
3. Industrie manufacturière	23.3	23.2	23.2	20.7	17.7	16.3
a. Biens intermédiaires	9.2	9.6	9.2	8.4	7.3	7.0
b. Biens d'équipement	6.0	5.7	6.0	5.0	4.0	3.7
c. Biens de consommation	8.1	8.0	8.0	7.4	6.4	5.6
4. Construction	7.8	5.5	5.7	5.4	5.0	5.1
5. Services marchands	46.1	50.2	54.2	57.4	60.8	62.9
a. Transports et communications	7.4	7.3	7.3	7.3	7.2	8.2
. Transports ferroviaires	1.1	1.0	1.0	0.9	0.8	0.7
. Transports urbains et routiers	2.2	2.0	1.9	1.8	1.9	2.2
. Transports par eau et aériens	0.6	0.7	0.4	0.5	0.2	0.2
. Services auxil. des transp. et communic.	3.4	3.7	3.9	3.9	4.2	5.1
b. Commerce et horeca	13.1	13.1	14.6	14.0	14.3	14.4
c. Crédit et assurances	4.8	5.7	6.2	6.5	6.0	5.2
d. Santé et action sociale	5.3	5.8	6.0	6.5	7.4	8.0
e. Autres services marchands	15.5	18.2	20.1	23.2	25.9	27.1
6. Services non marchands	18.0	17.4	15.2	15.9	16.0	14.9
7. Services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM)	-3.7	-4.5	-4.4	-4.5	-3.7	-3.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 41 INVESTISSEMENTS A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	98//90	04//98	10//04
1. Agriculture	-0.3	6.0	-7.8	-0.3	2.2
2. Energie	-0.5	2.4	1.4	-5.4	0.1
3. Industries manufacturières	4.2	17.0	-1.1	-2.7	4.3
a. Biens intermédiaires	4.2	20.3	1.1	-3.4	5.3
b. Biens d'équipement	6.1	10.5	-2.8	-1.1	3.7
c. Biens de consommation	2.9	18.2	-2.3	-2.5	3.4
4. Construction	-2.9	18.6	-0.8	1.8	2.1
5. Services marchands	-0.3	9.3	2.9	2.9	3.4
a. Transports et communications	-2.5	6.2	5.8	-2.0	1.7
. Transports ferroviaires	-10.1	-12.3	29.4	1.2	-0.1
. Transports urbains et routiers	8.9	14.7	8.0	-1.8	-0.2
. Transports par eau et aériens	-2.6	9.6	-18.8	-5.9	3.1
. Services auxil. des transp. et communic.	-1.0	2.3	14.6	-3.7	3.5
b. Commerce et horeca	3.5	14.8	0.3	1.9	2.3
c. Crédit et assurances	3.1	6.0	-3.3	5.5	4.2
d. Santé et action sociale	-7.5	14.9	-0.8	3.4	0.9
e. Autres services marchands	-1.3	7.3	7.0	6.0	5.0
6. Logements	-9.9	11.6	1.0	0.7	1.4
7. Services non marchands	-8.1	-7.1	1.3	0.9	4.6
Total	-3.9	8.8	1.1	0.9	3.0

Tableau 42 TAUX D'INVESTISSEMENT

(en pour cent de la valeur ajoutée)

	85^81	90^86	98^91	04^99	10^05
1. Agriculture	22.5	28.4	22.7	21.6	20.7
2. Energie	21.1	21.8	31.4	23.1	20.1
3. Industries manufacturières	11.6	17.8	19.7	18.5	18.9
a. Biens intermédiaires	9.1	14.7	20.1	18.8	19.0
b. Biens d'équipement	12.1	15.4	15.5	15.8	15.9
c. Biens de consommation	14.0	23.0	22.1	20.0	20.9
4. Construction	7.5	12.1	12.1	13.6	12.7
5. Services marchands	15.1	15.5	15.2	16.5	15.6
a. Transports et communications	27.8	24.2	30.4	32.6	24.0
. Transports ferroviaires	41.4	14.0	54.4	80.6	80.8
. Transports urbains et routiers	8.1	15.3	23.8	24.2	17.3
. Transports par eau et aériens	91.0	150.3	75.7	75.6	68.4
. Services auxil. des transp. et communic.	23.2	12.3	21.5	24.6	16.7
b. Commerce et horeca	11.3	16.6	16.9	16.9	16.0
c. Crédit et assurances	20.7	24.8	14.4	16.8	20.9
d. Santé et action sociale	6.1	8.8	9.6	7.9	7.4
e. Autres services marchands	13.8	10.6	11.1	14.0	14.2
Total branches marchandes	14.3	16.5	16.8	17.1	16.3
6. Services non marchands	24.2	15.8	13.4	12.6	12.9
Total (logements exclus)	15.9	16.4	16.3	16.4	15.8

(^) Moyennes de période

Tableau 43 EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

(moyennes annuelles, milliers d'unités)

	80	85	90	95	03	10
1. Emploi intérieur	3767.4	3625.1	3845.3	3838.3	4138.3	4387.5
a. Secteur public	707.9	712.6	724.2	711.1	776.5	804.6
b. Secteur privé	3059.5	2912.5	3121.0	3127.3	3361.8	3582.9
1. Salariés	2448.0	2275.7	2445.6	2427.5	2685.0	2923.0
a. Agriculture	20.6	20.8	23.2	27.0	28.2	31.1
b. Energie	63.5	57.6	39.6	34.2	30.4	25.2
c. Industries manufacturières	863.9	754.7	733.9	642.7	581.3	511.4
Biens intermédiaires	291.0	243.3	236.4	210.9	200.8	181.7
Biens d'équipement	215.6	187.6	184.7	160.4	142.3	123.5
Biens de consommation	357.3	323.8	312.8	271.4	238.2	206.1
d. Construction	245.0	160.9	185.6	184.9	185.7	199.8
e. Transports et communications	258.9	244.0	239.9	234.9	253.7	285.4
Transports ferroviaires	69.2	61.1	49.7	41.4	41.6	39.0
Transports urbains et routiers	50.2	50.0	61.5	65.0	80.8	96.8
Transports par eau et aériens	19.3	18.7	16.4	16.9	7.2	8.0
Servicesauxil. destransp. etcommunic.	120.1	114.2	112.3	111.6	124.2	141.6
f. Commerce et horeca	432.7	420.3	476.8	488.7	559.4	622.2
g. Crédit et assurances	110.8	117.3	125.2	122.2	128.3	135.3
h. Santé et action sociale	175.5	200.9	245.3	272.6	366.0	455.8
i. Autres services marchands	203.1	230.1	315.4	358.9	467.1	591.9
j. Domestiques	74.0	69.0	60.6	61.5	85.1	65.1
2. Indépendants	611.5	636.8	675.4	699.7	676.8	659.9
a. Agriculture	113.3	105.3	95.3	84.5	69.3	58.4
b. Energie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
c. Industries manufacturières	35.8	33.2	31.3	29.2	26.1	22.4
Biens intermédiaires	5.5	5.1	4.9	4.8	4.3	3.7
Biens d'équipement	2.4	2.7	2.9	3.1	2.3	1.4
Biens de consommation	27.9	25.4	23.5	21.3	19.6	17.3
d. Construction	33.0	32.8	36.5	43.5	45.7	47.3
e. Transports et communications	15.3	13.3	12.5	14.5	14.7	15.3
Transports ferroviaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Transports urbains et routiers	8.1	6.7	6.5	8.3	8.7	9.2
Transports par eau et aériens	4.5	3.7	2.8	2.4	1.6	1.2
Servicesauxil. destransp. etcommunic.	2.7	2.9	3.1	3.9	4.3	5.0
f. Commerce et horeca	274.3	282.5	288.3	249.7	188.2	146.4
g. Crédit et assurances	16.6	22.2	22.3	14.2	11.5	5.6
h. Santé et action sociale	18.6	25.7	34.9	43.2	49.9	57.0
i. Autres services marchands	104.5	121.7	154.3	221.0	271.4	307.5
3. Total (1+2)	3059.5	2912.5	3121.0	3127.3	3361.8	3582.9
a. Agriculture	133.9	126.2	118.6	111.4	97.5	89.5
b. Energie	63.5	57.6	39.6	34.2	30.4	25.2
c. Industries manufacturières	899.7	787.8	765.2	671.9	607.4	533.8
Biens intermédiaires	296.6	248.3	241.3	215.7	205.1	185.4
Biens d'équipement	217.9	190.3	187.6	163.5	144.6	124.9
Biens de consommation	385.2	349.2	336.3	292.7	257.7	223.4
d. Construction	278.1	193.6	222.1	228.3	231.3	247.1
e. Transports et communications	274.2	257.4	252.3	249.4	268.5	300.7
Transports ferroviaires	69.2	61.1	49.7	41.4	41.6	39.0
Transports urbains et routiers	58.3	56.7	68.0	73.3	89.5	105.9
Transports par eau et aériens	23.9	22.4	19.2	19.2	8.8	9.2
Servicesauxil. destransp. etcommunic.	122.9	117.2	115.4	115.5	128.5	146.6
f. Commerce et horeca	707.0	702.9	765.1	738.4	747.6	768.6
g. Crédit et assurances	127.4	139.5	147.5	136.4	139.8	140.8
h. Santé et action sociale	194.1	226.7	280.2	315.8	415.9	512.8
i. Autres services marchands	307.6	351.8	469.7	579.8	738.6	899.4
j. Domestiques	74.0	69.0	60.6	61.5	85.1	65.1
2. Travailleurs frontaliers (solde)	42.8	41.6	45.8	46.1	50.3	52.5
3. Chômage complet, définition BfP	359.5	572.4	455.0	649.1	684.6	660.0
4. Population active, définition BfP	4169.7	4239.1	4346.2	4533.5	4873.2	5099.9

Tableau 44 EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

(moyennes annuelles, différences en milliers d'unités)

	85-80	90-85	98-90	04-98	10-04
1. Emploi intérieur	-142.4	220.2	111.1	210.6	220.5
a. Secteur public	4.7	11.6	1.0	60.0	19.4
b. Secteur privé	-147.1	208.6	110.1	150.6	201.1
1. Salariés	-172.3	169.9	88.6	169.6	219.3
a. Agriculture	0.2	2.4	5.9	-1.2	3.1
b. Energie	-5.9	-18.0	-6.2	-4.1	-4.1
c. Industries manufacturières	-109.2	-20.7	-108.1	-57.2	-57.3
Biens intermédiaires	-47.8	-6.8	-31.1	-7.5	-16.1
Biens d'équipement	-27.9	-2.9	-27.6	-19.1	-14.5
Biens de consommation	-33.5	-11.0	-49.4	-30.6	-26.7
d. Construction	-84.1	24.8	-6.1	7.9	12.4
e. Transports et communications	-14.9	-4.2	3.2	13.9	28.5
Transports ferroviaires	-8.2	-11.4	-9.9	0.9	-1.7
Transports urbains et routiers	-0.1	11.4	9.0	11.8	14.5
Transports par eau et aériens	-0.7	-2.2	0.9	-10.1	0.7
Services auxil. de transp. et communic.	-5.9	-2.0	3.1	11.2	15.0
f. Commerce et horeca	-12.4	56.5	29.5	53.5	62.3
g. Crédit et assurances	6.5	7.8	5.3	-1.1	5.9
h. Santé et action sociale	25.4	44.4	52.5	82.2	75.7
i. Autres services marchands	27.0	85.3	94.9	73.6	108.0
j. Domestiques	-5.0	-8.4	17.7	2.0	-15.3
2. Indépendants	25.2	38.6	21.5	-18.9	-18.1
a. Agriculture	-8.0	-10.0	-18.1	-8.9	-10.0
b. Energie	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
c. Industries manufacturières	-2.6	-1.9	-3.4	-2.4	-3.2
Biens intermédiaires	-0.5	-0.1	-0.2	-0.5	-0.5
Biens d'équipement	0.3	0.2	0.2	-0.9	-0.7
Biens de consommation	-2.5	-1.9	-3.4	-0.9	-1.9
d. Construction	-0.3	3.7	10.9	-1.6	1.6
e. Transports et communications	-2.0	-0.9	3.0	-0.7	0.6
Transports ferroviaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Transports urbains et routiers	-1.4	-0.1	2.4	-0.2	0.4
Transports par eau et aériens	-0.8	-0.9	-0.7	-0.6	-0.4
Services auxil. de transp. et communic.	0.2	0.2	1.3	0.0	0.5
f. Commerce et horeca	8.2	5.7	-67.3	-36.2	-38.3
g. Crédit et assurances	5.6	0.1	-8.6	-3.0	-5.1
h. Santé et action sociale	7.1	9.1	14.8	1.5	6.0
i. Autres services marchands	17.2	32.7	90.4	32.4	30.4
3. Total (1+2)	-147.1	208.6	110.1	150.6	201.1
a. Agriculture	-7.8	-7.6	-12.2	-10.0	-6.9
b. Energie	-5.9	-18.0	-6.2	-4.1	-4.1
c. Industries manufacturières	-111.8	-22.6	-111.5	-59.6	-60.4
Biens intermédiaires	-48.3	-7.0	-31.3	-8.1	-16.6
Biens d'équipement	-27.6	-2.7	-27.4	-20.0	-15.2
Biens de consommation	-36.0	-12.9	-52.8	-31.5	-28.6
d. Construction	-84.4	28.5	4.8	6.3	13.9
e. Transports et communications	-16.9	-5.0	6.2	13.1	29.1
Transports ferroviaires	-8.2	-11.4	-9.9	0.9	-1.7
Transports urbains et routiers	-1.6	11.3	11.4	11.6	14.8
Transports par eau et aériens	-1.5	-3.2	0.3	-10.7	0.4
Services auxil. de transp. et communic.	-5.7	-1.7	4.3	11.3	15.6
f. Commerce et horeca	-4.2	62.2	-37.8	17.3	24.0
g. Crédit et assurances	12.1	8.0	-3.3	-4.1	0.8
h. Santé et action sociale	32.5	53.5	67.3	83.6	81.7
i. Autres services marchands	44.2	118.0	185.2	106.1	138.4
j. Domestiques	-5.0	-8.4	17.7	2.0	-15.3
2. Travailleurs frontaliers (solde)	-1.2	4.2	3.3	2.1	1.2
3. Chômage complet BFP	212.9	-117.4	193.5	61.5	-50.1
4. Population active BFP	69.4	107.1	307.7	274.3	171.7

Tableau 45 SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL: DETAIL

(moyennes annuelles, en milliers d'unités)

	04	05	06	07	08	09	10
I. Population totale (II+III)	10407.9	10430.4	10452.1	10473.1	10493.7	10513.8	10533.4
I.bis Population d'âge actif	6827.9	6851.9	6887.4	6924.4	6949.2	6961.2	6968.5
II. Population inactive (concept bfp)	5479.7	5467.2	5453.0	5441.8	5436.3	5433.1	5433.6
<i>dont avec allocation ONEM:</i>	176.1	178.5	183.9	188.8	191.1	194.6	198.4
- dispenses pour raisons sociales et familiales (1)	5.8	5.7	5.7	5.6	5.6	5.6	5.6
- dispenses pour reprise d'études (1)	16.7	17.7	18.4	18.7	18.9	19.1	19.2
- interruptions complètes de carrière (1)	28.6	27.8	27.9	27.8	27.8	27.8	27.8
- prépensions conventionnelles à temps plein (1)	109.9	110.2	113.8	117.7	119.4	122.5	126.0
- chômeurs complets en formation professionnelle (1)	15.1	17.0	18.2	18.9	19.4	19.6	19.8
III. Population active (concept bfp) (IV+V+VI)	4928.2	4963.2	4999.0	5031.3	5057.4	5080.7	5099.9
IV. Emploi intérieur	4167.0	4188.5	4234.1	4271.4	4310.1	4348.0	4387.5
<i>dont: effectifs enregistrés par l'ONEM/FOREM/ORBEM/VDAB (2):</i>	331.3	349.1	361.7	369.3	375.2	380.7	385.7
<i>- avec allocation ONEM:</i>	247.5	267.5	280.6	288.3	294.2	299.6	304.6
* temps partiel avec AGR (3) + invol. avec allocations (1)	44.1	50.3	54.8	58.2	61.0	63.7	66.5
* total activation ONEM	54.0	56.4	55.5	53.8	52.8	52.5	52.6
** agences locales pour l'emploi (1)	16.4	12.9	10.3	8.3	6.6	5.3	4.2
** programme de réinsertion (1)	0.5	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0	-0.0
** plan 'activa' (1)	31.1	37.2	38.6	38.8	39.4	40.3	41.3
** réintégration de chômeurs âgés (1)	0.7	1.1	1.4	1.5	1.7	1.8	1.8
** programme de transition professionnelle (1)	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2	5.2
** première expérience professionnelle (1)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
* interruptions partielles de carrière (1)	147.8	159.3	168.9	174.9	179.1	182.1	184.3
* prépensions à temps partiel (1)	0.9	0.8	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
* chômeurs complets en atelier protégé (1)	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
<i>- sans allocation ONEM:</i>	83.8	81.6	81.1	81.0	81.0	81.0	81.0
* temps partiel sans AGR (3)	24.6	24.6	24.6	24.6	24.6	24.6	24.6
* jeunes à temps partiel pendant stage	9.0	6.7	6.3	6.2	6.2	6.2	6.2
* demandeurs d'emploi libres occupés et autres	50.3	50.3	50.3	50.3	50.3	50.3	50.3
V. Travailleurs frontaliers (solde)	51.2	51.4	51.7	52.0	52.1	52.3	52.5
VI. Chômage (concept bfp)	710.0	723.3	713.3	707.9	695.2	680.4	660.0
(a) chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (4)	434.8	452.7	446.6	445.3	441.4	432.3	416.6
(b) autres inscrits obligatoirement	92.3	91.3	90.1	89.4	87.9	86.1	83.6
- jeunes en stage d'attente	52.0	52.0	51.3	51.0	50.1	49.1	47.7
- autres, dont:	40.3	39.3	38.7	38.5	37.8	37.0	36.0
* bénéficiaires d'allocations de transition (1)	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
(c) demandeurs d'emploi libres inoccupés	46.1	50.4	53.1	53.6	52.7	51.6	50.0
(d) chômeurs âgés non demandeurs d'emploi	136.9	129.0	123.6	119.6	113.2	110.4	109.7
p.m. temps partiels volontaires indemnisés (1)	31.1	31.2	30.7	30.5	30.0	29.4	28.5
p.m. chômage temporaire (1)	34.2	34.4	34.2	34.1	33.8	33.5	33.1

(unités budgétaires)

(1) Définitions Stat info (concept paiements)

(2) Non compris le chômage temporaire

(3) AGR: allocation garantie de revenu

(4) Hors emploi ALE

Tableau 46 BALANCE EXTERIEURE DE BIENS ET SERVICES

(soldes en millions d'euros)

	80	85	90	95	03	10
1. Agriculture	-1320	-2394	-1942	-1913	-1868	-3491
2. Energie	-3256	-6927	-3546	-3207	-7943	-12111
3. Industries manufacturières	2179	10825	8012	13791	18256	22845
a. Biens intermédiaires	2833	5693	5667	9447	8358	10602
b. Biens d'équipement	-573	1342	-1150	743	1418	3055
c. Biens de consommation	-80	3791	3495	3601	8480	9188
4. Construction	-328	-534	-718	-775	-1456	-2234
5. Services marchands	707	920	2523	2921	6019	11176
a. Transports et communications	677	959	1876	2419	3875	5801
. Transports ferroviaires	-20	-34	-37	-29	-46	-31
. Transports urbains et routiers	-235	-411	-447	-345	-587	-818
. Transports par eau et aériens	266	405	662	770	1219	1762
. Services auxil. des transp. et communic.	665	1000	1698	2023	3288	4888
b. Commerce et horeca	147	150	947	989	2334	4626
c. Crédit et assurances	-121	-185	-110	-134	-211	-296
d. Autres services marchands	3	-4	-190	-353	21	1045
Total	-2018	1892	4328	10816	13008	16184

Tableau 47 PRODUCTIVITE HORAIRE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	98//90	04//98	10//04
1. Agriculture	5.4	0.4	5.5	3.0	2.5
2. Energie	3.0	10.5	3.7	0.2	4.1
3. Industries manufacturières	6.4	3.5	3.7	3.7	3.7
a. Biens intermédiaires	9.2	3.6	4.4	4.0	3.0
b. Biens d'équipement	6.7	1.0	3.2	2.6	4.3
c. Biens de consommation	3.3	5.5	3.4	3.9	4.1
4. Construction	2.8	0.5	1.1	1.9	2.1
5. Services marchands	1.2	1.3	0.7	0.7	0.8
a. Transports et communications	3.0	3.8	0.1	3.4	1.9
. Transports ferroviaires	2.3	8.7	2.2	0.1	2.1
. Transports urbains et routiers	0.3	0.6	-1.9	3.6	1.1
. Transports par eau et aériens	6.3	6.4	7.2	19.7	1.3
. Services auxil. des transp. et communic.	3.7	3.1	-0.6	2.5	2.2
b. Commerce et horeca	-0.2	-0.7	1.4	1.3	1.5
c. Crédit et assurances	3.1	5.7	4.5	-0.8	2.0
d. Santé et action sociale	-1.3	1.5	-1.9	0.6	0.0
e. Autres services marchands	1.0	-0.7	-1.2	-0.2	0.0
Total	2.8	1.8	1.4	1.5	1.4

Tableau 48 SALAIRE BRUT NOMINAL HORAIRE*(taux de croissance annuels moyens en pour cent)*

	85//80	90//85	98//90	04//98	10//04
1. Agriculture	7.1	3.8	4.9	5.0	2.6
2. Energie	5.9	0.8	4.2	0.5	3.3
3. Industries manufacturières	7.9	5.3	4.0	4.0	3.2
a. Biens intermédiaires	9.8	4.2	4.5	4.0	3.2
b. Biens d'équipement	6.1	6.5	3.0	4.0	3.2
c. Biens de consommation	7.3	5.4	4.4	3.9	3.2
4. Construction	7.0	0.3	3.8	3.8	3.1
5. Services marchands	6.7	3.8	3.5	3.2	3.0
a. Transports et communications	6.2	4.7	4.2	4.2	3.4
. Transports ferroviaires	5.6	8.8	5.2	3.7	3.1
. Transports urbains et routiers	3.0	0.1	2.2	4.6	3.9
. Transports par eau et aériens	8.7	-1.4	7.1	3.6	2.4
. Services auxil. des transp. et communic.	8.0	6.4	4.6	4.7	3.4
b. Commerce et horeca	6.2	5.2	2.6	3.4	3.1
c. Crédit et assurances	7.8	3.7	1.7	3.2	3.1
d. Santé et action sociale	5.3	2.3	4.2	2.8	3.2
e. Autres services marchands	7.4	2.1	5.0	3.1	2.8
Total secteurs marchands	7.0	3.7	3.6	3.3	2.9

Tableau 49 COUT SALARIAL NOMINAL PAR TETE*(taux de croissance annuels moyens en pour cent)*

	85//80	90//85	98//90	04//98	10//04
1. Agriculture	6.8	3.9	2.0	5.9	2.8
2. Energie	5.5	4.2	5.9	2.2	3.3
3. Industries manufacturières	8.0	6.0	4.2	3.4	3.3
a. Biens intermédiaires	9.9	5.3	4.2	3.1	3.4
b. Biens d'équipement	7.1	6.7	3.4	3.4	3.2
c. Biens de consommation	7.1	6.0	4.7	3.5	3.2
4. Construction	7.0	3.0	2.9	3.6	3.3
5. Services marchands	6.1	3.7	3.3	3.1	3.0
a. Transports et communications	6.3	5.3	4.3	3.5	3.1
. Transports ferroviaires	5.7	9.4	5.7	3.6	3.1
. Transports urbains et routiers	3.1	0.7	2.2	3.3	3.2
. Transports par eau et aériens	8.8	-0.8	6.5	3.9	2.9
. Services auxil. des transp. et communic.	8.1	7.1	4.7	3.9	3.2
b. Commerce et horeca	6.0	5.0	2.7	3.3	3.2
c. Crédit et assurances	7.0	4.4	2.1	2.7	3.1
d. Santé et action sociale	4.6	1.9	3.4	2.6	3.1
e. Autres services marchands	6.1	1.7	4.7	3.7	2.8
Total des secteurs marchands	6.8	4.2	3.5	3.0	2.9

Tableau 50 COUT SALARIAL REEL PAR TETE

(taux de croissance annuels moyens en pour cent)

	85//80	90//85	98//90	04//98	10//04
1. Agriculture	0.4	1.9	0.0	3.8	1.0
2. Energie	-0.9	2.2	3.8	0.3	1.4
3. Industries manufacturières	1.5	3.9	2.1	1.4	1.5
a. Biens intermédiaires	3.3	3.3	2.2	1.1	1.6
b. Biens d'équipement	0.6	4.7	1.4	1.4	1.4
c. Biens de consommation	0.6	4.0	2.7	1.5	1.4
4. Construction	0.5	1.1	0.9	1.6	1.4
5. Services marchands	-0.3	1.7	1.3	1.1	1.1
a. Transports et communications	-0.1	3.3	2.3	1.5	1.3
. Transports ferroviaires	-0.7	7.3	3.7	1.6	1.3
. Transports urbains et routiers	-3.1	-1.2	0.2	1.3	1.4
. Transports par eau et aériens	2.2	-2.7	4.4	1.9	1.0
. Services auxil. des transp. et communic.	1.5	5.0	2.7	1.9	1.3
b. Commerce et horeca	-0.4	3.0	0.7	1.3	1.4
c. Crédit et assurances	0.6	2.4	0.1	0.7	1.3
d. Santé et action sociale	-1.7	0.0	1.4	0.6	1.2
e. Autres services marchands	-0.3	-0.3	2.6	1.7	1.0
Total des secteurs marchands	0.4	2.2	1.5	1.0	1.1

Tableau 51 CONSOMMATION PRIVEE PAR CATEGORIE A PRIX CONSTANTS

(taux de croissance annuels moyens)

	85//80	90//85	98//90	04//98	10//04
1. Produits alimentaires, boissons et tabac	0.9	0.8	0.5	1.4	1.0
a. Produits alimentaires	1.5	1.1	0.3	1.4	1.1
b. Boissons non alcoolisées	-0.2	9.6	1.9	3.3	1.2
c. Boissons alcoolisées	-0.9	-0.8	1.6	0.3	1.1
d. Tabac	0.0	-3.8	-0.2	1.0	0.2
2. Habillement et chaussures	-0.3	2.0	-0.4	1.2	1.4
3. Logement	3.1	2.3	1.5	1.9	1.4
4. Chauffage	-2.0	-2.4	1.1	1.7	1.2
5. Electricité	3.5	3.5	2.5	1.4	1.3
6. Services domestiques	-1.0	-1.7	1.2	1.3	1.7
7. Meubles, équipement ménager,...	0.8	2.6	0.5	1.2	2.0
8. Achats de véhicules	0.1	6.1	0.2	2.5	2.1
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	-0.6	3.8	2.0	0.1	0.9
a. Essence	-2.2	0.1	1.2	-1.6	-0.7
b. Diesel	16.9	13.8	7.3	4.8	3.6
10. Achats de services de transports	1.7	2.8	0.2	2.8	2.6
a. Transp. de voyageurs par train, tram, métro	2.2	3.3	2.1	6.2	3.1
b. Transp. de voyageurs par route	0.7	0.4	-3.7	-0.7	1.8
c. Autres services de transport	3.1	7.2	2.8	0.1	2.3
11. Communications	3.1	5.1	5.0	9.0	3.3
12. Services médicaux, dépenses de santé	-0.3	2.9	1.5	4.0	2.9
13. Loisirs, enseignement, culture	2.3	4.0	3.5	1.9	2.9
14. Autres biens et services	2.6	4.6	3.3	1.2	2.3
15. Consommation des ménages à l'étranger	-1.6	3.9	4.9	4.5	3.4
Consommation totale des ménages	1.3	2.8	1.8	1.9	2.0

Tableau 52 REPARTITION DE LA CONSOMMATION PRIVEE PAR CATEGORIE A PRIX COURANTS*(pourcentages de la consommation totale)*

	80	85	90	95	03	10
1. Produits alimentaires, boissons et tabac	22.6	22.2	20.1	17.3	16.5	15.5
a. Produits alimentaires	16.7	16.6	14.7	12.4	11.5	10.8
b. Boissons non alcoolisées	1.2	1.1	1.5	1.5	1.4	1.3
c. Boissons alcoolisées	3.1	2.7	2.4	2.0	1.8	1.8
d. Tabac	1.7	1.8	1.5	1.5	1.7	1.6
2. Habillement et chaussures	7.7	6.7	7.2	6.1	5.1	4.8
3. Logement	13.6	15.0	15.6	16.6	16.4	15.8
4. Chauffage	4.5	4.8	2.2	2.0	2.2	2.2
5. Electricité	2.2	2.6	2.4	2.5	1.9	1.8
6. Services domestiques	1.7	1.4	1.2	1.1	1.1	1.1
7. Meubles, équipement ménager,...	5.9	5.5	5.5	5.1	4.3	4.3
8. Achats de véhicules	5.3	5.2	6.7	5.1	5.6	5.7
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	3.1	3.1	2.4	2.5	2.5	2.6
a. Essence	2.9	2.6	1.8	1.8	1.5	1.4
b. Diesel	0.1	0.4	0.5	0.6	0.9	1.1
10. Achats de services de transports	1.1	1.1	1.0	1.0	0.9	1.0
a. Transp. de voyageurs par train, tram, métro	0.6	0.5	0.5	0.4	0.5	0.6
b. Transp. de voyageurs par route	0.4	0.4	0.3	0.4	0.2	0.2
c. Autres services de transport	0.1	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
11. Communications	1.2	1.2	1.3	1.4	2.1	2.0
12. Services médicaux, dépenses de santé	2.7	2.9	2.8	3.3	4.2	4.6
13. Loisirs, enseignement, culture	7.5	7.7	8.6	9.4	9.1	9.6
14. Autres biens et services	17.1	17.4	19.3	21.9	22.3	22.6
15. Consommation des ménages à l'étranger	3.8	3.3	3.8	4.5	5.8	6.5
Consommation totale des ménages	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Tableau 53 EVOLUTION DU PRIX DES DIFFERENTES CATEGORIES DE CONSOMMATION PRIVEE*(taux de croissance annuels moyens en pour cent)*

	85//80	90//85	98//90	04//98	10//04
1. Produits alimentaires, boissons et tabac	6.5	1.9	1.0	2.0	1.9
a. Produits alimentaires	6.2	1.3	0.6	2.1	1.8
b. Boissons non alcoolisées	6.5	2.1	1.4	-0.5	1.3
c. Boissons alcoolisées	6.1	2.7	0.7	1.9	2.0
d. Tabac	8.7	5.1	5.4	3.8	3.1
2. Habillement et chaussures	5.2	4.1	1.2	0.9	1.5
3. Logement	6.6	3.4	3.0	1.7	2.1
4. Chauffage	11.3	-8.1	0.0	7.4	1.5
5. Electricité	7.7	-0.4	1.1	-0.6	1.0
6. Services domestiques	5.0	2.8	2.2	1.8	1.6
7. Meubles, équipement ménager,...	5.3	2.2	1.2	1.4	1.9
8. Achats de véhicules	7.6	3.9	1.3	1.8	1.8
9. Dépenses d'utilisation de véhicules, dont	8.0	-3.5	2.5	5.0	1.8
a. Essence	7.8	-2.1	2.1	3.6	2.0
b. Diesel	11.1	-2.7	1.4	7.0	1.2
10. Achats de services de transports	4.8	1.6	2.1	0.8	3.0
a. Transp. de voyageurs par train, tram, métro	2.8	0.1	-1.1	2.4	3.9
b. Transp. de voyageurs par route	7.2	2.9	4.9	-0.4	2.1
c. Autres services de transport	5.5	2.4	4.2	-1.9	0.5
11. Communications	5.4	1.2	2.5	-2.2	0.4
12. Services médicaux, dépenses de santé	9.5	1.2	6.1	2.0	2.4
13. Loisirs, enseignement, culture	5.8	3.2	2.1	0.6	1.9
14. Autres biens et services	5.4	2.3	2.3	2.9	1.7
15. Consommation des ménages à l'étranger	6.4	3.9	2.0	2.9	1.9
Consommation totale des ménages	6.4	2.0	2.0	2.0	1.8

Tableau 54 BILAN ENERGETIQUE, TOUS PRODUITS

(millions de tep)

	85//80	90//85	98//90	04//98	10//04
Production de sources primaires et récupérations	10.8	-1.6	0.3	1.3	0.5
Importations	-5.1	5.2	2.4	0.3	1.3
Exportations totales	-5.4	7.0	1.1	2.0	1.5
Soutes	-0.6	12.2	3.5	4.9	3.0
Consommation intérieure brute	-1.1	1.9	2.1	-0.1	0.8
Entrées en transformation	-5.1	4.4	2.2	1.0	1.1
Centrales électriques thermiques	-11.8	5.1	2.3	-0.4	0.2
Centrales nucléaires	22.8	4.2	0.8	1.1	0.0
Cokeries	-0.6	-1.6	-7.0	-2.9	-5.7
Hauts Fourneaux	-4.1	0.2	-2.3	-1.6	-4.5
Raffineries	-9.3	5.9	3.9	1.6	2.0
Sorties de transformation	-6.7	4.3	2.5	1.2	1.5
Centrales électriques thermiques	-11.8	4.4	3.5	1.5	1.8
Centrales nucléaires	22.5	4.3	1.0	0.4	0.0
Cokeries	-0.0	-2.5	-6.2	-2.3	-5.4
Hauts Fourneaux	-1.2	-1.4	-5.8	-1.8	-5.3
Raffineries	-9.3	5.9	3.9	1.6	2.0
Echanges et transferts	-.	-.	-.	22.2	0.0
Consommation de la branche énergie	-5.9	0.9	0.9	0.6	0.8
Pertes sur les réseaux	2.1	2.9	2.4	0.4	2.1
Disponible pour la consommation finale	-1.6	1.2	2.8	0.9	1.1
Consommation finale non énergétique	1.0	1.6	5.0	3.2	3.2
Consommation finale énergétique	-1.8	1.2	2.4	0.5	0.8
Industrie	-3.7	1.5	1.3	1.4	-0.0
Transports	0.9	4.9	2.8	0.8	1.5
Foyers domestiques	-0.9	-1.8	2.9	-0.4	0.9
Commerce, services, agriculture	-2.5	-0.2	3.8	-1.0	1.3

(//) Taux de croissances moyens